TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9936 — 24 PAGES — VENDREDI 7 JANVIER 1977

Une centaine de personnalités tchécoslovaques demandent le respect des droits de l'homme dans leur pays

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch., Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Bonne récolte en U.R.S.S.

M. Mesiats, ministre soviétique de l'agriculture, a pu annoncer une bonne nouvelle. En 1976, l'U.R.S.S. a engrangé 223,8 millions de tonnes de céréales : c'est la meilleure récolte de son histoire. Le chiffre — catastrophique — enregistré l'an dernier est dépassé de 83 millions de tonnes.

Pour atteindre l'objectif qu'ils s'étaient fixé, les dirigeants n'ont pas lésiné sur les moyens. En septembre dernier, M. Brejnev était allé lancer au Kazakhstan, une des Républiques céréalières, la « bataille du blé ». « Ce qui compte, disait-il, ce n'est pas le blé qui se trouve dans les champs, mais celui qui est amassé dans les coffres. » Il avait alors indiqué que l'armée mettrait à la disposition des paysans cinquante mille camions pour le ramassage de la récolte. Quelques semaines plus tard, il rappelait au comité central que pendant la période 1976-1980 environ 170 milliards de roubles seraient consacrés à l'agriculture, alors que le montant total des investissements dans l'économie devait s'élever à 620 milliards.

Mais le premier bulletin de victoire de M. Mesiats — il a pris ses fonctions en mars 1976 — n'est pas sans ombre. Les résultats dans d'autres secteurs sont moins brillants. Depuis dix ans, l'Union soviétique récolte chaque année au moins 100 millions de tonnes de pommes de terre ; elle n'en n'a eu que 85 millions en 1976. Le plan prévoyait une production de 88 millions de tonnes de betteraves à sucre ; il en manque 3 millions. Il était prévu aussi que la production moyenne annuelle de lait serait de 95 millions de tonnes ; le déficit est de 15 millions.

Ainsi apparaît une fois de plus un des défauts du système. Les autorités définissent des priorités : tout l'appareil du parti, de l'économie et de la propagande est alors mobilisé. Un secteur se trouve ainsi privilégié par rapport aux autres, qui restent à la traîne.

La comparaison des résultats obtenus en 1975 et 1976 pose un autre problème. Certes, les agriculteurs ne sont pas maîtres des intempéries, mais que faire pour régularisr la production ? Aussitôt après la mort de Staline, Khrouchtchev lança un ambitieux programme de défrichement des terres vierges. Des experts le mirent en garde : en maints endroits, disaient-ils, l'érosion éolienne allait anéantir rapidement le travail des défricheurs. Le pouvoir passa outre aux objections. Les premiers résultats allèrent d'ailleurs au-delà de ses espérances. Mais il fallut vite déchanter.

M. Brejnev renversa la tendance. Plutôt que de partir à la conquête de terres nouvelles, il entreprit d'améliorer celles qui étaient déjà exploitées. En mars 1965, il fit adopter par le comité central un projet dont l'ambition était de domestiquer la nature grâce à l'irrigation et à l'assèchement des sols. L'augmentation de la production devait permettre à l'agriculture de fournir, bon an mal an, le minimum vital exigé d'elle. Ce ne fut pas le cas. La récolte de 1976 permet au moins de reconstituer une partie des réserves épuisées en 1975.

L'an dernier, l'U.R.S.S. avait importé 26 millions de tonnes de céréales. Ces achats avaient perturbé le marché mondial. Pour prendre une assurance contre des variations trop brusques, les producteurs américains avaient imposé un contrat à moyen terme : pendant la période 1976-1980, Moscou s'engageait à acheter chaque année aux Etats-Unis au moins 6 millions de tonnes de céréales.

Cette année, la récolte a été bonne non seulement en U.R.S.S., mais dans toutes les régions du monde, à l'exception de l'Europe occidentale. Le marché va subir une contraction qui sera sensible surtout aux Etats-Unis, premier pays exportateur, et de loin. Les stocks devraient augmenter de moitié par rapport à l'année précédente. Leur conservation posera des problèmes financiers aux producteurs.

TROIS POMMES DE DISCORDE AU SEIN DE LA MAJORITÉ

LES PARTIS DANS LES ENTREPRISES

Le R.P.R. juge ambiguë la position de M. Giscard d'Estaing

La double communication de M. Beullac au conseil des ministres du 5 janvier, sur le rôle des cadres dans les entreprises et contre la présence des partis politiques dans celles-ci, a soulevé des réactions contradictoires.

La gauche s'en prend plus particulièrement au propos de M. Giscard d'Estaing selon lequel « la tentative actuelle de politisation des entreprises... est contraire à la nature de l'entreprise, qui doit rester un lieu de travail conservant son caractère de neutralité politique ». *Mais* la Lettre de la nation, *organe du R.P.R., note l'ambiguïté de cette déclaration, car,* « à la limite, l'action politique dans l'entreprise n'est qu'un moyen de défendre sa liberté contre la politisation de l'entreprise ».

L'appel que le président de la République vient de lancer en direction des travailleurs pour qu'ils refusent la « *politisation des entreprises* » a-t-il plus de chance d'être entendu que l'invitation lancée naguère en faveur d'une « *décrispation* » des rapports entre les hommes politiques ? On peut d'autant plus en douter que jamais les entreprises et leurs salariés n'ont été aussi directement impliqués dans les choix politiques du pouvoir.

De longue date, les marxistes ont considéré que l'entreprise était le lieu principal de l'exploitation des travailleurs, donc le terrain privilégié de la lutte des classes. De leur côté, les gaullistes, qui ont toujours prôné la recherche d'une troisième voie entre le capitalisme et le collectivisme, ont toujours eu des velléités d'implantation dans les entreprises, lieu privilégié pour la recherche de nouveaux rapports sociaux basés non plus sur l'affrontement entre patronat et salariat, mais sur la participation. Comment imaginer que les uns et les autres pensent aujourd'hui que cette analyse n'est plus de mise ? Elle n'a jamais été autant actuelle.

JEAN-MARIE DUPONT, JOANINE ROY.

(*Lire la suite page 7.*)

LE CONSEIL RÉGIONAL DE LORRAINE

Réélu président, M. Servan-Schreiber l'emporte sur M. Messmer

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, député réformateur de la première circonscription de Meurthe-et-Moselle, ancien président du parti radical, a été réélu, jeudi matin 6 janvier, président du conseil régional de Lorraine, l'emportant sur M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, député R.P.R. de la huitième circonscription de Moselle.

La décision a été acquise au quatrième tour de scrutin — le premier ayant été annulé, — par 32 voix au président sortant contre 27 à M. Messmer, 5 à M. Jean Bernard, député socialiste de la première circonscription de la Meuse, et 1 bulletin nul.

Au second et au troisième tour, MM. Servan-Schreiber et Messmer avaient obtenu l'un et l'autre 29 voix.

Le 6 janvier 1976, M. Servan-Schreiber l'avait emporté au second tour par 33 voix contre 6 à M. Jean Vilmain, président sortant (modéré favorable à la majorité) et 6 à M. Bernard.

De notre envoyé spécial

Metz. — Affrontement de deux courants politiques nationaux, de deux personnalités ou de deux conceptions de la régionalisation ? Il y avait de tout cela dans le scrutin qui a opposé ce jeudi 6 janvier en fin de matinée, pour la présidence du conseil régional de Lorraine, MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Pierre Messmer, un an jour pour jour après que le premier eut ravi son fauteuil au candidat sortant soutenu par le second, M. Vilmain, alors président du conseil général des Vosges.

Qu'il se soit d'abord agi d'un affrontement politique, où chacun des deux protagonistes jouait pour longtemps son influence régionale et une part non négligeable de son audience nationale (*le Monde* du 5 janvier), l'âpreté de la campagne en a témoigné : les « pressions amicales » et les mises en garde adressées aux membres du conseil ont singulièrement ressemblé, plus d'une fois, à des mises en demeure.

C'est qu'en Lorraine, comme dans d'autres régions où l'héritage du M.R.P. était important, à commencer par la voisine alsacienne, la lutte entre gaullistes d'un côté, centristes et républicains indépendants de l'autre, est demeurée très vive. Elle a, dans ce scrutin régional, pris une ampleur telle que, pour de nombreux Lorrains, l'affrontement entre MM. Servan-Schreiber et Messmer était d'abord, à travers les deux hommes, un duel entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac. Les dirigeants locaux du Rassemblement pour la République (particulièrement MM. Poncelet, secrétaire d'Etat, et Julien Schvartz, député de la Moselle) auront, en tout cas, tout mis en œuvre pour que leur formation, déjà ragaillardie en mars 1976, sous le label de l'U.D.R., par des cantonales moins mauvaises que prévu en Lorraine, tire un profit régional de l'élan imprimé aux gaullistes, sur le plan national, par l'entreprise de M. Jacques Chirac.

BERNARD BRIGOULEIX.

(*Lire la suite page 7.*)

LA MAIRIE DE PARIS

M. d'Ornano contre M. Lafay

M. Michel d'Ornano, candidat à la mairie de Paris, vient d'annoncer qu'il se présenterait aux prochaines élections municipales dans le dix-septième arrondissement, tenu depuis de nombreuses années par M. Bernard Lafay, l'actuel président du Conseil de Paris. Le ministre de l'industrie et de la recherche engage ainsi le combat avec une des personnalités marquantes de la partie de la majorité opposée à sa candidature.

La désignation par M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, candidat à la mairie de Paris, d'une première liste de personnalités, dont « *la mission est de préparer des listes uniques de la majorité* » dans les dix-huit secteurs électoraux de la capitale (1) pour les élections municipales des 13 et 20 mars prochains, donne le véritable coup d'envoi de la campagne électorale à Paris.

Ces personnalités sont : pour le 8e arrondissement, M. Philippe Tollu, conseiller de Paris, centriste ; pour le 15e arrondissement, Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture et membre du parti radical ; pour le 16e arrondissement, MM. Georges Mesmin, député, et Pierre Lépine, conseiller de Paris, centristes ; pour le 18e arrondissement, M. Roger Chinaud, député, président du groupe parlementaire des républicains indépendants. M. Michel d'Ornano sera candidat, quant à lui, dans le 17e arrondissement.

En bon connaisseur de la carte politique de la capitale, M. Michel d'Ornano a porté le fer dans les arrondissements qui, pour la majorité, pèseront le plus lourd pour la désignation du maire de Paris lors du vote des nouveaux élus de la capitale, en mars prochain. Les quinzième, seizième et dix-septième arrondissements représentent en effet vingt-huit sièges sur les cent neuf que comptera la future assemblée municipale. La majorité devrait l'emporter dans un certain nombre d'arrondissements qui, compte tenu de leur faible population, ne représentent que peu de sièges par comparaison avec ceux que peuvent apporter les quartiers très peuplés qu'a « choisis » M. d'Ornano.

Le XVe arrondissement verra-t-il une bataille de dames entre Mmes Françoise Giroud et Nicole de Hauteclocque ?

JEAN PERRIN.

(*Lire la suite page 8.*)

(1) Dans la capitale qui comporte vingt arrondissements il y a seulement dix-huit secteurs municipaux. Les arrondissements du centre de Paris sont divisés en deux secteurs : 1er et 4e arrondissements ; 2e et 3e arrondissements.

Le nez de la politique

par PIERRE DROUIN

Existe-t-il en 1977 des lieux où la politique ne peut s'exprimer, des endroits préservés, aseptiques, neutres, où l'on laisse les idées engagées au vestiaire ? On comprend fort bien qu'à l'instar des chefs d'entreprise, mais pour d'autres raisons tenant plus à l'approche des échéances électorales, M. Giscard d'Estaing ait souhaité que l'usine se ferme aux partis. Pour une bonne fraction de l'opinion également, les préaux d'écoles semblent plus appropriés pour ce genre de débats que les ateliers. Mais n'a-t-on pas dit la même chose pour l'Université, pour l'Eglise, pour la justice ?

(*Lire la suite page 7.*)

AU JOUR LE JOUR

Politique-fiction

A dater d'aujourd'hui, il est recommandé de s'abstenir de parler politique sur les lieux de travail, dans les vestiaires et dans les cantines. Il est recommandé aux chefs d'entreprise de s'abstenir de tenir compte du climat politique pour établir leurs programmes d'investissements. Il leur est recommandé, en outre, de s'abstenir de subventionner des caisses électorales avec les bénéfices de leurs entreprises. Il est recommandé de s'abstenir de penser ou de parler politique dans le métro ou dans les cafés, qui sont des lieux de travail, ou dans la rue, qui est un lieu de passage pour se rendre à son travail.

Enfin, il est recommandé à tous les responsables de ce pays d'infliger un blâme à quiconque serait surpris lisant le programme commun ou Démocratie française *dans les waters d'une entreprise.*

Il est en revanche recommandé de se consacrer au débat politique durant les heures de sommeil.

BERNARD CHAPUIS.

Sombres jours pour l'Argentine

La société argentine vit aujourd'hui une crise politique, économique, sociale et morale qui n'a pas son équivalent dans le sous-continent latino-américain. La vague de violence qui déferle depuis des mois sur le pays a fait près de mille cinq cents morts en 1976 et trente et une personnes ont déjà péri depuis le 1er janvier, abattues par les forces de l'ordre à l'occasion d'affrontements armés ou de manifestations. Parmi elles, figure un ancien député péroniste, M. Leonardo Bettnin, tué à Rosario lors d'un échange de coups de feu avec la police, selon un communiqué officiel.

Cependant la lutte se poursuit au sein de l'équipe militaire dirigeante, entre les « colombes » — représentées par le chef de l'Etat, le général Videla, et le chef d'état-major, le général Viola — et les « faucons » — particulièrement nombreux dans la marine et l'armée de l'air, et représentés dans l'armée de terre par les généraux Benjamin Menendez, commandant le IIIe corps d'armée, et Diaz Bessone, récemment nommé ministre de la planification.

I. — LA MACHINE A TUER

De notre correspondant PHILIPPE LABREVEUX

Buenos-Aires. — « *Nous avons gagné la guerre.* » Tenue de combat, revolver à la ceinture, le général joue les baroudeurs, sans effort. « *Notre armée reste invaincue, et avec les méthodes mises au point ici même, en Indochine, elle aurait damé le pion aux Viets.* »

Tous les militaires qui, au lendemain du coup d'Etat du 24 mars dernier, s'étaient jurés d'annihiler la guérilla, ne sont pas aussi optimistes que ce général, convaincu d'avoir gagné, à Cordoba, « *la troisième guerre mondiale* ». Ils affichent toutefois une certaine satisfaction. Les guérilleros ont subides pertes en hommes et en matériel. Ils sont aujourd'hui sur la défensive. Il s'agit aujourd'hui de les traquer.

L'ennemi public numéro un, Mario Roberto Santucho, stratège et animateur de la petite Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.), a été tué le 19 juillet. Son successeur, M. Enrique Gorriaran, reste seul vivant et libre des fondateurs de l'ERP formée en 1970. Privée de ses chefs, elle manque, en outre, d'armes et d'argent. Ces faiblesses et la puissance des militaires ont accéléré le rapprochement, amorcé de longue date, avec les Montoneros.

Malgré les coups portés à leur appareils, ceux-ci ont encore des ressources. L'état-major de cette organisation péroniste, nourrie d'apports chrétiens et marxistes, planifie une « résistance » à long terme. M. Mario Firmenich, leader incontesté des Montoneros, qui fut l'un des protagonistes, en 1970, de l'assassinat de l'ancien président Aramburu, dresse le bilan des mois écoulés : « *Nous avons perdu, en 1976, deux fois plus d'hommes que l'année précédente. C'était prévu.* »

Alors, les militaires ont-ils « *gagné la guerre* » ? Ils n'avaient pas attendu le 24 mars pour l'engager. Mais devenus les maîtres incontestés du pouvoir après le renversement de Mme Peron, ils espéraient venir à bout des guérilleros avant la fin de 1976. Or, si les capacités d'opérations de ces derniers ont fortement diminué, ils ne restent pas inactifs. Ils continuent à exécuter officiers, policiers et hommes d'affaires, ces derniers, surtout, qui offrent une cible plus facile.

(*Lire la suite page 2.*)

DES AFFICHES FAVORABLES AU « CAMARADE TENG HSIAO-PING » SONT APPARUES DANS LE CENTRE DE PÉKIN

(*LIRE PAGE 4.*)

« LA CANTATRICE CHAUVE » A VINCENNES

Ionesco revisité

Ionesco, un classique... L'Académie française ne suffit pas à le garantir. Mais, tandis que ses dernières créations ont été accueillies sans surprise dans des mises en scène dont le conformisme ne répond peut-être plus à l'attente d'un public d'aujourd'hui, ses œuvres de naguère sont reprises, relues par des hommes de théâtre qui n'hésitent pas pour le servir à leur faire subir les mêmes traitements de choc qu'à des pièces de Molière ou bien de Marivaux. Ainsi « Le roi se meurt », par Lavelli, à l'Odéon. Ainsi « la Cantatrice chauve » que Daniel Benoin présente à Vincennes et où il met l'auteur en scène, assistant au destin imprévisible de son œuvre.

Les Smith passent la soirée chez eux. Ils reçoivent la visite des Martin. De temps en temps intervient Mary la bonne. A la fin arrive un capitaine des pompiers : *la Cantatrice chauve,* initiation au théâtre de l'absurde. C'est le carambolage des lieux communs, des phrases méthodiquement agencées pour permettre d'apprendre les « mots courants » d'une langue étrangère, c'est la destruction du langage par l'humour, la dénonciation toujours explosive de la banalité dans les conversations entre gens qui n'ont rien à se dire. Cette pièce de Ionesco est déjà un classique.

Daniel Benoin, metteur en scène de cette représentation de *la Cantatrice chauve,* coproduite par la Comédie de Saint-Etienne et la compagnie de l'Estrade, déplace le lieu et le milieu social, fait tenir à l'auteur le rôle de témoin dépassé. Un Ionesco approximatif et hilare s'installe, commence à lire, regarde étonné le décor, qui ne correspond en rien à ce qu'il a écrit. Nous ne sommes plus chez des petits-bourgeois anglais, mais dans une résidence secondaire, chez un couple de jeunes cadres supérieurs.

COLETTE GODARD.

(*Lire la suite page 15.*)

AMÉRIQUES

Sombres jours pour l'Argentine

(Suite de la première page.)

Ils commettent des attentats, choisissant soigneusement l'endroit où ils déposent leurs explosifs : sous le lit du chef de la police, au siège de la police fédérale, dans le cinéma privé du cercle miliaire, à la garnison de Campo-de-Mayo, dans les locaux de la police de la Plata, capitale de la province de Buenos-Aires...

C'est pour affirmer notre présence, expliquent les Montoneros, toujours sur la brèche et résolus à demeurer « *une alternative concrète* » au régime militaire. Présents, ils le sont. Mais à quel prix ! Les représailles des forces de sécurité sont immédiates, mais aussi disproportionnées : après l'assassinat, en août, du général Omar Actis, trente prisonniers ont été fusillés, et leurs cadavres dynamités. Le gouvernement s'en est ému. Il a ordonné une enquête. On en attend encore le résultat.

Les « lois » de la guerre

Après l'attentat survenu le 9 novembre au quartier général de la police à La Plata, une série d'« affrontements » ont eu lieu dans la province de Buenos-Aires. On a recensé près de cent morts — tous, ou presque, « séditieux ». Citons les témoins d'un de ces « accrochages » qui, selon le communiqué officiel, s'est produit à Valentin-Alsina : le 10 novembre, vers 3 heures du matin, des policiers en uniforme ont arrêté leurs véhicules aux abords de la compagnie Siam. Ils en firent descendre trois jeunes gens et les exécutèrent sans autre forme de procès, mitraillant une auto en stationnement, sans doute pour donner plus de vraisemblance à l'action. La machine à tuer, de part et d'autre, est bien remontée.

La répression ne se limite pas à la « subversion » armée. A en croire les chefs militaires, et même le président Jorge Videla, elle s'est infiltrée dans les syndicats et les mass média, à l'Université et à l'école : c'est un « virus » qui atteint toute la société. En voulant l'isoler, les militaires-médecins ont parfois la main un peu lourde.

Bien que le petit parti communiste argentin, hostile à la violence, n'ait pas été interdit, il n'a pas échappé à la répression. Une dizaine de militants, dont Alberto Caffarratti, membre du comité central, ont été tués, une cinquantaine ont disparu et près de trois cents sont en prison. Ses dirigeants se veulent mesurés. « *Nous ne sommes pas pourchassés partout avec la même intensité,* nous a dit l'un d'entre eux. *On peut dresser une carte de la répression en fonction de la personnalité des chefs de garnison et des commissaires de police.* »

A Tucuman, où l'E.R.P. avait organisé un foyer de guérilla rurale, à Bahia-Blanca, surtout à Cordoba et La Plata, les forces de sécurité sèment la terreur. Le président Pinochet fait presque figure de « colombe » auprès d'un général comme Juan Bautista Sasiain, responsable de la quatrième brigade à Cordoba. Peu a été fait pour les neutraliser. Ils sont « *efficaces* », disent les chefs de l'armée, et, d'ailleurs, expliquent-ils, on ne peut centraliser la lutte contre la guérilla.

La guerre contre-révolutionnaire a ses lois, qui ne sont pas celles de la guerre conventionnelle. Au moins s'est-on efforcé, à Buenos-Aires, de coordonner les opérations. La formation, dans la première région militaire, des « *commandements opérationnels tactiques* » (COT) a porté remède à l'anarchie initiale. En principe, les officiers de renseignement dirigent toutes les forces de sécurité. En réalité, la marine et la police en font souvent à leur guise.

Les méthodes des forces armées ne laissent pas de surprendre. Elles n'arrêtent pas ; elles enlèvent. Les détenus ne sont pas des prisonniers, mais des séquestrés. Ils réapparaissent parfois, un deux, trois mois plus tard, dans une prison, ou bien ils disparaissent à jamais. Un cas parmi des milliers d'autres : arrêté le 2 juillet dans l'établissement où il travaillait, M. Enrique Eisenschlass n'est pas réapparu. L'administration de la société Continental avait exigé des forces de sécurité qu'elles s'identifient : « *commando antisubversif n° 37 de la marine* ».

« *Est-il mort, est-il vivant ?* » Des milliers d'Argentins se posent la question depuis qu'un groupe d'hommes fortement armés, en uniforme ou en civil, a pénétré dans leur maison pour arrêter mari, femme, frère ou fils. Aussitôt recouverts d'une cagoule, ils ont été emmenés vers une destination inconnue. Pourquoi procéder ainsi ? « *Les Français se sont-ils comportés différemment en Algérie ?* », nous a répondu le général Albano Harguindeguy, ministre de l'intérieur.

Bas les masques

Après avoir longtemps fait porter la responsabilité de telles opérations sur des groupes d'extrême droite, les militaires ont jeté le masque. A quoi bon mentir puisque personne n'est dupe ? Ce sont les guérilleros, disent-ils, qui nous ont imposé cette sale guerre. Guérilleros que, pourtant, ils accusent de ne pas combattre « *à visage découvert* ». « *Je ne comprends pas pourquoi,* dit M. Emilio Mignone, secrétaire d'Etat à l'éducation dans le gouvernement de l'ancien président Lanusse, *mais les forces de sécurité ont fini, consciemment ou non, par imiter les façons de la guérilla.* » C'est, dit encore l'ancien fonctionnaire dont la fille Manica a disparu depuis le 14 mai, *la plus belle victoire de la subversion.* »

Le gouvernement à tout sacrifié à l'efficacité. On peut dater le tournant au mois de juillet, lorsque le général Arturo Corvetta, chef de la police, a démissionné, faute de pouvoir ramener ses subordonnés au respect des lois.

Les tribunaux militaires n'ont que rarement fonctionné. Aucun, en tout cas, n'a dicté une sentence de mort, peine appliquée tous les jours dans les faits.

En principe « la boleta » — le « billet », pour l'au-delà — est réservé aux seuls combattants pris les armes à la main. En réalité d'autres personnes, liées ou non à la guerilla, sont exécutées. Citons ainsi : Ever Grilli, un jeune communiste, le 22 septembre à Cordoba ; Sergio Karakachoff, un avocat radical à La Plata ; Miguel Ceballos, Pablo Balustra, Marta Gonzales, Jorge Garcia, ainsi que trois autres personnes, le 11 octobre, à l'intérieur même du pénitencier de Cordoba...

Le 6 octobre, trente-quatre cadavres enterrés au cimetière de Moreno, au sud de Buenos-Aires, ont été exhumés. La police, qui les avait identifiés, n'a cependant pas averti les parents des victimes, arrêtées et massacrées le 14 avril. Des hommes-grenouilles ont découvert un étrange cimetière près de Cordoba : des cadavres décomposés retenus par des pierres au fond du lac San Roque. Combien de charniers va-t-on ainsi découvrir ?

L'armée a, dit-on, fait creuser des fossés dans les cimetières de San Jeronimo et San Vicente, à Cordoba. Pour qui ? Les voisins du camp de concentration de La Perla, à proximité de cette ville, se plaignent des mauvaises odeurs. Des soldats du contingent assurent qu'on y a construit un four crématoire.

Des bavures

Le droit à la vie n'est pas garanti, même dans les établissements officiels de réclusion, où quatre à cinq mille prisonniers sont entassés, souvent soumis aux pires vexations et privés, pour la plupart, d'assistance légale. Mais le sort des séquestrés est, bien entendu, encore plus aléatoire dans les lieux de détention illégaux : les casernes, les camps de concentration comme La Perla, La Rivera et Pampa de Olaen, à Cordoba, ou La Atomica, près de l'aéroport international d'Ezeiza, ou à l'Ecole de mécanique de la marine... Là, les prisonniers sont a la merci de leurs geôliers et de leurs bourreaux.

La torture est devenue systématique. Les séances de « picana » (la gégène) sont devenues plus raffinées. Lord Avebury, envoyé au mois de novembre par Amnesty International, a recueilli des témoignages directs dans la capitale, à la prison de Villa Devoto, et à la ligue argentine des droits de l'homme. Le général Harguindeguy les récuse : « *Les organisations subversives et même les communistes instruisent leurs militants pour qu'ils dénoncent les mauvais traitements : ce sont des histoires.* » Les fonctionnaires de son ministère admettent cependant qu'il y a des « bavures ».

Leur supplice fini, les séquestrés qui ont survécu restent souvent comme otages. Les forces de sécurité se réservent le droit de les libérer, de les transférer en prison ou de les liquider, selon les circonstances. « *Les guérilleros encore en liberté savent ainsi à quoi s'en tenir* », nous a dit un général.

Ils savent en effet, mais ils refusent le plus souvent de tenir compte des avertissements. En tout cas ils ne se rendent plus : ils préfèrent mourir en combattant.

Tous les moyens paraissent également bons aux militaires argentins pour briser la volonté des révolutionnaires. L'ancien député radical M. Antonio Macris, dont la fille a participé à l'enlèvement d'un officier, a été maintenu en prison pendant six mois. Mme Angela Gullo, mère d'un jeune dirigeant péroniste détenu depuis 1975, a été elle-même arrêtée le 5 août. On lui reprochait, semble-t-il, d'avoir demandé la libération de son fils. Un homme de soixante-seize ans, M. Pedro Solis, sous-officier de police à la retraite, a été arrêté le 28 août en attendant que sa fille Cristina se présente aux autorités. Le 13 novembre, une jeune femme, Mme Irène Torrents, a été arrêtée. Les forces de sécurité ont également emmené son enfant, un bébé de six mois...

Le gouvernement de Buenos-Aires se plaint amèrement d'être victime d'une campagne internationale de dénigrement. Mais pourquoi ne pas libérer les innocents et traduire les coupables en justice ? Le chef de l'Etat, le général Videla, ne manque pas, en effet de bonnes intentions. N'est-il pas personnellement intervenu pour faire libérer, au mois de juin, vingt-cinq réfugiés chiliens séquestrés et torturés par les forces de sécurité, et pour faire apparaître, le 31 août, les anciens parlementaires radicaux Hipolito Solari Irigoyen et Mario Amaya, disparus le 14...

PHILIPPE LABREVEUX.

Prochain article :

DES MILITAIRES DIVISÉS DES CIVILS DÉSEMPARÉS

Canada

UN NOUVEL HEBDOMADAIRE QUÉBÉCOIS VA FOURNIR UNE TRIBUNE A LA CAUSE INDÉPENDANTISTE

(De notre correspondant.)

Montréal. — Un nouvel hebdomadaire intitulé *le Jour* fournira, à partir du 4 février, une tribune aux idées favorables à l'indépendance du Québec et à la social-démocratie. Un quotidien ayant le même nom et la même orientation avait été créé, le 28 février 1974, par des sympathisants du parti québécois et avait cessé de paraitre le 27 septembre 1976, à la suite de graves difficultés financières.

Le nouvel hebdomadaire sera publié par une société qui va être constituée sous la raison sociale Le Jour Inc. Son capital sera détenu par une autre société à but non lucratif Les Amis du Jour Inc. Cette dernière a lancé une campagne de financement qui vise à récolter 165 000 dollars. L'hebdomadaire héritera des dettes du quotidien, mais espère atteindre le seuil de rentabilité dans les trois années qui viennent. Les responsables de la publication ont déclaré que celle-ci n'aurait aucun lien financier avec l'actuel gouvernement du Québec ou avec le parti québécois.

Le directeur de la publication sera M. François Dagenais, économiste, ancien directeur du service de recherche de l'Union des producteurs agricoles du Québec. Mme Evelyne Dumas, qui faisait partie de l'équipe de l'ancien quotidien *le Jour*, sera la rédactrice en chef.

ALAIN-MARIE CARON.

Dans un rapport de la commission du tiers-monde

ON ASSASSINE L'ÉGLISE CATHOLIQUE D'AMÉRIQUE LATINE

affirme l'épiscopat helvétique

(De notre correspondante.)

Genève. — La commission du tiers-monde de l'Eglise catholique, mandatée par l'épiscopat de Genève, a récemment dénoncé dans un rapport les persécutions dont font l'objet les Eglises catholiques en Amérique latine. Ce texte rassemble un certain nombre de faits qui ont eu lieu en Argentine, en Bolivie, au Brésil, au Chili, en Equateur, au Honduras, au Mexique, au Paraguay et en Uruguay.

La commission déclare qu'un plan de luttes a été élaboré, l'été dernier, contre l'ensemble des Eglises du continent latino-américain. Selon les auteurs du texte, la vague de répression peut s'étendre. Avant juillet, les emprisonnements, les tortures et les assassinats de prêtres étaient des faits certes dramatiques mais isolés. Ils pourraient, désormais, faire partie d'une stratégie d'ensemble.

Les auteurs du rapports lancent, enfin, un appel aux catholiques européens : « Nous ne pouvons plus attendre passivement que l'on assassine impunément l'Eglise latino-américaine ; l'Evangile nous ordonne de réagir. Nous n'avons pas le droit de nous cantonner dans la neutralité. Il est de notre devoir de soutenir efficacement et concrètement l'Eglise latino-américaine et de nous insurger devant les actes sauvages qui sont perpétrés au nom de la défense de notre civilisation occidentale (...). » — I. V.

DIPLOMATIE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

La « commission Jenkins » entre en fonction

La nouvelle Commission du Marché commun, dite pour le moment « commission Jenkins », du nom de son président britannique, entre en fonction, jeudi 6 janvier, à Bruxelles. Son ancien président français, M. Ortoli, devient un des vice-présidents. Six membres de la Commission ont vu leur mandat renouvelé : MM. Ortoli et Cheysson (France), Haferkamp et Brunner (Allemagne fédérale), Vouel (Luxembourg) et Gundelach (Danemark). Les nouveaux commissaires sont MM. Jenkins et Tugendhat (Grande-Bretagne), Natali et Giolitti (Italie), Davignon (Belgique), Vredeling (Pays-Bas) et Burke (Irlande).

PORTRAIT

« Un partenaire de l'Europe non son prisonnier »

Les membres continentaux du Marché commun cherchent « un partenaire et non un prisonnier ». *La formule, vieille de près de trois ans, appartient à M. Roy Jenkins. S'adressant alors aux adversaires de la Communauté au sein du parti travailliste, il entendait que la Grande-Bretagne ne considère pas l'adhésion à l'Europe comme un pis-aller, mais s'engage dans une participation à la construction d'un nouvel ordre européen.*

Les convictions de M. Jenkins sur ce sujet n'ont rien de nouveau. Dès 1955, lorsqu'il représentait le Royaume-Uni à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, il menait campagne en faveur de l'association britannique avec ce qui était alors l'Europe des Six. L'ardeur avec laquelle il a défendu cette cause lui a même fait perdre toutes ses chances de conquérir la direction du Labour party. Tour à tour, il a animé l'organisation Britain in Europe dont il est le président, la Federal Union, la Common Market Campaign et le conseil britannique du Mouvement européen. Ses efforts dans ce domaine furent couronnés dès 1972 par l'octroi des prix Charlemagne et Robert-Schuman.

Incapable de transiger sur les principes, M. Jenkins préféra, en 1972, abandonner son poste de chef adjoint du Labour Party, plutôt que d'entériner la décision du « cabinet fantôme », dirigé par M. Wilson, proposant un référendum qui remettait en cause l'adhésion britannique déjà acceptée par le Parlement. A ce moment-là, en effet, le référendum était exigé par la gauche anti-européenne du Labour comme par tous les autres adversaires britanniques de la Communauté. L'ironie n'étant pas étrangère à l'histoire, ce référendum est devenu peu à peu l'arme avec laquelle les partisans de l'Europe sont parvenus, deux ans plus tard, à faire prévaloir leurs vues sur ceux que l'on appelle ici les avocats de la « petite Angleterre ».

Les cyniques et les ennemis de M. Jenkins disent que celui-ci serait encore européen d'une autre façon. Au sein du parti travailliste, en effet, il n'est jamais avantageux d'être un intellectuel aimant la bonne conversation et la bonne chère. Tout au long de sa campagne, le nouveau président de la commission de Bruxelles a donc été accusé de trahir ses origines.

Né en 1920 dans une vallée minière du Pays de Galles, il avait, grâce à ses dons, échappé assez vite à l'atmosphère prolétarienne en faisant des études au Balliol College d'Oxford, où il obtint un diplôme de sciences politiques et économiques. A certains moments on a pu croire que le sévère parlementaire, élu en 1948, allait se consacrer à l'histoire de la littérature. Cependant, tous ses travaux d'écrivain consacrés à Asquith, à Balfour puis à Clement Attlee ne l'éloignèrent pas du domaine politique. En fait, le « dilettantisme » *dont l'accuse la gauche n'a jamais été qu'un prétexte pour combattre l'homme considéré comme le champion de la* « sociale démocratie », *plutôt que du marxisme orthodoxe. M. Jenkins, en tout cas, est resté fidèle aux attitudes modérées et pragmatiques des dirigeants travaillistes comme Clement Attlee et Hughes Gaitskell. La plupart des experts en finances sont d'accord pour reconnaître qu'il a été (de 1967 à 1970) le meilleur chancelier de l'Echiquier (ministre des finances) que la Grande-Bretagne ait connu, au moins depuis la guerre. Et depuis que les travaillistes sont revenus au pouvoir en 1974, M. Jenkins a été aussi sur le point d'être considéré comme le meilleur ministre de l'intérieur, bien que dans cette dernière tâche il ait été une fois encore l'objet de campagnes hostiles de l'extrême gauche.*

M. Jenkins espère donner une impulsion nouvelle à la politique européenne. Il aurait souhaité se trouver à la tête d'une commission comprenant moins de fonctionnaires et plus d'hommes politiques ayant du poids dans leur propre pays. A cet égard sans doute, ses espérances ont été quelque peu déçues. Il ne faudrait pas en conclure que ce revers diminuera son dynamisme. Attaché aux principes, M. Jenkins n'ignore pas les réalités. L'un de ses célèbres aphorismes — lorsqu'il prononça aux Communes son premier discours comme ministre de l'intérieur — est qu'il est toujours « très dangereux de considérer la perfection comme l'ennemi du bien. »

JEAN WETZ.

LES COMMISSAIRES

● M. CHRISTOPHER TUGENDHAT *est, à trente-neuf ans, le benjamin de la Commission. Conseiller de sociétés pétrolières, il fit ses études à Cambridge et collabora au* Financial Times *avant de se faire élire, en 1970, comme député conservateur d'une des circonscriptions réputées les plus réactionnaires de Londres : celle de la City et de Westminster. Il a écrit deux livres, l'un sur les problèmes pétroliers et l'autre sur les sociétés multinationales.*

● M. ANTONIO GIOLITTI *est l'une des personnalités les plus en vue du parti socialiste italien. Il tenta, l'été dernier, d'en devenir le secrétaire général en plaidant pour l'union de la gauche, mais dut s'effacer devant M. Craxi.*

Petit-fils de M. Giovanni Giolitti — qui domina la vie politique italienne au cours des quinze premières années du siècle, — le nouveau commissaire européen est né le 12 février 1915 à Rome. Pendant la guerre, il appartint aux réseaux communistes de résistance et devint, à la libération, député du P.C.I. à Cueno. C'est en 1957 que M. Giolitti devait changer d'appartenance politique sans perdre pour autant son siège parlementaire. Il entra au gouvernement dès la formation du premier cabinet de centre-gauche en 1963 et détint par la suite divers portefeuilles ministériels dans le domaine économique, sa spécialité.

● M. LORENZO NATALI, *avocat de profession, membre de la démocratie chrétienne, est né à Florence le 2 octobre 1922. Il se fit élire à la Chambre à vingt-quatre ans, après avoir combattu pendant la guerre aux côtés des troupes alliées. Le nouveau commissaire fait partie de la direction centrale de la D.C., qui l'a délégué de nombreuses fois au gouvernement comme sous-secrétaire d'Etat puis comme ministre. Le portefeuille de l'agriculture, notamment, lui a donné l'occasion de se familiariser avec les institutions communautaires.*

● M. ETIENNE DAVIGNON, *qui succède à M. Henri Simonnet comme membre belge de la Commission, a quarante-quatre ans. Contrairement à son prédécesseur, il n'est pas un homme politique, mais un haut fonctionnaire dont la carrière, rapide et brillante, s'est déroulée de bout en bout au ministère des affaires étrangères. Très proche collaborateur de P.-H. Spaak, dont il devint le chef de cabinet en 1964, il fut nommé « directeur général de la politique » en 1969. A ce titre, il a joué un rôle prépondérant dans la conception et l'exécution de la politique étrangère de son pays. M. Davignon suit les affaires de la Communauté depuis quinze ans et est donc particulièrement qualifié pour s'acquitter de sa nouvelle tâche.*

● M. HENK VREDELING, *né en 1924, s'orienta après ses études secondaires vers l'agriculture. Elève de l'Institut agronomique de Wageningen, il devint conseiller de l'Union agricole néerlandaise tout en se faisant élire député en 1956 dans les rangs du parti du travail (socialiste). C'est cependant comme ministre de la défense qu'il entra au gouvernement en 1973. Connu pour son franc-parler, il n'hésite pas à critiquer publiquement ses collègues du gouvernement et même le premier ministre. Il s'est employé à libéraliser le service militaire.*

● M. RICHARD BURKE, *nouveau commissaire irlandais, est né en 1929. Ancien instituteur et fervent catholique, il s'est fait élire en 1969 comme membre du Fine Gaël (parti conservateur) dont il devint le chef du groupe parlementaire. Sa nomination comme ministre de l'éducation en 1973 fut très bien accueillie par les milieux libéraux, qui devaient cependant le critiquer par la suite en raison de l'attitude très conservatrice qu'il prit à propos de la contraception et de divers problèmes scolaires.*

M. DE GUIRINGAUD SE RENDRA A MOSCOU EN MAI

De notre correspondant

Moscou. — M. de Guiringaud fera très certainement une visite à Moscou au printemps prochain, sans doute fin mars. Le ministre français des affaires étrangères, qui avait rencontré M. Gromyko, son homologue soviétique, à la fin de septembre à New-York, à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies, ne s'est encore jamais rendu en U.R.S.S. en sa qualité de ministre. Le dernier voyage à Moscou de son prédécesseur, M. Sauvagnargues, remonte au mois de juillet 1976. Quant à M. Gromyko, il s'est rendu à Paris en visite officielle au mois d'avril dernier.

Le voyage de M. de Guiringaud en U.R.S.S. permettra de terminer les préparatifs de la visite officielle que M. Leonid Brejnev doit effectuer en France, « sans doute au commencement de l'été », pour reprendre les paroles de M. Giscard d'Estaing. La presse soviétique n'a encore donné aucun détail sur cette visite, mais elle a fait récemment plusieurs allusions à l'« accord » intervenu à son sujet. Aucun « sommet » franco-soviétique n'a eu lieu en 1976. La dernière rencontre de MM. Brejnev et Giscard d'Estaing remonte au mois d'octobre 1975, lorsque le président de la République s'était rendu en Union soviétique.

Il sera également question ce mois-ci des relations franco-soviétiques. C'est le 12 janvier que se réunit à Paris la petite commission de coopération. Le 13, sera inaugurée à Issoire (Puy-de-Dôme), en présence de M. Giscard d'Estaing, une presse d'une puissance exceptionnelle construite pour l'Union soviétique. Moscou sera représenté par M. Kirilline, vice-premier ministre et président du comité d'Etat pour le développement de la science et de la technique. — J. A.

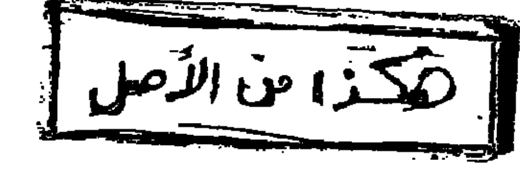
LE ZAÏRE RECONNAIT LE GOUVERNEMENT ANGOLAIS

Kinshasa *(Reuter).* — Le Zaïre a reconnu, ce jeudi 6 janvier, la République populaire d'Angola, a annoncé l'agence gouvernementale Zaïre Presse. Le président Mobutu, qui avait soutenu le F.N.L.A. pendant la guerre civile angolaise, a officiellement fait état de cette reconnaissance alors qu'il recevait le corps diplomatique venu lui présenter ses vœux. Les deux pays vont établir des relations diplomatiques au niveau des ambassades.

[Cette décision met le point final à un processus de réconciliation amorcé en février 1976 par les accords de Brazzaville. Un communiqué commun avait à l'époque souligné la volonté des deux pays de « normaliser leurs relations fraternelles ». Cet accord avait également mis en place une commission mixte chargée d'étudier les modalités techniques de cette « normalisation ».]

L'AMBASSADEUR D'ALGÉRIE A ÉTÉ REÇU PAR M. BARRE

M. Barre a reçu mercredi après-midi, à l'hôtel Matignon, M. Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie en France. Cet entretien, dit-on de part et d'autre, a été marqué par un souci mutuel de surmonter les difficultés et les divergences entre les deux pays. M. Bedjaoui devait rencontrer ce jeudi le secrétaire général de l'Elysée, M. François-Poncet. Il doit se rendre en fin de semaine à Alger, où il aura une séance de travail avec le président Boumediène.



EUROPE

Italie

Une mise au point de « l'Osservatore Romano »

Le Saint-Siège juge « irresponsables » les imputations de « l'Europeo » sur ses « spéculations immobilières »

Rome. — On a très mal pris au Vatican les affirmations de l' « Europeo », répercutées par plusieurs journaux, selon lesquelles le Saint-Siège posséderait « un quart de la ville de Rome » et se livrerait à la spéculation immobilière (« le Monde » du 4 janvier). « Ce sont des affirmations irresponsables, cherchant un scandale injustifié, abusant de la bonne foi des lecteurs et alimentant ainsi une nouvelle forme d'anticléricalisme peut-être pire que les précédentes », écrit « l'Osservatore Romano », jeudi 6 janvier, dans un article de première page, visiblement rédigé à la secrétairerie d'Etat.

De notre correspondant

Au-delà de l'anticléricalisme, les autorités catholiques ne sont pas loin de voir dans cette affaire une manœuvre politique liée à la situation en Italie. Le quotidien se garde de l'écrire, mais on le dit en privé. Ne cherche-t-on pas, dans certains milieux « laïcs », à torpiller le rapprochement qui se dessine entre catholiques et communistes ? On a noté, en particulier, l'absence de M. Alberto Benzoni, vice-maire socialiste de Rome, lors de l'audience « historique » du 3 janvier, accordée par le pape à M. Argan, maire élu sur une liste communiste. M. Benzoni a justifié son geste par l' « *inutilité de rencontres fréquentes* » à ce niveau et par « *le phénomène massif de spéculation immobilière lié aux propriétés ecclésiastiques* ».

Volontairement ou non, l'*Europeo* a fait la confusion habituelle entre les biens du Saint-Siège et ceux de l'Eglise en général. L'hebdomadaire a mis dans le même sac le Vatican, les congrégations religieuses, le diocèse de Rome et des associations ecclésiastiques italiennes ou étrangères. Il en résulte la présentation d'un immense empire immobilier et financier. Or ces biens appartiennent à des centaines de propriétaires différents et l'« empire » se caractérise davantage par l'éparpillement, voire le désordre, que par la bonne gestion.

Le Vatican lui-même ne compte-t-il pas quatre budgets distincts (ceux de l'Etat, de la basilique Saint-Pierre, de la Curie et de la Congrégation pour la doctrine de la foi), que l'on confond à tort avec l'Institut pour les œuvres de religion, banque dans laquelle les ecclésiastiques peuvent déposer, à titre personnel, leurs économies ?

S'en tenant à la législation, *l'Osservatore Romano* n'a aucun mal à dénoncer les amalgames et les erreurs de l'*Europeo*. Il rappelle qu'en 1929 « *le Saint-Siège et l'Etat italien ont conclu, dans le cadre des pactes du Latran, un traité international qui mettait fin à la question romaine* ». Le traité — dont le Parlement n'a pas demandé la révision, contrairement au concordat — contenait en annexe la liste des immeubles extraterritoriaux. Pour les autres, affirme le quotidien du Vatican, les impôts sont régulièrement payés à l'Etat italien. Et les transformations qui peuvent y être apportées n'ont pour but que d'en accroître le caractère fonctionnel ou charitable : l'un des palais cités par l'*Europeo* ne vient-il pas d'être transformé en un ensemble de quatre-vingt-dix-neuf appartements populaires ?

Difficultés pour les congrégations

Quant aux biens des congrégations religieuses, ils sont « *sur le plan du patrimoine substantiellement autonomes du Saint-Siège* ». On ne peut négliger, affirme *l'Osservatore Romano*, tous les services rendus par ces institutions. Le journal du Vatican ne s'étend pas sur « *les acquisitions, ventes et transformations qu'elles opèrent, dans le cadre du droit italien* ». Sans doute y aurait-il beaucoup à en dire et l'*Europeo* ne s'est pas privé de le faire.

La raison d'une telle concentration s'explique par le désir des congrégations religieuses (elles sont mille trois cent quatre-vingt-quatorze au total) d'établir à Rome leur siège international et d'y adjoindre un institut de formation. Nombre d'entre elles engagent depuis quelque temps un mouvement inverse : elles ne sont plus en mesure d'entretenir de tels bâtiments et comptent de moins en moins d'étudiants. Elles vendent naturellement, à prix d'or, ces locaux qui leur coûtaient jusqu'alors très cher. On ne peut exclure que certaines aient profité de ces opérations au delà de la simple plus-value. Mais il faudrait étudier la situation cas par cas. L'*Europeo* ne met l'accent que sur les abus, tandis que *l'Osservatore Romano* ne veut voir que le dévouement de ces institutions, soulignant au passage que plusieurs d'entre elles, « *affectées par les difficultés en tout genre qu'elles rencontrent à différents niveaux, envisagent de s'établir dans d'autres pays* ».

A l'adresse des catholiques, plus que des lecteurs de l'*Europeo*, le quotidien aborde une question-clé quand il affirme : « *L'Eglise catholique, dispersée dans le monde entier, a besoin d'un certain nombre de dicastères, de commissions, de bureaux et d'organismes adaptés aux nécessités croissantes qui l'ont caractérisée au cours des dernières années. Et ces organismes ne pourraient remplir leur activité sans un minimum d'édifices, de personnel et de moyens économiques.* »

Encore faudrait-il que la liste de ces moyens soit connue. L'inutile secret qui continue à entourer « l'or du Vatican » ne contribue pas à convaincre les catholiques que, bien souvent, ce sont des hommes peu fortunés qui habitent dans des palais et que la curie romaine, par exemple, connaît de sérieuses difficultés financières. En accusant l'*Europeo* de pratiquer l'amalgame, le Saint-Siège n'a pas tort. Reste à savoir si ces distinctions émeuvent le grand public pour qui « l'Eglise » forme une entité. Une entité d'autant plus troublante qu'elle refuse de montrer ses livres de comptes.

ROBERT SOLÉ.

Espagne

L'OBJECTION DE CONSCIENCE EST RECONNUE PAR LE GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Madrid. — Pour la première fois, l'objection de conscience est reconnue en Espagne. Le *Bulletin officiel* du 5 janvier a publié un décret qui précise que le gouvernement fixera chaque année des postes de service civil attribués aux citoyens refusant le service militaire pour des raisons religieuses. Leur sursis d'incorporation, d'une durée d'un an, pourra être renouvelé si, accomplissant le service civil, ils obtiennent un certificat de bonne conduite. Après trois ans de service civil (le service militaire obligatoire dure deux ans en Espagne), l'objecteur de conscience passera automatiquement à la réserve, étant définitivement dispensé du service militaire.

Si ce décret ne répond pas exactement aux vœux des objecteurs de conscience, il n'en constitue pas moins un grand pas vers la normalisation de leur statut. Jusqu'alors, l'objecteur de conscience était condamné à de lourdes peines de prison. Certains objecteurs, notamment des témoins de Jéhovah, ont ainsi passé vingt ans en prison. — J.-A. N.

● *Plusieurs occupations d'églises* ont eu lieu, mercredi 5 janvier, au Pays basque espagnol pour réclamer une amnistie totale, notamment à Bilbao, où cinq jeunes gens ont entamé une grève de la faim illimitée après s'être enfermés dans une église. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

EN SIGNANT LA « CHARTE 77 »

Une centaine de personnalités exigent la garantie des exercices des droits fondamentaux

Plus d'une centaine d'hommes politiques et d'intellectuels vivant en Tchécoslovaquie ont signé un manifeste intitulé *Charte 77*. Ils demandent le respect des droits de l'homme dans leur pays. Se référant aux divers accords internationaux signés par la Tchécoslovaquie, notamment l'Acte final de la conférence d'Helsinki, qui garantissent l'exercice des libertés fondamentales, les signataires affirment que « *ces droits fondamentaux n'existent, pour l'instant, dans notre pays que sur le papier* ». Ils dénoncent la discrimination, les chicanes, la « *forme d'apartheid* », dont sont victimes ceux dont « *les vues se distinguent des vues officielles* ». Ils rappellent que nombre de jeunes gens ne peuvent étudier parce que leurs opinions ou celles de leurs parents ne concordent pas avec la ligne officielle. Toutes ces mesures n'ont, bien souvent, aucune base constitutionnelle ou législative. Elles sont prises dans les coulisses. Leurs auteurs ne sont responsables devant personne d'autre qu'eux-mêmes.

Le manifeste poursuit : « *La responsabilité pour le respect des droits du citoyen dans notre pays incombe naturellement avant tout au pouvoir politique et étatique, mais pas seulement à lui. Chacun porte sa part de responsabilité (...). Le sentiment de co-responsabilité, la croyance que l'engagement du citoyen a un sens et la volonté de s'engager ainsi que le besoin commun de trouver une nouvelle expression plus efficace nous ont amenés à fonder la Charte 77 (...).*

» *La Charte 77 est une communauté libre, informelle et ouverte d'hommes de convictions, de religions, de professions différentes liés par la volonté de s'engager individuellement et en commun pour le respect des droits de l'homme et du citoyen dans notre pays et dans le monde (...)*

» *La Charte 77 repose sur la solidarité et l'amitié d'hommes animés du même souci commun du destin des idéaux auxquels ils ont lié et lient leur vie et leur travail.*

» *La Charte 77 n'est pas une organisation. Elle n'a pas de statut, pas d'organe permanent, pas d'adhérents liés organiquement. En font partie tous ceux qui souscrivent à son idée, participent à son travail et la soutiennent.*

» *La Charte 77 ne constitue pas une base pour un travail politique oppositionnel. Elle veut servir l'intérêt général, comme beaucoup d'associations de citoyens semblables dans différents pays de l'Est et de l'Ouest. Elle ne veut donc pas proposer son propre programme de réformes politiques ou sociales ou proposer des changements, mais mener dans son domaine d'action un dialogue constructif avec le pouvoir politique et étatique, notamment en attirant l'attention sur les différents cas concrets de violation des droits de l'homme et du citoyen en les faisant connaître, en proposant des solutions, en faisant diverses propositions plus générales tendant à approfondir ces droits et leurs garanties, en agissant comme intermédiaire en cas de situation conflictuelle ou qui pourrait être provoquée par des illégalités, etc.*

» *Par son nom symbolique, la Charte 77 met l'accent sur le fait qu'elle naît au seuil d'une année qui a été désignée comme l'année des droits des prisonniers politiques et pendant laquelle la conférence de Belgrade doit examiner comment les engagements pris à Helsinki ont été remplis.*

» *En tant que signataires de ce manifeste, nous chargeons le professeur Jiri Hajek, M. Vaclav Havel et le professeur Jan Patocka d'être les porte-parole de la Charte 77. Ces porte-parole ont pleins pouvoirs pour représenter la Charte 77 aussi bien auprès des organisations étatiques et autres qu'auprès de notre opinion publique et de l'opinion publique mondiale (...). Nous croyons que la Charte 77 contribuera à ce qu'en Tchécoslovaquie tous les citoyens puissent vivre et travailler comme des hommes libres.* »

[Ont notamment signé ce texte : MM. Karel Bartosek, historien ; Jiri Hajek, ancien ministre des affaires étrangères ; Milan Huebl, ancien recteur de l'Ecole supérieure du parti ; Paul Kohout, écrivain ; Frantisek Kriegel, ancien dirigeant du parti ; Jan Lopatka, critique littéraire ; Serge Machonin, critique ; Zdenek Mlynar, ancien dirigeant du parti ; Jiri Mueller, Mme Josefa Slanska et M. Rudolf Slansky, respectivement épouse et fils de l'ancien secrétaire général du parti ; MM. Vaclav Slavik, homme politique ; Venek Silhan, économiste ; Bohumil Simon, homme politique ; Jan Tesar, historien ; Ludvik Vaculik, écrivain.]



(Dessin de PLANTU.)

Union soviétique

Président du comité de surveillance des accords d'Helsinki

M. Orlov a été interrogé au parquet de Moscou

Moscou (*A.F.P.*). — Le physicien Youri Orlov, président du « *groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki* », a été arrêté mercredi 5 janvier, alors qu'il se rendait à une conférence de presse organisée par son groupe.

Il a été interrogé pendant près de cinq heures au parquet de Moscou et relâché. Après sa libération, il a indiqué que l'enquêteur, M. Tikhonov, lui avait surtout reproché d'avoir, dans son appartement, quelques numéros de magazines américains et français, tels que *Newsweek*, *Time* et *l'Express*, ainsi que des règlements soviétiques sur la détention des « *malades mentaux représentant un danger social* ».

Une conférence de presse

Le physicien a ajouté qu'il avait déclaré à M. Tikhonov que ses questions « *étaient contraires à l'Acte d'Helsinki* » et que, normalement, ces journaux devaient être en vente libre dans les kiosques. Il a précisé qu'il était convoqué au parquet jeudi matin pour être interrogé sur les activités de son groupe, mais qu'il ne s'y rendrait pas.

L'arrestation de M. Orlov n'a pas empêché ses amis de tenir leur conférence de presse, consacrée aux perquisitions dont ils avaient été victimes. M. Sakharov assistait à cette conférence de presse. M. Alexandre Guinzbourg a affirmé que les policiers avaient apporté avec eux et « trouvé » 1 000 deutschemarks et 100 dollars dans son appartement.

Les enquêteurs ont confisqué 5 000 roubles (33 000 F), qui, selon M. Guinzbourg, faisaient partie du fonds de secours aux prisonniers politiques envoyé par Soljenitsyne, et des exemplaires du journal clandestin *Possev*, édité par l'organisation d'émigrés N.T.S. « *Ce journal circule largement en U.R.S.S. et ne prouve absolument pas une quelconque appartenance au N.T.S.* », a dit M. Guinzbourg.

M. Sakharov a déclaré que les répressions menées contre les membres du groupe « *menacent la confiance et la sécurité internationale* » et a appelé les chefs d'Etat signataires de l'Acte d'Helsinki à « *prendre ces faits au sérieux, en envisageant toutes les mesures nécessaires* ».

Au cours de la conférence de presse, le général Piotr Grigorenko a annoncé la création d'une « *commission de contrôle des répressions psychiatriques* ». Elle aura pour but de préparer des appels aux autorités de l'U.R.S.S., ainsi qu'à l'opinion soviétique et internationale. Le général Grigorenko a précisé que la commission demandait la participation des dissidents soviétiques émigrés ayant séjourné dans les hôpitaux psychiatriques et celle du psychiatre anglais Garry Lober. Il a évoqué le cas du dissident Vladimir Borissov, interné à l'hôpital psychiatrique de Leningrad depuis deux semaines. Sa femme Irini a précisé que, contrairement à ce qu'elle avait pensé, son mari n'a pas entamé de grève de la faim et ne le ferait pas, tant qu'on ne commencerait pas à lui administrer des drogues.

● *Un système d'« assurance-mariage »* a été institué en U.R.S.S. depuis le 1er janvier, annonce la *Pravda*. Il consiste pour l'Etat à donner aux nouveaux conjoints une somme égale à celle que leurs parents auront versée pendant leur enfance dans un fonds spécial. Selon la *Pravda*, les parents auront ainsi le sentiment de « *faciliter la future vie indépendante de leurs enfants* ». Les parents doivent verser une somme minimum de 300 roubles (2 000 F), que la caisse d'assurance remettra aux enfants au moment de leur mariage. — *(A.F.P.)*

● *Un recueil intitulé « Relations soviéto-françaises »* et contenant des documents officiels et autres textes relatifs aux rapports entre Paris et Moscou, de 1965 à 1976, vient d'être publié à Moscou, annonce l'agence Tass. — *(A.F.P.)*

Arabie Saoudite

● LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES D'ARABIE SAOUDITE, le prince Saoud Al Fayçal, a remis mercredi 5 janvier à M. Giscard d'Estaing un message du roi Khaled.

A l'issue de l'entretien, le ministre saoudien a déclaré que cette audience lui avait donné l'occasion de s'entretenir avec le chef de l'Etat français des modalités du voyage que ce dernier va effectuer en Arabie Saoudite du 22 au 25 janvier.

Malte

● UN LECTEUR DE BELGIQUE, M. V. Capron, nous signale qu'une ambiguïté de style dans la biographie de M. Anton Buttigieg, nouveau président de la République de Malte (*le Monde* du 29 décembre), pouvait laisser supposer que l'île était indépendante depuis 1974. En fait, c'est le 21 septembre 1964 que Malte a accédé à l'indépendance. En revanche, c'est bien le 13 décembre 1974 que, sur décision de la Chambre des représentants, l'île est devenue une République dotée d'un président élu pour cinq ans.

Maroc

● TROIS AVOCATS FRANÇAIS, Mes Henri Leclerc et Françoise Margo, du barreau de Paris, et Me Alain Martinet, du barreau de Lyon, ont été autorisés par les autorités marocaines à assister une dizaine de « frontistes » jugés par la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca. Les débats se déroulant en arabe, ils ne pourront prononcer leurs plaidoiries qu'avec le concours de confrères marocains. Un avocat du barreau de Strasbourg, Me Hincker, a été mandaté par la Fédération internationale des droits de l'homme pour suivre ce procès, où sont impliqués cent soixante-dix-huit militants et sympathisants marxistes-léninistes. — *(A.F.P.)*

A travers le monde

● DIX-SEPT MILITANTS DE L'UNION SOCIALISTE DES FORCES POPULAIRES (U.S.F.P.) comparaissent depuis le 4 janvier devant la chambre criminelle de la cour d'appel de Marrakech pour répondre d'une tentative de renversement de la monarchie remontant à 1973, et connue sous le vocable de « complot du 3 mars ». Des groupes de Marocains armés venus d'Algérie, à l'époque, furent neutralisées par les forces de l'ordre, et de nombreuses arrestations furent opérées. La plupart des personnes arrêtées avaient comparu devant le tribunal militaire en 1973. Celles qui n'avaient pas été jugées par cette juridiction l'avaient été l'année suivante par les chambres criminelles des cours d'appel de Rabat, Casablanca, Settat, Fès et Meknès. La chambre compétente de la cour de Marrakech va se prononcer sur le cas des dix-sept accusés de son ressort qui se trouvaient en liberté provisoire. — *(Corresp.)*

Pakistan

● LE GOUVERNEMENT PAKISTANAIS a fait libérer, le mercredi 5 janvier, les six pirates de l'air qui avaient détourné en septembre un appareil indien, les éléments de l'enquête ne justifiant pas l'ouverture de poursuites criminelles. — *(A.F.P.)*

[Les hommes qui avaient détourné l'appareil sur Lahore étaient originaires du Cachemire, province dont le partage a donné lieu à plusieurs conflits entre l'Inde et le Pakistan. Ils voulaient envenimer les relations entre Mme Gandhi et M. Bhutto, alors que ceux-ci venaient d'échanger des ambassadeurs et de rétablir le trafic aérien entre les deux pays. A Islamabad et à New-Delhi, la presse obéissant aux consignes du pouvoir n'avait pas révélé l'identité des auteurs du détournement. Soucieuses de ne pas mécontenter New-Delhi, les autorités pakistanaises avaient obtenu des pirates qu'ils se rendent après avoir libéré les passagers et l'appareil avait été restitué à l'Inde.]

● UNE REFORME AGRAIRE limitant les propriétés agricoles à 50 hectares de terres irriguées ou à 100 hectares de terres non irriguées entrera en vigueur à compter de juin prochain, a annoncé M. Bhutto, premier ministre pakistanais, le mercredi 5 janvier. — *(A.F.P.)*

Roumanie

● M. ENRICO BERLINGUER, secrétaire général du parti communiste italien, qui est arrivé mercredi 5 janvier à Bucarest pour une visite officielle, a été reçu, dans la soirée, par M. Nicolas Ceausescu, chef du parti et de l'Etat roumains. — *(A.F.P.)*

Sri-Lanka

● LES DOCKERS DES TROIS PRINCIPAUX PORTS du pays se sont mis en grève, après que le gouvernement eut annoncé, mercredi 29 décembre, que « *tous les moyens nécessaires* » seraient mobilisés pour briser la grève des cheminots engagée le 22 décembre, et dans laquelle les autorités voient une « *conspiration* » des syndicats. — *(Reuter, A.F.P.)*

Tunisie

● M. MARCELINO OREJA, ministre espagnol des affaires étrangères, se rendra le 9 janvier en Tunisie pour des entretiens avec son homologue, M. Habib Chatty, et le premier ministre, M. Hedi Nouira. Le ministère des affaires étrangères a récemment annoncé que le roi Juan Carlos et le chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez, envisageaient de visiter plusieurs pays arabes cette année. — *(Reuter.)*

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Rentrée scolaire à Soweto

Des lycéens noirs craintifs mais résolus...

De notre correspondante

Johannesburg. — Soweto a connu à nouveau, mercredi 5 janvier, le fourmillement des jours presque normaux. Pour les quelque cent quatre-vingt mille élèves de l'immense cité-dortoir africaine, c'était la rentrée des classes. Celle-ci, habituellement, est fixée à la fin de janvier ou au début de février. Exceptionnellement, le gouvernement a décidé d'en avancer la date.

Hésitants et méfiants, pareils à des oiseaux qui craignent le danger, des écoliers et des lycéens arpentent les rues et tournent autour de leur école. Ils vont, viennent et repartent, guettent et épient. Apparemment pas de policiers aux alentours. Le chef de la police a respecté sa parole. Il y a bien quelques Africains en civil qui semblent veiller près des portails des lycées, mais cela n'a rien de bien inquiétant.

Au lycée d'Orlando, il va être 8 heures, quelques professeurs sont déjà là. Le proviseur, M. Thamsanqa Kambule, leur souhaite la bienvenue et propose un emploi du temps souple... Ils ne sont pas très bavards. Tous se demandent si les élèves vont venir.

8 h. 10. Le début des cours aurait dû sonner il y a dix minutes et la cour carrée du lycée demeure désespérément vide. Mais non, voilà quelqu'un, Derreck, dix-huit ans. Il rase les murs et se dirige vers une classe vide. Il ne reste pas très longtemps seul. Peu à peu, des camarades le rejoignent. Des garçons, en grande majorité. « *Les filles ont peur,* confie Derreck. *Pourtant, quand la police vient, on essaye de les protéger.* »

Ils ne portent pas ou rarement leur uniforme, pourtant obligatoire. « *On voulait voir avant* », disent-ils. Peu à peu, l'ambiance se détend et les lycéens répondent aux questions. Ted, qui a été arrêté et retenu pendant un mois avec beaucoup d'autres à John Vorster Square (quartier général de la police à Johannesburg), dit qu'il a subi des tortures. Lesquelles ? « *L'électricité* », répond-il brusquement.

Tout le monde semble ignorer l'environnement : des bâtiments mutilés, six salles de classe et un laboratoire complètement détruits par le feu, des fenêtres brisées, les toits de tôle qui branlent dangereusement et le sol jonché de poutres et de livres calcinés. Seuls les tableaux noirs ont été épargnés par les flammes.

9 heures. Environ 25 % de l'effectif normal (neuf cents élèves) attendent dans la cour. Un professeur sonne la cloche. On se dirige lentement vers la plus grande des classes où attend le proviseur. « *Nous devons choisir entre le pouvoir noir et les études,* explique celui-ci... *Prenons nos livres et étudions, mais si nous sommes dérangés par quoi que ce soit, mettons nos livres de côté et allons-y.* » Interrogé par ses élèves, il raconte comment il a été arrêté à 3 heures du matin vendredi 31 décembre. Il n'a été retenu que quelques heures, ce qui n'a pas été le cas de M. Lekgau Matlabathe, proviseur du lycée Morris-Isaacson, fer de lance du mouvement estudiantin, considéré comme le noyau du conseil représentatif des étudiants de Soweto (S.S.R.C.) (Tsietsi Mashinini, leader du S.S.R.C. qui s'est réfugié à Londres après les événements de juin y étudiait). M. Matlabathe est resté quatre mois en prison, du début août au 30 novembre 1976.

Les filles, elles, époussettent les bureaux. Le proviseur n'en croit pas ses yeux : *50 % des effectifs,* c'est beaucoup si l'on tient compte du nombre de lycéens qui ont fui le pays, ces derniers mois, vers le Botswana ou le Swaziland.

« *S'il n'y a pas d'incident vendredi, tout le monde sera de retour*, estime M. Matlabathe... *Mais l'équilibre est fragile, rien n'est terminé.* » En effet, les lycéens n'ont toujours pas obtenu gain de cause. Plusieurs de leurs camarades sont encore emprisonnés et l'enseignement bantou reste en vigueur. Pourtant, récemment, M. M. C. Botha, ministre de l'éducation bantoue, a annoncé officiellement un certain nombre de réformes.

Dès cette année, il sera demandé aux parents qui inscrivent leurs enfants à l'école de promettre par écrit de ne pas les retirer avant d'avoir terminé le « *standard 2* », qui représente quatre ans d'enseignement. En janvier 1978, les livres de classe seront gratuits pour les élèves à l'exception des quatre premières années. Pour réduire les effectifs, le gouvernement prévoit la formation accélérée d'un nombre plus important de maîtres. Il promet également d'améliorer leur qualification en facilitant les cours de formation pour adultes.

De plus en plus de lycées devraient devenir établissements publics dans les prochaines années. Quand on parle de ces réformes aux lycéens, ils éclatent de rire : « *Des promesses on en a. Nous attendons de les voir se réaliser* », s'exclame John, un lycéen de vingt ans.

Pour M. H. Dlamlenze, secrétaire général de l'association des enseignants africains, la réforme est « *insuffisante et a vingt ans de retard. L'enseignement doit être gratuit* ». Contrairement à ce qui se passe pour les Blancs, les enfants noirs doivent, en effet, acheter en plus de leur uniforme, leurs livres et un droit de scolarité qui s'élève à 10 rands (60 F).

« *Le gouvernement devrait prendre en charge toutes les écoles, pas seulement quelques lycées* », commente M. Dlamlenze. M. Gatsha Buthelezi, premier ministre du Bantoustan Kwazulu, attire pour sa part l'attention sur le fait que les homelands ne seront pas concernés par ces changements.

« *Savez-vous combien nous sommes par classe ?* » demande Connie, une lycéenne de dix-sept ans. « *soixante et parfois même soixante-dix* (la moyenne à Soweto est de cinquante-deux élèves par classe contre vingt dans les écoles blanches). *On n'a pas de terrains de sports, et notre enseignement est au rabais.* »

Dans une fiche éloquente, l'institut des relations raciales dresse le tableau de l'éducation bantoue. En 1975, l'Etat a dépensé 482,75 rands par élève blanc, 28,56 pour chaque jeune Africain. 12 % seulement des enseignants noirs ont les qualifications requises pour enseigner dans une zone blanche, et lorsqu'ils possèdent cette qualification, leur salaire n'atteint pas 60 % de celui de leurs collègues blancs. Aux classes surpeuplées s'ajoute un équipement rudimentaire. « *Il n'y a pas de cuisine ni de cantine, et en théorie pas de chauffage* », assure l'institut. Les résultats correspondent à la situation générale : en 1975, seuls neuf mille Africains ont eu leur « *matric* » (baccalauréat). Si l'on reprend des statistiques de 1970, sur 15 millions d'Africains, seuls trente-sept mille possédaient le matric contre plus de sept cent cinquante-cinq mille des trois millions sept cent mille Blancs.

Ce que veulent les lycéens, Connie nous le résume en souriant : « *Les mêmes privilèges qu'eux.* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *Une demande d'enquête en Namibie de l'Union iterparlementaire*, dont le siège est à Genève, a été rejetée par le gouvernement sud-africain, a annoncé, mercredi 5 janvier, un porte-parole officiel à Pretoria. La mission d'enquête, qui devait comprendre des parlementaires d'Union soviétique, du Pakistan, du Zaïre, de Grande-Bretagne et de Finlande, prévoyait de deurer dix jours en Namibie au cours du mois de janvier. — (A.F.P.)

PROCHE-ORIENT

Syrie

TROIS HOMMES ACCUSÉS DE SABOTAGE ONT ÉTÉ PENDUS PUBLIQUEMENT

Damas (*A.F.P., Reuter*). — Quelques heures après avoir été condamnés à mort, pour avoir commis des actes de sabotage, trois hommes, un Palestinien et deux Syriens, ont été pendus en place publique, le premier à Damas, les deux autres à Alep, dans le nord du pays.

Un communiqué précise que les condamnés ont reconnu, au cours de leur procès, avoir reçu de l'Irak des armes, des explosifs et de l'argent.

L'un des suppliciés, Arb-Rabbo, avait été reconnu coupable d'avoir provoqué quatorze explosions sur des places et dans des bâtiments publics de Damas en septembre et octobre derniers. Selon le communiqué, il appartenait à l'organisation « Septembre noir ».

En outre, quatre Syriens ont été condamnés à la prison à vie et six autres à des peines allant de un à sept ans de prison. La plupart étaient accusés d'avoir provoqué des explosions à Alep l'été dernier.

[M. Khaddam, ministre des affaires étrangères syrien, avait été blessé dans un attentat, le 1er décembre, à Damas. Rappelons, d'autre part, qu'un commando palestinien avait attaqué, le dimanche 26 septembre 1976, un hôtel de Damas, le Sémiramis. Le chef du commando avait été tué par les forces de l'ordre et les trois autres membres du groupe, faits prisonniers, avaient été condamnés le jour même et exécutés le lendemain 27 septembre.]

● *La Syrie* aurait fait savoir aux Etats-Unis qu'elle comprend parfaitement l'impossibilité de réunir la conférence de Genève dès mars, en raison, en particulier, des prochaines élections législatives en Israël, a indiqué mardi 4 janvier le *Yedioth Aharonoth*. Selon le quotidien de Jérusalem, qui se réfère à des sources israéliennes, Damas aurait précisé que l'essentiel n'est pas la date de la conférence de Genève mais sa réunion effective. La Syrie aurait ajouté qu'elle patientera, à condition que cette réunion ne soit pas retardée trop longtemps. — (*A.F.P.*)

Egypte

La visite de M. Bourges au Caire

Le renforcement de la coopération militaire avec la France dépend du concours financier de plusieurs États arabes

De notre correspondant

Le Caire. — Le général Gamassi, ministre égyptien de la défense, a confirmé à son collègue français, M. Bourges, en visite en Egypte depuis mardi 4 janvier, que les quatre pays arabes fondateurs de l'Organisation arabe industrielle (d'armements) (O.A.I.) auront en avril une réunion pour donner le coup d'envoi à cette entreprise, à laquelle la France a promis de prêter son concours technique.

Paris avait auparavant obtenu l'assurance ferme auprès de ses autres partenaires arabes (M. Bourges s'est rendu à Ryad en novembre) que le capital de 1 200 millions de dollars de l'O.A.I. constitué à parts égales par l'Arabie Saoudite, Qatar, les Emirats arabes unis et l'Egypte serait versé dès cette année. Le gouvernement égyptien a déjà mis à disposition les anciennes usines de la banlieue cairote, qui représenteront en fait l'apport égyptien et où l'O.A.I. installera ses ateliers.

Plusieurs sociétés françaises (Dassault, Matra, SNECMA, Thomson-C.S.F., SNIAS) devraient participer à cette entreprise. A cet effet, des accords déjà paraphés seront signés prochainement entre l'Egypte et les industriels français. Selon M. Bourges, « *les chaînes de montage d'armement, dont le fonctionnement nécessitera la présence en Egypte de six ou sept cents Français et la formation d'Egyptiens en France, pourraient commencer à être installées dans un an, et les premières armes pourraient sortir des usines vers 1980* ». Pour l'instant, Français et Arabes se sont mis d'accord sur le principe de produire deux cents intercepteurs Mirage F-1 et quatre mille à cinq mille missiles Matra adaptables sur ces avions. Ces appareils sont destinés aux armées de l'Egypte et des Emirats arabes unis. Par la suite, Le Caire souhaiterait que l'O.A.I. fabriquât d'autres catégories d'armements, par exemple des hélicoptères Puma ou Dauphin. Tous ces matériels coûteront plus cher que s'ils étaient directement achetés en France, mais les Arabes voient dans l'O.A.I. le moyen d'acquérir une plus grande indépendance militaire.

Il n'est pas prévu que de nouveaux accords de livraisons directes d'armes soient signés pendant le voyage de M. Bourges en Egypte. Le général Gamassi n'a même pas évoqué avec son interlocuteur la question du Mirage-2000, avion qui au reste est encore loin d'être produit. En revanche, M. Bourges nous a confirmé que « *les commandes égyptiennes, d'un montant global de 5 milliards de francs* », étaient en cours d'exécution. Il s'agit essentiellement d'hélicoptères Gazelle équipés de missiles antichar Hot, d'un système de radar Thomson-C.S.F. accouplé à des missiles de défense antiaérienne et de quinze intercepteurs Mirage F-1, distincts des trente-huit appareils Mirage-III acquis par l'Arabie Saoudite et prêtés à l'Egypte après la guerre d'octobre 1973. Toutes les armes françaises acquises ou en cours d'acquisition par Le Caire ont été ou doivent être payées par Ryad. La poursuite de la coopération militaire franco-égyptienne, et notamment l'avenir de l'O.A.I., dépend quasi entièrement de la volonté de l'Arabie Saoudite.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

La France et la création d'un État palestinien

JÉRUSALEM DEMANDE DES ÉCLAIRCISSEMENTS A PARIS

Jérusalem (*A.F.P.*). — M. Allon, ministre israélien des affaires étrangères, a demandé mardi 4 janvier des éclaircissements à M. Herly, ambassadeur de France en Israël, sur des déclarations faites le 28 décembre à France-Inter par M. de Guiringaud. Le chef de la diplomatie française avait dit que Paris « *est tout à fait favorable à la création d'un Etat palestinien* ».

M. Allon a réaffirmé l'hostilité catégorique de Jérusalem à la création d'un Etat palestinien entre Israël et la Jordanie. Il a déploré que la France se prononce maintenant en faveur de la création d'un tel Etat, au moment où le prestige de l'O.L.P. s'est, à son avis, sensiblement affaibli.

[Au Quai d'Orsay, comme à l'ambassade de France à Tel-Aviv, on rappelle que le ministre français des affaires étrangères s'est déjà prononcé à plusieurs reprises pour la création d'un Etat palestinien, notamment devant l'Assemblée nationale et à l'Assemblée générale des Nations unies. On précise que, dans ses déclarations à France-Inter, M. de Guiringaud a fait valoir d'une part que la création éventuelle d'un Etat palestinien ne devrait en rien porter atteinte à l'existence et à la sécurité d'Israël, d'autre part que les frontières éventuelles d'un tel Etat devraient être déterminées par des négociations entre les parties concernées.]

● *L'assassinat de Mahmoud Saleh.* — M. Ezzedine Kalak, chef du bureau de l'O.L.P. à Paris, a tenu, mercredi 5 janvier, une conférence de presse consacrée à l'assassinat à Paris du militant palestinien Mahmoud Saleh. Il a annoncé que la direction de l'O.L.P. allait adresser un mémorandum au gouvernement français pour lui demander de faire toute la lumière sur cet assassinat et d'envoyer une délégation à Paris pour prendre des contacts.

Israël

Les élections législatives auront lieu le 17 mai

De notre correspondant

Jérusalem. — Seule habilitée à prononcer sa propre dissolution, la Knesset a adopté, mercredi 5 janvier, en troisième lecture, la loi nécessaire à cet effet, et a fixé en même temps la date des prochaines élections

C'est le 17 mai que les Israéliens seront appelés à désigner leur neuvième Knesset, Parlement à chambre unique comptant cent vingt députés. Normalement, c'est en novembre que la consultation aurait dû se dérouler, mais le fait que dix députés du parti national religieux de la coalition gouvernementale sont passés à l'opposition n'a pas permis de dégager une majorité.

Le cabinet Rabin (comme le Parlement) restera en fonction jusqu'au 17 mai, au titre de gouvernement de transition, dont les attributions ne se limitent pas à l'expédition des affaires courantes. L'équipe en place gouvernera réellement et pourra prendre toute décision conformément aux principes adoptés par le Parlement au cours de sa législature. C'est ainsi, par exemple, que M. Rabin peut parfaitement envoyer une délégation à la conférence de Genève si elle devait se tenir avant les prochaines élections. En revanche, toute initiative nouvelle est exclue, car ce gouvernement reste tributaire de la Knesset, même si cette dernière n'a pas le pouvoir de le renverser. On a même vu, cette semaine, une majorité se constituer pour voter, contre le vœu du gouvernement, une réglementation sur l'arbitrage obligatoire dans les conflits sociaux.

M. Rabin s'était débarrassé, comme il était en droit de le faire, de ses partenaires religieux qui avaient voté contre le gouvernement, rompant ainsi l'accord de coalition. Les libéraux indépendants, représentés par deux ministres, ont, par la suite, décidé de quitter de leur plein gré le gouvernement, mais leur démission n'a pas été déposée dans les limites des quarante-huit heures précédant celle de tout le gouvernement. Ce dernier a alors saisi la Haute Cour de justice dans le but d'imposer aux libéraux indépendants une solidarité ministérielle dont ils ne veulent plus. Cette même cour a été saisie d'une requête privée tendant à démontrer l'irrégularité de la révocation des ministres religieux. La décision de la haute instance judiciaire est prévue pour le vendredi 7 janvier, et c'est alors que l'on saura exactement qui fait partie du gouvernement Rabin.

ANDRÉ SCEMAMA.

ASIE

Chine

Des affiches favorables au « camarade Teng Hsiao-ping » sont apparues au centre de Pékin

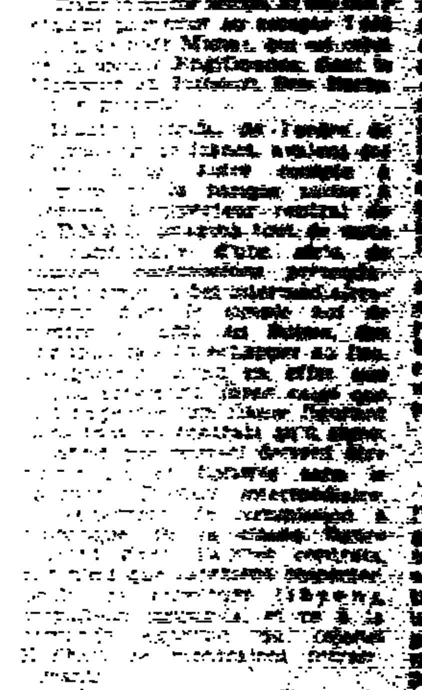
Pékin (*A.F.P.*) — Des affiches en grands caractères apparues ce jeudi 6 janvier dans le centre de Pékin accusent « *la bande des quatre* » d'avoir « *profité* » des événements d'avril 1976 pour « *attaquer le camarade Teng Hsiao-ping* ».

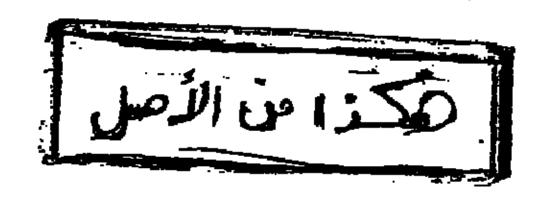
Les auteurs de ces affiches se réfèrent aux émeutes de la place Tien An-men, au cours desquelles, en avril, des milliers de personnes qui déposaient des couronnes à la mémoire de Chou En-lai s'étaient violemment heurtées aux forces de l'ordre. La presse avait accusé l'ancien vice-premier ministre d'être le responsable de ces incidents « *contre-révolutionnaires* », parce qu'il avait mêlé ses « agents » aux porteurs de couronnes.

Des affiches apparues en novembre à Canton et dans la province du Hupei avaient déjà pris la défense de M. Teng Hsiao-ping, en soulignant que c'était Mme Chiang Ching et ses « *complices* » qui avaient qualifié de « *contre-révolutionnaires* » les manifestations de la place Tien An-men. Le fait que des textes en faveur du « *camarade* » Teng Hsiao-ping puissent apparaître maintenant au cœur de Pékin, sur l'avenue de Paix-Eternelle, renforce l'hypothèse d'une prochaine réhabilitation.

Signées par des inconnus qui se présentent comme les « *successeurs de la cause révolutionnaire* », ces affiches commencent par les mots « *Redressons la vérité historique déformée par la bande des quatre* ». De nombreux Pékinois étaient massés devant elles, jeudi, prenant des notes et les commentant avec animation.

D'autre part, un porte-parole a affirmé mercredi que les articles de la presse étrangère faisant état de troubles, « *à l'heure actuelle* », dans certaines provinces, étaient sans fondement. Le « *complot de la bande des Quatre* » a été « *écrasé d'un seul coup, sans qu'une seule balle fût tirée ni une seule goutte de sang versée* », a dit le porte-parole.





مكتز من الاهل

ENQUÊTE

Armes en tous genres

IV. — Mécomptes... à numéros

par MAURICE DENUZIERE

Le commerce des armes, qu'il relève des transactions internationales ou du trafic, met en jeu des sommes considérables et ne va pas sans le versement de pots-de-vin pudiquement dénommés « rémunérations des concours étrangers » par les contractants (« le Monde » des 4, 5 et 6 janvier 1977).

Il arrive que l'administration des douanes mette en lumière des procédures que les intéressés préféreraient tenir à l'abri des indiscrétions.

Le douanier français qui, en février 1973, interpella un citoyen libyen à la frontière suisse, ne se doutait certes pas que cette inspection routinière allait avoir des conséquences inattendues. L'interpellé détenait des papiers établissant que des sommes importantes étaient passées en Suisse au titre de ces commissions, qui à l'occasion des grands marchés internationaux récompensent les « concours étrangers ». Ces transferts auraient eu lieu dans de telles conditions qu'ils semblaient constituer, aux termes de la loi, une infraction à la réglementation sur les changes. L'affaire fut confiée à la Direction nationale des enquêtes douanières, et l'inspecteur central, assisté d'un collègue, fut désigné pour mener des investigations.

Celles-ci durèrent longtemps, et permirent au douanier d'établir, que, à l'occasion d'un marché de 270 millions de dollars passé entre le gouvernement libyen et la société Thomson-C.S.F. pour la fourniture de missiles sol-sol Crotale et de radars de recherches Albatros, une somme de 71,2 millions de francs avait pris le chemin des banques suisses (cf. l'article de J.-M. Quatrepoint dans *le Monde* du 17 novembre). Ainsi 23 553 000 F avaient été versés au cours de l'année au compte n° 7 431 (nom de code Salma), qui est celui, au Crédit commercial de France, à Genève, de la société UFICO dont le siège est à Vaduz (Liechtenstein).

Dans le même temps, 32 969 000 F étaient parvenus au compte 7 440 (nom de code Muna), qui est celui de la société Engifinance, dont le Mansdur El Fithouri Ben Barka est le gérant.

D'autres fonds, de l'ordre de 20 millions de francs, avaient été versés à un autre compte à numéro de la banque suisse à Genève. L'inspecteur central de la D.N.E.D. imagina tout de suite la supercherie d'une série de fausses commissions prétendument versées à des intermédiaires-écrans, dans le simple but de mettre à l'abri, en Suisse, des capitaux devant échapper au fisc. L'enquêteur savait en effet que le gouvernement libyen exige que soit respectée une clause figurant dans tous les contrats qu'il signe, à savoir que ceux-ci doivent être conclus et honorés sans le concours d'aucun intermédiaire, ni versement de commission à quiconque. Si la clause figure souvent dans d'autres contrats, elle n'est que rarement respectée. Seuls les acheteurs libyens, croyait-on jusque-là, et ce à la demande expresse du colonel Kadhafi, se montraient intransigeants.

Il faut savoir que l'intermédiaire en matière de commerce d'armes a une utilité universellement reconnue par les parties. Son intervention permet en effet la distribution de fonds à des gens qui n'y ont aucun droit, car les commissions qu'on lui attribue ne restent pas toutes à sa disposition.

Le fait que l'on opposa à certaines de ses curiosités le « secret défense », qui couvre souvent les marchés d'armes, aggrava les soupçons du douanier. « *Pas étonnant que mon rapport soit enterré* », pensa-t-il, et il s'ouvrit malencontreusement de l'affaire à un ancien négociant en armes. Ce dernier, qui avait peut-être quelques comptes à régler, encouragea le douanier à aller tout raconter aux Libyens et lui donna l'adresse d'un homme censé avoir la confiance du colonel Kadhafi. Le représentant libyen fut impressionné par les révélations du naïf douanier, mais pour des raisons différentes de celles qui avaient suscité les confidences du fonctionnaire français. L'interlocuteur du douanier proposa à celui-ci, au mois de décembre 1974, de lui « acheter » son rapport en même temps que son silence. Devant l'indignation du fonctionnaire, le Libyen proposa alors de le lui échanger contre des informations sur les noms et qualités des Français qui « touchaient » derrière l'écran des comptes à numéros libyens.

Cette décadence des mœurs qui atteint toutes les couches de la société avait déjà, semble-t-il, corrompu quelques consciences libyennes. Bref, l'inspecteur B..., recherchant un homme intègre, n'avait pas frappé à la bonne porte.

La faute de l'inspecteur

Désolé d'avoir fait un faux pas, l'inspecteur B... continuait à grommeler quand il découvrit que ses supérieurs avaient eu connaissance de sa démarche intempestive. C'était, à n'en pas douter, un cas de révocation pur et simple et, au demeurant, parfaitement justifié. Il confessa sa faute, prévint son délégué syndical et attendit. Or, pour l'incorruptible, les choses s'arrangèrent moins mal qu'on pouvait le craindre. Après un congé de trois mois, l'inspecteur central B... fut envoyé en province. Il contrôle aujourd'hui les camions qui roulent vers le nord dans un département voisin.

Que s'est-il vraiment passé ? Il est acquis que des commissions ont été versées à des intermédiaires ayant des comptes en Suisse.

Contrairement à ce que pensent certains, le dossier constitué par l'inspecteur B... n'a pas été enterré, mais la douane n'a pour le moment aucune preuve que de l'argent soit parvenu par le biais des commissions à des Français, grâce à quelques complicités libyennes.

Il est certain que l'affaire des faux Startron, révélée dans *le Monde* du 25 décembre, donne un éclairage nouveau aux relations privilégiées qui peuvent se nouer, à l'occasion de marchés officiels entre des gens bien décidés à tirer profit de leurs positions influentes aux carrefours où passe l'argent.

On sait que, pour faciliter l'exportation des productions françaises, notamment dans le domaine de l'armement, la direction des relations économiques extérieures accepte de faciliter la sortie de capitaux destinés à rémunérer les services d'étrangers influents qui ne tiennent pas à ce que leur gouvernement sache comment ils arrondissent largement leurs fins de mois ! Mais la la direction des relations économiques extérieures n'a-t-elle pas, elle-même, été flouée dans cette affaire ?

Le commerce des armes met en jeu des capitaux si importants que les candidats au partage du gâteau sont nombreux et prêts à prendre des risques pour ramasser des miettes qui s'évaluent au poids de l'or.

L'argent facile

De telles pratiques ont tendance aujourd'hui à gagner le marché des produits de consommation courante. Elles se développent dans un temps où l'incertitude du lendemain grandit pour tous ceux qui ont l'habitude de l'argent facile. Elles sont aussi de nature à compromettre à terme l'image commerciale des plus honnêtes entreprises. C'est pourquoi, sans vouloir introduire une notion de moralité dans un milieu où celle-ci constitue quasiment un handicap face à la concurrence étrangère, il serait bon que l'administration, prouvant son indépendance, aille jusqu'au bout de ses enquêtes, sans se soucier des dégâts qu'elle peut occasionner.

Tout comme ce brave douanier qui a cru bien remplir sa fonction, les citoyens aimeraient savoir dans cette affaire, où l'on parle de fonds secrets destinés à tel ou tel parti — sans en avoir la preuve — où l'on met en cause des gens — peut-être injustement soupçonnés, — qui, en fin de compte mérite, comme on dit vulgairement, de « porter le chapeau ». M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, détient depuis plusieurs mois le dossier de cette affaire et celui des faux Startron. (Voir *le Monde* du 25 décembre 1976.) Le S.D.E.C.E., la D.S.T. et la Sécurité militaire ont été informés des découvertes de l'administration des douanes De quoi tout de même savoir un jour la vérité !

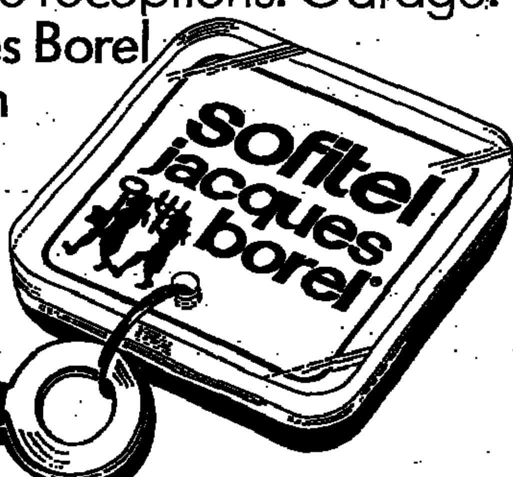
FIN



PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par arrêt en date du 3 juin 1975 (pourvoi rejeté le 20 janvier 1976), la 9e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné le nommé DURAND Louis, né le 23 février 1900 à PARIS (14e), restaurateur, demeurant à JOINVILLE-LE-PONT (94), 99, quai de la Marne, à huit mois d'emprisonnement avec sursis, 4.000 F d'amende, et au paiement des droits fraudés, et des pénalités fiscales y afférentes, pour fraude fiscale (omission volontaire de passation d'écritures, comptabilité irrégulière, ventes sans factures).

Par arrêt en date du 26 octobre 1976, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné le nommé CIBAUD Claude, né le 4 mai 1908, à BOVES (80), actuellement retraité, au moment des faits commerçant, dem. à BUTRY (95), 11, rue de Violaines, à six mois d'emprisonnement avec sursis et dix mille francs d'amende, pour passation d'écritures inexactes ou fictives.



POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi matin 5 janvier au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant la ratification du protocole portant amendement de la convention relative à l'aviation civile internationale du 14 décembre 1944, signée à Montréal le 16 octobre 1974.

Ce protocole prévoit, en raison de l'accroissement du nombre des pays membres de l'organisation, que le conseil permanent, élu par l'assemblée, est porté de trente à trente-trois membres.

● UNE CONVENTION FRANCO-AUSTRALIENNE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'Australie tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signé à Canberra le 13 avril 1976.

● LE ROLE DES CADRES

Le ministre du travail a présenté une communication sur la situation des cadres dans les entreprises. Par les responsabilités qu'ils exercent, les cadres tiennent une place essentielle dans le fonctionnement des entreprises et le développement économique national. En outre, intermédiaires naturels entre l'ensemble des salariés et le chef d'entreprise, ils jouent un grand rôle dans la politique sociale des entreprises.

Au moment où la France doit s'adapter pour faire face à des contraintes nouvelles, les cadres constituent ainsi un facteur important du progrès économique et de l'équilibre social du pays.

Les dispositions en cours de préparation pour contribuer aux réformes dans les entreprises permettront aux cadres de mieux assurer leurs fonctions et de renforcer, ainsi, leur place dans l'entreprise. Il en sera ainsi du bilan social qui leur donnera le moyen de mieux connaître la politique sociale suivie dans leur entreprise. De même, le projet de loi sur la co-surveillance prévoit que la désignation des salariés au conseil de surveillance devra comprendre au moins un cadre. Enfin, les modalités prévues pour assurer l'information économique du comité d'entreprise et la possibilité qui sera donnée à celui-ci de saisir le conseil d'administration ou de surveillance de ses préoccupations concernant l'évolution de l'entreprise fourniront tout particulièrement aux cadres le moyen d'être mieux associés à la vie de celle-ci.

Le gouvernement rappelle enfin l'importance de la déclaration commune publiée par le C.N.P.F. et la C.G.C. du 3 juillet 1974 et qui recommande la création dans les entreprises de commissions de concertation devant permettre au personnel d'encadrement d'être informé et consulté régulièrement et d'aider ainsi à la préparation des décisions. De telles commissions ont déjà été créées dans un certain nombre d'entreprises. Le gouvernement souhaite la multiplication d'initiatives de ce type, qui permettront aux cadres de participer plus complètement à la vie des entreprises.

(Lire page 7.)

● PROTECTION DE L'ENTREPRISE CONTRE LA POLITISATION

Le ministre du travail a également rappelé que les partis politiques ne peuvent légalement exercer d'activité au sein de l'entreprise. Le respect de cette règle est indispensable pour que l'activité des institutions sociales et notamment syndicales, auxquelles la loi reconnaît l'existence et des moyens d'action, ne soit pas détournée de sa finalité. Le gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la neutralité politique dans l'entreprise qui est la condition de la liberté des travailleurs et la garantie de leurs droits.

Le président de la République a déclaré à ce sujet : « Il n'y a qu'en France qu'on assiste actuellement à une tentative de politisation des entreprises. Cette tentative est contraire à la nature de l'entreprise, qui doit rester un lieu de travail conservant son caractère de neutralité politique et où les préoccupations des travailleurs s'expriment par la voix des organisations syndicales, et par les institutions représentatives de la vie de l'entreprise. »

(Lire page 7.)

● SITUATION DANS LE T.F.A.I.

Le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer a fait le point de la mise en place des diverses mesures décidées par le gouvernement pour préparer l'évolution du Territoire français des Afars et des Issas vers l'indépendance.

● TOUR DE TABLE SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Le président de la République a invité les ministres à poursuivre l'examen, commencé lors du précédent conseil, des grands problèmes de la politique du gouvernement qui se sont posés en 1976 et qui se poseront en 1977 par ceux de la politique extérieure.

« *La discussion*, a précisé M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, *a d'abord porté sur la politique économique et sociale. MM. Durafour, Haby, Rossi sont notamment intervenus. Le conseil a ensuite débattu, après un exposé liminaire de M. de Guiringaud, des orientations de la politique extérieure de la France en 1977.* »

Le calendrier gouvernemental

Le conseil des ministres a établi le programme des communications qui seront présentées en janvier et en février :

12 JANVIER. — Thème : la culture. Communications du secrétaire d'Etat à la culture sur le bilan et les perspectives de la politique culturelle et sur la politique de la commande publique. Communication du ministre de l'industrie et de la recherche sur l'équipement informatique des administrations.

19 JANVIER. — Thème ; le développement économique. Communications du secrétaire d'Etat aux P.T.T. sur le bilan de l'exécution du programme téléphonique ; du ministre de l'industrie et de la recherche sur le bilan de l'action en faveur de la petite et moyenne industrie, et du ministre de l'agriculture sur l'application de l'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse.

26 JANVIER. — Thème ; l'inflation. Communication du premier ministre sur l'application du plan de lutte contre l'inflation et sur les entreprises publiques. Communication du ministre du travail sur le bilan des mesures prises en faveur de l'emploi des jeunes et des cadres.

2 FEVRIER. — Thème : les droits politiques. Communication du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, sur la réforme du régime électoral applicable aux Français de l'étranger en vue des élections législatives, et du ministre des affaires étrangères sur l'application des accords d'Helsinki.

9 FEVRIER. — Thème : la jeunesse, les sports et les loisirs. Communication du ministre de l'éducation sur les programmes des collèges et les rythmes scolaires. Communications du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports sur la politique sportive et les loisirs des jeunes.

16 FEVRIER. — Thème : la promotion sociale et la seconde chance. Communications sur le livret d'épargne des travailleurs manuels ; l'accès des élèves de l'enseignement technique aux grandes écoles ; les filières de la promotion sociale et le bilan des mesures prises en faveur de l'artisanat : emploi et formation.

23 FEVRIER. — Thème : le développement économique et les finances publiques. Communications du premier ministre sur le budget de 1978 ; sur le bilan de l'approvisionnement de la France en matières premières et sur la politique de l'immigration : bilan et perspectives.

M. Servan-Schreiber conserve la présidence du conseil régional de Lorraine

(Suite de la première page.)

Centristes et républicains indépendants lorrains ont déployé tous leurs efforts pour écarter de la présidence du conseil régional une formation dont ils estiment qu'elle n'a que trop occupé, sous d'autres appellations, les devants de la scène politique locale.

A quelque deux mois des élections municipales, l'influence de celles-ci s'est exercée à double titre. D'une part, il était important, pour les uns comme pour les autres, de mesurer qui du R.P.R. ou de ses alliés pourrait se prévaloir d'une position prépondérante en Lorraine, étant entendu que la gauche ne pouvait, en la circonstance, ni ne voulait, de toute façon, arbitrer semblable duel. D'autre part, la proximité du scrutin communal a remémoré à plus d'un maire réformateur, indépendant ou modéré, membre du conseil régional, qu'il ne pourrait se passer des voix gaullistes aux élections municipales de mars et que le temps n'était pas à la brouille avec le Rassemblement.

M. Messmer a pu ainsi rappeler, ou faire rappeler, à tel élu influent qu'un geste amical au conseil régional pourrait lui éviter la fâcheuse (et probablement fatale) concurrence d'une liste R.P.R. Tel fut sans doute le cas pour le maire du chef-lieu, M. Jean-Marie Rausch, sénateur centriste de la Moselle, ou pour celui de Sarreguemines. Quant à Nancy, l'imbroglio de la préparation des municipales y demeure tel que les moyens de pression ou d'échange, dont les uns et les autres pourraient disposer sont fort réduits.

Une conférence de presse organisée samedi 8 janvier par M. Claude Coulais, républicain indépendant, récemment nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, permettra peut-être de préciser qui conduira à la bataille une majorité trop menacée par ses divisions pour que l'une ou l'autre de ses composantes puisse prendre dès maintenant l'initiative d'une sécession. Certains n'excluent pas que M. J.-J. Servan-Schreiber, naguère tenté par la mairie de Nancy, n'ait pas dit son dernier mot à cet égard, le scrutin de ce jeudi pouvant modifier à ses yeux les termes du contrat moral de non agression qui le lie notoirement à M. Coulais sur ce terrain, tout particulièrement si le nouveau secrétaire d'Etat renonce à prendre lui-même la tête de la liste de la majorité présidentielle.

Du côté des partisans du président sortant, de même, nul n'était resté inactif. M. Servan-Schreiber a assuré, mercredi 5 janvier, en réponse à de persistantes rumeurs, que l'Elysée ne prenait aucune part à sa campagne, mais M. Michel Poniatowski ne passe pas, dans la région, pour avoir été ménagé de ses appels téléphoniques en faveur du député de Meurthe-et-Moselle.

Certains membres du Conseil régional, naguère proches de l'U.D.R. mais aujourd'hui séduits par le dynamisme de M. Servan-Schreiber, avaient vu leur hésitation croître ces derniers jours du fait des pressions successives et contradictoires exercées sur eux par les représentants des deux camps en présence. D'autant plus que se sont estompés, au cours de la campagne, les habituels clivages départementaux qui opposaient le nord et le sud de la région et conféraient traditionnellement aux centristes mosellans un rôle d'arbitre.

A cet affrontement politique, auquel la proximité des élections municipales donnait un relief tout particulier, répondait celui de deux personnalités. Le vainqueur et le vaincu disposent tout deux d'une solide implantation locale et d'une audience nationale ; tous deux appartiennent à la majorité. Hormis ces deux caractéristiques, tout opposait les deux personnalités des candidats à la présidence du conseil régional. Cette différence profonde de caractère recouvre et explique, au moins partiellement, la divergence de leur conception en matière de régionalisation.

Quelle régionalisation ?

L'élection de ce jeudi départage en effet MM. Servan-Schreiber et Messmer au terme d'un débat dont le rôle institutionnel de la région et du président de son assemblée ne constituait pas la moindre donnée. Différents dossiers techniques importants ont bien été ouverts de part et d'autre : financement de l'autoroute Lorraine-Bourgogne, construction du centre hospitalier régional de Metz, reconversion industrielle et, tout récemment, affaire du plan d'aide à la sidérurgie. De même, le président sortant a-t-il insisté sur le travail accompli en un an, travail dont témoigne, assure-t-il « un bilan extrêmement positif pour la Lorraine » : la moitié du budget régional consacrée à un effort en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle, lancement du schéma routier régional, renforcement des « pools technologiques », comme l'Institut supérieur franco-allemand de Sarreguemines, etc. Il n'empêche : en dehors du problème politique général, l'autre véritable question posée aux conseillers régionaux lorrains était celle de savoir quel type de régionalisation ils souhaitaient : « *Le président du conseil régional préside simplement les travaux de cette assemblée* », rappelait M. Messmer avec humeur. Et l'ancien premier ministre de juger sans indulgence un certain nombre d'initiatives de M. Servan-Schreiber parmi lesquelles la réunion du conseil ailleurs qu'à la préfecture de région : à Nancy, à Bar-le-Duc, et surtout à Epinal, où la séance parut, en effet, quelque peu circonstantielle et superficielle. Le maire de Sarrebourg ne se prive pas d'ironiser sur les vertus électorales de ce « conseil ambulant ».

« *Je ne viole en rien la loi de 1972 sur la régionalisation* », rétorquait de son côté le président sortant, qui, bannissant de son vocabulaire des expressions qui avaient heurté (« pouvoir régional », « président de Lorraine », « gouverner la région », etc.) ajoutait : « *Je prétends simplement, en bonne intelligence avec l'administration, aider à résoudre humainement des problèmes humains.* »

De fait, en un an, M. Servan-Schreiber n'avait pas chômé. Intervenant sans cesse — « *à tort et à travers* » selon ses adversaires, mais « *pour être présent partout où il se passe quelque chose* », répondait-il — et sachant mettre en valeur ses initiatives, le président sortant, secondé par un cabinet officieux d'une bonne demi-douzaine de membres, n'a été avare ni de sa présence ni de ses moyens, du drame des producteurs laitiers d'Epinal à la catastrophe minière de Merlebach, du collège d'enseignement technique qu'on menaçait de fermer ici, aux quelques deux cents ouvriers que l'incendie d'une usine risquait, là, de priver d'emploi.

« *On ne voit que lui* », disaient bien volontiers, en donnant un sens bien différent à cette formule, amis et adversaires de l'ancien président du parti radical.

La victoire de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber vient couronner cette politique de présence. Elle constitue pour le député de Meurthe-et-Moselle une confirmation d'autant plus précieuse qu'il avait, cette fois-ci, affaire à une personnalité de notoriété considérablement supérieure à celle de son adversaire de 1976, qu'il n'avait pourtant devancé que de trois voix au premier tour.

Le sentiment le plus répandu en Lorraine, jusqu'à la veille du scrutin, était que le succès du président sortant signifierait que le débat régional aurait finalement prévalu sur les considérations strictement politiques, voire électorales. Ses propres amis, dans un premier temps, n'avaient pas manqué de contribuer à propager ce sentiment ; mais, maintenant qu'est acquise la victoire de M. Servan-Schreiber sur une des « vedettes » nationales du gaullisme, et à coup sûr son plus illustre représentant régional, il serait surprenant que réformateurs et républicains indépendants ne soulignent pas hautement, à l'adresse de leurs alliés et rivaux du R.P.R., les enseignements politiques qu'ils tireront du scrutin.

BERNARD BRIGOULEIX.

M. FOUCHIER (CNIP) EST RÉÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE POITOU-CHARENTE

(De notre correspondant.)

POITIERS. — Réuni sous la présidence de son doyen d'âge, M. Yvon Coudé du Foresto, sénateur Union centriste des Deux-Sèvres, le conseil régional de Poitou-Charentes a élu, mercredi 5 janvier, son bureau pour 1977.

M. Jacques Fouchier, président de la commission de la production et des échanges, député apparenté R.I. des Deux-Sèvres, vice-président du CNIP (Centre national des indépendants et paysans), a été réélu à main levée par vingt-six voix contre zéro. Il n'y a pas eu d'abstention, seize des quarante-deux conseillers régionaux présents (sur les quarante-six que compte l'assemblée régionale) n'ont pas pris part au vote.

Au cours de la séance, M. Jacques Fouchier a annoncé que M. Raymond Barre, premier ministre, avait accepté, à l'invitation du conseil régional et du comité économique et social de Poitou-Charentes, de venir présider une réunion de travail. Cette visite aura lieu après les élections municipales, soit fin mars, soit début avril.

Un voyage du président de la République en Bretagne

M. Lecat a indiqué que le conseil des ministres ne se réunirait pas à Rennes au début de cette année, contrairement à ce qu'il avait annoncé en novembre. Le porte-parole de l'Elysée n'a pas donné la raison de cette annulation. Il a confirmé que M. Giscard d'Estaing se rendra en Bretagne au mois de février et a précisé que la prochaine réunion du conseil des ministres en province aura lieu après les élections municipales de mars.

La crise de la sidérurgie lorraine

M. MESSMER SE PRONONCE POUR UNE PRISE DE PARTICIPATION EN CAPITAL PAR L'ÉTAT ET LE PERSONNEL

Intervenant dans le débat ouvert mercredi par le conseil général de la Moselle sur l'avenir de la sidérurgie, M. Pierre Messmer a souhaité que le concours financier attribué à cette industrie se traduise par une « *prise de capital, dont une partie serait une prise de participation de l'Etat, l'autre partie devant être une prise de participation du personnel* ».

Il a estimé que ce concours financier ne devait pas revêtir la forme d'un emprunt car la sidérurgie est déjà trop endettée. A son avis, ces mesures devraient être accompagnées de l'arrêt des investissements dans la sidérurgie hors de Lorraine pendant quelques années, notamment à Fos et à Dunkerque, sans quoi ce serait « *un véritable coup de poignard pour la Lorraine* ». Parallèlement, a déclaré M. Messmer, il convient de s'opposer aux importations d'acier japonais et il est nécessaire que le gouvernement oppose un ferme veto à la constitution d'un cartel européen de l'acier contraire aux accords de la CECA.

[Déjà, en février 1973, en réponse à une question évoquant, à propos de l'aciérie de Fos, la possibilité pour l'Etat de devenir actionnaire de la sidérurgie en proportion de l'aide financière qu'il apportait, M. Pierre Messmer avait déclaré à « l'Express » : « Quand l'Etat, avec les fonds publics, fait des investissements ou aide, pour des raisons d'intérêt général, certaines entreprises à se développer ou à se moderniser, il est naturel qu'il puisse récupérer une partie des plus-values qu'il a ainsi suscitées. » (« Le Monde » daté 18-19 février 1973.)

LES DÉCLARATIONS GOUVERNEMENTALES SUR LES CADRES ET LES PARTIS DANS L'ENTREPRISE

Le R.P.R. juge ambiguë la position de M. Giscard d'Estaing

(Suite de la première page.)

Le succès du plan Barre, sur lequel repose toute la stratégie politique du président de la République, passe essentiellement, pour ne pas dire uniquement, par l'entreprise. C'est d'elle que le premier ministre attend un freinage décisif de la progression des salaires, un assainissement des coûts propre à freiner l'inflation, une relance de l'investissement de nature à terme à réduire le chômage. C'est aussi dans l'entreprise que le président de la République annonce régulièrement — même si ses paroles sont peu suivies d'effets — qu'il entend poursuivre et amplifier son action réformatrice.

Il est vrai que les partis de gauche n'ont pas attendu le plan Barre pour renforcer leur action auprès des salariés sur le lieu même de leur travail.

Dès l'été 1975, le parti communiste, constatant qu'il n'était plus, dans l'électorat, le premier parti de gauche, a multiplié les initiatives dans les entreprises, afin de rester, sans conteste, le premier parti de la classe ouvrière. Cette présence renforcée dans les usines et les bureaux est une façon aussi pour le parti communiste de s'assurer demain, dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche, des moyens de pression de nature, estime-t-il, à éviter un glissement réformiste de ses alliés du programme commun.

Simultanément, le parti socialiste n'a pas voulu être en reste et a cherché à se donner une base plus populaire en relançant ou en créant un millier de sections et de groupes d'entreprise.

Cette renaissance de l'action politique, si elle a vivement inquiété le patronat il y a quelques mois, n'a pas toujours abouti aux succès qu'en attendaient ses initiateurs. A-t-elle vraiment mis en péril la vie des entreprises ? Rien, jusqu'à présent, ne permet de l'affirmer.

Pourquoi maintenant ?

Le souhait émis solennellement aujourd'hui par le président de la République que *« les entreprises conservent leur caractère de neutralité politique »* survient à la fois bien tard — cela fait plus de cinq ans que le programme commun prévoyant le libre exercice de l'activité politique dans l'entreprise est connu — et peu à propos. Jamais les chefs d'entreprise n'ont autant que ces derniers mois pris ouvertement fait et cause pour la politique du gouvernement, et il ne semble pas que les propos du président de la République leur soient spécialement destinés comme une invitation à une plus grande réserve à l'égard du pouvoir.

Il est difficile aussi de croire, comme semble le faire M. Robert Fabre, président des radicaux de gauche, que l'actualité des propos de M. Giscard d'Estaing tient aux intentions de M. Chirac et du R.P.R. de créer aussi des cellules d'entreprise.

L'appel du président de la République s'inscrit plus simplement, semble-t-il, dans l'opération de conquête des cadres entreprise à grand fracas au printemps dernier par M. Lionel Stoleru. Plus que jamais, les cadres apparaissent, dans l'entreprise comme dans l'électorat, comme un enjeu politique capital pour la survie et l'adaptation de la société libérale.

A l'image de M. Charpentié et des syndicats réformistes, on peut penser qu'une partie des cadres applaudiront à l'excommunication lancée contre la présence des partis politiques à l'atelier et au bureau. Ce qui ne signifie pas pour autant, bien au contraire, que leurs réserves à l'égard de la politique actuelle du gouvernement s'atténuera.

Les intentions et les actes

Il est significatif d'ailleurs que les cadres C.G.C. aient immédiatement protesté contre le caractère plus verbeux que prometteur de la partie du communiqué gouvernemental consacrée au rôle des cadres.

Si M. Barre voulait renouer avec la C.G.C. les contacts qu'avait su établir M. Chirac, il aurait été mieux inspiré en traitant des questions qui tiennent le plus au cœur des ingénieurs et agents de direction : l'emploi, la fiscalité, la sécurité sociale et les autres aspects de la politique « anti-cadre » qui découlent du plan d'austérité du 22 septembre.

Quant aux commissions de concertation nées de la déclaration Malterre-Ceyrac de 1974, elles n'ont pas tellement apporté de satisfaction dans les deux cents ou trois cents entreprises où elles existent. De toute façon, le gouvernement n'a aucun pouvoir pour développer leur implantation. Et pourquoi l'Etat ne donne-t-il pas l'exemple dans les entreprises publiques ou nationalisées ? Il s'est bien gardé de proposer un régime de co-surveillance, comme l'observe M. Mandinaud, leader du syndicat du pétrole U.C.T., lors de la récente fusion des sociétés pétrolières Elf et Aquitaine ou Elf et Antar.

Pour les cadres C.G.T. et C.F.D.T., la concertation offerte n'est qu'un piège grossier. Ils taxent de pure « démagogie » les affirmations gouvernementales sur le rôle à accorder au personnel d'encadrement. Comment prétendre renforcer la position des cadres dans l'entreprise, alors que pèsent sur eux, plus fortes que jamais, les menaces de l'insécurité et du chômage ? Les cadres ne sont-ils pas les victimes les plus fortement frappées en cas de concentration ou de fermeture d'entreprise ? Le pouvoir de décision leur échappe de plus en plus, au profit d'un centre anonyme, lointain, parfois situé au-delà des frontières. Leurs responsabilités, l'utilisation de leurs compétences, se diluent dans le secret où se confinent la plupart des directions. Pas question d'être « dupe », de jouer entre le patronat et les ouvriers un rôle d'intermédiaire, aux limites de la répression.

Finalement, les délibérations ministérielles de mercredi ne donnent pas aux cadres l'impression d'être moins *« mal aimés »*, mais simplement celle d'être davantage sollicités.

JEAN-MARIE DUPONT,
JOANINE ROY.



(Dessin de KONK.)

Le nez de la politique

(Suite de la première page.)

Ne voit-on pas ces institutions s'ouvrir, bon gré, mal gré, à des débats qui, en d'autres temps, eussent paru déplacés ? Pourquoi les digues sont-elles emportées, pourquoi les discussions « académiques » sont-elles plus difficiles aujourd'hui, l'« irénisme » d'un autre âge ? Pourquoi la politique met-elle sont nez partout ?

La raison fondamentale, c'est que le dosage des propos des organisations de droite et de gauche, le discours à l'Assemblée nationale, les luttes d'influences, etc., intéressent moins, paraissent beaucoup moins, en tout cas, représenter la « vraie vie » politique. Les « valeurs » pour lesquelles l'individu entend se battre sont aussi, et surtout, ailleurs. La politique est une chose trop sérieuse pour qu'elle soit confiée aux seuls professionnels, c'est-à-dire aux « politiciens », pour qu'elle n'intéresse les citoyens qu'au moment des élections. Quand — et c'est le cas — de véritables choix de sociétés s'affrontent à travers les partis en place, comment éviterait-on qu'ils s'expriment sur les lieux du travail ? La lutte contre les inégalités sociales, contre le chômage structurel, pour la réforme de l'entreprise n'implique-t-elle pas des déterminations purement politiques et dont la discussion trouve parfaitement sa place là où l'homme exerce sa profession ?

Dépasser le style purement professionnel

C'est au travail que l'individu passe encore le plus clair de sa vie consciente, et le temps pris par les transports limite singulièrement, surtout dans les grandes agglomérations, les possibilités de rencontres hors des murs de l'usine, dans les arrière-salles de café où jadis on pouvait davantage échanger des vues, essayer de convaincre, en un mot « militer ».

La Lettre de la nation, qui n'est pas suspecte de gauchisme, reconnaît que l'entreprise est devenue pour les travailleurs *« un cadre de vie aussi important que leur milieu familial... A ce titre, il est non seulement normal mais inévitable que se nouent entre eux des liens politiques... A la limite, l'action politique dans l'entreprise n'est qu'un moyen de défendre sa liberté contre la politisation de l'entreprise »*.

Les syndicats — qui ne voient évidemment pas toujours d'un bon œil la concurrence de cellules politiques d'entreprises — ne sont-ils pas contraints, eux aussi, de dépasser le style de la pure défense professionnelle, pour se lancer dans les affrontements politiques, tant il est vrai que l'aboutissement de leurs revendications ne peut pas toujours emprunter les chemins de l'action limitée à l'usine, voire sectorielle ?

Et quel patron pourrait prétendre n'avoir jamais fait passer ses convictions *politiques* dans la manière dont il dirige son entreprise ou dont il entend enrayer certains débordements précisément « politiques » de son entreprise ?

Car il est bien certain que la marche d'une affaire ne devrait pas se ressentir des options voire des actions politiques de ses membres. Ce serait favoriser la politique... de Gribouille, cette fois, que de compromettre la vie d'une entreprise par l'agitation permanente. Les chômeurs sont de meilleurs clients pour une révolution de droite que pour une transformation de la société vers plus de justice.

PIERRE DROUIN.

Les réactions

Dans les milieux politiques

LE P.C.F. : une conception unilatérale.

M. Jean Colpin, secrétaire du comité central du P.C.F. :

« On assiste actuellement à une recrudescence des violations des libertés syndicales, des sanctions illégales prises contre les délégués syndicaux dans l'exercice de leur mandat.

» Le président de la République ne s'insurge pas contre les violations dont se rend coupable le patronat. Au contraire, il les couvre. Le pouvoir en donne même souvent l'exemple dans les entreprises du secteur public.

» Quant à la politique à l'entreprise, MM. Giscard d'Estaing et Beullac en ont également une conception unilatérale qui rejoint celle du patronat. (...) Il faut beaucoup d'aplomb à MM. Giscard d'Estaing et Beullac pour refuser à notre parti ce qu'ils accordent aux partis de la majorité. (...)

» Les cadres que Valéry Giscard d'Estaing et le grand patronat voudraient intégrer à leur politique répressive partagent, nous en sommes certains, dans leur grande majorité, notre opinion à ce sujet.

« (...) Le parti communiste a, quant à lui, une conception indivisible de la liberté. (...) Les travailleurs ont déjà répondu au conseil des ministres puisqu'une grande partie des cent huit mille adhésions réalisées en 1976 proviennent des entreprises et qu'ils sont organisés dans plus de neuf mille cellules d'entreprises. Ils y trouveront une nouvelle confirmation de la renforcer encore plus sur les lieux mêmes de leur travail. »

« UNE BARRIÈRE APPELÉE A TOMBER »

Dans le livre qu'il a récemment consacré au parti communiste (« le P.C. », éditions Grasset), M. Jean Elleinstein, directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes, écrit notamment : « Interdire la politique à l'entreprise est une illusion qui ne pourra résister à la force des choses. Comme tant d'autres depuis dix ans, cette barrière est appelée à tomber. »

Il rappelle d'autre part les termes de la neuvième condition d'adhésion à l'Internationale communiste : « Tout parti désireux d'appartenir à l'Internationale communiste doit poursuivre une propagande persévérante et systématique au sein des syndicats, coopératives et autres organisations des masses ouvrières. »

Parmi les annexes de l'ouvrage figure un tableau de l'implantation du P.C.F. dans les entreprises de plus de cinq mille travailleurs à la fin de 1975. Il en ressort que cette implantation demeure limitée : 10 178 adhérents pour 562 285 salariés.

Quelques chiffres : 350 adhérents pour 34 585 salariés chez Peugeot ; 230 pour 8 000 à la SNIAS ; 220 pour 7 600 à Usinor ; 230 pour 27 000 chez Michelin ; 430 pour 15 000 chez Berliet ; 9 pour 5 000 chez Citroën ; 14 pour 22 500 chez Simca ; 197 pour 20 800 à Renault-Flins ; 429 pour 12 500 au Métro ; 337 pour 8 000 à la gare d'Austerlitz ; 199 pour 5 700 à la gare de l'Est ; 539 pour 7 900 à la gare de Lyon.

LE P.S. : un contresens.

Le bureau exécutif du parti socialiste :

« Le parti socialiste considère que vouloir isoler l'entreprise de la vie nationale est un contresens, alors que la crise qui préoccupe essentiellement les Français est d'abord économique et sociale. Il serait paradoxal qu'il soit interdit d'en discuter alors que cette crise se manifeste le plus directement dans l'entreprise elle-même. »

M. FABRE : les intentions de M. Chirac.

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche :

« Je suis contre le fait de faire sans cesse de la politique à l'intérieur de l'entreprise. Si on transformait l'entreprise en forum permanent et qu'on n'y travaille plus, ce serait une mauvaise chose. Mais empêcher, dans le cadre d'une entreprise, qu'il existe un regroupement de gens qui ont les mêmes pensées politiques et qui veulent se rencontrer pour étudier ensemble quelquefois les meilleurs moyens d'aider les entreprises à vivre, à bien tourner, ce n'est pas une catastrophe, au contraire. »

M. Fabre a ajouté : « *Est-ce que ces choses-là, existant depuis des dizaines d'années, ont vraiment mis en péril l'entreprise et pourquoi, tout d'un coup, découvre-t-on qu'il y a danger ?* [Parce que] *M. Chirac a envie, lui aussi, de créer ses petites cellules d'entreprise. Alors ça ne plaît pas au président de la République. »*

LES JEUNES GISCARDIENS : une seule exception.

M. Dominique Bussereau, président du mouvement Génération sociale et libérale (jeunes giscardiens) : « *Le président de la République a eu raison de rappeler que les entreprises n'étaient pas les endroits où devait se dérouler le combat politique.* » Il a précisé : « *Dans une période préélectorale, ce rappel était essentiel. Pour sa part, notre mouvement a toujours considéré que l'action politique, dans une démocratie pluraliste, doit s'exercer ailleurs que sur les lieux de travail. Une seule exception étant faite dans les universités où nous devons répondre, dans l'intérêt des étudiants, à certaines formes de terrorisme idéologique de nos adversaires.* »

UN MILLIER DE SECTIONS SOCIALISTES D'ENTREPRISE

Numériquement très en retrait du parti communiste, le parti socialiste a, depuis son congrès de Pau entrepris une implantation qui a fortement progressé durant l'année 1976. Il y aura un millier de sections ou groupes d'entreprise au terme de ce mois de janvier, assure-t-on, place du Palais-Bourbon, contre six cent cinquante l'an passé. D'abord axé sur le secteur public le développement s'étend dans le secteur privé.

Le P.S.U. en décembre 1975 déclarait être présent dans neuf cent cinquante entreprises, et la Ligue communiste révolutionnaire annonçait deux cents groupes « taupes » et autant de cellules.

Il faut ajouter différentes structures anarchistes, maoïstes, etc. Enfin, à l'autre bout de la palette politique, le R.P.R. fait état de deux cents sections, ce qui représenterait environ vingt mille adhérents.

Dans les milieux syndicaux

LA C.G.C. : les belles paroles et les actes.

Le bureau de la Confédération générale des cadres :

« Les plus belles déclarations et les meilleures intentions ne sont rien sans les actes.

» Aussi, la C.G.C. est-elle conduite à poser les questions suivantes :

» L'Etat-patron est-il décidé à mettre en place les structures de concertation dans les administrations et les entreprises publiques et à y instaurer une véritable co-surveillance ?

» Le gouvernement est-il décidé à mettre fin à une politique systématique anti-cadres, qui s'est encore traduite récemment par une aggravation de la pression fiscale sur l'encadrement et une augmentation excessive du plafond de la Sécurité sociale qui met en péril l'avenir même du régime de retraite des cadres ?

» Les cadres ne peuvent plus se contenter de belles paroles démenties constamment par les actes. »

L'UGICT-C.G.T. : un évident caractère démagogique.

Le bureau de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T. : « *Les affirmations du gouvernement concernant les cadres présentent un évident caractère démagogique. Car on ne voit pas comment concilier la prétention de renforcer la place du cadre dans l'entreprise tout en laissant s'aggraver l'insécurité sur leur emploi et se développer le chômage. (...) En fait, cet aspect des délibérations gouvernementales — auxquelles n'est sans doute pas étrangère la proximité d'échéances électorales — est une tentative de compenser par des paroles la dégradation réelle de la situation morale des cadres et encore plus de leur situation matérielle.* »

L'UGICT dénonce aussi « *la tentative de lier à cette idée de cadre, facteur d'équilibre social, un rôle opérationnel dans la condamnation de la politisation* ».

L'U.G.C.-C.F.D.T. : le refus d'un rôle ambigu.

Le bureau de l'Union confédérale des cadres C.F.D.T. :

« Il est clair que le patronat et les pouvoirs publics veulent dans l'entreprise faire jouer aux cadres un rôle intermédiaire, les plaçant entre les directions générales et les autres salariés, en vue d'assurer la pérennité du système économique et social actuel.

» Les cadres C.F.D.T. ne sont pas dupes et savent que les ingénieurs et cadres ne se livreront pas à un jeu qui, tout en les éloignant des centres de décision, doit les conduire à un rôle ambigu, voire répressif. »

Dans la presse parisienne

LE QUOTIDIEN DE PARIS : plus libres de penser ?

« M. Giscard d'Estaing conjugue deux maladresses : il se met à contester l'inspiration de son propre style de gouvernement et il attache une réalité inébranlable. Il laisse en outre percer quelque chose qui ressemble fort à de l'intolérance : il n'est pas vrai que les partis soient absents des entreprises dans les utres pays : chacun sait que les syndicats britanniques sont travaillistes, que les ouvriers allemands sont sociaux-démocrates et que les travailleurs américains votent démocrate pour la plupart. Ce n'est donc pas le parti dans l'entreprise que le chef de l'Etat condamne, mais, indirectement, l'idéologie ; pas la structure en somme, mais la motivation politique. Les salariés français ne seraient donc plus libres de penser ? »

(RICHARD LISCIA.)

L'AURORE : contre le remue-ménage perturbateur.

« Le propos présidentiel et l'exposé du ministre du travail ne font état que de la nécessité d'assurer à chacun une tâche paisible hors des remous de la contestation idéologique. Parbleu ! On ne voit que trop ce que deviendrait une entreprise en meeting permanent ! Elle ne tarderait pas à fermer ses portes !

Le gouvernement s'apprête à réagir par les moyens de la loi conte le remue-ménage perturbateur, le discours incongru, l'affichage, le tract...

Pauvre arsenal ! Mais il faut faire quelque chose ! Contre quoi la C.F.D.T. et le parti socialiste ont été les premiers, hier soir, à protester par avance !

On a dû bien en rire sous cape, place du Colonel-Fabien ! »

(J. VAN DEN ESCH.)

LE FIGARO : rassurer le patronat.

« En prenant clairement position contre la politisation dans l'entreprise, le chef de l'Etat cherche à rassurer le patronat, dont la confiance, déjà ébranlée par la crise économique, peut l'être également par les revendications des partis de gauche, essentiellement le P.C., dans l'organisation et la gestion des entreprises. »

(JACQUES ROURE.)

LA LETTRE DE LA NATION : une ambiguïté à dissiper.

« Il y a une ambiguïté à dissiper. L'entreprise est, pour la plupart des travailleurs, un cadre de vie aussi important que leur milieu familial. C'est là où, surtout dans l'urbanisation actuelle, ils ont le plus de rapports humains, d'ouverture sur les autres. A ce titre, il est non seulement normal mais inévitable que se nouent entre eux des liens politiques. Il s'agit de se connaître et de se reconnaître. Mais ces liens noués à l'intérieur de l'entreprise ne servent pas à une action dans l'entreprise. Et il faut bien voir que, dans les conditions actuelles, un travailleur isolé est la victime désignée d'une forme de terrorisme encore plus pressante que celle qui sévit dans les milieux intellectuels.

A la limite, l'action politique dans l'entreprise n'est qu'un moyen de défendre sa liberté contre la politisation de l'entreprise. C'est toute la différence entre l'action ouvrière et professionnelle du R.P.R. et celle des cellules d'entreprise du P.C.

(PIERRE CHARPY.)

LES ECHOS : prise de conscience.

« Il semble que cette prise de position soit liée aux réflexions consacrées à la réforme de l'entreprise. Ayant admis que l'entreprise devait évoluer parallèlement au mouvement des idées et des mœurs, le gouvernement a pris conscience qu'il fallait en même temps renforcer les assises de cette institution de base, attaquée par les forces contestataires que l'on sait. Les syndicats ne sont pas visés en tant que tels dans cette affaire, car on reconnaît en haut lieu qu'ils constituent un contre-pouvoir nécessaire et par essence démocratique. Sous la condition, toutefois, que ce contre-pouvoir œuvre dans le sens de sa vocation naturelle, qui est la défense des salariés et non l'ébranlement systématique du système économico-politique. »

(PIERRE LOCARDEL.)

L'HUMANITE : moi oui, les autres non !

« A y regarder de près, la pensée de MM. Ceyrac et Giscard d'Estaing en ce qui concerne le droit d'intervention politique à l'entreprise peut se résumer dans cette formule : moi oui, les autres non.

» La vérité c'est que le grand patronat et le pouvoir actuel qui exprime ses intérêts voudraient que l'entreprise soit leur domaine réservé, et que l'ouvrier abandonne ses droits de citoyens en passant la porte de l'usine.

» Après cela il faut à M. Beullac un certain aplomb pour affirmer que « la neutralité politique dans l'entreprise est la condition de la liberté des travailleurs et la garantie de leurs droits ». (...)

» En réalité, l'objectif du gouvernement c'est de limiter au maximum la liberté des travailleurs, cadres compris, en espérant toutefois attirer dans son jeu une partie de ces derniers. »

(RENÉ ANDRIEU.)

ROUGE : une vieille rengaine.

« Ce n'est pas la première rengaine de ce genre de la part de Giscard et de ses ministres. Chacun sait qu'ils veillent scrupuleusement à ce que les patrons ne fassent pas de « politique » *dans leurs entreprises. D'ailleurs, quand Dassault fraude le fisc pour financer les campagnes électorales de ses amis gaullistes, ce n'est pas* « politique ». *Par contre, lorsque des militants du mouvement ouvrier se présentent à la porte d'une entreprise pour expliquer le point de vue de leur parti, c'est* « politique ». *Les premiers décrets d'application de la réforme Haby ne renforcent-ils pas les pouvoirs répressifs des chefs d'établissement sur ce point ? »*

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES A PARIS

La position de la gauche

M. FISZBIN (P.C.) : pas de candidat commun avant les municipales.

Dans un entretien accordé à *Témoignage chrétien*, M. Henri Fiszbin, député de la 28e circonscription, secrétaire de la fédération communiste de Paris indique notamment :

« Nous voulons que la gauche adopte une position claire et commune sur tous les problèmes posés. Or la décision unilatérale de présenter Georges Sarre comme candidat à la mairie de Paris ne nous semble pas aller dans ce sens. Il nous semble important d'empêcher la droite de rabaisser l'enjeu du scrutin au choix d'une « personnalité », d'un « gestionnaire ». La gauche doit au contraire montrer que l'enjeu est de savoir quelle majorité fera quelle politique ! C'est cette position commune qu'avait publiquement manifestée la gauche au lendemain de la désignation de Michel d'Ornano.

» Pour nous, nous n'avons pas changé d'avis. Il n'y aura pas de candidat de la gauche pour la mairie de Paris avant les élections. Si la gauche l'emporte, la nouvelle majorité désignera en son sein le maire de Paris (...).

» Nous souhaitons vivement que cette position démocratique et offensive redevienne celle de toute la gauche. »

M. GEORGES SARRE : pas de chaise vide.

Commentant les propos de M. Henri Fiszbin, M. Georges Sarre, membre du bureau exécutif du P.S., animateur du Cérès, nous a déclaré : *« Du fait des candidatures de la droite, il y a personnalisation. Le parti socialiste a fait des propositions : contrat municipal, composition des listes et ma candidature au poste de maire. Ces propositions sont soumises à examen au sein des formations qui composent l'union de la gauche dans la capitale. Dans toutes les communes de France, le nom de celui qui exercera la charge de maire est porté à la connaissance de la population par chaque formation de la gauche. Notre objectif est qu'à Paris comme ailleurs on ne pratique pas la politique de la chaise vide. Nous souhaitons qu'une solution commune prévale. »*

Mme Françoise Giroud : nos listes sont ouvertes

Mme Françoise Giroud sera candidate à l'élection pour le Conseil de Paris dans le 15e arrondissement. Elle répond aux questions que nous lui avons posées.

— Pourquoi êtes-vous candidate à Paris ?

— Paris, c'est ma ville. Quand Michel d'Ornano m'a demandé d'être candidate, j'ai accepté, après avoir réfléchi, pour deux raisons : la première étant que Paris va avoir un maire. C'est une révolution considérable, dont les Parisiens ne mesurent pas encore les conséquences. Ensuite, j'ai toujours voulu que les femmes s'engagent dans la vie politique, qu'elles soient candidates aux élections municipales. Etant concernée, je ne pouvais pas me dérober.

— Négocierez-vous avec les représentants du R.P.R. dans l'arrondissement où vous vous présentez ?

— Nos listes sont ouvertes. Nous sommes prêts à accueillir tous ceux qui veulent venir avec nous.

— Si vous êtes élue, quelle politique culturelle préconiserez-vous pour Paris ?

— Paris doit retrouver tout son éclat culturel national et international. Mais je crois qu'une véritable politique culturelle pour la capitale commence par une animation culturelle dans les quartiers. Tout est lié. Le Paris culturel ne peut exister si, à la base, il n'existe pas une certaine animation.

M. d'Ornano contre M. Lafay

(Suite de la première page.)

Ce fief R.P.R. de Paris compte trois députés appartenant à ce mouvement : Mme Nicole de Hauteclocque, MM. Claude Roux, également conseiller de Paris, et Jacques Marette. Appartiennent également à cet arrondissement, deux anciens présidents du conseil de Paris R.P.R. : MM. Jean Cherioux et Bernard Rocher, ce dernier étant le président actuel de la commission de l'urbanisme au Conseil de Paris. La tâche de Mme Françoise Giroud, aidée par M. Bernard de Malgret, conseiller de Paris, républicain indépendant et gendre de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, sera ardue, non seulement pour unir la majorité mais encore pour l'emporter.

Dans le seizième arrondissement, MM. Georges Mesmin et Pierre Lépine se sont réconciliés. Leur position est forte. Ils l'avaient emporté aux élections municipales de 1971 contre une liste U.D.R.-R.I. conduite alors par M. Pierre-Christian Taittinger. Celui-ci, qui est maintenant secrétaire d'Etat auprès du ministère des affaires étrangères, et dont on avait dit un moment qu'il serait le « candidat officiel » à la mairie, s'est finalement prononcé pour M. d'Ornano.

En se portant candidat dans le dix-septième arrondissement, le ministre de l'industrie n'a pas choisi la facilité.

M. Bernard Lafay tient cet arrondissement depuis des années. Il est aujourd'hui président du Conseil de Paris. Tour à tour ministre, sénateur et député, M. Lafay a été de tous les combats politiques depuis la Libération. Aujourd'hui, il se prononce en faveur de M. Jacques Chirac (il a notamment présidé la réunion constitutive du R.P.R. le 5 décembre après-midi), après avoir soutenu en 1974, lors de l'élection présidentielle, M. Jacques Chaban-Delmas.

M. d'Ornano et M. Lafay peuvent-ils s'entendre ? Le communiqué du président du Conseil de Paris laisse présager de dures négociations, si tant est qu'il puisse y avoir négociations. Si la situation reste bloquée dans le XVIIe, elle le sera dans tous les arrondissements de Paris, laissant la porte ouverte à toutes les initiatives individuelles. Si elle se débloque, la majorité pourrait alors envisager de se présenter relativement unie devant les électeurs. Mais derrière le combat qui se prépare dans cet arrondissement se profile une autre bataille.

Si — comme tout le laisse à penser pour l'instant — M. Lafay s'oppose à M. d'Ornano, l'appui du R.P.R. dans ce combat lui sera acquis. L'actuel président du Conseil de Paris n'apparaîtra-t-il pas alors comme la personnalité marquante de la majorité non giscardienne dans la capitale et ne sera-t-il pas tenté de briguer la mairie ? Cela bien que le candidat officiel du R.P.R. reste pour l'instant M. Christian de La Malène, rapporteur général du budget de la ville.

JEAN PERRIN.

M. BERNARD LAFAY : une situation de fait.

M. Bernard Lafay, président du Conseil de Paris, qui représente le 17e arrondissement à l'Hôtel de Ville, a fait la déclaration suivante :

« J'ai toujours été, pour ma part, un homme d'union, et surtout sur le plan municipal. Les circonstances politiques n'ont pas permis aux différents courants de la majorité de présenter des listes uniques aux élections municipales parisiennes.

» Il se confirme aujourd'hui que l'accord n'a pu être réalisé pour l'ensemble des circonscriptions de Paris.

» Nous sommes donc placés devant une situation de fait où il n'y a pas de raison pour que le 17e arrondissement fasse exception. »

LES RÉSULTATS DANS LES 15e ET 17e ARRONDISSEMENTS EN 1971

Les résultats du premier tour des élections municipales, le 14 mars 1971, avaient été les suivants dans le 15e arrondissement et le 17e arrondissement de Paris.

15e ARRONDISSEMENT. — Inscr., 136 973 ; suff. expr., 74,450. Majorité (Mme de Hauteclocque, dép. U.D.R., conseiller sortant, 35 519 ; Union démocratique (M. Fulero, P.C.), 28 229 ; centristes (M. Friedman, radical), 10 901 ; extrême gauche (M. Hennet, P.S.U.), 4 633 ; extrême droite (M. Petit), 2 174. Il y avait eu ballottage.

17e ARRONDISSEMENT. — Inscr., 113 814 ; suff. expr., 62 310. Majorité (M. Lafay, secrétaire d'Etat, U.D.R., conseiller sortant), 31 046 ; Union démocratique (M. Goldring, P.C.), 11 132 ; centristes (M. Labat, Centre démocrate), 9 722 ; gestion municipale (M. Devraigne, ancien président du Conseil de Paris, conseiller sortant), 6 116 ; extrême gauche (M. Bénard, Lutte ouvrière), 3 083 ; extrême droite (M. Léandri), 1 282. Il y avait eu ballottage.

LE CONGRÈS DE LA F.S.D.

Les socialistes démocrates veulent rassembler les adversaires de l'alliance P.C.-P.S. et de « la droite réactionnaire »

La Fédération des socialistes démocrates réunira, samedi 8 et dimanche 9 janvier à l'hôtel Plazza, à Nice, son deuxième congrès national (le premier ayant eu lieu à Paris en décembre 1975). Cette formation a été créée le 1er juin 1975, à l'initiative de M. Eric Hintermann, ancien membre du comité directeur du parti socialiste. Celui-ci avait auparavant animé, au sein du P.S., une tendance centriste hostile à l'alliance avec le parti communiste (scellée trois ans plus tôt, le 27 juin 1972, par la signature du programme commun). Le bulletin de cette tendance, Socialisme 2000, avait été interdit de publication après le congrès de Pau du parti socialiste en janvier 1975. En avril de la même année, M. Hintermann avait été relevé de ses fonctions de secrétaire du groupe parlementaire socialiste de l'Assemblée nationale.

La Fédération des socialistes démocrates a essentiellement recruté ses premiers adhérents parmi d'anciens socialistes, que ceux-ci aient quitté de leur propre volonté le P.S. ou qu'ils en aient été exclus, le principal élément de doctrine étant, dès l'origine, un anticommunisme sans faille.

M. Hintermann déclare à ce sujet : *« Notre point de départ était, en effet, de rassembler les socialistes ayant quitté le P.S. à cause de l'alliance avec le P.C. Mais nous nous donnons pour objectif désormais d'être la seule formation politique organisée, existant en dehors de l'alliance des socialistes et des communistes sans pour autant appartenir à la majorité gouvernementale ».* A l'appui de cette volonté de « *sortir de l'aspect « dissident* », les dirigeants de la F.S.D. font état d'un taux de 60 % de « *nouveaux* » parmi leurs adhérents.

Ils affirment que leur formation est implantée dans soixante-quinze départements et revendiquent *« une dizaine de milliers d'adhérents, environ mille élus municipaux et une centaine de conseillers généraux ». « Quant aux députés,* précisent-ils, *nous en comptons actuellement quatre dans nos rangs : MM. Paul Alduy, Maurice Brun, Christian Chauvel et Robert Drapier. De plus, nous sommes partie prenante dans le comité de coordination des socialistes « hors programme commun »* (créé en mai 1976), *qui regroupe, outre les élus déjà nommés, MM. Max Lejeune, Emile Muller, André Martin, Etienne Gagnaire, Georges Donnez, Jean Bégault et Frédéric Dugoujon. »*

La démarche politique du mouvement est ainsi définie par M. Hintermann : *« Notre volonté, telle qu'elle apparaîtra lors de notre congrès, est d'ouvrir une voie socialiste-démocrate (dans d'autres pays, on dirait « social-démocrate », mais ces termes n'ont pas un sens toujours précis pour nos concitoyens).*

Des études récentes montrent qu'un Français sur cinq se situerait politiquement, s'il en avait la possibilité, en dehors de l'alliance du programme commun et en dehors de la majorité actuelle. Le système électoral en vigueur le contraint, en fait, à procéder à un choix négatif. Notre dessein est de mobiliser cette partie-là de l'opinion. Il est évident que ce dessein se réaliserait plus facilement avec une loi électorale fondée sur la représentation proportionnelle. Ce système aurait en outre l'avantage de permettre à nos amis socialistes de se détacher du P.C.

» Cela dit, nous devons tenir compte du scrutin tel qu'il est et nous présenterons des candidats aux élections législatives. Ces candidats se réclameront d'un programme qui se distinguera à la fois de celui du P.C. et du P.S. et de celui de la droite (en supposant que cette dernière ait un jour un programme). Ceux de nos candidats qui dépasseront, au premier tour, le seuil des 12,5 % des suffrages des électeurs inscrits nécessaires pour figurer au second tour se maintiendront, ou décideront de leur attitude en fonction des deux dangers que nous dénonçons : celui que représentent, d'une part, le P.C. et ses trop proches alliés et, d'autre part, celui de la droite réactionnaire. Nous déciderons cas par cas, notre objectif étant la constitution d'un groupe parlementaire socialiste-démocrate. »

Le congrès de Nice de la F.S.D. doit rassembler quelque cent cinquante délégués. — N. J.-B.

★ Fédération des socialistes démocrates, 8, rue Saint-Marc, 75002 Paris. Tél. 236-26-70.

CARNET

Naissances

— M. Denis Bresson et Mme, née Françoise Auba, ont la joie d'annoncer la naissance de
Lucas,
le 30 décembre 1976.
60, route des Gardes.
92190 Meudon.

— M. et Mme Jean-Pierre Pichard, le docteur François Rémy, Mme Hélène Valentin, Claire-Aude et Eric Pichard sont heureux d'annoncer la naissance de
Alice,
à Paris, le 4 janvier 1977.

Mariages

— Mme Ernest Mau,
Me et Mme Jean Guilbert,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants
Bernard et Martine,
qui a été célébré dans l'intimité.
6, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris.
117, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94 Vitry.

— M. et Mme Michel Glazer,
M. et Mme Robert Gauger,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants
Christine et Gérard,
qui sera célébré le vendredi 14 janvier au temple Pentemont, à 15 h. 30.

Décès

— Le docteur Marcel Armanet, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marcel ARMANET,
née Antoinette Périer-Villaret,
survenu en son domicile, à Hyères, villa l'Oradou, à Costebelle, le 3 janvier 1977, dans sa soixante-septième année, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques seront célébrées ce jeudi 6 janvier, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Madeleine d'Hyères, où l'on se réunira.
Messe corps présent.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Die, Annecy.
Il a plu à Dieu de rappeler à lui, ce 5 janvier 1977,
Mme Louis BERMOND,
née Suzanne Faure.
De la part de
M. Louis Bermond, à Die,
Du docteur et Mme Jacques Bermond, à Annecy, leurs enfants Thierry, Florence, Jérôme,
M. Marc Faure, son frère et ses enfants,
M. Jean Longueville, sa sœur et ses enfants,
Les enfants de Mme Jean Leorat, sa sœur,
Et tous les parents, alliés et amis.
Réunion au temple de Die, le 7 janvier 1977, à 14 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
« Je vais vous préparer une place, et lorsque je m'en serai allé et que vous aurez préparé une place, je reviendrai et vous prendrai avec moi afin que là où je suis vous y soyez aussi. »
(Jean 14-3).

— Le professeur et Mme Gérard Duhamel,
Mme Pierre Duhamel,
Ses petits-enfants,
Ses neveux et nièces,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Victor DUHAMEL,
née Laure Bejot,
survenu le 4 janvier 1977 dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Les obsèques auront lieu le samedi 8 janvier, à 9 heures, en l'église de Valmondois (Val-d'Oise), où l'on se réunira.
10, rue Copernic, 75116 Paris.
12, rue Pierre-Guérin, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. André GIESECKE,
dit André Stéfan,
artiste peintre,
survenu le 26 décembre 1976 dans sa quatre-vingt-dixième année à la Fondation Galignani, 89, boulevard Bineau, Neuilly-sur-Seine.

— Mme Maurice Jordan,
M. et Mme Pascal Jordan et leur fils Nicolas,
Mlle Cyril Jordan,
M. et Mme Bertrand Poirot-Delpech et leurs filles Julie et Marie,
Les familles Jordan, Denis, Bungener et Gallay,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice JORDAN,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ingénieur civil des mines,
survenu à Antibes le 31 décembre 1976, à l'âge de soixante-dix-sept ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale en l'église réformée de Pentemont, le 5 janvier 1977.
Cet avis tient lieu de faire-part.
(La biographie de Maurice Jordan a paru dans le Monde *du 5 janvier 1977.)*

— La direction générale et le personnel des sociétés du Groupe P.S.A. Peugeot-Citroën
ont le regret de faire part du décès de
M. Maurice JORDAN,
président d'honneur des conseils de surveillance de P.S.A. Peugeot-Citroën et des Automobiles Peugeot,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ingénieur civil des mines,
survenu dans sa soixante-dix-huitième année, le 31 décembre 1976, à Antibes.
Les obsèques ont eu lieu à Paris dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Jean-Pierre Juredieu,
M. et Mme Henry Descombin,
Jean et Xavier Juredieu,
Eric et Anne-Laure Descombin,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André JUREDIEU,
président-directeur général d'IGOL France,
président d'IGOL Industrie,
président du Groupement des importateurs licenciés spéciaux,
membre du bureau
et du conseil d'administration du Syndicat national de l'industrie et du commerce de lubrifiants,
membre du comité de direction de l'Union européenne des indépendants en lubrifiants,
leur père, grand-père et parent,
survenu le 4 janvier 1977 dans sa soixante-quinzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Germain, place de l'Eglise, à Vitry-sur-Seine (94400), le vendredi 7 janvier 1977 à 10 h. 30.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Louis LAURENT,
survenu le 29 décembre 1976 à l'âge de cinquante-sept ans à Brazzaville (République du Congo).
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 8 janvier 1977, à 14 h. 30, en l'église de Bethon (51), près Esternay.
De la part de :
Mme Louis Laurent,
M. Jean-Marie Laurent,
M. et Mme Bruno Panis et leurs enfants,
Et de M. et Mme Pierre Laurent et leurs enfants.
8, rue Lakanal, 92330 Sceaux.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Ludmila MAKAROFF,
le dimanche 2 janvier 1977.
De la part de :
M. Elie Schulman,
M. et Mme Michel Machline et leur enfant,
M. Alexandre Machline,
M. Fernand Machline, ses parents et alliés,
Et de l'institution Saint-Aspais de Melun, où elle enseignait depuis 1967.
Les obsèques auront lieu le vendredi 7 janvier, à 14 h. 15 précises, en la chapelle orthodoxe de l'Assomption, à Sainte-Geneviève-des-Bois.

— Mme François Méténier,
M. et Mme Arnaud Morel et leur fils François,
Mlle Françoise Morel,
Et famille,
Mlle Andrée Baugier,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Emile MEAUX,
née Méténier,
survenu le 28 décembre 1976.
Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu à Cancale le vendredi 31 décembre.
Une messe sera célébrée à son intention le lundi 10 janvier 1977, à 14 h. 30, en l'église Saint-André, 34 bis, rue de Leningrad, 75008 Paris.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Edouard Lor,
M. Denis Thibault,
M. et Mme Jean-Luc Helfter,
Mlle Isabelle Thibault,
M. et Mme Antoine Thibault,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean THIBAULT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu à Paris le 26 décembre 1976.
12 bis, avenue Elisée-Reclus, 75007 Paris.

— Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la S.F.G.I. (anciennement Bernheim Frères et Fils),
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean THIBAULT,
administrateur de la Société,
qui a contribué à son développement depuis 1945.
23, rue de l'Arcade, 75008 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Luc VERNIN,
née Catherine Candelier,
présidente de « Beaux Voyages »,
survenu subitement le 12 décembre, à l'âge de trente-deux ans.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à La Harmoye.
Une messe sera célébrée le mardi 11 janvier, à Paris, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, à 9 h. 30.
De la part de
M. Luc Vernin,
Mme Paul Candelier,
Mme Jacques Vernin,
Du docteur et Mme Jean-Claude Ecaille et leurs fils,
M. et Mme Philippe Deguisdre et leurs fils.
5, rue des Bauches, 75016 Paris.
215, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

— Mme Christian Wolf
M. et Mme Philippe Wolf,
M. et Mme Marcel Broutechoux,
M. et Mme Vincent Merle d'Aubigné, ses petits-enfants,
Les familles Wolf, Bernicot, Steiger, André,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Christian WOLF,
ingénieur A.M. et E.S.E.,
président-fondateur de la société PIC,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,
enlevé à leur affection à l'âge de quatre-vingt-quatre ans le 4 janvier en son domicile.
Le service religieux aura lieu le vendredi 7 janvier, à 11 heures, en l'église protestante, 3, rue Béranger, à Fontainebleau.
27, boulevard Crevat-Durant, 77300 Fontainebleau.

Anniversaires

— Le dimanche 9 janvier 1977, à 11 h. 30, pour le vingt-cinquième anniversaire de la mort du
maréchal Jean de LATTRE de TASSIGNY,
une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, à sa mémoire et à celle de ses soldats morts pour la France ou disparus.
Le mardi 11 janvier, à 18 h. 30, l'Association Rhin et Danube ravivera la flamme pour cet anniversaire.

Messes

— Le
général de LA PORTE DU THEIL
nous a quitté pour la Maison du Père, le vendredi 5 novembre 1976.
A la demande de ses nombreux amis, une messe sera célébrée le dimanche 9 janvier 1977, en l'église Saint-Yves de La Courneuve, à 15 h. 30.
De la part de
Ses enfants,
De l'Amicale des anciens des chantiers,
De ses amis.
Eglise Saint-Yves, 18, avenue Lénine, 93120 La Courneuve.
Après la messe, ses enfants seront désireux de vous recevoir pour vous témoigner leur reconnaissance.

Avis de messe

— La Paroisse universitaire célébrera une messe à la mémoire du
Père Pierre DABOSVILLE,
son ancien aumônier général,
décédé le 5 décembre 1976, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, le samedi 15 janvier 1977, à 18 heures.
Elle invite ses membres et ses amis à y participer ou à s'y unir dans la fidélité et l'espérance.
Paroisse universitaire,
170, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris.

Remerciements

— Mme Sven Nielsen,
M. et Mme Claude Nielsen et leurs enfants,
profondément touchés par les innombrables témoignages de sympathie reçus lors du deuil cruel qu'ils viennent d'éprouver par la disparition de
M. Sven NIELSEN,
et dans l'impossibilité de répondre dans l'immédiat à chacun personnellement, vous prient de trouver ici l'expression la plus sincère de leur reconnaissance.

Communications diverses

— Exposition Joseph Vernet. Clôture définitive dimanche 9 janvier. Musée de la marine, palais de Chaillot. Ouvert : 10 à 17 h. (Dimanche 18 h.)

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



ÉDUCATION

APRÈS UNE « ERR EUR DE MÉTHODE »

Le P.S. s'apprête à atténuer sa position sur l'enseignement privé

Devant l'émotion que suscitent depuis plusieurs semaines les propositions de nationalisation de l'enseignement privé contenues dans l'avant-projet de plan du parti socialiste pour l'éducation (« le Monde » du 26 octobre 1976), le P.S. a décidé, mercredi 5 janvier, au cours d'une réunion spéciale de son secrétariat national, de modifier la présentation de sa position officielle sur ce sujet. Cette position — qui devrait faire l'objet, le 12 janvier prochain, d'un article de M. François Mitterrand dans « l'Unité », l'hebdomadaire socialiste — sera probablement marquée par l'atténuation sensible du chapitre intitulé « Nationaliser l'éducation », élaboré par l'équipe de M. Louis Mexandeau, député du Calvados, délégué national à l'éducation et animateur de l'actuel avant-projet.

De toute évidence, le P.S. souhaite voir cesser, dans l'opinion et dans ses rangs, les querelles nées autour de ce qui est avant tout considéré par les instances supérieures du parti comme une erreur tactique.

A l'origine de ce qui a fini par devenir, au P.S., l'*« affaire Mexandeau »*, quelques lignes de la chronique hebdomadaire du premier secrétaire du parti socialiste dans *l'Unité : « (...) Le projet éducatif établi par M. Louis Mexandeau (et la délégation de l'éducation nationale (...), bien qu'ayant été retenu dans ses grandes lignes par le comité directeur et diffusé à ce titre, n'en garde pas moins son caractère de document préparatoire pouvant et devant être sur des points importants amendé (...). »* Il rappelait qu'un avant-projet ne devait pas « engager » le parti.

Pour les militants rompus au style de M. François Mitterrand, une telle constatation équivalait à une sanction. Le risque était même grand, estimaient certains, de voir l'avant-projet oublié dans un tiroir. D'autant que, le 23 novembre 1976, lors de la journée socialiste sur l'enseignement supérieur, le premier secrétaire du parti avait déjà mis les points sur les « i », en affirmant que les propositions élaborées par la délégation à l'éducation ne constituaient pas la *« loi du parti »*.

Ce double avertissement est venu trop tard. L'avant-projet était déjà considéré à l'extérieur comme un texte officiel, et, à peine connu, son contenu engageait le parti. C'est, en tout cas, l'interprétation des organisations liées à l'enseignement privé.

Il aura suffi, en fait, d'une confusion, lors de l'examen, en septembre 1976, du projet par le comité directeur du P.S., pour que ce *« document préparatoire »* soit remis à la presse, au lieu d'être diffusé uniquement dans les sections locales pour servir de base de discussion, conformément aux décisions prises.

Le contenu exact du projet était fort mal connu des membres du comité directeur eux-mêmes. Au cours de la réunion, M. Louis Mexandeau aurait simplement donné lecture d'une motion — elle aurait reçu l'aval du premier secrétaire — résumant les grandes lignes des propositions et se terminant par un appel au militantisme des enseignants socialistes dans leurs syndicats. La question de l'enseignement privé — ou du moins les conséquences qu'elle peut entraîner sur le plan électoral — n'aurait pas pu échapper autrement aux membres de cette instance dirigeante. *« Nous avons commis une petite erreur de méthode »*, reconnaît M. Claude Estier, porte-parole du P.S.

Cette erreur a, cependant, déclenché une tempête dont l'équipe de M. Mexandeau assure n'avoir prévu ni l'éventualité ni l'ampleur. La réunion du secrétariat national a eu pour première tâche, mercredi, de calmer les esprits et d'atténuer le mécontentement, tant des milieux religieux que des usagers des écoles libres.

L'opposition des tendances

Pour cela, le P.S. semble être décidé, tout en maintenant le principe de la nationalisation de l'enseignement privé, à gommer les aspérités du texte initial : il pourrait ne plus être question, en effet, de désigner des régions à *« nationalisation prioritaire »*. Les modalités d'intégration pourraient être assouplies. Ainsi, le retour dans le secteur public des établissements ou des enseignants serait plus largement négociable.

Il est aussi possible que le P.S. redéfinisse sa conception des contrats entre ces établissements et l'Etat (l'avant-projet prévoyait que l'Etat refuserait désormais les contrats simples qui se limitent à la prise en charge des traitements des maîtres). Et, dans un premier temps, c'est-à-dire au moins jusqu'aux élections municipales, il pourrait être demandé aux municipalités socialistes de jouer un rôle modérateur en ce domaine.

Ces assouplissements seraient aisément assimilables à une fuite en avant, à la recherche d'une prudence tout électorale, si la soudaine réapparition de l'ancestrale opposition entre les écoles religieuses et laïques n'avait été soutenue, voire volontairement amplifiée, de l'intérieur même du P.S. En quelques semaines, l'avant-projet éducatif, de simple *« document préparatoire »*, est devenu un enjeu important de la course à l'influence entre les courants.

Ainsi, on rapporte que la diffusion, par des amis de M. Pierre Mauroy, de l'avant-projet, aurait été volontairement retardée pendant le voyage du premier secrétaire du P.S. en Israël à la fin du mois d'octobre. Ces insinuations cherchent à établir que certains militants proches de la tendance syndicale Unité, indépendance et démocratie (U.I.D.), majoritaire à la Fédération de l'éducation nationale, reprochent à M. Louis Mexandeau ses liens avec une tendance adverse, Unité et action, proche des communistes. Et que cette opposition se serait retrouvée dans la phase d'élaboration des propositions éducatives.

Plus généralement, semble-t-il, l'entourage du délégué national à l'éducation reproche à certains responsables, proches du courant animé par M. Michel Rocard, secrétaire national, d'avoir cherché, à travers la querelle sur l'école libre, à atténuer l'accueil favorable de l'avant-projet par les sections — même si de nombreux amendements doivent remonter à Paris — et à amener M. François Mitterrand à retirer sa confiance à M. Mexandeau, pour une erreur tactique. A en croire les résultats de la réunion du secrétariat national, cette démarche, si elle est réelle, aurait échoué, seule la partie consacrée à la nationalisation de l'enseignement privé étant, semble-t-il, remise sur le métier.

Si rien ne l'arrête à nouveau, le projet socialiste devrait voir le jour après les élections municipales, fortement amendé et enrichi par toutes les instances du P.S.

PHILIPPE BOGGIO.

Libres opinions

Le libre choix

par GUY GUERMEUR (*)

DEPUIS vingt-cinq ans, l'Association parlementaire pour la liberté d'enseignement s'est donné un objectif : le choix de leur école par chacune des familles de France.

1) Pour nous, la famille est la cellule de base de la société. L'enfant appartient à la famille avant d'être à l'Etat. Les parents doivent assumer l'éducation de cet enfant, c'est-à-dire choisir l'ensemble des valeurs qui formeront pour la vie son patrimoine intellectuel et moral.

Or, aujourd'hui, assumer l'éducation, c'est choisir l'école, non seulement le type d'enseignement — public ou privé, — mais, dans toute la mesure du possible, l'établissement, les maîtres, les méthodes pédagogiques, le climat de la communauté éducative.

2) Le choix de l'éducation n'est possible qu'à deux conditions : la liberté pour toute personne qualifiée de fonder une école, et de la proposer aux familles ; l'égalité scolaire, quelles que soient les ressources et les charges familiales. La liberté de l'enseignement ne saurait être chez nous une liberté pour les riches.

3) C'est à l'Etat de garantir la liberté ; c'est donc à lui d'assurer la possibilité du choix pour les parents. Cela implique pour l'enseignement privé la parité avec le secteur public : aide financière aux établissements, traitement égal des maîtres. En contrepartie, l'école privée doit assurer le niveau de compétence et la qualité de la gestion.

Des questions importantes ont retenu plus particulièrement notre attention au cours de ces dernières années :

— Rétablissement de l'allocation scolaire injustement supprimée aux écoles primaires ;

— Réévaluation du « forfait d'externat » : l'aide publique au fonctionnement des écoles secondaires accusait un retard de 66 % ;

— Convention de coopération entre l'enseignement agricole privé et l'Etat ;

— Vote et inscription dans la loi Haby du principe de non-discrimination entre enseignement public et privé.

Nous commençons à être entendus par l'Etat, qui doit maintenant appliquer la loi Debré de 1959, apporter une assistance financière au fonctionnement des écoles, rémunérer les maîtres, exécuter les conventions signées.

Pour l'avenir, il nous faut libérer les bastilles administratives des réticences qui persistent çà et là dans l'application de la loi. Au-delà, il reste à obtenir une aide financière pour la construction des écoles privées. La vie appelle la vie ; à laisser survivre les classes rurales sans permettre des implantations nouvelles dans les zones urbanisées, le gouvernement abandonnerait l'école privée au repli, à la récession et à la mort.

D'autre part, la sécurité de l'emploi des maîtres est pour nous une constante préoccupation. Nous estimons qu'elle peut être assurée par un organisme de coordination privé reconnu par l'Etat. Ce dernier doit encore porter la charge financière de la formation des enseignants privés.

Bref, nous voulons voir s'inscrire dans les faits la non-discrimination prévue par la loi.

Nous cheminons sur une longue route, sereinement et régulièrement, parce que, avec nous, le peuple français, dans son immense majorité, a dépassé les conceptions étriquées des partis du monopole et de la guerre scolaire.

Pour nos compatriotes, la guerre des écoles n'est plus qu'un vestige anachronique des luttes partisanes de la IIIe République. Il y a longtemps que le « petit père » Combes a disparu. Un large consensus existe aujourd'hui pour encourager l'Etat à dépasser l'affirmation formelle de la liberté, pour donner à celle-ci un contenu concret, bref, pour donner aux écoles privées les moyens matériels de leur mission éducative. Des sondages apportent sur ces points une réponse massive de la population.

***

Peut-être ce constat de liberté en marche est-il pour l'essentiel à l'origine des dispositions agressives contenues dans l'avant-projet de « plan socialiste pour l'éducation nationale », récemment publié. Ce texte confirme la menace du programme commun.

Un plan de nationalisation à réaliser immédiatement prévoit l'asphyxie financière et, en conséquence, l'intégration pure et simple de l'enseignement privé à l'Etat, à commencer par les régions qui lui sont le plus attachées.

Le document socialiste nie le droit au caractère propre de l'école en France ; il prononce l'assimilation autoritaire dans un ensemble lourdement bureaucratique.

Les notions de choix des familles, de goût personnel, sont effacées au nom d'un égalitarisme simpliste.

L'exercice pratique de la liberté scolaire ne serait plus, désormais, accessible qu'aux plus fortunés, seuls capables de financer les écoles de l'élite sans l'aide de l'Etat.

De tout cela, l'opinion publique est profondément choquée. Nombreux parmi les militants chrétiens du parti socialiste se détournent, déçus et révoltés, par l'intolérance que dissimulait encore le masque d'un nouvel humanisme.

Par ces propositions, le P.S. se met en contradiction avec l'ensemble de sa politique, fondée, nous dit-il, sur la liberté et l'autogestion, sur « *le droit à la pluralité et à la différence* ». Les mesures prévues pour venir à bout de l'enseignement libre jettent une lumière singulièrement révélatrice sur l'ensemble du projet socialiste et, au-delà, sur la crédibilité des objectifs de ce parti.

Nous n'avons pas pour but, au sein de notre association, d'opposer l'enseignement privé et l'école publique, ce qui serait ridicule et injuste, mais, bien au contraire, d'obtenir pour l'un et pour l'autre les moyens nécessaires à leur belle mission commune : le service public de l'éducation, c'est-à-dire le bien de l'enfant et de la collectivité nationale.

(*) Député (R.P.R.) du Finistère, secrétaire général de l'Association parlementaire pour la liberté d'enseignement.

Politique d'abord

« *Politique d'abord* » : telle paraît bien être, aujourd'hui, la consigne des partis de gauche sur les problèmes d'éducation. Depuis la rédaction en 1972 du programme commun de gouvernement, communistes et socialistes s'étaient montrés soucieux de présenter des projets précis, voire d'en chiffrer le coût (comme lors des élections législatives de 1973). Les communistes ayant présenté une proposition de loi sur l'éducation (« *reconstruire l'école* »), les socialistes n'avaient pas voulu être en reste : leur travail a abouti au « *projet de plan socialiste* », rendu public à la rentrée dernière.

Aujourd'hui, le souci de définir une « *transformation socialiste de l'école* » le cède à l'opportunité. Le P.S. abandonne l'idée d'une nationalisation rapide de l'enseignement privé, prévue dans le « *projet de plan* » : celle-ci avait entraîné de vigoureuses protestations dans certains milieux catholiques, et, pour triompher en 1978 et déjà occuper le terrain lors des élections municipales de mars prochain, aucune voix ne doit manquer à l'appel.

Mais les communistes n'ont pas un point de vue très différent. S'ils continuent à « affirmer » certains points de leur projet, par exemple, le contenu de l'enseignement, ils souhaitent replacer cela dans une analyse politique générale. D'autre part, ils entendent renforcer leur position chez les enseignants, non pas tant dans les appareils syndicaux qu'à la base, en multipliant les cellules dans les établissements scolaires : ils seront ainsi doublement partie prenante lors des discussions qui suivraient l'arrivée de la gauche au gouvernement.

Cette attitude est compréhensible. Les responsables des partis ne peuvent contrôler *a priori* la situation dans laquelle ils arriveront au pouvoir ; ils ne veulent donc pas se lier les mains. Selon l'expression de l'un d'eux, « *nous ne pouvons pas prendre le risque de préconiser des mesures sur lesquelles il nous faudrait revenir dès notre arrivée au gouvernement* ». Aux préoccupations électorales s'ajoute la pression des syndicats d'enseignants qui souhaitent que leur point de vue soit pris en compte. Mais cette attitude pragmatique ne comporte-t-elle pas un autre risque, celui d'oublier les projets de réforme au profit de l'arrivée au pouvoir ?

GUY HERZLICH.

LA SUSPENSION DES STAGES DE FORMATION

Le Syndicat des instituteurs condamne les « contradictions » de M. Haby

« Il y a contradiction fondamentale entre les propos et les actes du ministre de l'éducation », estime le Syndicat national des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.), qui s'est vivement élevé, mercredi 5 janvier, au cours d'une conférence de presse, contre deux exemples de cette « contradiction » : les projets de décrets relatifs aux futurs programmes et horaires dans le premier cycle et la demande de suppression par M. Haby, ministre de l'éducation, des stages de formation pédagogique au cours du mois de janvier (« le Monde » du 6 janvier).

Pour les responsables du SNI-P.E.G.C. le ministère tente, pour pallier son incapacité à tirer les conséquences du rajeunissement et de la féminisation du corps des instituteurs et P.E.G.C. (le pourcentage de femmes institutrices serait passé de 68 à 75 % en dix ans et la moitié d'entre elles auraient moins de trente-deux ans), de remettre en cause un acquis important (qui date de 1972) : la formation continuée des maîtres. M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat, estime que le « prétexte » invoqué (*« assurer le fonctionnement normal des classes et assurer en priorité les moyens de suppléance pour le remplacement des maîtres en congé de maladie durant cette période »*) n'a d'autre but que d'utiliser à mauvais escient les quatre mille neuf cents postes de titulaires remplaçants créés en 1972 pour assurer l'intérim des stagiaires. M. Guy Georges a précisé qu'en tout état de cause les stages prévus n'auraient jamais lieu s'ils ne commençaient pas aux dates prévues (le 3 ou le 4 janvier) et que le SNI-P.E.G.C. avait invité les stagiaires à rejoindre leurs lieux de stage. Le SNI-P.E.G.C. fait état de « perturbations » apportées au déroulement de ces stages dans un petit nombre de départements seulement. Le Syndicat s'est déclaré prêt à lutter contre cette tentative de *« masquer les besoins au lieu de les couvrir »*.

M. HABY : une mesure provisoire.

M. Haby avait affirmé mercredi à TF 1 qu'il s'agissait d'une *« mesure provisoire »* et qu'il n'entendait *« en aucun cas revenir »* sur les dispositions prises en 1972 pour la formation continuée des instituteurs, que *« les syndicats peuvent considérer comme un avantage acquis »*, et qu'il juge pour sa part, comme *« un caractère normal de la fonction d'enseignant »*. *« Je souhaite que mes services et le SNI s'entendent*, a précisé M. Haby. *En mai-juin, par exemple, il n'y a pas de stages : on pourrait remplacer la période janvier-février par celle de mai-juin. Pendant les mois d'hiver, nous entendons donner la priorité au remplacement des maîtres absents, et attendre quelques semaines, voire quelques mois, pour les stages. »*

M. Haby a souligné que cette *« mesure provisoire »* était rendue nécessaire par l'augmentation de l'absentéisme *« qui ne touche pas seulement les instituteurs, mais l'ensemble des enseignants, de la fonction publique et des salariés dans les bureaux. Le budget m'accorde 5 % de crédits pour le remplacement des maîtres absents. Or, l'an dernier, le taux d'absentéisme a dépassé 6 % et en janvier, février, et même mars, il atteint 10-12 %. Les remplaçants dont nous disposons ne suffisent pas à la pointe des mois d'hiver où se conjuguent les congés de maladie et l'accroissement de l'absentéisme »*. Pour 1978, a annoncé le ministre, *« nous demanderons des moyens supplémentaires de remplacement »*.

D'autre part, pour marquer son opposition à la réforme des programmes et des horaires en 6e (*le Monde* du 15 décembre), le SNI-P.E.G.C. va engager, en liaison avec la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (Fédération Cornec), une action de *« sensibilisation contre des mesures d'une telle nocivité »*. Les deux organisations demanderont à leurs militants d'obtenir la convocation des conseils d'administration des établissements pour *« établir un inventaire précis des besoins réels et se prononcer sur l'application des dispositions prévues »*.

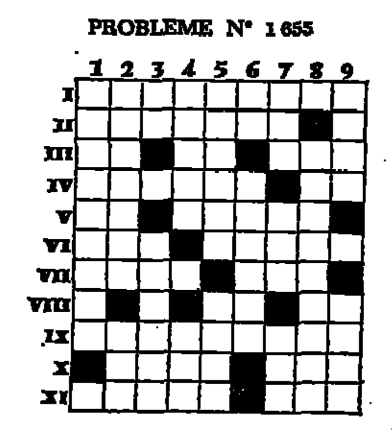
Le SNI-P.E.G.C. estime que le projet d'effectifs ne dépassant pas trente élèves est un *« engagement de moyens nouveaux positif »*. Mais cet engagement est *« tout de suite hypothéqué et remis en question par des mesures portant sur la modification des horaires »*. Le SNI-P.E.G.C. conteste la réduction de l'horaire obligatoire d'éducation physique et la *« régression inadmissible des horaires des matières de base »*. Le Syndicat qualifie de *« duperie »* les activités de soutien qui ne viennent renforcer qu'un nombre insuffisant de cours communs. Les élèves risquent aussi d'être placés *« dans les conditions les plus défavorables pour recevoir ce soutien en fin de journée ou de semaine »*.

● *Le Syndicat général de l'éducation nationale C.F.D.T.* critique la suspension des stages de formation, décision *« prise au mépris des personnels des centres de formation en bafouant les organismes paritaires chargés de l'organisation de cette formation continue »*. Pour le S.G.E.N., le report des stages n'est guère possible, les professeurs d'école normale étant mobilisés par les examens à la fin de l'année scolaire. La mesure *« privera de formation continue environ un cinquième des instituteurs qui devaient suivre un stage cette année »*, et aggravera le retard pris en ce domaine. Alors que l'on avait annoncé en 1972 que presque tous les instituteurs pourraient bénéficier d'un stage dans les six années suivantes, quatre ans plus tard, moins de la moitié en ont bénéficié.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 655



HORIZONTALEMENT

I. Attachent plus d'importance à ce qu'on donne qu'à la façon de donner. — II. Funèbre, laisse froid le principal intéressé. — III. Quelque part du côté de l'Euphrate ; Paire de jumelles ; Naît sur la paille et finit dans le pétrin. — IV. Bien entourée ; Relève un mort. — V. Est tombé (épelé) ; Concourt bien involontairement au bien-être des hommes. — VI. Y compris l'emballage ; Certains ne se lassent pas de les admirer. — VII. Parlait à bon escient ; Démonstratif. — VIII. Abréviation ; Participe. — IX. Particulières. — X. Gênante obsession d'un lointain fratricide ; Dupée. — XI. Touchés ; Ancien terme diplomatique.

VERTICALEMENT

1. Se montrent aux instants les plus pathétiques. — 2. Péchés de jeunesse ; Romancier connu. — 3. Symbole ; Légitimes exigences du bas-âge. — 4. Peut réveiller tout un quartier ; Dissimule des associés. — 5. Fourrure ; Terres. — 6. Lettres d'amour ; Ordonna. — 7. Orientation ; Nous fait suer ! ; Prénom féminin. — 8. L'ennemi du moindre effort. — 9. Forme de savoir ; Réellement moins séduisante.

Solution du problème n° 1 654

Horizontalement

I. Radis ; Pas. — II. Unité ; Eut. — III. Mes ; Route. — IV. Isère ; Ré. — V. Tunnels. — VI. Art ; Usé. — VII. Nuent. — VIII. Te ; Œsel. — IX. Sens ; Osas. — X. Al ; Lô. — XI. Pendaison.

Verticalement

1. Ruminants. — 2. Anes ; Ruée. — 3. Disette ; Non. — 4. IT ; Ru ; Nos. — 5. Sérénités ; Aa. — 6. Soli. — 7. Peureuses. — 8. Autels ; Lalo. — 9. Ste ; Sel ; Son.

GUY BROUTY.

FAITS DIVERS

DEUX ACCIDENTS MORTELS DU TRAVAIL

Deux accidents du travail ont provoqué la mort, mercredi 5 janvier, de deux ouvriers. M. Joao Favaea, âgé de quarante ans, de nationalité portugaise, employé comme manœuvre sur la décharge de matériaux de travaux publics de la société REP (Récupération de matériaux de construction) a été tué, écrasé entre un camion et un bulldozer à Bouqueval, près de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise).

M. André Boyer, âgé de vingt-trois ans, employé par l'entreprise Somaro sur le chantier de la déviation de la R.N. 9 à Coudes, près d'Issoire (Puy-de-Dôme), a été happé par un câble de protection dont l'amarre s'est rompue. Projeté à 20 mètres contre une paroi rocheuse, il a été tué sur le coup.

● *Deux morts dans un accident de chenillette.* — Un accident s'est produit dans l'après-midi du 5 janvier à Bessans (Savoie) : un engin à chenilles du type « ratrac » utilisé pour le damage des pistes a dérapé et s'est retourné. Le conducteur, M. Serge Chabou, employé de la commune, a été tué, et son passager, M. Jean-Baptiste Personnaz, directeur des remontées mécaniques de la station, blessé, devait succomber peu après d'une crise cardiaque.

Transports

● *La R.A.T.P. enquête.* — A partir du jeudi 6 janvier et tout au long du premier trimestre 1977, la R.A.T.P. fera une enquête dans toutes les stations de métro et sur la ligne de Sceaux afin de mesurer les conséquences entraînées pour les usagers par les récentes et futures mises en service sur le réseau du métro : jonction des lignes 13 et 14 (intervenue le 9 novembre) ; jonction Auber-Nation et Luxembourg-Châtelet pour le Réseau express régional (qui doit intervenir en 1977). Deux cent mille interviews seront ainsi réalisées.

● *Seine-Saint-Denis : gratuité des transports en commun pour les anciens combattants.* — Les anciens combattants et les veuves d'anciens combattants de la guerre 1914-1918 vont bénéficier de la gratuité des transports sur les réseaux R.A.T.P. et S.N.C.F. dans le département de la Seine-Saint-Denis.

● *Des trains de voyageurs à la gare de Paris-Bercy.* — Pour permettre l'exécution des travaux de la gare souterraine de Paris-Lyon, les trains quotidiens 5 700 en provenance de Grenoble (arrivée à Paris à 6 h. 50), 10 612 de Saint-Gervais (arrivée à 6 h. 55), 5 052 de Lyon (arrivée à 18 h. 52), 5 600 de Saint-Gervais (arrivée à 20 h. 51) et 5 916 de Nevers (arrivée à 22 h. 53), arrivent, depuis le 5 janvier, en gare de Paris-Bercy, 48 *bis*, boulevard de Bercy (métro Bercy), où des installations nouvelles ont été aménagées.

SOCIÉTÉ

A Marseille

Un « S.O.S.-sexualité » par téléphone

De notre correspondant

Marseille. — *A partir du lundi 10 janvier, il suffira de composer le 42-35-75, à Marseille, pour entrer en contact anonymement, chaque lundi, mercredi et vendredi, de 15 heures à 21 heures, avec une équipe pluridisciplinaire composée de psychologues, de psychiatres, d'éducateurs spécialisés et d'assistantes sociales, mise en place par l'Association pour la réadaptation sociale* (1). *Ce service a pour but de répondre aux questions — notamment celles des jeunes — sur la sexualité, l'identité sexuelle, les déviations sexuelles.*

Il s'agit surtout d'offrir une écoute attentive à tous ceux qu'embarrassent des « problèmes inavouables » et qui ont le sentiment d'être rejetés.

Ce service téléphonique, calqué sur les modèles anglo-saxons qui fonctionnent depuis plusieurs années, veut être une sorte de « S.O.S. information-sexualité ». Les spécialistes, qui se relaieront à l'écoute, pensent que l'anonymat garanti aux correspondants facilitera le contact et le dialogue.

« La mise en place de ce service correspond à un besoin et à une réalité, *commente l'un de ses promoteurs.* Neuf sur dix des correspondants, qui ont recours au service de « S.O.S. amitié », finissent par aborder, de façon plus ou moins directe, une difficulté d'ordre sexuel, qui se traduit par une misère morale provoquée par un sentiment d'isolement, d'incompréhension, d'hostilité. C'est pourquoi nous voulons avant tout être, auprès de nos futurs interlocuteurs, ceux qui dédramatisent. Nous voulons persuader chacun qu'il n'est pas un monstre et ôter au phénomène homosexuel, surtout chez les garçons, son caractère d'anormalité. »

L'équipe de l'A.R.S. espère aussi entrer en contact avec ceux qui sont concernés par des problèmes de déviance sexuelle et les aider : parents, familles d' « homophiles », voire conjoints, et qui n'osent ou ne peuvent aborder directement les problèmes qui ne manquent pas de se poser.

Outre le téléphone, il sera possible d'entrer en contact par lettre avec l'équipe d'éducateurs en écrivant à B.P. 231 Marseille.

JEAN CONTRUCCI.

(1) 14, rue Grignan, 13001 Marseille, tél. 33-86-83.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier chiffre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes, le deuxième chiffre indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 100-350 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs : 75-120 ; Chamonix : 30-300 ; Chamrousse : 60-90 ; Chapelle-d'Abondance : 40-140 ; Chatel : 70-210 ; La Clusaz : 40-140 ; Combloux : 15-160 ; Les Contamines-Montjoie : 35-170 ; Le Corbier : 50-150 ; Courchevel : 30-130 ; Les Deux-Alpes : 60-90 ; Flaine : 50-190 ; Flumet-Praz-sur-Arly : 55-120 ; Les Gets : 60-140 ; Les Houches : 30-110 ; Megève : 65-120 ; Les Menuires-Val-Thorens : 150-250 ; Méribel : 45-140 ; Morzine-Avoriaz : 45-200 ; La Plagne : 120-210 ; Pralognan : 45-70 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 25-130 ; Samoëns : 40-145 ; Thollon-les-Mémises : 85-130 ; Val-Cenis : 35-160 ; Val-d'Isère : 70-170 ; Valloire : 40-100.

ALPES DU SUD

Auron : 120-400 ; Isola-2000 : 210-330 ; Montgenèvre : 120-200 ; Orcières-Merlette : 120-250 ; Pra-Loup : 80-250 ; Le Sauze : 50-250 ; Valberg : 85-155 ; Vars : 120-170.

PYRENEES

Ax-les-Thermes : 30-120 ; Barèges : 20-170 ; Cauterets-Lys : 60-180 ; Font-Romeu : 60-100 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes : 10-60 ; La Mongie : 70-180 ; Saint-Lary-Soulan : 30-90 ; Les Angles : 40-100.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 40-80 ; Super-Besse : 40-80 ; Super-Lioran : 40-80.

JURA

Métabief : 30-60 ; Les Rousses : 30-140.

VOSGES

Gérardmer : 20-40.

★ Horloge des neiges : 874-03-59.

ALLEMAGNE

Alpes bavaroises. — Bayrischzell-Sudelfed : 30-120 ; Berchtesgaden-Jenner : 40-180 ; Garmisch-Zugspitzplatt : 45-240 ; Oberstdorf-Nebelhorn : 45-120.

Forêt-Noire. — Feldberg : 80 ; Schönwald-Schonach : 50.

AUTRICHE

Salzbourg. — Badgastein : 20-130 ; Saalbach : 70-150 ; Zell-am-See : 70-140.

Voralberg. — Gargellen : 70-80 ; Lech-Arlberg : 85-120.

Tyrol. — Fulpmes : 15-200 ; Igls : 30-95 ; Ischgl : 95-170 ; Kitzbühel : 40-140 ; Seefeld : 70-110.

SUISSE

Région du Léman. — Villars : 30-120.

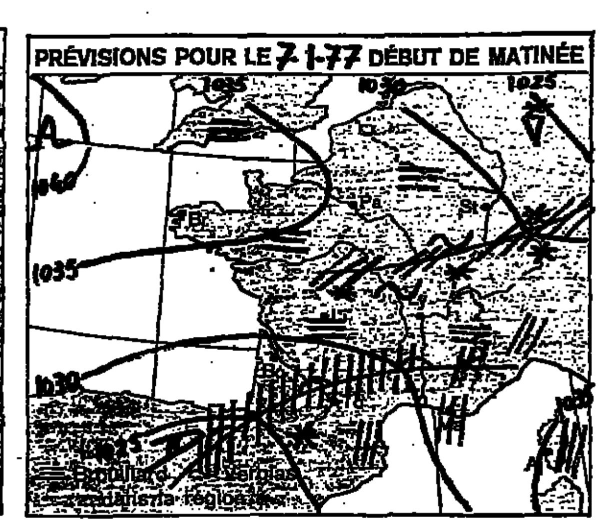
Valais. — Champéry : 10-100 ; Crans/Montana : 90-170 ; Verbier : 40-130 ; Zermatt : 40-100.

Oberland bernois. — Wengen-Kl.-Scheidegg : 35-75.

Grisons, Engadine. — Davos, 55-120 ; St-Moritz : 80-120.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages → Sens de la marche des fronts

Front chaud · Front froid · Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 6 janvier à 0 heure et le vendredi 7 janvier à 24 heures :

La France restera dans une zone de hautes pressions entre deux courants perturbés. Le premier, qui circule sur la Méditerranée, affectera encore le sud du pays, mais en s'atténuant un peu. Le second, qui circule de l'Islande à l'Europe centrale, touchera faiblement le Nord et l'Est.

Vendredi, le temps restera très nuageux du sud du Bassin aquitain au sud des Alpes et à la Corse, avec quelques pluies en plaine et de la neige en montagne.

Sur le reste de la France, le temps sera encore souvent brumeux et parfois très nuageux. Une zone comportant quelques pluies ou de la neige, et parfois du verglas, se situera approximativement le matin du nord du Massif Central à la Lorraine et au Jura ; le soir, elle atteindra le centre du Massif Central et les Alpes. L'après-midi, des éclaircies se développeront localement dans l'ouest, le nord-ouest et le nord du pays.

Des vents d'est à sud-est, modérés, persisteront de la Corse au golfe du Lion ; ailleurs, ils seront faibles.

Un adoucissement relatif et passager sera observé avec la zone de pluie ou de neige du Centre et de l'Est. Autrement, les températures seront sans grand changement par rapport à celles de la veille.

Jeudi 6 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 033,9 millibars, soit 775,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 11 et 6 degrés ; Biarritz, 5 et —1 ; Bordeaux, 4 et —2 ; Brest, 6 et 5 ; Caen, 2 et 1 ; Cherbourg, 4 et 3 ; Clermont-Ferrand, 1 et —2 ; Dijon, 2 et 0 ; Grenoble, 2 et —2 ; Lille, 0 et —2 ; Lyon, 2 et —3 ; Marseille, 12 et 6 ; Nancy, 1 et 0 ; Nantes, 0 et 0 ; Nice, 9 et 8 ; Paris-Le Bourget, 1 et —2 ; Pau, 3 et —3 ; Perpignan, 4 et 2 ; Rennes, 0 et 0 ; Strasbourg, 1 et 0 ; Tours, 0 et —3 ; Toulouse, 3 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 11 degrés ; Amsterdam, 0 et 0 ; Athènes, 7 et 6 ; Berlin, 1 et —1 ; Bonn, 1 et —3 ; Bruxelles, 2 et —1 ; Iles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, —1 et —1 ; Genève, 2 et 1 ; Lisbonne, 11 et 4 ; Londres, 7 et 6 ; Madrid, 6 et —2 ; Moscou, —8 et —8 ; New-York, —1 et —3 ; Palma-de-Majorque, 10 et 7 ; Rome, 15 et 10 ; Stockholm, 1 et 0 ; Téhéran, 2 et 0.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 janvier 1977 :

UNE LOI :

— Garantissant l'indemnisation de certaines victimes de dommages corporels résultant d'une infraction (rectificatif).

DES DECRETS :

— Prorogeant le délai des majorations de subventions en faveur des communautés urbaines ;

— Relatif à la composition et au fonctionnement du conseil supérieur des installations classées.

Formation

● *Cours de langues.* — La première session 1977 de l'examen de français commercial (à l'usage des étrangers), organisé par la chambre de commerce et d'industrie de Paris, aura lieu les 12 janvier (épreuves écrites) et 28 janvier (épreuves orales).

Pour tous renseignements, s'adresser 1 *bis*, rue Balzac, 75008 Paris (tél. : 225-40-39).

Visites, conférences

VENDREDI 7 JANVIER

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 30, 60, rue des Archives, Mme Allaz : « Musée de la chasse et de la nature ». — 15 h., 25, boulevard des Capucines, Mme Bouquet des Chaux : « Trésors du dix-huitième siècle au musée Cognacq-Jay ». — 15 h., 87, rue Vieille-du-Temple, Mme Garnier-Ahlberg : « Le Parisien chez lui de 1815 à 1914 ». — 15 h., 34, boulevard de Vaugirard, Mme Legregeois : « La Maison de la philatélie et le Musée postal ». — 15 h., entrée de l'église, rue Saint-Honoré, Mme Pennec : « Crèches du monde dans l'église Saint-Roch restaurée ».

15 h., métro Cardinal-Lemoine : « Les jardins de la rue Mouffetard » (A travers Paris). — 15 h., entrée square du Docteur-Blanche : « La maison de Le Corbusier » (Mme Hager). — 15 h., entrée de l'exposition au Grand Palais : « La peinture russe à l'époque romantique » (Paris et son histoire). — 15 h., Grand Palais, porte A : « Exposition Puvis de Chavannes » (Tourisme culturel).

CONFERENCE. — 14 h., amphithéâtre Cruveilhier, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, docteur Suchet : « Mesures chiffrées de l'influence des conditions de vie et de travail sur la santé ; Caractère non utopique de la mesure du niveau de santé et des hauts risques de maladie » (Ecole d'anthropologie).

loterie nationale

Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris aux billets entiers

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F)
1	85 971	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	2 771	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	49 111	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	02 541	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
2	22	tous groupes	200
	72	tous groupes	200
	112	tous groupes	300
	242	tous groupes	300
	532	tous groupes	2 000
	85 972	groupe 2	2 200
		autres groupes	1 200
	7 592	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	49 112	groupe 2	5 300
		autres groupes	1 300
	02 542	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
3	733	tous groupes	300
	993	tous groupes	1 000
	85 973	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	49 113	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	02 543	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	68 323	groupe 3	100 000
		autres groupes	5 000
4	614	tous groupes	300
	824	tous groupes	300
	474	tous groupes	500
	85 974	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	0 594	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	49 114	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	5 684	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
	02 544	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
5	5	tous groupes	100
	635	tous groupes	400
	85 975	groupe 2	2 100
		autres groupes	1 100
	49 115	groupe 2	5 100
		autres groupes	1 100
	9 575	groupe 3	10 100
		autres groupes	1 100
	02 545	groupe 3	30 100
		autres groupes	2 100
6	36	tous groupes	200
	576	tous groupes	300
	85 976	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	49 116	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	0 736	groupe 2	10 200
		autres groupes	1 200
	02 546	groupe 3	2 000 000
		autres groupes	100 000

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F)
7	07	tous groupes	200
	87	tous groupes	200
	277	tous groupes	300
	737	tous groupes	300
	987	tous groupes	1 200
	1 207	groupe 2	6 200
		autres groupes	700
	49 117	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	7 837	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	02 547	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	85 977	groupe 2	1 000 000
		autres groupes	20 000
8	85 978	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	4 618	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	5 678	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	6 588	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	9 598	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	49 118	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	02 548	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	79 798	groupe 1	100 000
		autres groupes	5 000
9	9	tous groupes	100
	059	tous groupes	400
	85 979	groupe 2	2 100
		autres groupes	1 100
	0 689	groupe 2	5 100
		autres groupes	600
	8 959	groupe 1	5 100
		autres groupes	600
	49 119	groupe 2	5 100
		autres groupes	1 100
	02 549	groupe 3	10 100
		autres groupes	2 100
	04 939	groupe 1	100 100
		autres groupes	5 100
0	560	tous groupes	500
	85 970	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	02 540	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	10 020	groupe 1	100 000
		autres groupes	5 000
	49 110	groupe 2	1 500 000
		autres groupes	50 000

TRANCHE DES ROIS
TIRAGE DU 5 JANVIER 1977
PROCHAIN TIRAGE LE 12 JANVIER 1977 A MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
77 — 1ère

LOTO — TIRAGE No 1

1 20 26 32 34 36

NUMERO COMPLEMENTAIRE 42

PROCHAIN TIRAGE LE 12 JANVIER 1977 — VALIDATION JUSQU'AU 11 JANVIER 1977 APRES-MIDI

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

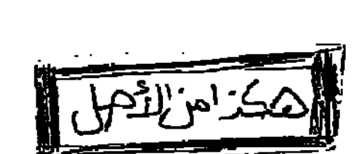
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



Le Monde DES LIVRES

LECTURES D'HIVER

IL n'y a pas de trêve pour l'édition au cœur de l'hiver. Sitôt refermés les beaux albums d'étrennes, qui ont pris en décembre le relais des romans et des prix de l'automne, on entre dans une période de publications plus graves où dominent nettement cette année les autobiographies et les grandes traductions étrangères.

Dans les deux mois qui viennent, plusieurs romanciers de renom se confessent, s'analysent. C'est, du côté de l'académie Goncourt, Hervé Bazin qui publie un « Ce que je crois », où il fait le point de sa pensée et de son expérience sur l'amour, le mariage, Dieu, la religion, tout... ; et c'est Michel Tournier qui, dans « le Vent Paraclet », nous livre son autobiographie intellectuelle : un projet qui ressemble, dit-il, à celui de Sartre dans « les Mots ». Du jury Femina s'élève une autre voix passionnée, bouleversante : Zoé Oldenbourg, l'historienne, la romancière des Albigeois et des croisés, si peu prolixe sur elle-même quand on l'interroge, raconte son enfance dans le Saint-Petersbourg des années 20 et sa rude adolescence d'émigrée à Paris : la chaleur et le poids d'une famille, la révolution russe vue par les yeux d'une enfant (« Visage d'un autoportrait », Gallimard).

Ces trois-là s'écrivent eux-mêmes. Gilbert Cesbron, lui, se parle dans « Ce qu'on appelle vivre » (Stock) et Marie Cardinal, après le succès des « Mots pour le dire », poursuit son autobiographie dans un dialogue avec Annie Leclerc (« Autrement dit », Grasset).

Mais il n'y a pas que les romanciers à s'expliquer avec eux-mêmes. Voici Bona, la femme peintre d'André Pieyre de Mandiargues (« Bonaventure », Stock) ; le journaliste Jean-Louis Servan-Schreiber, directeur de « Lire » (« A mi-vie », Stock), et l'anthropologue américaine Margaret Mead qui tire les leçons de sa vie passée avec les populations des mers du Sud (« Du givre sur les ronces », Le Seuil). A ces bilans s'ajoutent la réflexion sur la lecture de Marthe Robert, subtil exégète de Kafka et de tant d'autres (« le Livre des lectures », Grasset), et celle d'André Malraux sur la littérature, ouvrage que l'écrivain avait juste terminé avant sa mort (« l'Homme précaire et la Littérature », Gallimard).

Est-ce à dire qu'en cette saison la littérature de témoignage personnel ou de critique se substitue aux œuvres d'imagination, de création ? Non, on attend d'ici à mars une quarantaine de romans : d'écrivains bien connus, à la production régulière, comme Michel Déon (la suite du « Jeune Homme vert », Gallimard), Henri Troyat (un court roman contemporain, Flammarion), Rezvani (Stock), Romain Gary (« Clair de femme », Gallimard), Roger Grenier (des nouvelles, Gallimard) ; de moins connus s'affirment : Jean Demélier qui continue sa burlesque satire de Poitiers (Gallimard), Christian Coffinet (Lattès). On note aussi des retours après plusieurs années de silence : Béatrix Beck (Le Sagittaire), Célia Bertin (Grasset), Paul-André Lesort (Le Seuil), Pierre Sylvain (Mercure de France), Salvat Etchard qui obtint le prix Renaudot. Il y aura aussi des découvertes : ainsi la fille d'Audiberti publie son premier roman (« Viens, il y aura des hommes », Stock).

Hors du roman, dans le domaine de la poésie, nous allons retrouver Jean Cayrol (« Poésie Journal II », Le Seuil), Alain Bosquet (« le Livre du doute et de la grâce », Gallimard), Francis Ponge (« Comment une figue de parole et pourquoi », Flammarion), Yves Bonnefoy qui tente du récit pour la première fois (Mercure de France), publie un recueil d'essais (« le Nuage rouge », Mercure de France) en attendant la publication en avril de ses poèmes des dix dernières années.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 13.)

Chronique indiscrète des mandarins

Un grand roman baroque de l'ancienne Chine

★ CHRONIQUE INDISCRETE DES MANDARINS DE WOU KING-TSEU. Traduit du chinois par Tchang Fou-Jouei. Introduction par André Lévy. Connaissance de l'Orient, collection « UNESCO », Gallimard, deux tomes, 432 pages et 424 pages. 190 francs les deux volumes.

FAISONS preuve d'un peu, de beaucoup, même, d'ethnocentrisme : la *Chronique indiscrète des mandarins* est peut-être le roman le plus moderne, c'est-à-dire le plus conforme aux idées que nous nous faisons aujourd'hui d'un roman baroque, touffu, foisonnant, comique et tragique tout à la fois, historique et politique, qu'il nous ait été donné de découvrir depuis longtemps. Quelle que soit la lecture savante, archéologique que peuvent en faire aujourd'hui les spécialistes de la littérature chinoise, au-delà de toute approche purement historique ou sinologique, nous sommes confrontés à un gigantesque réseau de signes, à une grammaire de conventions littéraires qui répondent à nos sensibilités actuelles et font de cette *Chronique indiscrète* une masse d'histoires, de situations, de personnages, et d'intrigues où l'on ne peut se plonger qu'avec délectation.

Certes, nous avons affaire à un roman écrit en un temps et un lieu précis : la Chine du milieu du dix-huitième siècle. En outre, l'action — les actions ? — du livre se déroule sous les Ming, et couvre tout le seizième siècle. Lorsque Wou King-tseu écrivait, il faisait donc, déjà, un *roman historique*. Mais historique au sens où le sont tous le grands romans classiques chinois : on déplace dans le temps une intrigue, ce qui permet davantage de liberté dans le ton — ne fût-ce que sur le plan politique, sans pour autant que le milieu décrit soit bien différent de celui où a vécu l'auteur. Vie familiale, us et coutumes n'ont pratiquement pas évolué du seizième au dix-huitième siècle si bien que, décrivant une époque passée, Wou King-tseu retrouve et met en scène des personnages de son temps.

Ce qu'il raconte, c'est au fond la remise en cause et le déclin de la caste des mandarins — ou, plus exactement, des bureaucrates. Toute la hiérarchie de la société Ming reposait sur un système compliqué d'examens et de concours, avec des diplômes auxquels correspondaient des grades, des grades qui ouvraient des fonctions. L'organisation sociale, familiale, économique et intellectuelle de l'ensemble de l'Empire dépendait ainsi de l'appréciation de quelques juges sur ceux qui allaient devenir leurs pairs, à partir d'épreuves alors écrites, figées dans des structures traditionnelles. Mais qu'on imagine un instant le système entier miné de l'intérieur, vidé de tout contenu spirituel ou même intellectuel, et qu'on se représente une carcasse vide, aux ossatures desséchées et d'autant plus inextricablement imbriquées les unes dans les autres qu'aucune chair ne les recouvre plus. Telle est la société Ming que voit deux siècles plus tard, sous les Mandchous, Wou King-tseu. Et ce sont les mille et un travers de cette société — ses petitesses, ses mesquineries, et par instants ses grands éclats — encore — de sagesse, qu'il raconte, à travers le tableau d'une Chine grouillante de vie, vivante d'odeurs, bouillonnante de riz gras, d'argent, de feux d'artifice, de dots et de successions, de désir et de cupidité.



Dessin d'OBLIC.

L'éditeur nous prévient : nulle introduction à la Chine traditionnelle n'est meilleure que le *Jou-lin wai-che* (cette *Chronique*) et, par simple curiosité exotique, on peut simplement se laisser aller, emporté par un flot d'anecdotes révélatrices, d'histoires souvent très drôles, de gendarmes et de voleurs, d'épouses et de concubines. A ce seul niveau, l'intérêt qu'on éprouve est déjà une manière de fascination. Mais il y a autre chose — et c'est là que nous revenons à l'idée d'ethnocentrisme : par sa construction, l'imbrication des intrigues, l'immense panorama que nous offre le livre, nous sommes au cœur d'une manière — et d'une matière — romanesque qui est aujourd'hui la plus pertinente, la plus propre à répondre à nos attentes d'une nouvelle fiction, la plus délirante aussi.

Près de deux cents personnages s'agitent en ces deux forts volumes qui représentent quelque huit cents pages, et, cependant, aucun lien précis, aucune ligne de force, fût-elle la plus ténue, ne paraît constituer une véritable charpente.

PIERRE-JEAN RÉMY.

(Lire la suite page 13.)

UN NOUVEL EMPLOI DU TEMPS

« Second sous-sol », de Michel Butor

Par Bertrand Poirot-Delpech

L'INVASION des librairies par les pseudo-livres de vedettes ou de politiciens n'est pas innocente. La gadgétisation culturelle qu'elle traduit entraîne l'écrasement commercial de la vraie littérature, prélude à sa censure pour non-rentabilité. Beaucoup de nos écrivains authentiques ne doivent déjà plus de trouver éditeur qu'à leur rayonnement international ; en attendant que, ce prestige, on s'assoie dessus.

Ainsi l'œuvre de Michel Butor est-elle plus suivie à l'étranger que chez nous, où, malgré son renom et sa relative lisibilité, elle reste confidentielle. Le simple plaisir bien compris du public voudrait pourtant que son audience dépasse les cercles universitaires. Avec vingt-sept titres à cinquante ans, le cadet du nouveau roman est celui qui a le mieux surmonté ce que la contestation du récit traditionnel pouvait avoir de stérilisant et de suicidaire.

S'il ne s'est pas enfermé dans ses fictions expérimentales — *Passage de Milan* (1954), *l'Emploi du temps* (1956), *la Modification* (prix Médicis 1957), *Agnès* (1960) — et s'il a développé en tous sens sa recherche d'une écriture « en mouvement », c'est grâce à son exceptionnelle curiosité pour le monde — Venise dans *Description de San Marco*, l'Amérique dans *6 810 000 litres d'eau par seconde*, l'Allemagne dans *Portrait d'un artiste en jeune singe*, — pour la littérature — *Répertoire I à IV* — et pour la peinture — *Illustrations I à IV*.

CES trois passions donnent sa singularité à l'introspection que Butor a entreprise — en 1975 — *Matière de rêves* — et qu'il continue aujourd'hui avec *Second sous-sol*.

De tout temps, l'inconscient individuel et collectif a servi de matière première à l'écriture. Jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, l'imagination romanesque y a puisé sans trop s'en apercevoir. Après Freud et la subjectivité à tout va de Proust et de Joyce, les surréalistes ont tenté de capter le matériau littéraire à sa source, par le récit des rêves et l'écriture automatique.

La tentative de Butor prolonge celle de Breton et de ses amis. A part sa haine pour Paris et son envie d'y mettre le feu, le narrateur de *Second sous-sol* n'énonce aucune pensée ni pulsion en clair. Des tréfonds indicibles aux opérations intellectuelles les plus dominées, son être ne se livre qu'à travers des associations de type onirique ou psychanalytique : abolition des liens logiques propres à l'état de veille, rencontres saugrenues de réminiscences et d'images, répétitions de séquences imperceptiblement déformées, tohu-bohu de visions kaléidoscopiques et de mots en vrac, où les lapsus se donnent pour ce qu'ils ne sont pas toujours — révélateurs.

MAIS contrairement aux rêveurs ordinaires et aux surréalistes, Butor organise le hasard au lieu de le subir. Pas un coq-à-l'âne apparemment inexplicable qui ne soit prémédité, sur le modèle des rencontres d'objets contre nature chez Delvaux ou Duchamp. Pas une bifurcation ni une altération du discours qui n'ait été programmée, selon des lois internes, qu'en bon disciple de Roussel Butor se réserve de dévoiler à mesure. Le dérapage verbal ne cesse d'être contrôlé, de même que la ressemblance, chère à Lacan, entre la structure du langage et celle de l'inconscient.

L'aveuglement proverbial du rêveur ou du poète sur ses profondeurs est simulé avec une clairvoyance qui confine à la rouerie. Maîtrisé, interprété, reconstitué, le subconscient perd le caractère de dédoublement forcené et inconnaissable qu'il avait jusqu'ici dans la confession littéraire, de Nerval à Georges Perec, pour devenir objet culturel, « matière » au sens de pâte qui se laisse travailler. L'écriture à l'état naissant rejoint, dans le malléable, la peinture jaillie du tube. Le texte se couvre comme une toile.

AU cœur du tableau : un homme privé nommé Butor, dans son environnement biographique probable, avec sa femme, ses quatre filles, son oncle, ses collègues enseignants, ses souvenirs de Venise ou de Haute-Egypte. Avec ses fantasmes, aussi : l'obsession de la nudité incongrue, de l'accouchement, de l'allaitement, du changement de sexe, et la hantise, qu'on pourrait qualifier d' « endoscopique », de visiter par le menu l'intérieur des corps, l' « espace du dedans » dont se repaît Michaux...

Mais le propos n'est pas de confesser ou de dissimuler une particularité intime, comme dans la plupart des autobiographies. Il s'agit pour l'auteur de jouer avec cet inavouable, et avec les approximations combinées qu'en donnent le rêve ou la parole, dans leur bric-à-brac libidino-culturel. C'est le fonctionnement du signe qui compte, non l'éventuel signifié.

Voici donc à la dérive un mélange de visages familiaux et de figures livresques, d'actrices actuelles et de femmes d' « antan » aux tournures fanées, aux noms de contes enfantins : Grande-Duchesse des Aréoles, Comtesse des Paumes. Voici des tables de jeux mystérieuses où les joueurs abattent des « vermines d'aventures » comme ils annonceraient des « carrés de valets ». Voici des nouveau-nés tombés des constellations et que le narrateur refile à quelque proche.

Voici Ulysse dont le navire s'échoue en vue du Colisée de Rome, les galaxies et les tubulures de l'avenir bizarrement connectées, William Blake prêt à on ne sait quel pardon, Emma Bovary de plus en plus déprimée, madame de Rénal bien malade — dans *Matière de rêves*, c'était Mathilde de La Môle, — c'est dire la préméditation de tout cela !

La citation littéraire ne joue pas le rôle de référence raisonnable ou émue qu'on lui assigne d'ordinaire, mais de partie prenante au magma de la préconscience, de pièce folle dans le puzzle mental, et qu'il s'agit de s'approprier en l'isolant absurdement de son contexte, comme quand le professeur Butor désacralise le « petit pan de mur jaune » de Proust en l'offrant à ses élèves sous forme de « petit paon meurt jeune »...

MŒURS de peintre, typiquement. L'auteur a beau faire des rêves d'écrivain pleins de papier et d'encre, il a beau fumer en dormant des « pipes de vieilles paroles séchées », son attitude devant le matériau culturel est d'un Delvaux réunissant l'inassemblable, d'un Duchamp ricanant avec ses *Ready Made*.

Ce n'est pas impunément, ou plutôt sans profit, que Butor a beaucoup réfléchi et écrit sur l'art du collage et la peinture conceptuelle. Mieux qu' « écrit sur », il faudrait dire : « écrit sous le coup de ». Les textes des *Illustrations* dominent moins les problèmes de l'art pictural qu'ils n'en recomposent le fonctionnement et n'en jalousent la magie.

Les tableaux célèbres, ceux de l'école de Fontainebleau par exemple, servent plus fréquemment que les héros de romans à relancer le délire dont formes et couleurs constituent les articulations essentielles, dont le passage de tous les objets du noir au vert puis au rouge marque, mieux que *tous* les autres repères, la secrète progression.

CE travail de l'œil ne doit cependant pas masquer la part finalement prépondérante que l'oreille prend à l'exploration du *Second sous-sol*.

On a souvent l'impression que le narrateur n'évoque certaines matières — macramé, losanges, « ciel de toiles à matelas froissées » — que pour le bonheur de faire chanter les mots qui les décrivent. Il parle quelque part d'un « *théâtre banal qu'enflammait l'orchestre sonore* » : comme écrivain, il est bien obligé de s'en remettre, en définitive, à cette « flamme » du son.

A la suite de Rimbaud, de Mallarmé et aussi de Lautréamont, il en vient souvent à compter sur ce seul son pour porter sens. « *Un plonger de truites virgules sous les lattes sonores, une opulente amante à tiare, un matelas de nickel aux parages du grand noir tyrannique, le givre des orgues mordant la suie du Gouffre* » : nous ne sommes pas loin du « cadavre exquis », de l'assonance pour l'assonance, du bruit pour rien.

Ces jeux parfaitement délibérés et le maniement continuel du « second degré » marquent les limites de l'entreprise. La liberté d'interprétation qui semble laissée au lecteur est illusoire. Il faudrait, pour l'exercer, surpasser l'auteur en érudition et en malice, ce qui n'est pas donné à grand monde. Les marges et les intervalles sont déjà remplis ; les virtualités du texte, d'avance répertoriées. La joie de lire augmente avec le bagage du public et diminue avec lui. Auberge espagnole de luxe, ce *Second sous-sol* s'adresse d'abord à une élite. Butor a bien dû le reconnaître pour l'aspect philosophique de son œuvre, lorsque, à l'issue du colloque de Cerisy sur lui-même — 1974, collection « 10-18 » — il a admis : « *Plus on connaît de choses, plus de choses apparaissent.* »

MAIS il avait raison d'ajouter : « *Si on ne connaît pas ces choses-là, quelque chose apparaîtra néanmoins.* »

Ce n'est pas un hasard s'il écrit des contes pour enfants et se fait comprendre d'eux. Sa fascination pour la culture a, elle-même, quelque chose d'enfantin. Et plus encore son goût de la dépense immédiate, de la perte, de la dilapidation, son refus de thésauriser.

Jusqu'à notre siècle, y compris dans le projet mallarméen de livre total, l'art d'écrire, comme tous les autres arts, visait à fixer le périssable. On rêvait de couler dans le bronze, d'inscrire dans le marbre, des semblants d'absolu ; de vaincre la mort, de capitaliser l'éternel.

Comme le metteur en scène Bob Wilson quand il a adapté au théâtre les découvertes de la peinture moderne, Butor a compris que la plus féconde de ces découvertes était un nouvel usage, non de l'espace, mais de la durée. « Ecrire, c'est voyager », lit-on dans *Répertoires* : la formule s'applique au temporel autant qu'au spatial. La littérature vaut, en somme, pour un nouvel... *Emploi du temps*.

D'où l'optimisme, lui aussi très enfantin, de Butor. Loin de s'en affliger, l'auteur de *la Modification* se réjouit que le livre soit menacé dans sa forme actuelle, aussi bloquée, selon lui, que toute l'organisation mentale de l'Occident. L'écrit, dont presque tous ses pairs portent déjà le deuil, lui semble au contraire à l'aurore d'une nouvelle gloire, à condition de ne pas se cramponner à l'ancienne. Ce faux blasé voue à la culture en marche une confiance et des ferveurs inépuisables de mystique.

Un écrivain heureux : cette seule originalité devrait attirer à lui les lecteurs — si le grand commerce en a laissé — pour qui la littérature meurt de se répéter et vit de ne pas savoir où elle va.

★ *Second sous-sol* (Matière de rêves II), de Michel Butor, coll. « Le chemin », Gallimard, 220 pages, 39 F.

LITTÉRATURE

Guillaume Hanoteau, témoin de « Paris-Match »

LES ROULETABILLE DU TÉLÉOBJECTIF

★ LA FABULEUSE AVENTURE DE « PARIS-MATCH », de Guillaume Hanoteau. Plon, 199 pages, 32 F.

IL fallait un auteur dramatique, et plus encore un auteur de comédie, qui ait la verve de Guillaume Hanoteau pour mettre si brillamment en scène les personnages, les tableaux et les décors de *la Fabuleuse aventure de « Paris-Match »*. Car, dans cette expérience unique de la presse française, où l'image l'emporta sur le texte, il y eut, pendant une dizaine d'années, un climat interne que l'unité de lieu, concentré dans un seul appartement, rue Pierre-Charron, et transformé en un plateau de luxe, rendit à cent pour cent théâtral. Aux yeux d'un innocent ou d'un néophyte, il n'était pas facile de discerner le sérieux du travail sous le cabotinage du je-m'en-foutisme, l'esprit de corps fanatique sous l'affectation d'indifférence, tout ce qui dans la période de crise, ou les dénouements d'intrigues, composait une atmosphère racinienne que la passion animait plus que la raison.

Avec humour, avec amour aussi, Guillaume Hanoteau a su évoquer comme personne, l'ayant lui-même vécue, l'existence quotidienne, voire nocturne, de *Paris-Match*, le premier hebdomadaire d'actualité en couleurs qu'illustrèrent après la guerre des jeunes gens sans passé professionnel et sans diplômes.

Ces chasseurs d'images, qui allaient donner leurs lettres de noblesse aux photographes de presse jusque dans leur tenue vestimentaire sportive et un langage mi-snob, mi-argotique compris d'eux seuls, le signataire de ces lignes les rencontra pour la première fois aux Jeux olympiques d'Helsinki, où il était l'unique envoyé spécial du *Monde*. Déjà *Paris-Match* avait « mis le paquet » en déléguant trois reporters, et quels reporters ! André Lacaze, moderne Rouletabille sous lequel perçait l'étoffe d'un meneur d'équipe, Walter Carone, qui commençait sa carrière de recordman de la photo-choc, et Daniel Filipacchi, le futur jeune patron des magazines à grand tirage. Ils étaient les inconnus, les interdits de la presse internationale d'alors, d'autant que leurs télé-objectifs « fabuleux » les dénonçaient aux vigiles des stades finlandais. Mais leur esprit d'initiative, ce qu'ils appelaient faire le *forcing*, leur ouvrait toutes les portes — même les fenêtres — et nous avions vite fait amitié.

Héros de la Résistance à dix-huit ans ou parachutistes, maîtres débrouillards en toute occasion, ils constituèrent bientôt un clan privilégié qui suscita l'idolâtrie juvénile du patron et fut créé chez Hervé Mille, son second. Jean Prouvost, qui montrait l'orgueil du roi-sergent pour les figures photogéniques — ils étaient tous beaux garçons, — eut le mérite, en effet, de les considérer comme les enfants chéris de la maison, leur passant tout, leur pardonnant tout, les défrayant de tout, accédant à tous leurs désirs d'évasion à commencer par les missions sur les théâtres d'opérations extérieures que, dans leur goût de la poudre, ils briguaient à l'envi.

Cette équipe première de *Paris-Match*, dont à l'origine Jean Rigade fut l'âme et Roger Thérond le metteur en images, eut ses champions et ses preux. Il y avait ceux qui travaillaient dans le génie (Willy Rizzo), ceux qui avaient l'instinct du « scoop » (Walter Carone), ceux qui « gambergeaient », ramenaient une toute petite production de l'autre bout de la terre, mais dont chaque photo était une histoire (Jean Mangeot), ceux qui étaient à la fois des peintres et des poètes (Izis), ceux qui improvisaient sur-le-champ dans le désordre (Jackie Garofalo) et ceux, en revanche, qui ordonnaient méticuleusement leur sujet au « labo » (Maurice Jarnoux, Pierre Vals). La littérature des « grands reporters-écrivains », comparée aux photos de ces champions, n'était qu'un poussier pompeusement appelé « style magazine », auquel seul Raymond Cartier, le maître, créateur du genre, savait communiquer du génie et une vie extraordinaire.

Se surpassant dans la rivalité qui les opposait sur le sentier de la guerre à leurs confrères de *Life*, les vrais aventuriers de *Paris-Match* furent ceux qui coururent plus de risques que la moyenne des correspondants de guerre : Joël Le Tac et René Vital, qui firent campagne en Indochine, Jacques de Potier, qui y fut grièvement blessé, Jean-Pierre Pedrazzini, qui tomba sur une barricade à Budapest, Jean Roy, qui trouva la mort à Suez. C'étaient ces revenants du reportage de pointe que l'on retrouvait au cours des nuits du « bouclage », le teint terreux, ayant à peine abandonné leur valise et aussitôt penchés sur les « tables-lumière » de la rue Pierre-Charron pour examiner d'un œil critique leurs planches de contacts. Les mêmes souvent qui se réincarnaient à la ville en Milord l'Arsouille, gonfleurs de notes de frais ou séducteurs de princesses en mal de couvertures, mais prêts d'une seconde à l'autre à reprendre leurs appareils pour une bagarre au quartier Latin.

Les gourmets de la presse qui voudront découvrir les recettes du *Paris-Match* dont le tirage atteignit jusqu'à 2 millions d'exemplaires avant la suprématie de l'audio-visuel, savourer les élixirs de Jean Prouvost distillés tout au long des pages et les soufflés épiques de Gaston Bonheur, le grand chef occitan, liront avec amusement le livre de Guillaume Hanoteau — un texte naturel et nullement préfabriqué celui-là, le meilleur qu'il ait écrit pour *Paris-Match*.

OLIVIER MERLIN.

Nous avons lu

Le Jour où j'ai été tué de Carlos Semprun-Maura

★ Balland, 240 pages, 37 F.

Un journaliste enquête sur sa propre mort. Il ne sait pas qu'il est ce mort, que personne ne vient réclamer. Nous ne le savons pas davantage. Nous le pressentons, nous le devinons, à mesure de la lecture. Nous ne serons cependant pas beaucoup plus édifiés à la fin du livre. Boris a-t-il eu une défaillance au volant de la voiture de sport qu'il conduisait trop abruptement ? Ses parents, avant le drame, exigeaient qu'il voie un médecin. Etait-il suivi ? Et qu'était, qu'est exactement, cet inconnu qui paraît le harceler, depuis ou avant sa mort ? Et quelle est la part, quel est le rôle, de Sonia, qui fut sa maîtresse et sa passagère, miraculeusement rescapée lors du drame ? Mais s'il est mort, comment saurait-il que Sonia est sauve ?

On le voit, le troisième roman de Carlos Semprun-Maura, qui revêt l'apparence d'une intrigue policière, pose plus d'énigmes qu'il n'en résout. Les choses de la vie ne sont-elles que la prémonition des choses de la mort ? Et où passe la frontière entre ces deux domaines : celui de la prescience et du rêve, celui de la réalité et du vécu ? D'où une impression d'ambiguïté, de malaise, qui croît à mesure que l'on avance dans la lecture de ce livre singulier, qui ne s'arrête pas lorsqu'on s'arrête, mais au contraire se prolonge en un trouble sortilège. — P. M.

Une trouvaille embarrassante suivi de *Un dirigeable ensorcelé* d'André Halimi

★ La Table Ronde, 260 p., 40 F.

Le mouvement de libération des femmes a eu des conséquences imprévues. Les hommes se sont sentis dépossédés de leur magistère. De là à se débarrasser de l'attribut qui le leur confère. On en trouve partout. Dans les poubelles. Sous les canapés. Inutilisables, abandonnés.

C'est la situation de *Lysistrata*, mais inversée. Que faire, sinon renverser la vapeur et, pour retrouver l'honneur de l'amour, cesser la surconsommation guerrière des sexes ?

André Halimi use, pour mener à bien cette sotie à base de rêve et de fantasmes mal digérés, d'une plume alerte, humoristique et moqueuse, affûtée par la connaissance des milieux bien parisiens et de leurs débordements malins.

Un second récit complète le premier. Il met en scène, sous la forme d'une satire burlesque, une dame amoureuse d'un dirigeable de poche, un monsieur épris d'une bicyclette grandeur nature, et un troisième quidam entiché d'un chat en peluche. Que pensez-vous qu'il arriva ? Le chat est parti avec le dirigeable, laissant le monsieur en équilibre sur sa bicyclette et la dame esseulée, se consolant, mal, avec un magnétophone.

Oui, décidément, sous ses allures farceuses, un esprit bien délétère, contempteur de nos mœurs fétichistes et de nos fatigues obsessionnelles, que cet auteur-là. — P. M.

La Partie de dés récit d'un centurion par Joseph Majault

★ Le Centurion, 176 pages, 28 F.

Comme un acteur se plaît à explorer tous ses possibles en jouant les rôles les plus divers, Joseph Majault aime à se couler dans les personnages les plus éloignés les uns des autres, et sans doute de lui-même ; dire « je » à leur place, et laisser se dérouler leur monologue. Cette fois, il prête sa voix à un militaire romain qui prit jadis, sur ordre, une part active à la condamnation et à la mise à mort du Christ. N'a-t-il pas été, même, de ceux qui jouèrent aux dés sa tunique ?

Il y a trente ans de cela, et le centurion, retraité, évoque ses souvenirs pour un interlocuteur de rencontre. Cet agitateur qu'on a crucifié, ce « roi des juifs », quel homme était-il ? De quelle machination politique a-t-il été victime, sans vouloir se défendre ? Comment a-t-il souffert son supplice ? Sur le ton d'un reportage d'une extrême précision, le témoin raconte ce qu'il a vu, et fait réflexion sur une affaire plus complexe qu'il ne semble ; mais aussi, de façon souterraine, le souvenir du Golgotha, depuis trente ans, a fait un profond chemin dans son âme. Et, pour finir, c'est le crucifié qui vaincra toutes les résistances du centurion.

Les deux dimensions du drame — l'historique et la spirituelle — sont admirablement mises en lumière, élevant ce « récit » jusqu'à une claire et pure méditation. — J. D.

VA-T-ON DÉCOUVRIR UN NOUVEAU SIMENON ?

Demouzon, tireur d'élite

★ LE PREMIER-NÉ D'EGYPTE, de Demouzon, Flammarion-Policier, 286 p., 18 F.

DES *Mouche*, le premier roman « policier » de Demouzon (tout court), qui suivait le premier roman d'Alain Demouzon, *Gabriel et les primevères*, on pensait à Simenon. Dans la vérité des personnages, des milieux, de l'atmosphère ; bref, par le don d'écrivain. Mais ce n'est pas tout : Demouzon a inauguré la collection « Policier » de son éditeur, et on se demande s'il n'en sera pas, à lui seul, le pourvoyeur. Tout de suite, on nous annonçait une série. *Mouche* a été suivi de près par ce *Premier-né d'Egypte*, et on attend prochainement un troisième livre Ne ratons pas celui-ci.

Un vieil homme pénètre dans le puits moisi d'une cour sordide, vers Italie ou aux Lilas, pour que le contraste soit plus ironiquement sinistre. Il apporte la pitance de son misérable chien, avec les gestes où se trahit l'amour. En haut, un homme prépare sa carabine, avec d'autres gestes caressants. Il ajuste — interminablement, pour le lecteur qui attend, le souffle coupé ; j'insiste : c'est beaucoup plus que du savoir-faire. Le coup part enfin. Un coup de théâtre : c'est le chien qui tombe foudroyé. Le tireur infaillible démonte son arme, la range avec les mêmes soins jaloux. Pas de répit pour le lecteur : à quelques milliers de kilomètres, du côté de Las-Vegas, c'est tout de suite la seconde victime. Pas un chien cette fois : une belle adolescente nue. Et non moins innocente.

Le tueur d'innocents (nullement un truand : nous ne retombons jamais dans les normes) est un justicier inflexible et purement désintéressé : l'instrument d'une justice très raffinée, diabolique ou divine, au choix. Car serait-ce punir que de donner la mort au coupable ? Non : où il faut le frapper, c'est dans ce qu'il aime. Ainsi, nous assistons à un vrai carnage d'objets d'amour.

Mais le justicier, dans son inquiétante simplicité, a-t-il trouvé ça tout seul ? Non, bien sûr. Le lecteur mettra du temps à deviner l'inspiration, non seulement de la méthode mais de... l'exécution.

Ce « policier »-là prend toutes les lois à rebours. Qui a tué ? Nous le savons tout de suite et nous sommes les témoins de tous les meurtres. Pourquoi a-t-il tué ? Nous le pressentons assez vite. Le mystère est ailleurs. Dans l'action à double détente, mais surtout à l'intérieur des personnages et dans ce qui les lie, même ceux qui ne se connaissent pas et ne se connaîtront jamais. Le mécanisme très élaboré et sans faille de cette machine infernale romanesque est monté de main de maître.

Vers la fin, apparaît un commissaire *Mainguet*, qui, avec son *humanité et sa pipe*, ne se cache même pas d'être Maigret : clin d'œil malicieux, affectueux et respectueux à Simenon, justement. Mainguet-Maigret sera soulagé, au fond, d'être désarmé devant l'émouvante et énigmatique dame en noir au parfum subtil : cette fois, c'est un salut à Gaston Leroux.

Ce double hommage ne souligne que mieux l'originalité de Demouzon et la place qu'il prend d'emblée dans un genre — au-delà du genre — où il se montre non un fabricant habile mais un romancier qui vise au-dessus de la cible ordinaire.

YVES FLORENNE.

Le mécénat du Centre national des lettres

EN 1976, le Centre national des lettres, qui a succédé à la Caisse nationale des lettres, aura consacré 1 200 000 F — soit environ 10 % d'un budget de 12 millions de francs — aux aides à la création littéraire.

Ces aides ont été principalement de deux sortes. D'une part, vingt bourses de 26 400 F chacune, de l'autre huit attributions d' « année sabbatique » de 60 000 F chacune.

Pour les bourses comme pour les « années sabbatiques », le Centre distingue entre la prose (romans, essais) et la poésie et le théâtre réunis.

Les auteurs aidés le sont sur proposition de la commission constituée pour chacun des genres et que président respectivement Hervé Bazin (romans, essais) et Jean Rousselot (poésie, théâtre), après examen des candidatures.

Alors que la simple bourse accordée à un jeune auteur ayant déjà publié (roman, essai, poésie), ou ayant été déjà représenté (théâtre), n'est assortie d'aucune condition, le bénéficiaire pouvant notamment conserver toutes ses activités non littéraires, l'année sabbatique implique certaines exigences.

Non seulement il faut être un auteur confirmé, et avoir des projets que l'on ne peut mener à bien faute de sécurité matérielle, mais, l'aide obtenue, il convient de renoncer à toute activité régulière salariée, notamment à l'enseignement.

Voici en tout cas la liste des auteurs qui ont été « aidés » en 1976 :

1) Bourses annuelles.

a) prose : Michel Bernard, Patrick Besson, Renaud Camus, Paul Carlotti, Manuel De Dieguez, Viviane Forrester, Guy Hocquenguenghem, Gabriel Matzneff, Henri Raczymov, Ghislain Ripault, Dimitru Tsepeneag, Frédéric Vitoux, Jean-Noël Vuarnet.

b) poésie-théâtre : Jean-Christophe Bailly, Luc Bérimont, Michel Bulteau, André Velter pour la poésie et Copi, Philippe Madral, René Kaliski pour le théâtre.

2) Années sabbatiques.

a) Prose : Kostas Axelos, Bernard Frank, Hubert Juin, Claude Ollier.

b) poésie-théâtre : Yves Bonnefoy et Alain Jouffroy (poésie). Armand Gatti et Georges Schéhadé (théâtre).

En 1975, le Centre national des lettres comptait parmi ses bénéficiaires de bourses annuelles Marc Cholodenko et Raphaële Billetdoux, respectivement prix Femina et prix Interallié 1976, mais aussi des auteurs comme Josane Duranteau, Didier Martin, Tahar Ben Jelloun.

1977, année où le budget du Centre atteindra 28 millions de francs, grâce à l'apport de la redevance sur les reprographies, verra le montant de l'aide aux écrivains porté à 2 100 000 francs.

J.-M. Th.

et CRITIQUE

LETTRES ÉTRANGÈRES

Lectures d'hiver

(Suite de la page 11.)

Malgré ce bon achalandage, la littérature étrangère se taille la part du roi. Venus d'Amérique latine, nous pourrons lire le nouveau roman de Garcia Marquez où l'auteur de « Cent ans de solitude », fait le portrait d'un dictateur (« l'Automne du patriarche », Grasset), le roman posthume de Miguel Angel Asturias (« Vendredi des douleurs », Albin Michel) dont sera réédité chez le même éditeur « Monsieur le Président », épuisé depuis quinze ans, les « Histoires de cronopes » (Gallimard), un des grands succès de Julio Cortazar en Argentine.

D'Italie, un nouveau Sciascia ; ce romancier sicilien qui prend de plus en plus d'audience en France (« la Mer couleur de vin », Denoël), et la découverte de deux écrivains : Mario Pomilio parti à la recherche du « Cinquième Evangile » (Fayard) et Felice Chilanti dont les engagements successifs dans le fascisme, le communisme et leurs dénonciations aboutissent à un triptyque romanesque (« la Peur exaltante », Gallimard).

Les Etats-Unis l'emportent par le nombre des traductions, parmi lesquelles sont à signaler : des nouvelles et des poèmes de Carson McCullers (Stock), les reportages de Saul Bellow sur Israël (Flammarion), les Mémoires d'Alan Watts (Fayard), des récits de John Barth (Gallimard), des poèmes de Kérouac (« Mexico City Blues II », Bourgois), des nouvelles de Scott Fitzgerald et de sa femme Zelda (Julliard) et, dans le domaine romanesque, une peinture des enfants des bas-fonds new-yorkais par Marjorie Kellog (« la Dent du fauve », Gallimard), un nouveau Burroughs (« Havre des Saints », Flammarion) et les deux volumes de Léon Uris, l'auteur d' « Exodus », sur la tragédie irlandaise (« Trinité », Laffont). A ce palmarès s'ajoutent, du côté des classiques, la réédition de « l'Américain » d'Henry James, qui n'avait pas été republié en France depuis 1884, la poursuite des œuvres de Stevenson (10/18) et deux essais, l'un sur la contre-culture (« Beat Hippie Yippie », Bourgois), l'autre sur le roman américain par Pierre Dommergues (10/18).

Assez peu de chose en revanche du côté russe : un nouveau roman de Vladimir Maximov, en exil à Paris (« Adieu de nulle part », Gallimard) et la publication d'un auteur satirique interdit en U.R.S.S., Vladimir Voïnovitch, qui nous donne, avec « la Vie et les Aventures singulières du soldat Ivan Tchoukine », une réplique du « Brave Soldat Chveik » (Le Seuil).

La contestation du régime soviétique nous réserve une autre surprise : un roman du célèbre mythologue roumain Mircea Eliade, titulaire de la chaire de l'histoire des religions à l'université de Chicago depuis 1957. Il nous donne, dans « le Vieil Homme et l'Officier » (Gallimard), les « Mille et Une Nuits » transposées dans l'univers stalinien.

Mais c'est de Grande-Bretagne que nous arrive l'ouvrage le plus pittoresque de la saison : « la Symphonie Napoléon », une vie de l'Empereur depuis le Consulat jusqu'à Sainte-Hélène, écrite par Anthony Burgess, l'auteur maintenant célèbre d' « Orange mécanique », un roman historique plein d'humour traduit par Georges Belmont (Laffont). A côté de cette savoureuse prouesse, signalons, dans le domaine britannique, la réapparition de « l'Amant de Lady Chatterley » dans la seconde version qu'en écrivit D. H. Lawrence et qui était inconnue ici (Gallimard).

D'Allemagne, signalons le nouveau roman de Peter Handke (« le Moment de la sensation vraie » (Gallimard), des nouvelles de Sternheim cet écrivain mort en 1942 que sa pièce « Schippel » vient de révéler tardivement à Paris (Mercure de France) et la suite des ouvrages de Marcel Brion sur « l'Allemagne romantique », qui se continuent par une étude des thèmes (« le Voyage initiatique », Albin Michel).

Ce survol des programmes de l'édition française pour les deux prochains mois, où nous n'avons retenu que les ouvrages littéraires, laissant de côté tout le secteur de l'histoire, des sciences humaines, des documents contemporains sur les pays étrangers et sur la France, où les élections municipales commencent à faire surgir bon nombre d'ouvrages, prouve qu'en cette saison d'hiver, il y a de quoi lire au coin du feu... s'il y a encore du feu dans un coin et de l'appétit pour les livres.

JACQUELINE PIATIER.

VIENT DE PARAITRE

Critique littéraire

RENE PLANTIER : *l'Univers poétique de Max Jacob.* — Une étude approfondie de l'œuvre qui débute par un exposé de la pensée esthétique de l'auteur se poursuit par une analyse des grandes lignes de l'imagination créatrice à travers calembours, paronymies, allitérations, métaphores. (Klincksieck, 430 p., 80 F.)

MICHEL ARRIVE : *Lire Jarry.* — L'un de nos meilleurs spécialistes de l'interprétation ubuesque nous invite aux multiples manières de lire Jarry, solennellement, sémiotiquement, littéralement, méthodologiquement, bibliographiquement, picturalement. (Editions Complexe-Dialectiques, Diffusion Presses universitaires de France, 175 p., 36 F.)

Science politique

TSIEN TCHE-HAO : *la Chine.* — L'auteur, maître de recherche au C.N.R.S., se propose, dans ce volumineux ouvrage, d'expliquer comment les Chinois sont gouvernés, dans la Chine contemporaine, à travers son histoire l'étude de ses institutions politiques, ses commentaires économiques et culturels et les principes de base, marxistes-léninistes, tels qu'ils sont vécus par la masse de la population. (Librairie générale de droit et de jurisprudence, coll. « Comment ils sont gouvernés », 742 p., 142 F.)

Sciences humaines

JEAN-CLAUDE BRINGUIER : *Conversations libres avec Jean Piaget.* — Double série d'entretiens, menés en 1969 puis en 1975-1976 avec le célèbre biologiste, psychologue, logicien et philosophe suisse sur la psychologie, la philosophie, l'enfant, les structures, la causalité, la mémoire, la création, etc. (Robert Laffont, coll. « Réponses », 225 p., 35 F.)

Documents

ISABELLE VAN GEEM : *Crier avant de mourir.* — La tragédie du Tibet. Enquête menée par une journaliste photographe spécialiste de l'Asie auprès de Tibétains réfugiés en Inde, après l'invasion de leur pays par la Chine. L'intérêt du livre tient à ce que les Tibétains et le Dalaï Lama y prennent eux-mêmes la parole. (Laffont, coll. « Notre Epoque », 269 p., 39 F.)

DAVID B. TINNIN : *la Vengeance de Munich.* — La guerre secrète menée par les services de renseignements israéliens contre les chefs du terrorisme arabe, après le massacre des Jeux olympiques de Munich. Trad. de l'américain. (Laffont, coll. « Le temps des révélations », 230 p., 36 F.)

Docteur OLIEVENSTEIN : *Il n'y a pas de drogués heureux.* — Le docteur Olievenstein, créateur, en 1971, du Centre Marmottan pour la désintoxication des drogués, commence par rappeler les chemins de sa vocation, puis donne son témoignage de médecin sur la misère des « toxicos ». (Robert Laffont, coll. « Vécu » 330 p., 44 F.)

Essai

MARCEL BLEUSTEIN-BLANCHET : *la Nostalgie du futur.* — Après *la Rage de convaincre*, le P.-D. G. de la firme Publicis fait, dans ce volume composé d'articles, interviews, débats, exposés, l'analyse des problèmes de la communication dans cette société passée sans transition de la lampe à pétrole à l'atome. (Robert Laffont, 280 p., 48 F.)

STENDHAL A POLYTECHNIQUE

Bien qu'il ait songé à préparer l'X, Stendhal ne compte pas parmi les écrivains polytechniciens. Mais un polytechnicien, François Michel-Dales, ingénieur général des poudres et administrateur de sociétés minières en Haute-Silésie, s'est passionnément attaché à son œuvre. De 1946 à sa mort en 1956, après que que les épreuves subies du fait de sa lutte dans la Résistance eurent interrompu sa carrière, il a accumulé quinze mille fiches sur Stendhal, son œuvre, son temps. Cette documentation a été jugée si précieuse qu'elle a été éditée en 1964, par les Américains, sous l'impulsion de l'université de Harvard. C'est un exemplaire de ce fichier bien connu des spécialistes : trois volumes grand format, que la veuve de François Michel-Dales a remis le mercredi 5 janvier à la bibliothèque de la nouvelle Ecole polytechnique de Palaiseau, en présence de plusieurs éminents stendhaliens et de personnalités polytechniciennes.

L'Ecole a ainsi saisi l'occasion de rendre hommage au zèle d'un de ses anciens élèves et peut-être de faire surgir, parmi les nouveaux, de semblables vocations.

Swinburne, un écrivain scandaleux

★ LES CONTRE-FEUX DE L'AMOUR, par A.C. Swinburne, traduit de l'anglais par Odile de Lalain, avec sept portraits de Swinburne par Marc Janson. Préface de Dominique Aury. Editions de La Différence, 248 pages, 24 F.

SWINBURNE paraît dans les lettres anglaises de l'époque victorienne à la façon d'un coup de tonnerre, et il termine dans la brume : il a connu l'oubli de son vivant. Il provoquait avec ce qu'on jugeait être de l'insolence, et qui était du génie. Il avait les défauts de la vivacité, ce qui fait qu'il n'est pas aujourd'hui à sa juste place. Aristocrate de souche, Swinburne est né à Londres en 1837. Il fréquente Eton comme il se doit, puis Oxford comme il convient. Sa jeunesse, c'est l'éducation du fouet, — du moins est-ce ce qu'il dira, avec une délectation sournoise, jusqu'en ses derniers feuillets. Heureusement, il reste dans sa mémoire le souvenir fabuleux de longues vacances passées dans l'île de Wight : c'est la rencontre avec l'eau, qui marque la véritable naissance d'Algernon Charles Swinburne. Ou, comme disait Gaston Bachelard : « *Swinburne le nageur* (1) »...

Rien n'est plus contrarié que ce destin. Swinburne acquiert une célébrité précoce. Il a vingt-huit ans lorsqu'il publie *Atalanta in Calyton*, une œuvre dramatique bouleversante et emportée. L'année suivante, en 1866, ce sont les *Poèmes et ballades*, suivis par d'autres recueils non moins importants. On parle, à son propos, de Sade, et on a tort. Dans le carcan où il est pris, ainsi que sa génération, Swinburne rue autant qu'il peut : il mêle les outrances romantiques aux exemples que lui donnent ses amis les préraphaélites. Il n'oublie ni Baudelaire ni la rhétorique de Victor Hugo. Ses poèmes (présymbolistes) ont ceci de particulier qu'ils sont délibérément « physiques » : Swinburne écrit avec son corps, ses nerfs, ses désirs. Il exalte la sensualité et se proclame républicain. Il se veut *révolutionnaire* parce qu'il a entrepris de révolutionner cette société de l'apparence qui est celle de la reine Victoria : un moralisme de surface, miné par la dépravation : un paraître exacerbé.

Swinburne, en réaction, introduit l'art pour l'art dans cette époque qui n'admet d'autre leurre que celui du conformisme. Il est rongé dans l'intérieur par son dégoût du règne. Dès lors il exagère son propos, et, se déchaînant, perd sa propre mesure. D'où l'insatisfaction que le lecteur d'aujourd'hui continue à éprouver devant ses vers : ils sont trop excessifs pour être vrais. Mais attendons des traductions nouvelles, ou des relectures un peu audacieuses, et sans doute reviendrons-nous sur cette opinion. Elle est généralement répandue, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit juste.

La mer et le fouet

Puis, vers 1879, cet homme glorieux, qui vient de dépasser la quarantaine, se laisse enfermer par l'un de ses « amis », bourreau bien-aimé, dans une maison triste d'un faubourg triste de Londres, à Putney, où le brouillard de la Tamise prenait, plus qu'ailleurs, une couleur jaunâtre. Il vivra là, confiné, silencieux, jusqu'en 1909, ressassant les pages d'un livre interminé et interminable, *Lesbia Brandon* (2), où se lisent en clair la mer et le fouet.

Guy de Maupassant le rencontra un jour qu'il avait failli se noyer dans un goulet de Normandie. Il vivait avec un certain Powel, qui fut son âme gardienne, dans une villa d'Etretat. Maupassant écrit : « *Maigre, maigre et surprenant à première vue, une sorte d'apparition fantastique. Le front était très grand sous des cheveux longs, et la figure allait se rétrécissant vers un menton mince ombré d'une maigre touffe de barbe. Une très légère moustache glissait sur des lèvres extraordinairement fines et serrées, et le cou qui semblait sans fin unissait cette tête, vivante par les yeux clairs chercheurs et fixes, à un corps sans épaules, car le haut de la poitrine paraissait à peine plus large que le front. Tout ce personnage presque surnaturel était agité de secousses nerveuses* (3). » Ce héros, qui faisait songer Maupassant à Edgar Poe, Marc Janson le saisit, en sept dessins, dans la présente édition des *Contre-Feux de l'amour*.

Swinburne écrivait des poèmes qui mettaient à la torture la société pudibonde à laquelle il appartenait : on lui avait offert un siège au Parlement, et il l'avait refusé. Il est familier de Gabriel Dante Rossetti. C'est à Edward Burne Jones qu'il dédie ses *Poèmes et ballades*. Il y a là des pièces graves, ainsi *Laus Veneris*, qui choqueront l' « establishment ». Il publie ces pièces étranges vers le moment où le Second Empire condamne Baudelaire pour *les Fleurs du mal*, et fait à *Madame Bovary* un procès. On ne le condamna pas, parce qu'on préférait le tenir pour un enfant terrible. Pris à son propre jeu, il s'exclut lui-même. Il n'avait pas beaucoup de logique dans les idées, prônant la liberté et l'unité italiennes (ce sont *les Chants d'avant l'aube*), et dans le même temps refusant l'autonomie à l'Irlande. C'est que la valeur des œuvres poétiques est plus dans leur facture que dans leur contenu. Dominique Aury le dit excellemment dans sa préface aux *Contre-Feux de l'amour*, écrivant : « *L'incroyable puissance de rythme et d'incantation de ses strophes donne au lecteur le plus prévenu ce frisson physique dont on a dit qu'il marquait le passage du dieu.* » Mais que l'on ne s'attende pas à ce même débordement dans *les Contre-Feux de l'amour*, le seul roman publié par Swinburne de son vivant : c'est le contraire.

Ce roman par lettres a paru en 1877 pour la première fois, mais il avait été terminé par son auteur en 1862, c'est-à-dire avant la grande explosion lyrique qui allait rendre Swinburne dangereusement et douteusement célèbre. Il devait en donner une nouvelle édition en 1905, enrichie d'une préface, et dédiée à son « ami » geôlier de Putney. Cette préface est importante dans la mesure où elle assure un lien évident entre ce livre inaugural et cet autre, *Lesbia Brandon*, qui ne sera jamais fini. L'économie des *Contre-Feux de l'amour*, cette écriture surveillée, partout parfaite, et bien rendue en français par Odile de Lalain, fait de ce livre un chef-d'œuvre incontestable. *Lesbia Brandon* est à l'inverse : de longs fragments furieux qu'il aurait sans doute été impossible de joindre les uns aux autres dans le fil d'un seul roman. Qu'importe ? L'essentiel, en effet, est le « senti » des deux œuvres : Swinburne, ici et là, parle d'un Swinburne masqué, dont le mérite est de mettre à nu l'ère victorienne.

Donc un roman par lettres. Il ne s'y passe rien — parce qu'une vieille dame nommée Lady Midhurst, du fond de son domaine, veille à la respectabilité familiale. Des petits-enfants et des neveux et nièces à elle s'éprennent les uns des autres, risquent de compromettre, pour les feux de l'amour, leur renom et leur avenir. Alors, elle, maniant la délation feutrée, ne craignant pas le chantage, écrit aux uns et aux autres, dresse avec machiavélisme ces contre-feux qui sont dans le titre, et réussit à tuer l'amour là où il était sur le point de paraître. Lady Midhurst a soixante ans. Elle est née avec le siècle, c'est-à-dire sous la Régence, dont elle a gardé l'insensibilité et l'incrédulité. Elle sait ce qu'il peut y avoir de corrosif dans l'humour. Elle méprise le sentiment. Elle est tout du côté de la morale convenue avec une immoralité féroce. Créature géniale et démoniaque, c'est une Merteuil à l'envers. Avec Lady Midhurst, Swinburne a donné à la littérature romanesque anglaise l'un de ses grands caractères : il est temps de s'en apercevoir.

HUBERT JUIN.

(1) Dans *l'Eau et les rêves*. Editions José Corti.
(2) *Lesbia Brandon*, traduction de Lola Tranec. Gallimard.
(3) Le texte de Maupassant a paru en tête de la traduction des *Poèmes et ballades* par Gabriel Mourey. Librairie Stock.

Chronique indiscrète des mandarins

(Suite de la page 11.)

Dans le même temps, la lecture du livre s'organise en profondeur avec une facilité déconcertante. Aucune récurrence de situation — voire pour nous, barbares de l'Occident, aucune confusion de noms, d'histoires... — n'engendre jamais la moindre lassitude. Tout s'opère par déplacements. Chaque situation forte, chaque personnage principal en engendre tout naturellement d'autres qui prennent tout naturellement la première place — pour un temps — avant de s'effacer à leur tour. Si aucune filiation particulière ne semble, par exemple, relier le Tcheou Tsin du chapitre II au Pao Wen-h'ing du chapitre XXIV, il existe entre eux toute une série de relais, de rapports intellectuels et moraux qui font qu'à travers, disons, quatre cents pages de morts violentes et de menus larcins, d'âpres discussions financières et de voyages à la capitale, l'acteur Pao développe la philosophie du vieil instituteur Tcheou et l'enrichit de sa propre expérience.

Ainsi vu d'ensemble, le livre paraît parfaitement ordonné. Cette technique du glissement narratif permet dans le même temps d'échapper à toutes les conventions d'une intrigue arbitraire qui aurait été plaquée sur trois cents récits disséminés à travers toute la Chine et apparemment sans lien réel. Et c'est cette technique qui fait que, contrairement à *l'Heptaméron*, par exemple, ou aux *Cent Nouvelles nouvelles*, le *Jou-lin wai-che* constitue un système parfaitement clos où l'on circule d'un personnage à l'autre, d'une époque à une autre, avec des phares, des balises, des clins d'œil pour nous montrer le chemin. Système pour quoi ? On a voulu, nous dit André Levy, l'admirable préfacier du livre, y voir un roman à clefs. Rien ne permet, en effet, d'imaginer le contraire, mais cela est probablement sans importance pour le lecteur chinois, et l'est certainement pour nous. Nous sommes agrippés par un mécanisme de satire sociale, de remise en question politique, d'une diabolique habileté et dont tous les rouages nous sont découverts avec une terrible ironie. L'argent, la fonction, le système politique, sont dénoncés avec une incroyable verdeur, au nom d'une philosophie que l'on a, tour à tour, voulu voir taoïste ou confucienne. Mais la rigueur de l'analyse politique est intemporelle, alliée à une drôlerie de tous les instants.

Quelques lignes avant de nous raconter la mise à mort inutile et sadique d'un insurgé musulman contre le pouvoir central, Wou King-tseu décrit le procès d'un voleur de poule condamné à porter la poule fixée sur son crâne, qui lui déverse ses excréments sur le front... Ainsi le mélange des genres, la cocasserie et la cruauté de l'histoire conjuguent-ils avec une étonnante efficacité tous les temps du verbe raconter. Le romancier Lu Hsun, le principal critique et romancier chinois de la Chine des années 30 — celui qui écrivit *Ah Q* — ne s'y est pas trompé qui voit là, au-delà de la satire, une remise en question d'une incroyable acuité de la société chinoise figée du temps des empereurs mandchous.

Quant à nous, outre cette verdeur dans l'analyse politique, outre l'exotisme d'une société si profondément étrangère, nous y trouvons la joie de la fiction la plus débridée. Nous y lisons mille aventures, nous embrassons à pleine lecture une prose si riche — grâce soit rendue à la traduction solidement ancrée dans l'aujourd'hui de Tchang Fou-jouei — qu'entre Don Quichotte et l'Arétin, Rabelais, Sterne et *la Comédie humaine*, nous redécouvrons le plaisir de lire pour le seul vrai plaisir de lire : celui de s'entendre raconter des histoires.

PIERRE-JEAN RÉMY.

POÉSIE

Mort et résurrection de Tristan Cabral



Portrait de Tristan Cabral, figurant sur la couverture de son nouveau recueil.

CE n'est pas tous les jours qu'un poète se suicide, et qu'il revient ensuite déranger les vivants, comme l'a fait Tristan Cabral. On découvrit cet étrange passager de l'époque, en 1974, à travers un recueil intitulé *Ouvrez le feu* (1) : visage tourmenté, lyrique, dévoré. Au mystère de ses poèmes éclatants, s'ajoutait le mystère de sa vie brève, interrompue par une pendaison. Dans la préface du livre, Yann Houssin, son ancien professeur de philosophie au lycée de Nîmes, précisait que Cabral avait quitté la planète, en 1972, à vingt-quatre ans...

Mais, au printemps 1975, une éphémère revue de Toulouse, *le Reflux mélancolique*, publiée aux éditions *La vie est un voyage*, annonçait : « *Tristan Cabral est vivant.* » On apprenait alors que Cabral était une projection d'Houssin, qu'il s'agissait — professeur et poète — de la même personne. Le mystère s'en trouvait accru. Que voulaient dire ce dédoublement, cette pendaison fictive ? La nouvelle, cependant, suscita quelque dépit, mêlé de rancune, parmi les dévots de la poésie. Cette résurrection les privait de leur météore, de leur poète maudit, de leur cadavre auréolé. Cabral avait le mauvais esprit de vivre, et de trahir son *personnage*, de ne pas tenir sa place dans le cimetière littéraire. Certains lui en firent grief, avec aigreur. En rendant la parole à *son cadavre*, il subvertissait la loi qui exige, comme il le dit lui-même, qu'« *un poète suicidé* » reste « *pendu à son clou* ». Comme l'écrivait Pouchkine, « *ils ne savent aimer que les morts* ».

« Je veux être innommable »

Dans son nouveau recueil, *Du pain et des pierres...*, dont nous avons tiré trois poèmes (2), Cabral-Houssin s'est expliqué. Il n'a pas dissipé son mystère. Il a seulement indiqué des chemins d'accès à celui-ci. « *Je ne suis personne* », dit-il. S'il s'est dédoublé, c'est qu'il ne se reconnaît dans aucune identité, aucun nom : « *l'identité est mensongère* »... « *Les noms font peser sur nous une sorte de tyrannie. Je veux être innommable. Le nom que je porte n'est pas... celui de mon vrai père. Lorsque j'étais enfant, déjà je refusais l'identité qu'on m'attribuait. A l'école communale, je faisais croire que j'avais un frère jumeau, et que je n'étais pas moi, mais ce frère jumeau...* »

Et si Yann Houssin s'est suicidé à travers Tristan Cabral, s'il s'est donné une mort imaginaire, c'est qu'il voulait vivre la mort lente de ceux qu'on réduit au silence dans les prisons, dans les asiles, et parler pour eux. Loin de l'ésotérisme guindé qui caractérise trop souvent, et si tristement, la poésie actuelle, cet étrange passager désigne, dans son langage de houle et de flammes, le cadavre que chacun traîne avec soi.

FRANÇOIS BOTT.

(1) Ed. Plasma. Voir « le Monde des livres » du 23 août 1974.

(2) *Du pain et des pierres...* sortira prochainement aux éditions Plasma (58, rue des Moines, 75017 Paris). 88 pages. 15 F.

« Si je n'ai pas la chance... »

Si je n'ai pas la chance de tomber contre un mur
s'il n'est quelqu'un de libre pour me donner la mort
quand je commencerai à manquer de futur
je me pendrai au ciel en entrant dans mon corps...

« Quand je mourrai... »

Quand je mourrai
ne le dites à personne
je ne veux pas de leurs mains jaunes
et de leur voiture noire
vous me mettrez debout
les bras sur vos épaules
et vous me conduirez tout au bord de la mer
où le sable est si fin
et j'attendrai la marée haute
si vous ne pouvez pas
montez-moi en Cévennes
et puis couchez-moi seul
au milieu des genêts
la tête dans le ciel

Si je meurs seul
s'il n'y a personne pour me conduire en mer
ou me coucher dans les genêts
s'il faut que j'aille au cimetière
je voudrai que ce soit dans celui d'Arcachon
sur une dune ensoleillée
près de la ville d'hiver
je voudrai qu'on m'habille avec ce velours noir
que je garde en lieu sûr
d'une chemise blanche avec un foulard rouge
qu'on mette dans ma poche une pipe d'Irlande
avec du tabac blond
le Rimbaud bleu de poche 491
sans oublier un sac marin
et une paire de rames...

j'attends la vague immense qui m'ouvrira les yeux

Du pain et des pierres...

Je suis immense quelque part
je cueille des châtaignes
je ramasse les murs
je m'ouvre les cévennes en poignets éclatés
des barques arrivent sur mon corps
des genêts poussent entre mes jambes
il y aura des roses au bout de nos fusils
disaient sur le Larzac les poings de la lumière

Esclarmonde lentement descend vers le lac noir

mon ventre est plein d'un enfant mort
et je marche au travers d'un silencieux mouroir
jadis pour la Noël
je me plaçais dans des fanfares blanches
pour faire le tour de nos villages
et la nuit je dormais en plein cœur du solstice
au milieu d'hommes libres chantant sur les bûchers

les blessures sont des sources

j'habite la mort basse des bêtes du Gévaudan
je creuse des abris pour l'heure éblouissante
j'ai de quoi résister à mille ans de croisades
j'ai amassé dans les avens des pierres et du pain noir
nul ne passera plus de menottes aux rivières
et vous pouvez venir
la Bête est imprenable
Elle s'appelle Montségur...

Larzac - 30 août 1973

Le mois poétique

★ FAITS DIVERS, de Bernard Delvaille, Pierre Seghers, 80 p., 25 F.
★ LES ANTIPODES, de Pierre Lepère. Le Chemin, Gallimard, 104 p., 25 F.
★ LE SORBIER DES OISEAUX, de Pierre Gamarra. Les Editeurs français réunis, 102 pages, 18 F.
★ PRESAGES DE L'AUBE, de Jacques Blot. Le Seuil, 112 pages, 25 F.

BERNARD DELVAILLE

LES anciens poèmes de Bernard Delvaille, surtout ceux de *Désordre*, traduisaient un certain romantisme de l'éternelle errance dans un monde où le jazz a remplacé la sonate, et le port du blue-jean celui du pantalon rayé. *Faits divers* n'a pas d'autre inspiration, même si le langage s'est transformé en se débarrassant de sa mélodie, conventionnelle et de ses méandres. C'est désormais un lyrisme âpre et tendu que nous offre Bernard Delvaille, conscient qu'un raccourci peut davantage pour l'espèce d'angoisse qui l'habite.

Ses télégrammes rendent compte d'une instabilité profonde et d'une liberté farouche : on va de ville en ville, de corps en corps, de regret en regret, d'aéroport en aéroport, de drogue en drogue, de langue en langue. Est-ce pour mieux se saisir ou pour définitivement se perdre, à la rigueur dans son double, c'est-à-dire la peau de n'importe qui appelé le temps d'un désir à vous assumer ? Cette perpétuelle désincarnation est moins hostile que chez d'autres poètes : il y a en Bernard Delvaille un épicurien du départ inutile et de l'anonymat à tout prix. La nudité du poème est garante de sa terrible charge intérieure : rien n'est plus efficace ni plus étudié dans sa fulgurance.

Dans les lavatories
Gentlemen
du subway
à la
Trente-Quatrième rue
le sexe
arraché
d'un jeune barman
— blond si l'on peut
juger —
se caille
enrubanné
de bolduc rose
rameau de buis
dans une page
du Wall Street Journal
donnant les cours
de la Bourse
du 2 février
de quelle année

PIERRE LEPÈRE

On a plaisir à découvrir un nouveau venu, Pierre Lepère, de qui *les Antipodes*, à une époque où tout en poésie se voudrait vérité sociale ou scientifique, offrent une guirlande de bijoux finement ciselés. Leur préciosité ne se camoufle pas, et l'humour en est irrésistible, avec juste assez d'ivresse verbale pour concilier le jeu et les hasards dus au subconscient. Proche quelquefois d'un autre poète précieux, Jude Stefan, Pierre Lepère a des grâces qui, à travers Mallarmé, remontent à Maurice Scève : un Scève qui aurait lu Benjamin Péret ou, ailleurs, un Ducis modernisé par Levet. Cet amour du détail 1900 ne doit pas éclipser les drames, les folies, les angoisses, dont Pierre Lepère se fait le chroniqueur amusé.

Le roi de pique n'a cure de richesses nouvelles
Sa couronne est d'elfraies de peurs de lys rouge
Au mitan de son grand lit de charade il époumonne
En vain le spectre de ses funérailles et loin de lui
La reine au plus haut de la tour en parure d'embolie
Entre ses cuisses de lait compte des agneaux fous.

PIERRE GAMARRA

On connaît, depuis *Un chant d'amour*, la manière de Pierre Gamarra : des poèmes directs, ensoleillés, sans prétention, où les choses raisonnables et les choses mystérieuses créent un équilibre plein d'allégresse. Les pages du *Sorbier des oiseaux* relèvent de la même attitude, avec peut-être une nostalgie plus grande de l'enfance et des légendes anciennes. Tout y respire l'aisance et la féerie pudique.

Un oiseau couvert de peut-être
s'est levé dans les lilas blancs.
Il a dansé sous ma fenêtre,
dans le verger de mes enfants...

JACQUES BLOT

Romancier avant tout, Jacques Blot réussit, dans sa prose, et notamment dans *les Processions intérieures*, à intégrer une sorte de poésie diffuse, toute d'interrogations et de frissons volontairement inachevés. Les poèmes proprement dits de *Présages de l'aube* renversent simplement le dosage : le lyrisme sans cesse fuyant a gommé les personnages et les situations romanesques. Est-ce dire pour autant que ce sont de véritables poèmes ? Il y a là trop de détails réalistes, trop de lieux communs, trop de phrases qui relèvent du récit. Ces réserves étant formulées, on reconnaît néanmoins comme une sourde magie à ces approximations. Une prose poétique explicitant le poème qui n'ose naître d'elle, cela aussi pourrait être un genre ambigu mais nouveau.

ALAIN BOSQUET.

Du fond de la nuit

LA VOIX D'ABDELLATIF LAABI

★ LE REGNE DE BARBARIE, suivi de poèmes oraux, précédé de lettres de prison, d'Abdellatif Laâbi ; Inéditions Barbare ; Maisonnette des Evarras ; Pelleautier, 05000 Gap ; 154 pages, 18 F.

DU fond de la nuit, îlot d'une haute solitude, nous parvient la voix d'un homme fou de poésie et d'amour pour sa terre, pour sa femme, pour ses camarades. Une voix qui est sortie des « colonnes embrigadées de l'écrit » pour prendre corps et devenir « réellement humaine ».

Séparée du soleil, la voix du poète marocain Abdellatif Laâbi traverse aujourd'hui la pierre grise et l'écran métallique qui le retient dans ses chaînes, pour nous rappeler l'exigence et l'urgence de leur acte poétique : celui qui exprime les luttes concrètes et devient écho de « la clameur populaire ».

Les Inéditions Barbare ont réuni des textes de Laâbi écrits entre 1966 et 1971, parus pour la plupart dans la revue *Souffles* qu'il dirigeait, à Rabat.

Accusé de « complot contre la sûreté intérieure de l'Etat », Laâbi a été condamné en août 1973 à dix ans de prison. Le présent recueil s'ouvre sur des lettres de prison adressées à ses amis Helyett Bloch et Ghislain Ripault. Elles sont d'une grande beauté. Elles disent le quotidien de la nuit, le courage et l'espoir d'une fraternité militante. Elles sont traversées d'une tendresse émouvante qui rejoint celle que Nazim Hikmet exprima dans ses lettres à Kemal Tahir.

T. B. J.

* * *

Les éditions de l'Athanor (23, rue Vaneau, Paris 7e), viennent de publier *le Porteur d'eau*, deuxième recueil de poèmes de Ben Ali, jeune Tunisien, autodidacte, magasinier dans une maison de diffusion d'ouvrages scolaires à Paris. Discrets, généreux, ses poèmes disent l'exil, la nostalgie, un champ de fleurs à rêver. Ben Ali écrit :

« Ma peine est de cristal
D'une fontaine invisible
Un serpent écrase les restes
De mon corps
Je persiste à vivre. »

André Laude et le retour du cœur

★ VERS LE MATIN DES CERISES, d'André Laude. Ed. Saint-Germain-des-Prés, 62 pages, 20 F.

IL y a toujours eu, dans les poèmes d'André Laude, deux sollicitations : la rage illuminée et la protestation d'amour. Parmi les recueils anciens, *Dans ces ruines campe un homme blanc* et *Animalphabet* font une part importante à la difficulté d'être, qui peut se traduire par des images un peu soûles, un peu folles et volontiers sans contrôle excessif. Au contraire, *Vers le matin des cerises* épouse parfaitement le parti pris de la poésie engagée. Ce choix délibéré a ses règles propres qu'André Laude ne cherche nullement à tourner : il lui faut parler au nom de l'homme tel qu'il apparaît dans sa généralité altruiste. Il lui faut dénoncer les atteintes à la liberté, parler de patience, d'humilité, de faiblesse, et chanter les aubes futures, l'optimisme étant aussi une des lois du genre.

Comme certains acceptent la logique ou la forme traditionnelle, afin de se faire mieux entendre des lecteurs de leur bord, ainsi André Laude accepte un certain nombre de lieux communs : c'est une convention dont il ne prétend pas se débarrasser. Aimer la paix, se pencher sur les opprimés, défendre le courage des pauvres, mépriser l'Europe qui bavarde face aux vrais problèmes du siècle, trouver sur le visage des enfants de quoi espérer contre le manque d'espoir : voilà son credo.

Chez d'autres, ce programme entraîne la grandiloquence et un lyrisme souvent dilué dans le tract, le mot d'ordre servant d'excuse à une poésie qui se passe du poétique. La vertu exceptionnelle d'André Laude est précisément, malgré la brutale clarté de ses textes, de leur garder une charge d'enchantement, de mélodie et de pureté intacte. Le message passe chaque fois, non point parce qu'il est un message, mais parce qu'il en dépasse la portée immédiate. Dans sa génération, André Laude, qui n'aime pas la poésie au nom de l'exclusive poésie, réussit à être un poète de qui on partage tous les postulats, même si, en être pensant, on peut les discuter. Une sorte de sourde magie et de perfection artisanale y sont pour beaucoup.

A. B.

La lune des larmes de l'enfant
Un seul paysage
depuis quand je vois pleurer
un enfant plus nu que givre
une lune endeuillée et amère
m'accompagne longtemps
dans les rues les cafés les bureaux
Où je vais gagner mon pain

J'écris un poème pour adultes
un chant grave sans lèvres
sans prairies ni bateaux
Avec la colère la chaux et les mots (...)

Du fond de la nuit

LA VOIX D'ABDELLATIF LAABI

★ LE REGNE DE BARBARIE, suivi de poèmes oraux, précédé de lettres de prison, d'Abdellatif Laâbi ; Inéditions Barbare ; Maisonnette de Evarras ; Pellenutier, 05000 Gap ; 154 pages, 18 F.

DU fond de la nuit, îlot d'une haute solitude, nous parvient la voix d'un homme fou de poésie et d'amour pour sa terre, pour sa femme, pour ses camarades. Une voix qui est sortie des « colonnes embrigadées de l'écrit » pour prendre corps et devenir « réellement humaine ».

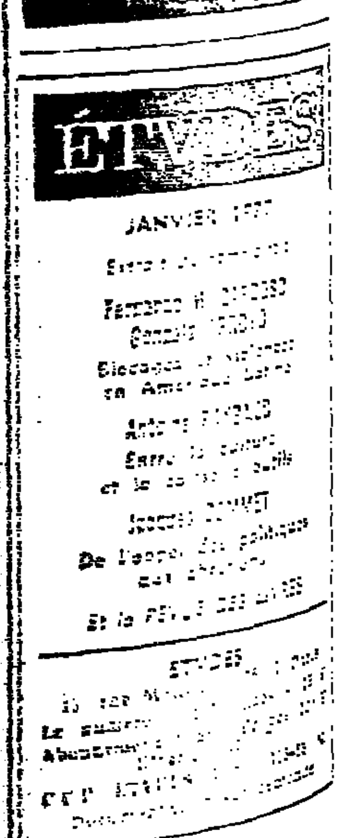
Séparée du soleil, la voix du poète marocain Abdellatif Laâbi traverse aujourd'hui la pierre grise et l'écran métallique qui le retient dans ses chaînes, pour nous rappeler l'exigence et l'urgence de leur acte poétique : celui qui exprime les luttes concrètes et devient écho de « la clameur populaire ».

Les Inéditions Barbare ont réuni ces textes de Laâbi [illegible] 1966 et 1971, parus pour la plupart dans la revue Souffles qu'il dirigeait à Rabat.

Accusé de « complot contre la sûreté intérieure de l'Etat », Laâbi a été condamné en [illegible] prison. Le présent [illegible] des lettres de prison [illegible] amis Halyna Bloch [illegible] Elles sont d'une [illegible] disent le quotidien [illegible] rage et l'espoir [illegible] Elles sont [illegible] émouvante [illegible] Nazim Hikmet [illegible] à Kemal Tahir.

[illegible]





RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

ON A BIEN DORMI ?

C'était assez curieux, c'était dramatique, tirés d'un roman de Simenon, sur TF 1 mercredi, ces Anneaux de bicêtre encerclant de lit en lit une vie. Victime d'une thrombose, frappé d'hémiplégie, le directeur d'un journal à sensation — Michel Bouquet, qui joue le même rôle dans le Jouet, — s'est écroulé dans les toilettes du restaurant où il dînait avec des amis. Il est transporté, installé, allongé, bordé, dans un lit d'hôpital.

Autour de lui, vu par lui, c'est le va-et-vient des infirmières, des gardes, des femmes de ménage, des médecins ; c'est le cliquetis caoutchouté des chariots, des bassins ; c'est l'heure de la toilette, de la purée, du thermomètre, du jus d'orange ou des soins ; c'est la porte entrouverte sur le couloir où se traînent les convalescents ; c'est l'intrusion gênée — je ne reste qu'un instant, on ne doit pas vous fatiguer — des visiteurs qui ne savent pas où mettre leur manteau ni leurs fleurs.

L'univers ici se rétrécit, se réduit aux quatre murs laqués d'une chambre tapissée de linoléum, à la proximité d'une sonnette, au poids d'une couverture, à la sensation agréable ou pénible de son propre corps. Un corps devenu soudain et plus familier, et plus étranger, un corps qui ne vous appartient plus tout à fait, que l'on épie, que l'on guette du dedans, que l'on ausculte du dehors, un corps qui exige le pronom personnel indéfini — alors on a bien dormi ? — et dont on s'enquiert à la façon dont on vous demanderait des nouvelles d'une relation commune : comment va cette gorge ? Et ce doigt de pied, il bouge un peu ?

Rien n'était dit — pas question, bien sûr, de « faire de la psychologie », ce serait la honte aujourd'hui, la mode est au béhaviorisme rétro, — mais tout s'inscrivait très lisiblement sur le visage grassouillet, les lèvres minces, l'œil dur et rond du patient.

On avait du mal à la suivre, en revanche, dans ses échappées en flash-back vers d'autres lits, d'autres chambres. Bribes de conversations, lambeaux de souvenirs émiettés par ce grand Poucet à la recherche de sa vérité : la piste était difficile, embêtante à suivre. Et la pauvreté, la brièveté des échanges, leur sécheresse voulue, leur apparente gratuité ne semblaient pas mériter d'effort particulier. Contrairement à ce qu'on croit, Simenon, ce Simenon-là, n'est pas commode à traduire à l'écran, et la vitre est souvent plus opaque, plus hermétique, que la page d'un livre. Quand Michel Bouquet, guéri, nous a quittés, au bras de sa femme Dani, on a laissé partir sans regret un inconnu qu'on avait vu de près.

CLAUDE SARRAUTE.

LE VER DANS LE FRUIT

La vallée de la Durance n'a décidément pas fini de subir les retombées du progrès. Les belles images de Jean-Claude Bergeret ont été prises au printemps 1976, mais les inquiétudes des cultivateurs, attachés à un certain style de vie, sont plus que jamais d'actualité. Certes, depuis la construction du barrage de Serre-Ponçon, il y a vingt ans, les kilowatts et l'irrigation ont changé bien des choses dans certains villages des Alpes-de-Haute-Provence. Mais à quel prix ! Et les habitants n'ont pas achevé de payer la contrepartie de leur nouvelle aisance.

Le projet d'installation d'un aéroport international sur la commune de Vaumeilh a été déclaré d'utilité publique le 31 décembre. Un beau cadeau de fin d'année pour les onze communes qui le refusent (sur les treize concernées) et pour les six mille habitants de la région qui ont signé une pétition disant « non » à cet équipement.

Pour ses promoteurs, il s'agit de drainer vers de futures stations de neige les skieurs étrangers, lourds de devises. Les 40 millions d'investissement, le déficit d'exploitation, aisément prévisible, semblent compter pour rien : on ne souffle mot des nécessaires économies d'énergie ; et l'on fait litière des meilleures terres coupées par la piste, comme du bruit qui, bien sûr, s'installera à demeure sur ces collines silencieuses.

Au film de Jean-Claude Bergeret, il faudra donc ajouter bientôt une séquence aérienne. La morale de l'émission, tirée par Robert Mallet, semblera alors plus pertinente encore : « Le ver du progrès est dans le fruit. Il lui permet de mûrir plus vite, mais ensuite il le décompose très vite. »

M. A.-Ru.

JEUDI 6 JANVIER

M. Raymond Barre, premier ministre, ministre de l'économie et des finances, répond aux questions de MM. André De Lattre, président du Crédit national ; Ambroise Roux, vice-président du Conseil national du patronat français ; Georges Taylor, président du directoire des automobiles Citroën ; Jean Boissonnat (« l'Expansion ») et Emmanuel de La Taille (TF 1) sur TF 1, à 21 h. 20.

CHAINE I : TF 1

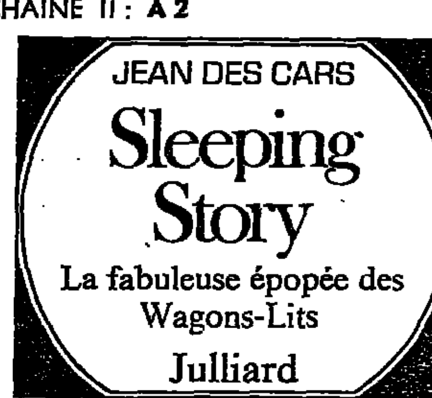
20 h. 30, Feuilleton : La famille Cigale, scénario G. Sire, réal. J. Pignol, avec J. Martinelli.

Vivre avec les saltimbanques du vingtième siècle : les Damien-Lacour, soit quatre générations de comédiens sous le même toit.

21 h. 20, Magazine d'actualité : Edition spéciale (voir ci-dessus).

22 h. 20, Emission musicale : Pablo Casals, par P. Wozlinski ; 22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2



20 h. 30, Film : « Cris et Chuchotements », d'I. Bergman (1973), avec H. Andersson, K. Sylwan, I. Thulin, L. Ullmann.

A la fin du dix-neuvième siècle, dans un château suédois, une femme se meurt d'un cancer, entourée de ses deux sœurs, à qui son agonie fait peur, et d'une servante qui, elle, sait l'assister. Quatre femmes face à la mort dans un film bouleversant et esthétiquement splendide.

22 h. 30, Portrait : Des parts de lumière (René-Francis Delissalde, prêtre) ; 22 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Cycle les grandes vedettes féminines du cinéma français... « la Sirène du Mississippi », de F. Truffaut (1969), avec C. Deneuve, J.-P. Belmondo, M. Bouquet, N. Borgeaud.

Victime d'une escroquerie au mariage, un industriel de la Réunion part à la recherche de l'aventurière qui l'a dupé et volé et pour laquelle il éprouve une passion insensée. D'après William Irish.

22 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), « Mesure pour mesure », de W. Shakespeare, avec A. Doul, J. Faubert, J. Topart, réalisation C. Roland-Manuel ; 22 h. 30, Entretiens avec Claude Olievenstein, par S. Marion ; 23 h., Musique ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert par l'orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus, avec N. Denize : « Le Vaisseau fantôme », extrait ; « Cinq Wesendonk lieder » ; « Siegfried Idyll » ; « Prélude et mort d'Isolde » (Wagner) ; 22 h. 30, Cordes pincées : Musique vietnamienne ; 0 h. 5, Musique électrique française : « l'Appel des musiques exotiques » ; 1 h., D'une voix l'autre (G. Grisey, Monteverdi, Nono, Ligeti, Xenakis).

VENDREDI 7 JANVIER

CHAINE I : TF 1

A 12 h. 15, Programme de la mi-journée (reprise à 17 h. 25).

20 h. 30 (R.), Au théâtre ce soir : « le Congrès de Clermont-Ferrand », de M. Franck. Avec P. Destailles, A. Desroches, J.-P. Tribout, M. Dalmes.

Une critique du mariage bourgeois menée sur deux fronts : un couple désuni ; une jeune fille favorable au célibat.

22 h. 25, Allons au cinéma ; 22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu (à 15 h. 55, Aujourd'hui magazine).

20 h. 30, Feuilleton : Les brigades du Tigre ; 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (Les « profs ».)

Avec Mme Isabelle Mourral (« A propos des lycéennes ») et MM. Bernard Charlot (« la Mystification pédagogique »), Guy Croussy (« le Loup-Cervier »), Claude Duneton (« Je suis comme une truite qui doute »), Paul Guth (« Lettres à votre fils qui en a ras-le-bol »).

22 h. 45 (R.), Ciné-club : « Si j'avais un million », d'E. Lubitsch, N. Taurog, St. Roberts, N. Mac Leod, J. Cruze, W. Seiter, H. B. Humberstone (1932), avec G. Cooper, G. Raft, W. Gibson, Ch. Laughton, J. Oakie, Ch. Ruggles, A. Skipworth, W. C. Fields. (N.)

Sur le point de mourir, un millionnaire américain, qui ne veut pas laisser ses biens à une famille rapace, choisit, au hasard, huit héritiers dans l'annuaire du téléphone. Réactions diverses de huit personnes recevant chacune 1 million de dollars tombés du ciel dans une suite de sketches où dominent la fantaisie et la satire.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine : Vendredi, de M. Cazeneuve et J.-P. Alessandri. De quoi avons-nous peur ? (La revanche de la nature). Réal. F. Bouchet.

Avec la participation de M. Michel Serres, philosophe ; de M. Brachet, chef de la division des programmes de recherches au C.N.R.S. ; de M. Le Pichon, conseiller scientifique auprès de la direction des programmes du CNEXO ; de M. Villevielle, chef de l'établissement d'études et de recherche de la météorologie nationale ; de M. Chauvin, professeur de sociologie animale à Paris-V ; de M. Weber, géophysicien au B.R.G.M.

21 h. 30, Histoire : Les grandes batailles du passé, d'H. de Turenne... Carthage.

Que reste-t-il de Carthage, cité prospère du bassin méditerranéen, deux mille ans après sa chute ?

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Brancusi, par G. Charbonnier ; 21 h. 30, Musique de chambre (Mozart, Louis Aubert, Dello Joio, John Downey, Aaron Copland) ; 22 h. 30, Entretiens avec Claude Olievenstein, par S. Marion ; 23 h., Xenakis ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Festival estival de Paris : Chœurs de Radio-France, dir. R. Wagner, avec A. Esposito, P. Langridge, P. Gottlieb : « Requiem en ut mineur » (Cherubini), « Messe solennelle de Sainte Cécile » (Gounod) ; 23 h., Jazz forum : Colin-Maillard ; 0 h. 5, Europe de l'Est : Compositeurs contemporains en Bulgarie et Roumanie ; 1 h., Musique électrique française : « Un rock'n roll français ? ».

D'une chaîne à l'autre

LES PRÉSIDENTS DE TF 1, A 2 ET FR 3 SE RENCONTRENT

● Les présidents des trois sociétés de programmes TF 1, A 2 et FR 3, MM. Jean Cazeneuve, Marcel Jullian et Claude Contamine doivent se réunir, ce jeudi 6 janvier, afin de se concerter sur les moyens de trouver de nouvelles ressources en faveur de la création originale française. Les responsables des chaînes nationales parleront à cette occasion du volume de création garanti réclamé par les syndicats des artistes-interprètes.

HACHETTE CÈDE LA MOITIÉ DE SES PARTS DE R.T.L.

● Le groupe Hachette, en rachetant à M. Prouvost, en 1975, la moitié du capital de *Télé-7 jours*, avait également acquis 14,2 % des actions de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, qui exploite le poste R.T.L. Hachette, possédant déjà 1,8 % du capital de la C.L.T., sa participation s'élevait ainsi à 16 % du total.

Mais le groupe que dirige M. Gérard Worms s'apprête à céder — pour la somme de 45 millions de francs, selon certaines informations — la moitié, c'est-à-dire 8 %, de ses actions à la C.L.T. elle-même. La transaction est subordonnée à l'autorisation du ministère des finances, saisi de l'affaire. Rappelons que l'actionnaire majoritaire de la C.L.T. est le holding Audiofina, composés des groupes belges Bruxelles-Lambert, 35 %, et baron Empain, 3 %, ainsi que de l'Agence Havas, 15 %.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 6 JANVIER

— *M. Michel d'Ornano*, ministre de l'industrie et de la recherche, est l'invité de Pierre Lescure, sur Europe 1, à 18 heures.

— Lassociation *Pro Patria*, présentée par l'Union nationale des parachutistes, dispose de la tribune libre sur FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Roy Jenkins*, président de la Commission européenne, est interviewé au cours du magazine de FR 3 à 22 h. 35.

VENDREDI 7 JANVIER

— Le mouvement Arcadie s'exprime à la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.

ARCHÉOLOGIE

M. JEAN VERCOUTTER EST NOMMÉ DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE

Le Caire. — M. Jean Vercoutter vient d'être nommé directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (I.F.A.O.) en remplacement de Serge Sauneron. Ce dernier et son fils avaient été tués le 3 juin 1976 dans un accident de la route survenu en Egypte.

Auteur de travaux faisant autorité, dont *les Prêtres de l'Ancienne Egypte* (Le Seuil, 1957), S. Sauneron était parvenu, en peu d'années, à donner une vigueur nouvelle au vieil Institut français du Caire (qui est distinct de l'Institut d'Egypte, fondé par Bonaparte, et qui est maintenant « égyptianisé »).

Il aura fallu six mois, pendant lesquels l'intérim a été assuré par Mme Geneviève Bataille, inspecteur détaché par la Rue de Rivoli, pour que le secrétariat d'Etat français aux universités trouve un successeur à S. Sauneron.

M. Vercoutter devant, aux termes de la loi, prendre sa retraite dans deux ans, le problème de la continuité de direction à l'I.F.A.O. est d'ores et déjà soulevé par nombre d'égyptologues. En 1976 se sont tenus au Caire les premiers congrès internationaux d'égyptologie (cette science s'est séparée de l'orientalisme) et de coptologie (étude de l'Egypte chrétienne) alors que l'Institut français était sans directeur. Le problème de la poursuite des importantes fouilles du temple de Kouch, lancées dans le désert occidental égyptien par S. Sauneron, reste également posé.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

[Né le 20 janvier 1911 à Lambersart (Nord), M. Vercoutter est docteur ès lettres. Il est successivement chargé de mission au musée du Louvre, pensionnaire à l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, maître de recherches au C.N.R.S. et directeur des fouilles de Dara (Egypte). Il est ensuite chef de la mission archéologique au Soudan, directeur du service des antiquités du Soudan à Khartoum, puis professeur à l'université de Lille-III.

Membre correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres) depuis 1974, M. Vercoutter est l'auteur de nombreuses publications et un spécialiste reconnu de l'archéologie du Soudan.]

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« LA CANTATRICE CHAUVE »

(Suite de la première page.)

Monsieur Smith (François Berland, gracieusement flegmatique), lunettes noires et costume blanc, lit *l'Expansion*, tandis que Madame (Christine Murillo, fine, éblouissante), en peignoir de bain, chaussures argent, collier de brillant, prend des poses de mannequin, s'enduit les joues de crème, et bavarde.

Nous sommes en plein burlesque. Par-dessus le texte, le couple joue un film sophistiqué, — ce type de film où on voit Michel Piccoli et Romy Schneider — une parodie à peine appuyée, cassée par des gags de cirque. Ionesco, quant à lui, essaie de retrouver le fil de son propos initial, c'est irrésistible. L'arrivée des Martin (Martine Logier et André Chanal, celui-ci malheureusement semble venir d'un autre théâtre) et la fameuse scène *« Comme c'est bizarre, comme c'est étrange et quelle coïncidence »* font dévier l'atmosphère, introduisent un élément surréaliste, une poésie trouble, brusquement coupée de retours à la « réalité » — à la banalité des visites de politesse où l'on se demande bien ce qu'on fait là — coupée elle-même par les interventions de la bonne (Catherine Longuépée), souffre-douleur, bouc émissaire, qui se prend pour Sherlock Holmes et se transforme en clown gracile, disloqué.

L'arrivée du capitaine des pompiers (Prosper Diss), l'étranger inquiétant — une sorte de Fernand Legros, — achève la destruction des apparences bourgeoises. Ionesco renonce à suivre ce qu'il advient de sa pièce et s'en va. Ses personnages-porte-parole ont perdu leur colonne vertébrale, l'ironie ne les protège plus. L'effritement de leur langage les ronge. Les mots tombent par à-coups, comme les derniers sursauts d'une avalanche de pierres. Les pantins sont devenus des hommes désemparés, bredouillant au-dessus du corps de la bonne assassinée une révolte impuissante. Ils n'appartiennent plus à Ionesco, au brillant magicien du verbe, mais à quelque disciple qui en aurait saisi l'angoisse et l'aurait faite sienne, à Peter Handke, par exemple.

Un désarroi existentiel et le désarroi d'une classe-gadget, condamnée avant de s'être prouvé son existence suinte dans les silences, dans les regards vides, les bouches grimaçantes, dans les mots qui se gèlent. Nous ne rions plus, et c'est très beau.

En première partie se donne *la Grammaire* de Labiche, qui ne dure qu'une demi-heure.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Sorano de Vincennes, 21 heures.

SPORTS

AUTOMOBILISME

Le Championnat du monde des conducteurs (formule 1) commence le 9 janvier en Argentine

L'intérêt du championnat du monde des conducteurs (formule 1) tient toujours pour l'essentiel, en début de saison, dans les transferts de pilote d'une écurie à une autre et aussi dans les nouveautés. Quatre des meilleurs pilotes ont changé de constructeurs en 1977. Il s'agit du Suédois Ronnie Peterson, qui a quitté March pour Tyrrell ; du Sud-Africain Jody Scheckter, passé de Tyrrell à Walter Wolf ; de l'Irlandais John Watson nouveau venu chez Brabham après la cessation d'activité de l'écurie américaine Penske, et de l'Argentin Carlos Reutemann (ex Brabham), qui jouera les seconds de l'Autrichien Niki Lauda chez Ferrari.

Il s'y ajoute la promotion en formule 1 de quatre autres pilotes qui participeront de manière régulière aux grands prix du championnat 1977. March a engagé le Brésilien Alex Ribeiro et le Sud-Africain Ian Scheckter, Shadow, l'Italien Renzo Zorzi, et B.R.M., qui fait son retour à la compétition avec une toute nouvelle voiture, s'est assuré les services de l'Asutralien Larry Perkins. Quelques-uns de ces pilotes ont, dans le passé, pris part à des épreuves du championnat du monde, mais c'est la première fois qu'ils ont l'assurance — en principe du moins — d'accomplir une saison complète en formule 1.

Le Néo-Zélandais Chris Amon a choisi de prendre sa retraite ; le Belge Jacky Ickx relève de blessures et n'a, pour l'instant, aucun engagement, tout comme les Français Jean-Pierre Jarier et Henri Pescarolo. Jarier, qui a perdu son temps en 1976, faute de disposer d'une voiture compétitive (Shadow), a décidé de ne revenir à la formule 1 qu'en mettant les meilleures chances de son côté. Il compte que Guy Ligier lui offrira la deuxième voiture de son équipe, dès que possible.

Plusieurs nouvelles voitures apparaîtront en début de saison. Outre B.R.M. et Wolf, Ligier, Lotus et Mac Laren ont poussé, du mieux qu'ils le pouvaient, dans la courte intersaison (deux mois) la mise au point de leurs monoplaces, tout comme Surtees et Copersucar.

Tout indique que le championnat du monde sera dominé par les mêmes constructeurs qu'en 1976 : Ferrari, Mac Laren et Tyrrell. Ce sont eux qui ont la meilleure organisation, la plus grande expérience, de solides moyens financiers et les pilotes les plus réputés. D'autres écuries ont cependant les mêmes prétentions et un potentiel comparable, notamment Brabham, Lotus et Ligier. En somme, à bien y regarder, une douzaine de pilotes ont, théoriquement, le droit d'espérer succéder à James Hunt, même si leurs chances ne sont pas égales.

L'inconnu demeure l'état d'esprit et la condition physique réelle de Niki Lauda, gravement blessé au mois d'août 1976, et qui perdit délibérément le titre de champion du monde en décidant d'abandonner dans le Grand Prix du Japon. Le retour à la compétition de Lauda — six semaines après son accident — avait sans doute été précipité, mais l'on peut penser qu'il a retrouvé aujourd'hui toute la sérénité nécessaire à l'exercice d'un tel métier. Dans l'hypothèse où Lauda serait redevenu lui-même, l'adversaire numéro un de James Hunt pour la conquête du titre 1977 est désigné à l'avance.

FRANÇOIS JANIN.

FOOTBALL. — *Après les incidents survenus à Nice le 18 décembre au cours de la rencontre Nice-Bastia, comptant pour le championnat de France de première division, la commission de discipline du groupement a sanctionné les joueurs Cazes (Bastia) et Toko (Nice), qui avaient été à l'origine de la bagarre presque générale entre les deux équipes. Cazes est suspendu pour deux matches, Toko pour un match.*

Eu égard à la gravité des incidents, la commission justifie sa clémence en expliquant que « au milieu de la mêlée, ni les arbitres ni les délégués n'ont pu discerner la responsabilité de chacun à l'exception des joueurs Toko et Cazes, expulsés au cours de match ».

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATIONALE 1

*Berck b. Valenciennes	123-85
Bagnolet b. *CRO Lyon	88-83
*Tours b. Tarare	106-91
*Monaco b. Clermont	95-86
*Le Mans b. Antibes	104-101
Nice b. *Challans	101-67
Caen b. *Orthez	97-76

Dimanche, à Evry, Villeurbanne avait battu le Stade français, 83-82.

Classement. — 1. Villeurbanne, 42 pts ; 2. Caen, 40 ; 3. Berck, 38 ; 4. Le Mans, 37 ; 5. Nice et Antibes, 36 ; 7. Tours et Monaco, 34 ; 9. Bagnolet, Orthez et Clermont, 32 ; 12. Lyon et Challans, 28 ; 14. Evry, 25 ; 15. Valenciennes, 20 ; 16. Tarare, 18.

INSTITUT

● *L'Académie des beaux-arts* vient d'élire son bureau pour 1977. Président : M. Eugène Beaudoin ; vice-président : M. Albert Decaris ; secrétaire perpétuel : M. Emmanuel Bondeville. Peintre et surtout graveur célèbre, M. Decaris, Grand Prix de Rome en 1919, qui fut déjà président de l'Académie en 1960 et en 1966, la présidera donc de nouveau en 1978.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

Diffuser les films du tiers-monde

● Alors que les films occidentaux sont largement distribués dans le tiers-monde, les cinéastes d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine (quelquefois d'ailleurs aussi) se heurtent le plus souvent — en dépit d'efforts déjà entrepris — à de grandes difficultés pour assurer une sortie commerciale correcte à leurs films en Occident. C'est pour contribuer, même modestement, à une modification de cette situation que plusieurs initiatives ont été prises ces derniers mois à Paris.

● En mai 1976 sortait un long - métrage camerounais, « Muna moto », de Jean-Pierre Dikongue-Pipa ; en décembre, le film québécois de Gilles Carle, « Red », et en ce mois de janvier paraît « France, mère patrie », de Guy Barbéro.

La première de ces sorties a été rendue possible par le concours du Comptoir du film africain, une agence (1) créée par Jean-René Debrix, qui dirigea pendant treize ans le bureau du cinéma du ministère français de la coopération, contribuant à la production d'une partie des cent quatre-vingts films négro-africains existants. Le C.F.A. se veut « un centre de prospection et de courtage » au service de ces films d'Afrique noire. Une vingtaine de cinéastes lui ont confié la promotion de leurs œuvres. Jean-René Debrix précise qu'il n'entend exercer « ni monopole ni exclusivité ». Il espère aussi « être relayé un jour par une société proprement africaine ».

● C'est la société Diffusion internationale des films du tiers-monde (2) qui distribue « Red ». Elle a été fondée en août 1976 par l'inlassable Ali Ghalem (réalisateur algérien de « Mektoub ? » et « l'Autre France »). Il entend promouvoir non seulement les films des trois continents, mais aussi un certain type de « films d'auteurs progressistes ». Affirmant disposer d'un réseau de correspondants dans trente pays, Ali Ghalem voudrait faire de la D.I.F.T.M. un instrument de liaison entre le tiers-monde et l'Europe pour une meilleure circulation réciproque des films. Il travaille de façon privilégiée avec trois salles parisiennes : le Saint-Séverin d'abord, puis le Cinoche Saint-Germain et l'un des trois Studios Haussmann. Mais, pour lui et ses sept associés, la distribution commerciale à Paris, et éventuellement en province, doit surtout favoriser les locations dans le secteur culturel, où il dispose de cent « points de chute ». L'expérience a prouvé en effet qu'il existait en France une forte demande de films du tiers-monde au sein de ce public non commercial.

● La troisième société, dans l'ordre chronologique, s'appelle Newin Productions (3). Elle est animée notamment par le cinéaste tunisien Ridha Behi (« Soleil des hyènes »), avec le concours des critiques arabes et français : Tahar Cheriaa, Mohand Ben Salama, Claude-Michel Cluny, Khemaïs Khayati. « On nous reproche souvent, écrivent-ils dans une lettre-programme : « Ces films dont » vous nous parlez, nous ne les » voyons pas. » Eh bien, nous allons vous les montrer, grâce au concours de l'AFCAE et de Mme Lancelot, qui nous a confié la programmation du « Jean-Renoir » à Paris ! » Newin Productions va s'intéresser à la diffusion, mais aussi au financement de films du tiers-monde. Du tiers-monde et d'ailleurs : aux films dits du « troisième cinéma » (selon la théorie de Solanas, c'est-à-dire au cinéma des « réalités »). La société s'intéressera aussi au secteur non commercial. Ainsi qu'à la province : c'est ainsi qu'un accord a été conclu avec la salle Le Familia, à Lyon, que son responsable, le Tunisien Fitouri Belhiba et son équipe Ecrans du tiers-monde ont réorienté en direction des travailleurs immigrés, à qui ils proposent des films de valeur émanant des trois continents.

GUY HENNEBELLE.

(1) Comptoir du film africain, 98, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris, tél. 707-18-78.
(2) Diffusion internationale des films du tiers-monde, Studio Marcadet, 34, rue Marcadet, Paris, tél. 255-43-29.
(3) Newin Productions, 164, rue Robert-Villoing, 78500 Sartrouville, téléphone : Mohand Ben Salama, 97-45-08.

Ici et là...

Musique expérimentale à Marseille.

● Le Nouveau Théâtre national de Marseille accueille, le vendredi 7 janvier, à 20 h. 30, pour un unique concert, le Groupe de musique expérimentale de Marseille (G.M.E.M.), composé de Lucien Bertolina, Georges Bœuf, Claude Colon, Jacques Diennet, Michel Redolfi. Ces musiciens, issus de la classe de musique électro-acoustique du conservatoire régional, présentent, sous le titre générique *Lindberg Concert*, une tentative de mise en scène de leurs musiques, au cours de laquelle ils feront entendre leurs dernières compositions : *la Langue obscure* (Colon), *le Sang des uns* (Bœuf), *Nuit solaire* (Redolfi), *Création mondiale* (Diennet) et *Whoops*, de Bœuf et Redolfi, pour homo-parleur, synthétiseur et ensemble instrumental, dont une première version a été donnée dans le cadre du Festival d'automne 1976.

C'est le début d'une collaboration entre G.M.E.M. et Marcel Maréchal, qui devrait se poursuivre et s'amplifier au cours de la prochaine saison. — *(Corresp.)*

La Biennale 1977 : Dix jours pour le cinéma français.

● La dixième Biennale de Paris s'ouvrira le 15 septembre 1977. Cent deux jeunes artistes de invités (pour la France, ils sont invités (pour la France ils sont dix, dont Annette Massager, Olivier Mosset, Dominique Thiollat, Alexandre Wakhevitch), qui ont été sélectionnés par une commission internationale parmi les quelque quatre cent cinquante dossiers qui lui ont été fournis.

Quelques lignes caractéristiques des grandes orientations de l'art actuel ont pu être dégagées de cette somme d'informations : la Biennale devrait être en réaction contre un « style international » et marquer le retour à des valeurs plus individuelles ; affirmer une tendance à développer un propos radicalement politique ; montrer la continuation des recherches théoriques dans le domaine de l'art conceptuel ou abstrait. Sont prévues une exposition de l'art d'Amérique latine préparée par Angel Kalenberg (directeur du musée d'arts plastiques de Montevideo), une section spéciale consacrée à la vidéo et une rétrospective de la Biennale elle-même, pour sa dixième édition.

■ Réunie le 5 janvier, l'assemblée générale de la société des comédiens-français a procédé au renouvellement du comité d'administration. MM. Alain Pralon, François Chaumette et Michel Etcheverry ont été élus, ainsi qu'un suppléant, M. Jean-Luc Boutté. De son côté, l'administrateur général, M. Pierre Dux, soumettra à Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, les noms de MM. Jacques Toja, Bernard Dhéran et Michel Aumont, ainsi que celui de Mme Ludmila Mikael comme membre suppléant.

Jazz

MORT DU GUITARISTE FREDDIE KING

Le guitariste noir Freddie King est mort à Dallas le 28 décembre 1976. Frappé en scène, le jour de Noël, par une crise cardiaque, il était âgé de quarante-deux ans.

Freddie King a donc donné son dernier concert au Texas, dans cet Etat du Sud où il était né. Des trois « rois » (des trois King), c'est le plus jeune qui disparaît le premier. Albert King et Riley B.-B. King avaient été, en effet, ses prédécesseurs dans la carrière, et le dernier nommé fut son inspirateur, à l'égal de Muddy Waters.

Freddie King venait du « Deep South », comme ses deux homonymes, et avait habité, dès 1950, à Chicago — le centre le plus actif du blues à cette époque-là. Il travaillait alors dans la journée en usine, comme la plupart des artistes de blues, et jouait de la guitare le soir dans le ghetto. Son premier disque, *Country Boy* (1956) passa inaperçu, mais le second, *Hide Away* (1960), lui donna une notoriété que confirma *San Hozay* (1961), repris par James Brown. Ce bon géant dépassait de cent coudées beaucoup de vedettes qui ont pu ou qui ont su mieux manœuvrer que lui dans cette autre usine aux murs invisibles mais bien réels qu'est le monde du show-business.

LUCIEN MALSON.

En bref

Cinéma

« Rue Haute »

Cela se passe à Bruxelles, dans la vieille ville. Un peintre américain, nonchalant, sympathique, rencontre une femme de condition modeste, qu'obsède le souvenir de son mari déporté pendant la guerre. Cette femme vit avec un homme silencieux qui la sert comme un esclave (et dont on apprend, à la fin du récit, qu'il fut, trente ans auparavant, son bourreau). Peu à peu l'Américain s'attache aux pas de cette inconnue, communie avec elle dans son drame, en arrive à partager sa démence.

Les auteurs de ce film, le Belge André Ernotte, metteur en scène de théâtre, qui fait ici ses débuts dans le long-métrage, et le scénariste américain Elliot Tiber ont écrit une histoire originale et pathétique. On regrette qu'ils n'aient pas tiré meilleur parti du personnage de l'Allemand venu expier auprès de sa victime le crime dont il se sent responsable. C'était là, sans doute, le vrai sujet de *Rue Haute*, un sujet qui eût été comme le prolongement (et la réplique) du *Silence de la mer*, et auquel on se serait davantage intéressé qu'à la compassion un peu brouillonne du peintre américain... De cet ouvrage inégal, sincère mais pas toujours très convaincant, on retient la performance (inattendue) d'Annie Cordy, la présence chaleureuse de Mort Shuman, et le talent, encore mal assuré mais évident, du réalisateur. — J. B.

★ Voir « Les films nouveaux ».

Théâtre

« Deux »

Le Théâtre du Blé-Noir est formé de deux artistes : Susan Roche Fogarty et Claude Roche Fogarty.

Elle, Susan, est Américaine, longue, pâle, avec un faux air zeuzeu. Lui, Claude, est court, rouge, moustachu, un personnage d'Astérix, mais méridional.

Ils se sont connus, mariés, ils travaillent ensemble un peu à la manière du Breed and Puppet, lui fait les masques et les décors, elle la musique, et ils jouent à deux dans les églises de Boston de New-York City, ou dans les villages des environs de Martigues, de Palavas-les-Flots.

Pour « Deux », Claude a fabriqué des masques de mérou, ce poisson qui a eu un rôle dans le premier film de Cousteau. Deux grosses têtes de mérou, deux corps recouverts de robes bleu ciel évangéliques.

Avec une lenteur sous-marine, mérou et mérou se rencontrent, s'aiment. Il y aura une petite brouille parce que mérou refuse de laver la vaisselle. Méroue, revancharde, aura un amant, qui n'a pas un masque de mérou, mais de grand méchant corsaire, puis ce seront les retrouvailles, on aura un enfant mérou qui unira à tout jamais les deux gentils amoureux.

Spectacle innocent, sage comme tout, les beaux masques qui flottent dans le rêve retiennent l'attention, l'endorment. Le point faible serait la musique de piano qui accompagne cette pantomime, pot-pourri à la mode dans la lignée de Cage, de Satie, parfois de rengaines Saint-Germain-des-Prés.

Dans le hall d'entrée, Claude Roche Fogarty expose des tableaux en relief, en papier mâché, style ex-votos populaires très sympathiques. En couleurs. — M. C.

★ Cité internationale universitaire, 21 heures.

Variétés

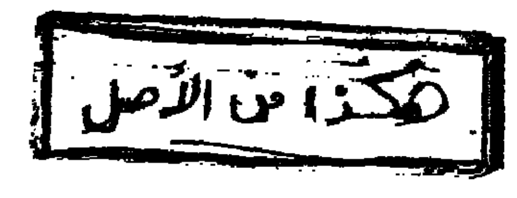
Peyrac et Dalida à l'Olympia

Nicolas Peyrac est pressé de s'imposer. Il a choisi une chanson populaire qui se veut en même temps d'une certaine tenue dans les mots, les notes et l'arrangement musical. Outre l'énergie indispensable, il a pour lui une certaine force tranquille, une couleur de voix qui lui est propre, une tenue de scène presque déjà impeccable. On sent bien qu'il va aimer beaucoup la scène, qu'il va s'y rouler heureux, qu'il sera capable d'exploiter avec précision une chanson, qu'il en tirera tout effet possible. Enfin, s'il le veut, c'est-à-dire s'il travaille suffisamment et avec rigueur, Peyrac sera demain un bon « showman ». On souhaite aussi qu'il reste moins en surface dans ses chansons, qu'il délaisse les thèmes généraux ou les chroniques un peu impersonnelles pour s'offrir avec plus de générosité.

Dalida, qui est la tête d'affiche du spectacle, sait occuper la scène. A la voir ou la revoir, on reste d'abord surpris par la durée de sa carrière, elle dépasse de loin toutes celles qui l'ont précédé dans le genre aussi typé que celui de chanteuse latine, de Rina Ketty à Gloria Lasso. Et puis sa voix d'alto qui a su conserver l'accent italien, ses gestes grandiloquents, ses roucoulades sentimentales et sa philosophie de bazar étonnent par leur anachronisme. Mais c'est peut-être justement cet anachronisme paisible, cette manière de se situer — avec l'accent — entre Maë West et Lana Turner, qui peuvent, au second degré, procurer sur le moment un certain plaisir désuet.

C. F.

★ Olympia, 20 h. 45.



هكذا من الاصل

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Chaillot, 20 h. 30 : A. A. Théâtres d'Arthur Adamov.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Paralchimie.
TEP, 20 h. 30 : Ensemble 2 e 2 m, dir. J. Mercier (Schoenberg, Dutilleux, Lenot, Kelemen).
Petit TEP, 20 h. 30 : Dialogues d'auteurs.
Chapiteau TEP, 20 h. 30 : Grand Magic Circus.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, I, 20 h. : Parole de femme. — II, 20 h. : Emma Santos.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Quilapayun.

Les théâtres de Paris

Athénée, 21 h. : Victor ou les Enfants au pouvoir.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras. — Théâtre de la Tempête, 20 h. : Penthésilée.
Centre culturel suédois, 21 h. : les Amours de Jacques le Fataliste.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Arménoche.
Daunou, 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.
Edouard-VII, 21 h. : Amphitryon 38.
Gaîté-Montparnasse, 18 h. 30 : le Mime Janusz ; 20 h. 30 : les Amoureux.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales.
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Moderne, 21 h. : Qui est qui ?
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. : la Musica ; les Eaux et Forêts.
Œuvre, 20 h. 45 : le Scénario.
Le Palace, 21 h. : le Rêve d'un homme ridicule (Pip Simmons).
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Isaac et la Sage-Femme.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : la Dispute.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : la Fausse Suivante.
Théâtre d'Art, 20 h. 30 : Bonsoir, Monsieur Tchekhov.
Théâtre des Arts, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Deux.
Théâtre de l'Epicerie, 20 h. 30 : la Glace à trois faces ; le Prix Martin.
Théâtre Essaïon, 21 h. : la Représentation.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre du Manitout, 20 h. 30 : Dom Juan.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Equus. — Petite salle, 20 h. 30 : Madame de Sade.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre 347, 20 h. 45 : Egmont.
Variétés, 20 h. 30 : l'Autre Valse.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : la P... respectueuse ; Huis clos.
Palaiseau, Ecole polytechnique, 21 h. : E. Baro-Elbes, piano (Bach, Liszt, Brahms, Albeniz, Rachmaninov).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : la Cantatrice chauve.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 : Emmanuelle ; 23 h. 30 : A. Bruant.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. : Romain Bouteille ; 21 h. : Jean Bois ; 22 h. 30 : C'est la surprise.
Café d'Edgar, 21 h. : le Désert rose ; 22 h. 30 : la Frappe. — II, 20 h. 30 : Nous chantons, ne vous déplaise ; 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Au Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Arménoche ; 22 h. : Pourquoi pas moi ? ; 23 h. 30 : Bruno Garcin.
La Cour des Miracles, 18 h. 30 : Erostrate ; 20 h. 30 : les Jeannes ; 22 h. : la Flemme.
Dix-Heures, 20 h. 30 : La démocratie est avancée.
Le Fanal, 20 h. 30 : le Président.
Fer-à-Cheval, 22 h. : Tramille, Pavail, Fatrie.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Le Sélénite, 20 h. 30 : Une maille à l'endroit... une maille à l'envers ; 22 h. : Pinock et Matho ; 23 h. 30 : Eh ! Mec. — II, 21 h. : C'est très important ; 22 h. 30 : Jeanne au boucher ; 24 h. : les Hommes-Loups.
Théâtre Cabaret-Rouge, 22 h. 30 : Monique Morelli et Leonardi.
Théâtre du Marais, 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
La Veuve Pichard, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 15 : la Revanche de Louis XI.
La Vieille Grille, salle 1, 20 h. 30 : Orchidée ; 21 h. 15 : Handicap. — Salle 2, 22 h. 30 : Rocker's Digest.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. P. R. ou Le nouveau-né a une grande barbe...
Dix-Heures, 22 h. 15 : Tu crois que c'est mieux ailleurs.

Opérettes et comédies musicales

Marigny, 21 h. : Nini la Chance.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 15 : Opéra-Zoo.

Jeudi 6 janvier

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Georges Brassens, Pierre Louki.
Concert Mayol, 21 h. 15 : Bouquet de nus.
Olympia, 20 h. 45 : Dalida.
Théâtre des Arts, 18 h. 30 : Roger Mason.
Théâtre Fontaine, 21 h. : Paul Préboist.

La danse

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballet de Roland Petit (Casse-Noisette).

Centre culturel du Marais, 21 h. : Solaris.
Théâtre de la Cité internationale, Grand Théâtre, 21 h. : Ballets Ethery Pagava.

Les concerts

Voir Salles subventionnées.
Salle Rossini, 20 h. 30 : A. Cambon, trompette, et R. Benedetti, violoncelle (Haydn).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec J.-B. Pommier, piano (Beethoven).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans ; (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le Million, de R. Clair ; 18 h. 30 : Animal Crackers, de V. Heerman ; 20 h. 30 : Embrassez-la pour moi, de S. Donen ; 22 h. 30 : Loin de la foule déchaînée, de J. Schlesinger.

Les exclusivités

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
L'AGE DE CRISTAL (A.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43).
L'AILE OU LA CUISSE (Fr.) : A.B.C., 2e (233-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AMBULANCES TOUS RISQUES (A.), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Liberté Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
ASHTON'S MUSIC SHOW (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA BANANE NOIRE (Isr.), v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99) en soirée.
BAROCCO (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BARRY LINDON (Ang.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Paris, 8e (359-53-99), Maxéville, 9e (770-72-86), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, 8e (723-69-23)
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA DERNIERE FOLIE (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70).
FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Ambassade, 8e (359-19-08), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suisse) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE JOUET (Fr.) Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Caravelle, 18e (387-50-70).
LE JOUR DE GLOIRE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Les Images, 18e (522-47-94).
KING-KONG (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; George-V 8e (225-41-46) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-St-Charles, 15e (577-09-70) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
MADO (Fr) : Français, 9e (770-33-88) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LA MALEDICTION (A., v.f.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
1900 (première partie) (It., v.o.) (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32).
1900 (deuxième partie) (It., v.o.) (**) : St-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32).
MOI, PIERRE RIVIERE (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Studio Logos, 5e (033-26-42).
MONSIEUR KLEIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NOUS PARLONS, VOUS ECOUTEZ (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA PREMIERE FOIS (Fr.) (**) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
RED (Can., v. québ.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 13 h.
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marais, 4e (278-47-86).
SCANDALO (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).
SERAIL (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
SI C'ETAIT A REFAIRE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe 5e (325-78-37) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
UN ELEPHANT, ÇA TROMPE ENORMEMENT (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Saint-Ambroise, 12e (700-89-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
UN MARI, C'EST UN MARI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA VICTOIRE A ENTEBBE (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE VOYAGE AU BOUT DU MONDE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Grand Pavois, 15e (531-44-58).
WINSTANLEY (Ang., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

RUE HAUTE, film belge de André Ernotte : Panthéon, 5e (033-15-04), Balzac, 8e (359-52-70), Maxéville, 9e (770-72-86), Maxéville, 9e (770-72-86), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96).
L'ESPRIT DE LA RUCHE, film espagnol de Victor Erice, v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LACHE-MOI LES BASKETS, film américain de Joseph Ruben, v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ENNEMIS COMME AVANT, film américain de Herbert Ross, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
WEEK-END SAUVAGE, film américain de William Fruet, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SURVIVRE, film mexicain de José Cardona Sénior (*) v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32), Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

Les festivals

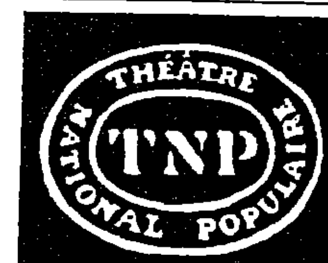
Xe ANNIVERSAIRE (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Couple invisible.
LES CHEFS-D'ŒUVRE DU PEPLUM (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) : Cléopâtre.
TEX AVERY (v.o.), Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
A REVOIR (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : la Comtesse de Hong-Kong.
CINEMA ANGLAIS ET AMERICAIN (v.o.). Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : la Femme à abattre ; 14 h. 30 : Help ! ; 16 h. : l'Obsédé ; 18 h. 15 : les Misfits ; 20 h. 15 : Dans la chaleur de la nuit ; 22 h. : Docteur Folamour ; 23 h. 30 : Zardoz (minuit fantastique).
MARILYN MONROE (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : Niagara.
BUSTER KEATON, le Marais, 4e (278-47-86) : les Trois Ages.

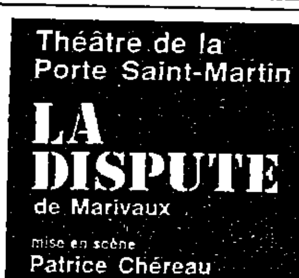
Le THEATRE des DEUX ANES vient de fêter joyeusement la 100e de la mordante revue « MARIANNE NE VOIS-TU RIEN VENIR ? » qui continue sa brillante carrière avec Pierre-Jean VAILLARD, Ch. VEBEL et Jacques MEYRAN en tête de la distribution.

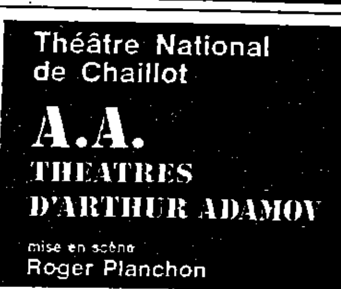












En bref

Variétés

Peyrac et Dalida à l'Olympia

enchères publiques - RIVE GAUCHE
7, QUAI ANATOLE-FRANCE
544-38-72

JUSTICE

Le scandale financier dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines

• Les procédures d'adjudication sont mises en cause
• Quatre cent cinquante personnes menacées de licenciement manifestent

Victimes du scandale financier qui vient d'éclater dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (« le Monde » du 6 janvier), le personnel de dix-sept entreprises de travaux publics — soit environ cinq cents personnes — s'est réuni le jeudi 6 janvier pour manifester devant le siège de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle, à Magny-les-Hameaux. Les responsables de ces entreprises spoliées affirment qu'ils devront, dès janvier, déposer leur bilan et licencier leurs ouvriers si l'établissement public d'aménagement ne les soutient pas financièrement.

Au-delà l'information pour abus de confiance, faux et escroqueries ouverte par le parquet de Versailles après les plaintes déposées par plusieurs entreprises et par l'Etablissement public d'aménagement (EPA), information ouverte contre une société prestataire de services, la Compagnie générale du bâtiment (C.G.B.), qui n'a pas honoré les traites contractées à leur égard, risque de créer des difficultés aux responsables de l'aménagement de la ville et de remettre en cause un certain nombre de leurs pratiques.

Le groupement des sociétés est une formule fréquemment utilisée à Saint-Quentin-en-Yvelines : l'établissement public d'aménagement (EPA), chargé par les pouvoirs publics d'acquérir, de viabiliser les terrains, d'assurer la construction et de réaliser l'équipement d'une ville entière de deux cent mille habitants en quelques années, ne trouve pas toujours des sociétés suffisamment importantes pour accomplir cette tâche considérable.

Des sociétés se regroupent ainsi autour d'une « entreprise pilote » prestataire de services qui leur sous-traite des travaux.

L'EPA verse les fonds soit directement aux entreprises soit à la société-pilote, qui les répartit après avoir prélevé un pourcentage de quelque 3 %, entre les sous-traitants. C'était le cas pour la C.G.B., qui travaillait avec plusieurs dizaines de petites entreprises sur les chantiers de la ville nouvelle, notamment les écoles.

Un tel système présente de graves inconvénients. La société prestataire de services a, semble-t-il, eu à assurer un trop grand nombre de chantiers. La C.G.B. a dû, en effet, arrêter l'un d'eux afin de pouvoir en terminer un autre. En second lieu, le mode de paiement choisi par l'établissement public (versement à la société pilote qui répartit ensuite les fonds) est un système dangereux puisque ce dernier passe par un intermédiaire pour payer les travaux.

L'établissement a versé plusieurs millions de francs à la C.G.B., qui n'a pas honoré ses traites auprès des sous-traitants. Enfin, à ses difficultés de fonctionnement s'est ajouté un cumul de responsabilités : un collaborateur de l'EPA, M. Patrick Touzeau, agent de travaux pour le secteur ouest de la ville (aujourd'hui démis de ses fonctions et qui fait l'objet d'une enquête disciplinaire), était également actionnaire de la C.G.B. Cette double qualité aurait permis à la C.G.B. d'emporter des marchés : à l'occasion des appels d'offres la compagnie, connaissant (par son intermédiaire) les propositions des entreprises concurrentes, aurait présenté à l'EPA des devis légèrement inférieurs. Les entreprises lésées par les activités de la compagnie auraient donc l'intention de saisir, au cours des semaines à venir, la Cour des comptes.

Dans un communiqué, l'établissement public de la ville nouvelle précise : « *Les vérifications comptables auxquelles nous avons procédé indiquent que les sommes restant à régler ne dépassent guère 2 millions de francs (principalement des retenues de garanties et des reliquats sur révision de prix), auxquelles s'ajoute environ 1,5 million de francs de travaux supplémentaires. La somme détournée par la C.G.B. peut ainsi être évaluée à 4,5 millions de francs... La C.G.B. n'a pas agi en tant que prestataire de services auprès de l'établissement public d'aménagement, mais comme mandataire des entreprises qui se sont présentées groupées aux appels d'offres lancés par l'EPA pour la réalisation des travaux.* »

L'EPA mis en cause

Pour sa part, le P.-D.G. de la Compagnie générale du bâtiment, M. Philippe Dionisi, quarante-deux ans, affirme : « *La présence dans cette affaire de plusieurs personnes, parfois nanties d'un mandat électoral, me permet de dormir sur mes deux oreilles. C'est vrai, plusieurs entreprises sous-traitantes n'ont pas été payées*, a admis M. Dionisi. *Mais il faut avant toute chose faire les comptes de chantiers. L'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle me doit près de 3 millions de francs.* »

Cette affaire soulève sur place un certain nombre de réactions. M. Roland Obel, maire de Magny-les-Hameaux (divers gauche) et président du syndicat communautaire d'aménagement (sorte de super-conseil municipal, qui regroupe les onze communes de la ville nouvelle), déclare : « *Bien que nous n'ayons pas de responsabilités directes dans cette affaire, puisque c'est l'établissement public d'aménagement et non le syndicat communautaire qui est le maître d'ouvrage de la ville nouvelle, nous allons tenter avec l'EPA de trouver une solution aux difficultés des entreprises, au cours d'une réunion le 14 janvier. Nous créerons un fonds d'avance qui prêtera de l'argent sans intérêt aux entreprises les plus touchées.* »

M. Bernard Hugo (P.C.), maire de Trappes et administrateur de l'établissement public d'aménagement, met en cause, pour sa part, le fonctionnement des institutions de la ville : « *Une telle affaire ne fait que confirmer les craintes que j'avais exprimées dès le mois de décembre*, dit-il. *J'avais été informé des difficultés financières de la C.G.B., et j'ai posé la question au cours d'une réunion de l'EPA. Il me fut répondu qu'une enquête était en cours, qui ferait toute la lumière sur cette affaire.*

» *Nous condamnons les méthodes de travail de l'établissement public d'aménagement. C'est une structure « antidémocratique », constituée pour moitié de fonctionnaires. Les élus n'y ont aucun pouvoir et ne peuvent y exercer aucun contrôle. Cette absence d'information et de responsabilité est la raison pour laquelle j'ai refusé de voter le budget pour 1977.* »

Quant à l'association des habitants, elle s'étonne une fois de plus que « *le syndicat communautaire d'aménagement ne contrôle pas davantage les adjudications. L'établissement public d'aménagement, maître d'ouvrage, et représentant des pouvoirs publics, s'arroge de plus en plus de pouvoirs, au détriment des élus*, déclare M. Eric Hardin, président de cette association. *Cette absence de contrôle a permis à l'établissement public d'acquérir des méthodes de travail dont on voit aujourd'hui les résultats* ».

Les élus socialistes notent : « *Le fait divers tel qu'il nous apparaît est essentiellement un détournement de fonds. Il reste à vérifier si la pratique de l'agent contractuel de l'EPA (qui était également actionnaire de la C.G.B). était unique en son genre et si elle était connue de ses supérieurs. Cette affaire démontre une fois de plus le règne de la technocratie dans la ville nouvelle. En effet, la loi du 10 juillet 1970 oblige le Syndicat communautaire d'aménagement à n'être qu'une Chambre haute dénuée de tout pouvoir réel et courcicuitée en permanence par l'EPA.*

» *Quant à l'information que l'EPA veut bien donner aux élus, elle est toujours insuffisante et souvent délibérément tronquée. Cette affaire nous conduit à penser qu'il faut au plus vite abroger la loi du 10 juillet (dite loi Boscher sur les villes nouvelles). Défi aux lois démocratiques puisque l'Etat se substitue aux élus locaux pour construire la ville nouvelle.* »

82 000 HABITANTS AUJOURD'HUI 200 000 DEMAIN

La ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines est l'une des cinq agglomérations nouvelles créées en région parisienne afin d'enrayer l'urbanisation en tache d'huile de l'Ile-de-France. Lancée en 1970, elle groupe onze communes des Yvelines : Bois-d'Arcy, Coignières, Elancourt, Guyancourt, Magny-les-Hameaux, Maurepas, Montigny-le-Bretonneux, Plaisir, Trappes, La Verrière et Voisins-le-Bretonneux.

Sa réalisation est confiée à un établissement public d'aménagement (EPA) chargé d'acquérir les terrains, de les viabiliser, de préparer les documents d'urbanisme et qui est dirigé depuis sa création par M. Serge Goldberg, ingénieur des ponts et chaussées, ancien directeur à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne. L'EPA a pour interlocuteur le Syndicat communautaire d'aménagement, sorte de super-conseil municipal qui groupe les élus des agglomérations concernées.

Saint-Quentin, qui comptera à terme deux cent mille habitants, quatre-vingt-dix mille emplois, est situé à 30 kilomètres de Paris. Elle s'étend sur une superficie de 7 500 hectares desservie par l'autoroute A 13 et la nationale 10, elle est également reliée à Paris par le rail. Elle abrite actuellement quatre-vingt-deux mille habitants.

Irrégularités

Les firmes spoliées ont formé une « association de défense des entreprises victimes des malversations de la C.G.B. » et ont confié leurs intérêts à Mᵉ François Chéron, avocat à Paris. Pour Mᵉ Chéron, d'importantes irrégularités ont été commises dans la soumission des marchés, notamment en antidatant les contrats. La date limite de soumission de l'avis d'appel d'offres était, en effet, fixée au 30 septembre 1975, et la plupart des contrats ont été signés ultérieurement avec la C.G.B. Mᵉ Chéron s'étonne, d'autre part, de la facilité avec laquelle la C.G.B. a obtenu de l'EPA le contrat d'entreprise générale pour la construction de sept groupes scolaires qui sont à l'origine du scandale.

L'avocat indique que, avant même l'existence légale de l'entreprise C.G.B., qui a déposé ses statuts le 10 mars 1975 et a été enregistrée le 10 avril 1975, des contrats ont été signés avec des entreprises de plomberie et d'électricité en janvier 1975 pour la construction du groupe scolaire Le Berceau.

La C.G.B., composée de huit personnes, est dirigée par M. Philippe Dionisi, quarante-deux ans. Cette société, au capital de 100 000 F, dont le quart seulement a été libéré, s'est donc vu confier malgré des références techniques, semble-t-il, insuffisantes, plusieurs dizaines de millions de francs de travaux par l'EPA. M. Georges Fouchard, qui a pris la tête de l'association de défense, affirme que les entreprises ont été « *pratiquement contraintes de passer par la C.G.B.* » et que « *les méthodes de l'EPA ont permis ce genre d'escroqueries* ».

M. Fouchard, qui dirige une entreprise de menuiserie, ajoute également qu'il a « *cherché à traiter directement avec l'EPA et que la C.G.B. a modifié le contrat de cotraitance en un contrat de sous-traitance, ce qui implique que le paiement devait passer par l'intermédiaire de la C.G.B.* »

Selon Mᵉ François Chéron, une quinzaine d'entreprises, soit environ quatre cent cinquante salariés, devront cesser leur activité le 15 janvier prochain, si l'Etat ne vient pas à leur secours. Le conseil d'administration de l'EPA sera réuni, le 14 janvier prochain, pour examiner la situation.

Les services de police judiciaire, qui agissent sur commission rogatoire de M. Freddy Faucie, doyen des juges d'instruction de Versailles, continuent perquisitions et enquêtes. L'affaire n'en est qu'à ses débuts.

● *Le double crime de Limoges : les deux victimes identifiées.* — La seconde victime du double crime, commis le 31 décembre dernier près de Limoges (*le Monde* daté 2-3 janvier), a été identifiée. Il s'agit de M. Bernard Caminade, trente-cinq ans, originaire de Vitrac (Dordogne) et sans domicile connu. Auparavant (*le Monde* du 5 janvier), l'autre victime, M. Jean-François Langlois, trente et un ans, avait été identifiée par son épouse. Les enquêteurs pensent que les deux hommes ont pu être victimes d'un règlement de comptes. — *(Corresp.)*

● *Le cheval que montait M. Emilien Amaury* le jour de sa mort, dimanche 2 janvier, n'avait pas été dopé, a indiqué, jeudi 6 janvier, le parquet de Senlis. Des prélèvements de salive avaient été faits sur le cheval, comme il est d'usage après tout accident grave.

● RECTIFICATIF. — M. Henri Guilloré de la Landelle, substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris, a été nommé procureur général près la cour de Riom par décret du président de la République en date du 28 décembre 1976, et non pas *substitut* général à Riom, comme nous l'avions indiqué dans nos éditions du 1ᵉʳ janvier 1977.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LA PUBLICITÉ DES DEMANDES DE PERMIS

Constructions au grand jour

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, a signé, le 31 décembre dernier, une circulaire organisant la publicité des demandes de permis de construire. Promise par le président de la République avant son élection, cette mesure est moins anodine qu'elle n'en a l'air et porte un nouveau coup au secret administratif.

Dès leur réception, les demandes de permis de construire seront inscrites sur un registre ouvert en mairie. La date, le nom et l'adresse du demandeur, l'adresse et la superficie du terrain, la nature des travaux et la surface hors œuvre des constructions seront précisés. Le registre pourra être consulté par le public en mairie.

D'autre part, pour déjouer d'éventuelles réserves locales, les services départementaux et régionaux de l'équipement devront fournir aux usagers les mêmes informations et communiquer les listes de demandes de permis fournies par le système informatique Sirocco. Des copies de tout ou partie de ces listes pourront être vendues.

Réclamée de longue date par les associations d'habitants, cette mesure est aussi — sinon plus — importante que la publicité des permis de construire qui doivent, depuis un arrêté du 30 mai 1975, être affichés sur le terrain avec des précisions assez complètes. Elle permet, en effet, au public d'être informé à un moment où il est encore temps d'intervenir : elle rend plus difficile les arrangements entre l'administration et les constructeurs ; elle rend la gestion administrative un peu plus transparente..., pour peu que les habitants s'intéressent aux transformations de leur ville.

Avant même que cela devienne obligatoire, la préfecture de Paris publiait déjà régulièrement, mais avec un certain retard, les demandes de permis de construire dans le Bulletin municipal officiel. *Pour une fois, Paris était en avance pour l'information des habitants.* — M. Ch.

FAITS ET JUGEMENTS

Deux industriels de Lourdes écroués.

Deux industriels de Lourdes (Hautes-Pyrénées), MM. Guy Lagnel, quarante-six ans, et Jean Debarre, trente-six ans, ont été inculpés de banqueroute frauduleuse, de détournement et d'abus de biens sociaux, mercredi 5 janvier, et écroués à la maison d'arrêt de Pau. M. Lagnel dirigeait une usine de meubles métalliques, la Pyrem, appartenant à M. Debarre. Le passif de l'établissement est estimé à environ 16 millions de francs.

Animateur d'un club d'exportateurs très dynamique de la région Midi-Pyrénées, M. Lagnel avait été également vice-président de l'équipe de rugby de Lourdes. — *(Corresp.)*

Un « hypermarché » condamné.

Le tribunal de grande instance de Pontoise (Val-d'Oise) a condamné, mercredi 5 janvier, M. Raymond Gouloumes, président directeur général des Comptoirs modernes, à 50 000 F d'amende (*le Monde* du 24 décembre). Des hausses de prix illicites avaient été constatées dans l'une des filiales de la société, l'hypermarché Mammouth, d'Argenteuil.

Le directeur du magasin, M. Serge Besson, a été relaxé. Le jugement devra être affiché pendant quinze jours à la porte de l'établissement et publié dans un journal.

Une fermeture de magasin pour hausse illicite.

Reconnus coupables d'infraction à la réglementation sur les prix, huit commerçants ont été condamnés, le mercredi 5 janvier, par la onzième chambre correctionnelle de Paris, à diverses peines d'amende. M. Lucien Kerbatt, président de l'Union des jeunes professionnels en fruits et légumes, qui tient un magasin rue Clerc (7ᵉ arrondissement), est condamné à 8 000 francs d'amende et à la fermeture de son établissement pendant sept jours.

MM. Louis Lafon et Charles Christalli (magasins de carrelage) sont condamnés chacun à 20 000 francs d'amende : MM. Georges Matescu (brasserie Saint-Michel) et Pierre Murat (tabac Saint-Séverin) sont condamnés à 10 000 francs d'amende chacun. M. Pierre Melki (chaussures) est condamné à 8 000 francs d'amende et M. André Soulié (tabac de l'Etoile) à 7 000 francs d'amende. Tous devront afficher le jugement pendant sept jours à la porte de leur magasin et le publier, à leurs frais, dans les journaux parisiens. Enfin, M. Roger Fouassier (pâtissier) est condamné à une amende de 2 000 francs.

● *Pour atteintes à l'intimité de la vie privée*, la première chambre civile du tribunal de Paris a condamné le 5 janvier l'hebdomadaire *France-Dimanche*, dont la cause était soutenue par Mᵉ Yves Cournot, à verser 5 000 F de dommages et intérêts au chanteur Johnny Hallyday, assisté de Mᵉ Gilles Dreyfus. Cette condamnation vise des articles parus les 6 avril, 13 avril, 18 mai et 13 septembre 1976 et consacrés aux prétendus démêlés conjugaux du chanteur.

Quatre mois de prison avec sursis pour M. Gérard Nicoud.

Le secrétaire général du CID-UNATI, M. Gérard Nicoud, a été condamné par le tribunal de grande instance de Vesoul, le 6 janvier, à quatre mois d'emprisonnement avec sursis pour violences à agent de la force publique. Dans la nuit du 9 au 10 décembre dernier, à Gray (Haute-Saône), M. Nicoud avait eu une altercation avec des policiers au cours d'une opération de collage d'affiches, à laquelle il participait avec un groupe de commerçants. Un agent de police avait été blessé d'un coup de poing à l'arcade sourcillière (« le Monde » du 1ᵉʳ janvier).

Le procureur de la République, M. Marc Dreyfus, avait requis une peine d'emprisonnement ferme et la révocation du sursis dont M. Nicoud bénéficie après un arrêt de la cour d'appel de Grenoble (« le Monde » du 2 octobre 1976).

Un ingénieur condamné pour divulgation de secrets de fabrication.

Le tribunal de grande instance de Cherbourg (Manche) a condamné par défaut, mardi 4 janvier, M. Pierre Houthoofd, âgé de quarante-cinq ans, ingénieur, à trois mois et un jour d'emprisonnement ferme et 1 000 francs d'amende pour divulgation de secrets de fabrication. Le tribunal a estimé que le prévenu avait outrepassé ses droits en publiant, en 1975, dans la revue *Fondeurs d'aujourd'hui*, un article qui, selon une expertise, dépassait le cadre de la vulgarisation scientifique en donnant quelques secrets de fabrication de rouleaux-cylindres de papeterie.

La société Cordobart et Michaud d'Angoulême (Charente), à laquelle avait collaboré l'ingénieur, s'estima lésée et réclama 50 000 francs de dommages et intérêts. Le tribunal lui a accordé 6 000 francs et a, en outre, ordonné la publication du jugement dans la revue *Fondeurs d'aujourd'hui*. — *(Corresp.)*

L'affaire du centre d'Arenc renvoyée devant la Cour de cassation.

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence vient de confirmer l'ordonnance d'incompétence rendue le 4 juillet 1976 par M. Elie Loques, doyen des juges d'instruction à Marseille, dans l'affaire de la « prison clandestine » d'Arenc.

L'instruction avait fait suite à la plainte, pour détention illégale et séquestration, d'un ressortissant algérien. Après avoir effectué une perquisition au centre d'Arenc, et recueilli plusieurs témoignages concordants sur des cas semblables, M. Elie Loques, estimant que les détentions d'étrangers à Arenc étaient irrégulières, avait demandé que le dossier soit transmis à la Cour de cassation puisque les personnes visées (le préfet délégué pour la police et certains policiers), bénéficiant d'un privilège de juridiction, ne pouvaient être poursuivies qu'après avis de la chambre criminelle de la Cour suprême. Mais le parquet de Marseille ne transmettait pas le dossier et, s'opposant au magistrat instructeur, prenait des réquisitions de non-lieu. Refusant de s'incliner, M. Loques devait alors se déclarer incompétent.

Le parquet faisait aussitôt appel à cette décision. Mais celle-ci vient d'être confirmée par la cour d'appel. Aussi le parquet de Marseille devrait-il maintenant transmettre le dossier à la Cour de cassation qui devra désigner la juridiction compétente.

La peine de Muriel Ferrari commuée en sursis en appel.

Condamnée à un an d'emprisonnement ferme, le 15 novembre dernier, par le tribunal des flagrants délits, Mlle Muriel Ferrari, vingt et un ans, a vu sa peine assortie du sursis, avec cinq ans de mise à l'épreuve, mercredi 5 janvier, par la dixième chambre de la cour d'appel de Paris (*le Monde* du 24 décembre 1976). Hospitalisée à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu depuis le 19 décembre, après une tentative de suicide, la jeune femme a été jugée par défaut.

M. Keykavoussi maintient ses accusations.

M. Guy Floch, premier juge d'instruction, a confronté, jeudi 5 janvier, M. Humayoune Keykavoussi, le diplomate iranien victime d'un attentat le 2 novembre à Paris, avec M. Mohamad Reza Takhiri, l'étudiant iranien qu'il a déclaré reconnaître « à 99,99 % » comme étant son agresseur.

L'inculpé, défendu par Mᵉˢ Michèle Beauvillard, Thierry Mignon et Jean-Pierre Mignard, se serait alors exclamé que son accusateur « mentait à 100 % » et qu'il reconnaîtrait de la même façon n'importe quel membre de la Confédération des étudiants iraniens.

Le plaignant, assisté de Mᵉ Pierre-Victor Dubois, se défend catégoriquement d'appartenir à la police secrète iranienne (la Savak) et aurait rétorqué qu'il ignorait l'existence de cette confédération des étudiants iraniens.

هكذا من الأصل

ET JUGEMENTS

Quatre mois de prison avec sursis pour M. Gérard Nicoud

Un ingénieur condamné pour divulgation de secrets de fabrication

L'affaire du centre ... renvoyée devant la Cour de cassation

La peine de Muriel ... commuée en sursis

M. Keykavoussi maintient ses accusations

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	46,70
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	49,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,33
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	81,73

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,69
"Placards encadrés"	34,00	39,70
Double insertion	38,00	44,37
"Placards encadrés"	40,00	46,70
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,69

offres d'emploi

Société spécialisée en travaux maritimes, portuaires et offshore recherche pour chantier

golfe persique

un chef d'équipe plongeurs

(réf. CP 8582)

— spécialisé génie maritime et découpage
— ayant au moins 5 ans d'expérience
— anglais souhaité.

Pour direction équipe 3 ou 4 plongeurs et formation personnel local.

Mission : 16 à 24 mois.

plongeurs qualifiés

(réf. P 8582)

— même spécialité
— ayant au moins 2 ans d'expérience

Mission : 6 mois renouvelables.

Env. CV, photo et prét. en précisant bien la réf. du poste choisi à

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

1 à 3 ANS D'EXPÉRIENCE

demandé par IMPORTANTE SOCIÉTÉ

Écrire

SAE

4, boulevard Mohamed V - ALGER - ALGERIE

Jeune entreprise en expansion spécialisée dans la réalisation et la livraison, clés en main, d'équipements hydro-mécaniques offshore, recherche pour son service maintenance :

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

mécanique et hydraulique

Conditions requises :
— Bonnes connaissances diesel et circuits électriques.
— Parler couramment anglais.
— Disponibilité pour séjours fréquents en Ecosse et en Norvège ou sur unités en mer.

Ecr. av. C.V. s/réf. 2.332 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui tr.



Le directeur général d'un constructeur mécanicien, leader mondial sur son marché, cherche, pour l'une de ses unités de production (600 collaborateurs) située à 150 km de Lyon, un

directeur d'usine

Il s'appuie sur une structure complète : BE, achats, comptabilité, service du personnel. Il doit être un excellent animateur et organisateur. Ce poste convient à un ingénieur diplômé d'une école de type AM, ayant l'expérience d'une direction d'usine dans la construction mécanique. La connaissance des fabrications **mécano-soudées en série** est appréciée. Ecrire à Mme G. DILL ss réf. 389 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

RECHERCHE pr SUPPLEANCE longue durée PROFESSEUR

LICENCIÉ ESPAGNOL

PROFESSEUR

LICENCIÉ ALLEMAND

collège cévenol 43400 Le Chambon-sur-Lignon. TEL : 59-72-52.

RECHERCHONS URGENT

Pour 1er février pers. ayant format. hydrobiologiste (eaux douces), niv. maît. ou D.E.A. pr étude qual. des eaux. Minist. agriculture, serv. régional amén. ds eaux centre. Cité administ. Coligny, 131, r. du Fg-Bannier 45042 ORLÉANS CEDEX. C.V. et références demandés.

Expert comptable rech. pour le *NORD, BOURGES* et *LE MANS*

COLLABORATEURS

experts comptabl. commissaires inscrits, diplômes gdes écoles commerciales ou expér. approf. du contrôle, pour exécution missions censoriales. Position cadre. Ecr. nº 8.163 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Société d'Expertise comptable Région OUEST recherche

RÉVISEURS

confirmés

D.E.C.S. complet ou en cours + études supérieures

Adr. C.V., photo, prétentions, à nº 8.164 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris

---

GROUPE INDUSTRIEL (5.000 PERSONNES - SECTEUR TERTIAIRE) METTANT EN ŒUVRE IMPORTANTS MOYENS EN MATERIELS ET PERSONNELS - OFFRE DANS LE CADRE D'UN FORT DEVELOPPEMENT POSTES DE

DIRECTEURS DE FILIALE

Chaque directeur dirigera une unité de 200 à 300 personnes en assumant des responsabilités de direction de personnel, gestion, organisation, contacts extérieurs. Ces postes peuvent convenir à des candidats formation supérieure, ayant une expérience professionnelle impliquant ANIMATION ET GESTION.

Postes ville de province. Une certaine mobilité géographique est possible.

Référence GN 297 CM.

DIRECTEUR CHARGÉ DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE GROUPE DE FILIALES

Il s'agit d'animer et de coordonner l'activité de plusieurs filiales : développement, plans à long terme, investissements, relations extérieures, contrôle de gestion. Poste pouvant convenir à candidat, de formation supérieure, ayant déjà exercé des responsabilités opérationnelles A UN NIVEAU DE DIRECTION GENERALE.

Poste grande ville OUEST FRANCE.

Référence HO 298 CM.

CHEFS D'EXPLOITATION

Chargés de diriger des activités faisant appel à des effectifs importants (de 100 à 300 personnes) ainsi qu'à des matériels et des techniques à mise en œuvre diversifiée. Postes pouvant convenir à des ingénieurs ayant une expérience professionnelle solide et impliquant COMMANDEMENT ET ORGANISATION.

Postes villes de province.

Référence FM 296 CM.

RESPONSABLE DE MARKETING

POUR UNE DE SES DIVISIONS

Rattaché au Directeur Général de cette division (une division comprend quatre filiales), il aura une responsabilité de conception, coordination, animation en liaison avec les services marketing des filiales.

Ce poste peut convenir à candidat H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C., ayant 5 ans d'expérience marketing et/ou promotion des ventes acquise en entreprise et témoignant de qualités de contact et de dynamisme.

Poste : grande ville OUEST FRANCE.

Référence EL 295 CM.

ECRIRE EN PRECISANT LA REFERENCE DISCRETION ABSOLUE



4, RUE MASSENET 75016 PARIS

GFC

SPECIALISTES EN RECHERCHE D'HOMMES NOUVEAUX
103, rue de la Pompe - 75116 Paris - 553.89.29

Une Importante Société Internationale, (FOURNITURES POUR LA CONSTRUCTION) recherche afin de lancer en France une nouvelle gamme de produits à très fort marché potentiel

SALES & MARKETING MANAGER

100.000/120.000 F/an + voiture

Parlant bien l'Anglais et disposant nécessairement d'une solide formation technique (type Ingénieur Mécanicien), l'homme retenu a au moins 28 ans, une expérience de la vente au milieu de la construction et un tempérament d'organisateur.

Le Poste doit évoluer à moyen terme vers une fonction plus globale.
Résidence Région Parisienne. réf 477

Un Important Groupe Industriel (15.000 personnes - 10 usines) recherche pour sa DIRECTION DU PERSONNEL

RESPONSABLE DU SUIVI DES REMUNERATIONS

± 100.000 F/an

30 ans minimum, c'est un homme de formation scientifique qui dispose d'une certaine connaissance de la statistique et d'une bonne expérience acquise dans la fonction personnel ou éventuellement en milieu de production.
Intéressante possibilité d'évolution à moyen terme.
Résidence Région Parisienne. réf 478

Ecrire en précisant la référence. Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées de manière confidentielle.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION DE MATERIEL TELEPHONIQUE banlieue Ouest de Paris recherche

UN PROGRAMMEUR 2e ÉCHELON

DUT Méthode WARNIER LCP langage COBOL ANS si possible.

2 ans expér. professionnelle. Libéré obligations militaires.

Ecrire avec référ. et prét. à nº 91.870, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Impte Fiduciaire Paris recherche

EXPERT-COMPTABLE

DIPLOME et conseil en droit de sociétés. Ecr. avec C.V. détaillé, photo et prét. sous nº 7.462 à L.T.P., 31 bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris, qui transm.

CENTRE DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES recherche

BIBLIOTHÉCAIRE

C.A.F.B. ou expérimentée. libre rapidement pour responsabilité bibliothèque + SERVICE DOCUMENTAT. Adres. C.V. + lettre manuscrite + photo à : Ecole des Mines de Paris S.V.N., B.P. 91003 EVRY CEDEX.

GERVAIS-DANONE CASABLANCA

recherche

PUPITREUR

C.H.B. 6160, not. prog. COBOL POUR TROIS MOIS LOG. ASSURE, BON SALAIRE VOYAGE PAYE. TEL. C.G.B., M. BRETAGNOL, TEL. : 680-20-07.

Société Internationale de Services Financiers en forte expansion *RUEIL-MALMAISON* recherche

CADRE COMPTABLE

Niveau DECS - BTS ou équivalent.

Pour assurer la responsabilité d'un petit service comptabilité générale en liaison étroite avec le contrôle budgétaire.
— Anglais indispensable.
— Expérience comptabilité américaine souhaitée.
— Disponible rapidement.
— Rémunération élevée en fonction de l'expérience.

Envoyer curriculum vitae et photo sous nº 8.171, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e), qui transm.

La Cie des Métaux Précieux recherche pour sa *Direction Banque et Négoce*

ATTACHÉ DE DIRECTION

Le poste convient à un élément ayant déjà une expérience dans l'arbitrage (par exemple : cambiste ou courtier de banque).

Formation interne assurée. Anglais parfaitement courant.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à nº 91.772

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Dans un marché porteur, notre Groupe, l'un des leaders, connaît une puissante expansion : nous avons donc besoin de trouver et mettre en place des hommes de haute qualité. Nous créons la fonction de

RESPONSABLE DU RECRUTEMENT

et souhaitons la confier à un Spécialiste d'au moins 32 ans, ayant pratiqué en Entreprise ou en Cabinet la recherche de Cadres par annonces, relations avec écoles, contacts divers...

Nous envisageons une rémunération au niveau de notre exigence.

Ecrire sous nº 8.493 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.

GIXI

filiale du groupe CISI

recherche

Chefs de Projet

pour développement de systèmes transactionnels clefs en main dans le domaine de la gestion à base de mini-ordinateurs.

- Formation supérieure.
- 4 ans d'expérience minimum.
- Séjour en province à prévoir.

Adresser C.V., photo, références et prétentions à *GIXI* Ingénierie Informatique 20, rue Saarinen - B.P. 228 SILIC 94528 RUNGIS CEDEX

ingénierie informatique

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE RÉGION ORSAY recherche pour faire face à son développement

UN RESPONSABLE COMPTABLE

— NIVEAU D.E.C.S. ;
— EXPERIENCE MINIMUM 4 à 5 ans ;
— CONNAISSANCES EN COMPTABILITE analytique souhaitée ;
— ANGLAIS APPRECIE.

Rémunération : 55.000 F. Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à M. BUTELOT - C.E.S., 5, RUE DE PRONY, 75017 PARIS.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE PARC MONCEAU recherche

COLLABORATEUR

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ayant expérience professionnelle de 1 à 2 ans.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à Mme KIENNER - C.E.S., 5, r. de Prony, 75017 Paris.

INSTITUTION RETRAITE & PREVOYANCE 16e pour dém. 370/115 RECH. 1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR COBOL ANS, JCL DOS/VS. Assembleur et CJCS/VS souhait. Adr. C.V. DET. et PRETENT. à nº 8 127, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DOCUMENTALISTE

Jeune femme diplômée d'une Ecole de Documentalistes, pratique de l'anglais nécess., pour responsabilité d'un centre de documentation économique.

En vue de la modernisation de ce centre, expérience informatique très souhaitable.

Adresser, avec niveau de traitement souhaité, C.V. détaillé sous référence ESNOT (à mentionner sur l'enveloppe) à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE T. P. cherche

INGÉNIEUR

pour chantiers travaux souterrains mécanisés. Expérience quelques années exigée. Ecrire Havas Marseille, 46.950.

Laboratoires rech. Physique recrute sur poste C.N.R.S. 2B stable

TECHNICIEN AT 3

formation électronicien pour montage et mise au point des expériences, radiofréquence, VHF, logique, travail de laboratoire avec expér. min 5 ans souhaitée. Envoyer C.V. à Laboratoire : Physique des Solides 91405 ORSAY.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS recherche

INFIRMIÈRE PUÉRICULTRICE

DIPLOMEE D'ETAT

Ecr. Mme le Chef du personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 PARIS CEDEX 19, ou se présenter à cette adresse (bureaux ouverts de 8 h. 15 à 16 h. 30, sauf le samedi).

PARIS-9e Cie D'ASSURANCES

BRANCHE MALADIE

(production et sinistres) recherche

REDACTEUR

30 ans minimum. Niveau : Terminale C ou D.

AIDES-REDACTEURS

30 ans minim. Niveau : BEPC.

Ecrire 5.399 L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

IMPORTANTE SOCIETE banlieue Ouest de Paris recherche pour ses chantiers d'installation

1 AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN

DUT - BTS

Libéré service militaire. Le candidat devra accepter déplacements France et étranger.

Adresser curriculum vitae Nº 91.867, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Le Service Central des Approvisionnements Camp de SATORY/VERSAILLES recrute

TROIS DESSINATEURS D'EXECUTION (spécialité mécanique)

— Salaire après examen professionnel : 2 500 F environ.

Se présenter ou téléphoner au 953-92-35, poste 87-16-72.

Cours privé ch. Professeurs math., phys. libres en dehors h. de classe. Téléph. 373-09-38.

SERVICE SOCIAL Entreprises rech. ASSISTANTE SOCIALE. Voiture, nombreux déplacements. Ecr. nº 8 146, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Société importation machines-outils quart. Place des Vosges rech. libre de suite

COMPTABLE

2e ECHELON HOMME

Notions d'allemand appréciées.

Ecr. avec C.V. et prétent. à LLYOD INDUSTRIEL, 6, rue Roger-Verlomme, 75003 PARIS.

Centre de documentation Scientifique et technique PARIS recherche

TRADUCTEUR TECHNIQUE

Pouvant assurer interprétations
— Langue maternelle anglais.
— Langue de travail français.

Adres. C.V. et prét. s/réf. 649, à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS, Cedex 09, qui tr.

La Clinique des Charmettes S.A. à Lausanne, établissement privé spécialisé en obstétrique et en gynécologie, cherche une

SAGE-FEMME

diplômée, ayant quelques années de pratique.
— Condit. de travail agréables
— Bonne rétribution.
— Prestations sociales.
— Logement à disposition.

Entrée de suite ou à convenir. Faire offres manuscrites à l'adresse de la clinique, chemin de Mornex 10, 1001 Lausanne.

COMMERCE LUXE quartier MADELEINE recherche

JEUNE FEMME CAISSIÈRE

de CAISSE ECRITE

Excellente présentation, aimable, vive ; expérience souhaitée. Sérieuses référ. exigées. Ecr. à nº 91.874, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

INGÉNIEURS CHIMISTES

SPECIALISTE CHLORE

Tél. pour rendez-vous : 355-36-69

Très bons DESSINATEURS notices et perspectives pour documentation technique. Envoyer C.V. sous nº 88.994 B. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

93406 Ville de SAINT-OUEN recherche :
— Infirmières diplômées d'Etat.
— Assist. sociales dipl. d'Etat.

Cand. avec C.V. à adresser au Maire de SAINT-OUEN, 93406.

Importante Sté de 130 personnes spécialisée dans l'importation de matériel de laboratoire rech. PERSONNE EXPERIMENTEE pour tenir magasin et gérer les commandes clients et fournisseurs. Ecr. avec C.V. et prét. s/réf. 6 340 P. Lichau SA, 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

Entr. rech. prof. amér., all., esp. Très b. exp. avec rem. élevée. Ecr. nº 122, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

représent. offre

IMPORTANT FABRICANT FRANÇAIS DE PISCINES LINERS recherche

CHEF DES VENTES

— Homme de terrain.
— Expérience souhaitée.
— Fixe + frais + intéressem.

Tél. : 359-38-50.

secrétaires

de direction

Urgent pour Directeur financier Champs-Elysées
1 EXCELLENTE SECRETAIRE STENODACTYLO BILINGUE ANGLAIS
Nombreux avantages. Envoyer C.V., photo, prétent. PRODEST, 35, rue La Boétie, 75008 PARIS.

Secrétaires

IMPTE SOCIETE recherche
SECRÉTAIRES
ayant 1 à 5 ans d'expérience. Travail en anglais pour personnel multinational. Très bonne dactylo. Excellent niveau en anglais (Langue maternelle : Cambridge Proficiency ou équivalent).
Avantages sociaux.
Ecrire avec C.V. à Nº 91.613, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

FILIALE SOCIETE INTERNATIONALE PARIS-16e, recherche
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
Langue maternelle
HOLLANDAISE
Ecr. avec C.V. et prétentions Nº 91.017 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
Proche banlieue Nord rech. pour son service distribution
SECRÉTAIRE
BILINGUE ALLEMAND EXPERIMENTEE
5 x 8 x 13. Cantine. Env. lettre manuscrite + C.V. et photo (retournée) s/réf. 7.299 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Alliance française recherche SECRETAIRE ARCHIVISTE immédiatement disponible, sachant taper, cultivée, apte synthèse, goût du classement, ordre, méthode, mémoire indispens. 544-38-28, poste 07.

Société importation machines-outils quart. Place des Vosges, recherche libre de suite
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
CONFIRMEE
Bonnes notions d'anglais.
Ecr. avec C.V. et prétent. à : LLYOD INDUSTRIEL 6, rue Roger-Verlomme, 75003 Paris.

Sténodactylos

Pour remplacement environ six mois rech. DACTYLOGRAPHE dame pour courrier et frappe de documents comptables. Téléphoner pr rendez-vous 874-83-71. M. SAINT PICQ, 104, rue d'Amsterdam, 75009 PARIS.

enseignem.

Apprendre l'américain à l'American Center, 261, bd Raspail, PARIS (14e). Téléph. 633-67-28. Cours du soir - Conversation. Inscriptions immédiates. Début de la nouvelle session : 24 janv.

cours et leçons

ANGLAIS RAPIDE Nouvelle formule. — 307-08-11.

MATH.-PHYS. RATTRAPAGE rapide par Prof. Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

ANGLAIS Cours particuliers et petits groupes Solutions personnalisées Prof. de langue natale. 500-15-53

demandes d'emploi

BANQUIER FRANCO-AMÉRICAIN
offre représentation active aux Etats-Unis pour compte groupe financier ou industriel.
- 25 années d'expérience bancaire internationale.
- Bien connu et respecté dans la haute banque et importantes sociétés américaines.
- Excellente présentation et références sociales impeccables.

DISPONIBLE A PARIS LES 17 ET 18 JANVIER
Ecrire nº 116 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

ÉCONOMISTE
27 ans, diplômée des universités CHUENG-HSING et MARYLAND, connaiss. parf. du chinois et de l'anglais, notions japonais, RECHERCHE POSTE
ATTACHÉE DE DIRECTION
dans une Société désireuse d'étendre ses services export-import vers l'Extrême-Orient, ou institution étudiant développ. agricole en EXTR.-ORIENT.
Ecrire nº 96.968 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Documentaliste expérim. lettres, techniq., scienc., ch. trav. à pl. tps ou mi-tps banl. S. ou Paris. Ecr. nº 3.979, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ESSEC admissible ENA 28 ans Ayant occupé poste important direction économie gouvernement Afrique.
— Contrôle gestion ;
— Etudes et réalisations investissements industriels ;
— Négociation contrats internationaux.
Possédant en outre solide expérience journalisme économique cherche situation responsabilité. Ecr. nº 124, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 25 a. Chef promot. Lib. O.M. ch. emploi similaire ds agence. Ecr. nº 126, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Urgent. J.H. 30 a. psycholog. + Ec. de comm., exp. recrutem. cadres, format. conseil en relat. hum., rech. rapid. 1 poste resp. Ecr. nº 123, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 28 ans ch. emploi Paris ou banl. proche. Expér. activités sociales et publiq. Libre rapid. Ecr. nº 6.436, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 29 a., secrétaire de direction, licenc. lettres, expérience édition, libre imméd., ch. poste de préfér. ds sect. édition, arts ou presse. Ecr. Mlle LECLAIR, 14, rue Bréguet, 75011 PARIS.

J.H. 27 a., sociol., ét. ttes prop. Fr., étrang. Ecr. M. D. Gondol, 290, av. N.-Bonaparte, 92500 Rueil.

Conducteur de travaux bâtiment, 28 ans, dessin, devis, métré, gestion générale, dossier permis de construire, cherche emploi stable. Libre rapidement. — Ecr. nº 6.434, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne femme 31 ans, études supérieures histoire de l'art, bilingue anglais français, directrice galerie art contemporain, recherche situation similaire : administration, animation et diffusion. — Ecrire nº 12.141, CENTRALE D'ASSURANCES 121, rue Réaumur, PARIS (2e).

J.H., 26 ans, rech. emploi ASSISTANT PHOTO Libre en février. Téléphone : 257-45-57

Cadre Banque, 34 ans, cherche poste clientèle privée PARIS. 10 ans d'ancienneté. Ecr. nº T 96.202 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

CADRE INFORMATICIEN
32 a., responsable département « Système » chez gd constructeur Grande expérience en :
— Logiciels de télétraitement.
— Réseaux et applic. bancaires.
— Réalisation grands projets.
recherche
Poste ingénieur système a Strasbourg ou région Alsace. Ecr. nº 128 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. fme 25 a., secrét. tril. franç., russe, angl., ch. pl. à Moscou. Ecr. nº 127, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. syst. 29 a., 7 a. exp. I.B.M. 360/370 DOS/VS Ass. Cob. BTAM. Exp. Démar. Service et Encadrement. Exp. des Bases de données. DL 1/VS AM. ch. place à responsabilités ds service à créer ou à développer. Stés Serv. ou Intérim s'abstenir Réf. dispon. chez construct. Ec. nº 91.927, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

DESSINATEUR ETUDES B.T.P. cherche emploi région parisien., préférence en architecture. Ecr. à nº G 595, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

traductions

Demande

Etud. en doct. d'Etat, cherche trad. spéc. doms., litts, angl.-franç.: thème et vers.; ital., catalan : vers. fr. et angl. 544-44-43

travail à domicile

Demande

J.F. Dactylo/Stencils à domic. Thèses, mémoires ou autres. Tél. : DOR. 85-30, 14 à 17 h, ou écr. nº 6.437, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE tous corps d'Etat Rénovation appartements, bureaux, immeubles, magasins. - Tél. 672-73-58.

Artisan peintre ch. tous travx, toutes distances. Tél. 465-44-04, de 12 h. à 14 h. et apr. 18 h. 30.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI
Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

TROUVEZ UN BON EMPLOI
grâce aux Conseils E.P.A. Résultats attestés par CONSTAT D'HUISSIER
Quelques sujets traités :
- Les Petites Annonces,
- Les insertions rentables,
- Le C.V. efficace,
- Le dossier convaincant,
- La lettre individualisée,
- L'entrevue positive, etc.

Brochure envoyée gratis par ETUDES POUR AVANCEMENT (E.P.A.), 4, r. des Pts-Champs, 75002 PARIS.

L'immobilier

appartem. achat

Rech. PARIS 15e, 7e arrdts, pour bons clients, appts ttes surfaces et immeubles. Paiement compt. Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e). T. 566-00-75.

ACH. 4-5 P., 8e, 17e environs. 800.000 F cpt. - 522-07-84.

GRAND LUXE recherche 4 P., 90 M2 14e-6e-BOULOGNE. 331-81-11.

Société GIERI, spécialiste des 11e, 12e, 20e, rech. appartements dans ces secteurs. — 373-05-81.

Recherche APPT ou PAVILLON 100 m² habitables PARIS ou BANL. OUEST et SUD-OUEST. 450.000 F maxi., travx éventuels Téléph. SAMEDI, 797-67-22.

Part. achète directement comptant, centre PARIS ou 15e, 2 p. ou studio, parking, conft, prix raisonnable, décision immédiate. Vaissaire, 63530 Sayat-Volvic. Téléph. (73) 88-81-44, après 20 h.

appartements occupés

A vdre appt F4 occupé, LYON. Const. 75, loué 8 000 F/an. Prix 152.000. T. (78) 25-54-44, ap. 14 h

VOUS CHERCHEZ UN APPARTEMENT?
INFORMATION LOGEMENT
525 25 25
Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.
Un service entièrement gratuit
Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525.25.25
Centre Nation
45, Cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

appartements vente

Paris Rive droite

EXCEPTIONNEL
Imm. récent stand. très gd 3 P. tt cft. Etat impecc. Park. 270.000 F + 20.000 C. F. Gros crédit complémentaire.
PROPRIETAIRE
S/pl. sam., lundi 14 à 19 h., 28, QUAI DE LA LOIRE.

TERNES 140 m2
Splendide double liv. + 3 chbres, cuis., bains, 6e ét., asc. Chbre serv. 567-22-88.

PARIS XXe
9-11, rue du Télégraphe, « LES HAUTS DE PARIS ».
Un petit immeuble de qualité PIER. DE TAILLE MASSIVE. Reste quelques 2 et 3 pièces. HABITABLES IMMEDIATEM.
Sur pl. ts les jrs, de 11 à 18 h., ou GECOM, 747-59-50, 171, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

SAINT-AUGUSTIN
4 p., tout conft, 130 m² + chbre serv., 4e ét., imm. pierre de t., standg. 810.000 F. — 705-39-10.

16e PRÈS AV. FOCH
LUXUEUX APPARTEM. NEUF
7e ÉTAGE, SÉJOUR 75 M2
terrasse et grand balcon ensoleillé. AFFAIRE UNIQUE cause départ.
CLAUDE LACHAL S.A., 160, bd Haussmann, Paris (8e). Téléph. 924-89-89 ou 766-02-02.

PTE MONTREUIL. Bel imm. brique. **2 P.** cuis., w.-c., 2e ét. Prix exceptionnel. 92.000 F. Visites les 7 et 8 de 13 à 17 h. 46, RUE VITRUVE.

ST-FARGEAU. Imm. récent, standing. **5 P.** 6e ét., tt cft., balcon, parking. Px. 450.000 F. Visites les 7 et 8 de 14 à 17 h. 167-171, avenue Gambetta.

EXELMANS. Bel immeub. 1930, 5 p., 123 m², confort, ch. serv., étage élevé, asc. Tél. 603-01-81.

SQUARE CARPEAUX sur verdure, imm récent, ét. élevé 4 p. tt confort. MARTIN Dr Droit. Téléphone : 742-99-09.

RAMBUTEAU près Beaubourg appart mixte 4 p. + 1 petit. Px 400 000 F. RAIMCO, 85, rue de la Verrerie. Tél. : 278-77-87.

AV. GAMBETTA nº 135 bis : Vds imm. récent sél. + 3 chbres tt cft. Jeudi, vendredi 14 h. à 17 h., 7e étage ou : 742-99-09.

AVENUE VICTOR-HUGO, 75016 près de l'avenue Henri-Martin. Magnifique appart 200 m2, 5e ét., exposition sud + chbre serv. + gar. s/sol, ds im. tr. gd luxe. Possib. prof. libér. Echelonnement paiement. Px 1 900 000 F. SPG, 18, r. Anjou 75008 265-05-49.

A 200 m du métro GAMBETTA dans bel imm. ravalé, plusieurs 2 p. cuis., entrée, de 48 000 F à 60 000 F. Propriétaire Tél. : 805-74-85 ou 255-11-46.

MARAIS. Bel immeuble, grand 5 p., cuisine, s. de bains, W.-C., Tél. : 400.000 F. T. 277-84-40.

AVENUE KLEBER très rare à Paris, magnifique 2 p., 70 m2 + 70 m2 jardin privé, séjour avec mezzanine, cuisine équipée. Tél. à VIP : 567-54-56.

AVENUE DE LA REPUBLIQUE magnifique appartement 7 p. 240 m2, immeuble 1900. Idéal pour profession libérale. Tél. à VIP : 567-54-56.

ENTRE SEINE ET RIVOLI Petit imm. DE CARACTERE. STUD. et 2 P. Vente sur plan. CH. MAHOUT. Tél. : 563-11-59.

16e Pte ST-CLOUD - VUE S/ JARD., ét. él., balc., hall, sél. dble + 3 chbres, cuis., s. bains, cab. toil. Prix 580.000 F. ROUSSEL - 825-36-49.

PRES PARC MONCEAU **7 P.** élégant et lumineux, bon plan - 578-93-93.

MARAIS Ds immeuble rénové 2 P., 50 m2, entièr. remis à neuf, tt confort, téléph. Prix 230.000 F - Tél. 344-32-59.

3e près REPUBLIQUE 21, RUE BERANGER Tr. bel imm. tt cft, 7 p. princ., 200 m2. Vis. vendredi 14-17 h, ou SEGONDI S.A. - 874-08-45

4e QUINCAMPOIX
Rénovation de Prestige
Appt en triplex 200 m² dont 4 chbres, 3 bns., terrasse. Exceptionnel. Prix et renseig. GEFIC CTI - 296-10-51.

CHAMP-DE-MARS magnifique STUDIO DOUBLE avec cheminée, rénovation luxueuse tt cft, asc., chf. cent. Px 295 000 F. Visite 13-16 h. vendredi, 34, AV. SUFFREN, 5e ét., ascenseur. T. 325-18-74.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe SIECLE ENTIEREMENT RESTAURE APPARTEMENTS 2, 3, 4 ET 5 PIECES DE 85 M2 A 170 M2 POSSIBILITE PARKINGS NEUFS A PROXIMITE Livraison : PAQUES 1977
Documentation et visites :
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

RUE MOUFFETARD
DANS IMMEUBLE RESTAURE SUR RUE ET COUR TRES AGREABLE
2 P. 50 m2 environ, cuisine équipée, s. de bains, wc, placards, chauff. et eau chaude par l'imm., ascens. 340.000 F.
Renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

ODEON Immeuble XVIIe Living + chbre, chauff. cent., cuis. et s. bains équipées. URGT. S/Pl. 66, RUE MAZARINE, 13-17 h (2e ét. face)

ST-MICHEL A rénover 30 m2 TEL. CAVE. 135.000 F Pptaire : 325-75-42 - 520-25-40 (le soir)

14e Beau 3 pièces, tt confort, tél. Prix 250.000 F. MED. 48-99

MAUBERT. R. de POISSY Beau 4 P. cft. TEL. Bel imm. 450.000 F. 577-96-85.

ARENES DE LUTECE 4 p., 85 m², pte blindée, décorat. raviss., état impecc., 3e étage. Imm. pier. de t. Tél. 325-41-83.

Dans imm. rénové, très beau 4 PIECES, 100 M2, tt confort. Prix 685.000 F - 344-32-59.

PORTE-VERSAILLES
récent appt 4 p. 90 m2, balc., EN DUPLEX + terrasse 30 m² 6e étage. Px. 670.000 F. Facil. Jean FEUILLADE. T. 566-00-75.

MAUBERT RUE de POISSY Beau 4 p., cft, tél. Bel imm. 450.000 F. - 577-96-85.

Région parisienne

VINCENNES, 52-54, rue de Fontenay. Magnifique 3 p. + 2 bains, 88 m2 + parkg. Except. 299.000. Les 7 et 8 (13-16 h.).

MEUDON BELLE-VUE avenue du Château particulier vend appart 4 pièces 85 m2 dans parc. T. : 626-17-95.

BOULOGNE (Marcel-Sembat) récent living + 1 chambre tt cft, calme, verdure. MARTIN Dr Droit. Téléph. : 742-99-09.

A vendre CHELLES (résidence Val-Fleuri), 15' gare, très bel appt F 3 (71 m2) + balcon + cave, parking, ascenseur, 5e ét. Prix : 138.000 F. + 25 000 F. C.F.F. Ecr. nº 6 431, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Banlieue Ouest GARCHES petit imm. pierre de T., face gare, livraison immédiate, studios et 2 pièces. Téléphone : 602-57-57.

P. à P. vd appt 3 p tt cft. R.-de-ch., transp. nombr. T. 736-15-90.

CHATOU 12' R.E.R. - Appart., entrée, séjour dble, cuis., 1 chbre, s. de bains, chff. radiateurs, très belle résidence, garage. Prix 318.000 F. AGENCE CARLIER 6, place M.-Berteaux **976-37-61**

CHATOU 2' R.E.R. Immeuble gd cft, 1974, appt 4e ét., entrée, séjour dble (36 m2) + gde loggia, chambre av. balc., cuisine, sal. de bains, w.-c., cave, park. couvert AGENCE CARLIER 6, place M.-Berteaux **976-37-61**

SCEAUX PARC - 2' METRO BEAU 4 PIECES Dernier ét. 370 000 F. 256-10-63.

CHATOU 2' RER. Ds petit imm. gd stand. Beau 3-4 P. neuf, gd balc., cave, park. dble en sous-sol. Prix 620.000 F. S.A. H. LE CLAIR - 65, avenue Foch, CHATOU - 976-30-02

ENGHIEN 39, rue de la Coussaye P. de taille. Stand. 85 m2 + ch. serv. Box. Parking. 340.000 F. SOGIDEC - 359-94-04

LEVALLOIS 6 P. Tt cft., 138 m², imm. stand. 1967, park. Px. 610.000 F, crédit. Tél. : 627-78-52.

NEUILLY SAINTE-FOY **4-5 P.** Imm. récent, standing 106 M2, tt confort. TEL. PARK. - 267-26-30.

BOULOGNE
Emplacement exceptionnel près du bois et face à la Seine, 3 petits immeubles de 3 étages dans un parc privé de 7 000 m2, appartements de grande classe du studio au 5 p. + grandes loggias et jardins privatifs. Prestations exceptionnelles.
Prix de lancement : à partir de 8 000 F le m2. ferme et non révisable.
SFCIM : 225-07-80
et sur place appt témoin ts les jours sf dimanche 14 h. 30 à 18 h 30 et samedi 10 h. 30 à 12 h. 30 et 14 h. 30 à 18 h. 30. 40, rue ANNA-JACQUIN.

Paris Rive gauche

15e PASTEUR, 2 PIECES cuis., bains, TEL., chf. central EN DUPLEX. Tél. : 531-72-79.

Près boulevard PORT-ROYAL. Part. vend duplex luxe 5 pièces 100 m2 + 60 m2 terrasse, gar., Px : 700 000 F. T. : 337-52-51.

HUCHETTE. Pptaire vend surfaces à aménager. T. 227-19-75.

25, rue Bonaparte liv. + 1 ch., cuisine, s. bains, W.-C., 4e, sans ascenseur. Px : 228 000 F. Jeudi 14 h. à 16 h. ou Tél. 225-73-76.

15e VOUILLE Immeuble 74 Standing. 2 p. sur jardin, balcon, calme, soleil, cuisine équipée, téléphone, parking. Tél. après 19 h : 250-38-62.

Province

CANNES
Du studio au 4 pièces luxe prix intéressant, calme. Brochure gratuite. AZUR EDEN 26, bd Gambetta, 06-Le Cannet.

Etranger

VENTE PLACEMENTS EN SUISSE CRANS-MONTANA/VALAIS
Dans le plus beau cadre du haut plateau au bord du golf, il reste à des prix réellement intéressants appარts 1-2-3 et 4 chambres — cheminée, terrasse sud — Dès F. S. 75.000 F. Hypothèques à disposition.
Pour tous renseignements : Régie Jean Francken Agce Romande Immobilière SA Gal-Benj.-Constant 1 Lausanne.

constructions neuves

POSSIBILITE LOCATION ET GESTION PAR NOS SOINS PRIX NON REVISABLES DES LA RESERVATION

XIIIe, TOLBIAC dans un quartier calme, petit immeuble. Habitable 2e trimestre 1977.
— 2 pièces 38 m² + 38 m² terrasse. Prix 270.000 F.
— 3 pièces 65 m². Px 330.000 F.

Me CHATEAU VINCENNES
— Studios vraies cuisines.
— 2 et 3 pièces.
Habitables 1er trimestre 1977.

COURBEVOIE
— Living double 204.000 F (cave et parking compris). Habitables immédiatement.

IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland, 225-93-69.

LES JARDINS DE GARCHES 29-33, rue Henri-Regnault,
(92) GARCHES
Une petite résidence en pierre de taille massive APPTS DE QUALITE 2, 3 et 5 pièces PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison immédiate.
Sur place tous les jours, de 11 h. à 18 h. (sauf mardi), ou GECOM, 747-59-50, 171, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

A 200 M DU BOIS DE VINCENNES
Une petite résidence de prestige, pierre de taille
JEANNE DU LAC 20-22, rue Jeanne-d'Arc
(94) SAINT-MANDÉ
DU STUDIO AU 5 PIECES Balcons ou terrasses, prestations raffinées et le CONFORT TOUT ELECTRIQUE
Bur. de vente s/place tous les jours, de 10 h 30 à 18 heures (sauf mardi et mercr. matin) ou GECOM - 747 59-50 171, av Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY

usines

ACH. cpt affaire industrielle, env. 1 M 500 - 522-20-74.

immeubles

LOT. CENTRE VILLE. Imm. XIIe siècle gde classe, entièrement rénové. Conviendrait prof. libér. bonne rentabilité. Renseignements à PARIS : 551-68-89.

locaux commerciaux

MARAIS BAIL - TOUS COMMERCES Excellent pour CONFECTION LUXUEUX LOCAUX 800 M2 dont 600 m2 rez-de-chaus. Accès petit tonnage. - Tél. 607-87-28.

(93) SAINT-DENIS
près Autoroute Nord Part. loue hangar et bureaux de 650 m² sur terrain de 3.500 m². Possibilité 4.500. Accès GROS PORTEUR. Bail 3, 6, 9. Ecr. Nº 6.433 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

locations non meublées Offre

Paris

Location bourgeois ou professionnel, 19, rue Miromesnil, Paris-8e, 178 m2, 4 p., cuisine, 2 salles de bains, W.-C., entrée, chf. cent. Tél., 3 900 F par mois + ch. S'adresser à la concierge.

Dans immeuble neuf, STUDIO tt confort, 30 m2, balcon, parking. 1.000 F c.c. mensuel. 344-32-59.

GOUVION-SAINT-CYR Pierre de taille. Beau 4 p., cuis. Bains. Tél. Soleil. Ch. service. 2.600 F charges compr. 577-29-29

17e PTE MAILLOT - 5 P., GRD LUXE. 2 bains. Cuisine. TOUT NEUF. Immeuble de classe. BALCON. 3.208 F - 555-04-10

PLACE D'ITALIE Récent. Grd studio s/jardin, tout confort. 800 + charges. Vendr., 14/15 h : bd de la Gare, nº 138.

Région parisienne

APPARTEMENT A LOUER SANS INTERMEDIAIRE MASSY (ESSONNE) 5 pièces, 105 m2, loyer 1 422 F. charges 332 F. S'adresser au gardien, 1, avenue Nationale, MASSY. Tél. : 920-48-91, le matin.

EXCLUSIVITÉS
JOHN ARTHUR ET
TIFFEN
174, boul. Haussmann (8e)
PUTEAUX
Résidence BELLERIVE
2 P. cuisine équipée, tél., parking
A partir 1.280 F + charges
VISITE SUR PLACE :
34, QUAI NATIONAL (bâtiment E) - Mercredi et vendredi de 12 à 16 heures ou sur rendez-vous
924-93-33

ORSAY R.E.R. Dans parc Neufs 4 et 5 pièces, tout confort, tél., garage. - ALM. 13-72.

locations non meublées Demande

Paris

Collaborateur du journal cherche 2 ou 3 p., salle de bains, cuis. équipée, tél., 7e, 8e, 16e, 17e, 14e, 15e. Tél. le soir : 578-88-07, ou écr. à 6 416, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Couple ENSEIGNANTS cherche 4 pièces Paris 18e 10e, 9e arrdt. Téléph. : 254-06-92, heures bury.

Cherche à louer 2/3 pièces confort 5e, 6e, 7e. Tél : (78) 25-54-44, ap. 14 h.

Particulier cherche 2 PIECES, tout confort, balcon, soleil, relation facile avec le centre. — MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, PARIS (9e). 742-99-09.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4 000 F max. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

FRONT DE SEINE plein ciel SOMPTUEUX 4 PIECES Etat neuf. Piscine, park., tél. 5.000 ch. comp. 578-25-52.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mº Opéra. Seuls frais 300 F. — 742-78-93.

bureaux

1 A 20 BUREAUX. Ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT, 293-45-55.

8e SAINT-AUGUSTIN A LOUER
dans immeuble gd standing
BUREAUX
Climatisation Parkings - Tél. **293-62-52**

8e Propriétaire loue 1 ou plusieurs bureaux, refait neuf. - 723-55-18.

RUE DU FG-SAINT-HONORÉ
Face ambassade ANGLETERRE Bureaux avec tél. à partir de 15 M2. Tél. : 266-40-40.

R. MARBEUF - A louer, Appt profess., 3e étage, 5 P., 134 m2. B. LAHUMIERE 88, bd Courcelles - Tél. 924-80-50

fonds de commerce

BOULEVARD ST-GERMAIN Belle boutiq. prêt-à-porter hommes et femmes, 320 m². C. A. 3 millions. — Téléph. 705-24-10.

PALAIS DES CONGRES Porte Maillot, belle boutique prêt-à-porter, aff. intéressante. 705 - 24 - 10.

Près PL. TERTRE, vds librairie-pap., bail 9 a. Petit appart. conft. 100.000 F. Tél. 606-74-92.

CHANTIER NAVAL LANGUEDOC
Ateliers Meca-Strat-Voiles. Local : 600 m² sur terrain 1.200. Agent et concessionnaire marques importantes. VENDS ENSEMBLE : bail, murs, fonds. Prix 900.000 F. Rendez-vous pris à PARIS pour SALON NAUTIQUE 14 et 15 janvier. Ecrire nº E 9.840 HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX.

AU PUY-EN-VELAY. Belle ville du centre sans aucune pollution, magasin accessoires et atelier réparations auto. tr. bien place, à prendre sans connaissances spéciales. Il faut être bon gestionnaire et dispos. de 600.000 F comptant. S'adresser J.-M. BONNET, 44, boulevard Saint-Louis, 43000 LE PUY. Telephone (71) 09-20-59.

PARIS XVe BIEN SITUE CAUSE FAMILLE VENDS : **RESTAURANT** EN SERVICE + APPT cuisine française + spécialité, libre de suite. - Tél. 578-86-48.

locaux indust.

A LOUER VITRY-SUR-SEINE entrepôt de 9.000 m² raccordé au fer, hauteur ss plafond 2 m 75, accès camions 15 tonnages, cour 1.300 m², bureaux 90 m², téléph Restaur. d'entrepr. Px modérés. STEF VITRY, téléph. 680-41-39. Direct. entrepôts. Tél. 522-88-94.

viagers

Rech. viager occupé ou libre **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Rente indexée. toutes garanties. Estimation gratuite, discrète.

BOULOGNE, PRES BOIS 4 p cft, occupé 2 têtes 71-74 a. Cpt 60.000 F, rente 1.300 F.

LE VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-75

Libre. Square Carpeaux - 18e 5 pièces, tt cft. Très bel imm. 325.000 F + 1.780 F - 80-81 ans. **F CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

VIAGER ANTIBES, libre fin 77, 1 tête 79 a., 4e ét., 2 p., cuis. (S. E., w.-c.), parking, cave, grenier, chauf. ind. « Bouquet » 75.000 F mens., 610 F indexés. BELLOIR, 27, boulev. Chancel. 06600 ANTIBES. — (93) 34-72-66.

villas

PARC MAISONS-LAFFITTE
Maisons rustiques restaurées. Liv., bureau, 3/4 chbres, tt cft. Jard. 700 m², FPI. 976-07-06.

pavillons

Fontenay-sous-Bois, pavill. très belle construct. récente 240 m² + 140 m² grenier aménag., sur 460 m² terr., dépend., 2 séjours, 3-4 pces conft, 2 cuis., 2 w.-c., 2 entr. Conviendrait 2 familles. Prix 520.000 F. Tél. 365-10-54.

ORSAY, 5 MINUTES METRO Villa à construire 6 pièces. Séjour double, 4 chbres, cuisine, 2 bains, sous-sol, garage, sur TERRAIN 400 M2. CALME. Prix 430.000 F. P.I.C. possible. Laurent Sainclair, 045-28-52.

SEVRES. Séjour, 3 ch., jardin, 640 m2. 507.000 F. - 027-57-40.

(95) SAINT-PRIX
Prop. vend à part. (à partir du 11 janvier 77) s/580 m² pavillon 140 m² habit. rénové 73 (intér. à term.) sur s/sol, cuis., coin repas, salle eau, vaste séjour, à l'étage : 4 ch. + débar., ch. fuel + gar. attenant. 375.000 F. M. Raudet. 414-19-40, ap. 19 h.

IGNY (91) - Part. vd pav. plain-pied, 105 m2 hab., constr. 1970, tt cft, cuis. équip., dble livg 34 m2 av. cheminée, 3 chbres, 2 bains, garage, cellier, jard. clos 610 m2 (chauff. centr. au gaz, contrat spéc. GDF 20.000 thermies grat.) Prix intéressant : 390.000 F + 30.000 C.F. sur 10 ans. Téléph. : 941-30-27 - 937-50-10

L'ISLE-ADAM 95 PLEIN CENTRE
Particulier vend vaste maison ancienne, parfait état, séjour, salon, bureau, cuis., 5 chbres, s. de bs. 2 wc, cave, grenier, chauff. central, téléph., jardin. Tél. h. repas. soir : 469-25-02.

PUTEAUX près Pont-de-Neuilly
Part. vend charmante maison, SEJOUR, 3 CHB., en DUPLEX, bains, 1 confort, jardin, calme, PARFAIT ETAT - 267-30-01.

terrains

A VENDRE
TERRAINS A BATIR
La Chapelle-Thouarault (Ille-et-Vilaine). Entièrement viabilisés de 34.000 F à 52.000 F. MAISONS TILT, 2, rue Pierre-Le-Grand, 35000 RENNES. Tél. (59-09-73).

LES MERVEILLEUX TERRAINS de la
RÉSIDENCE FORÊT DE MARLY
1.000 à 1.500 m2 à
L'ÉTANG-LA-VILLE
Vis. s/pl., de 14 h à 17 h F.P.I. - 976-07-06

propriétés

CHANTILLY Magnif. propriété, maison princ. 400 m2 hab., parf. état, mais. de gard. neuve, parc de 90.000 m2. A 15 mn de Roissy-en-France. Pour visite et renseignements : TEL. (4) 457-30-98.

LOUVECIENNES. Propriété mais et piscine bordure Seine. 333-24-97.

Dans très joli site calme
PROPRIÉTÉ RUSTIQUE
parfait état, dans parc 3 900 m2 ombragés. Séjour, petit salon 4 p. cuis., s. bains, eau ville, électricité, chf. maz., poutres, cheminées, solives, communs.
A SAISIR : 340 000 F
possible avec 72 000 F CPT G. LEMOR EXPERT FNAIM 60430 NOAILLES. Téléph. : 15 (4) 446-38-52/31-47.

fermettes

REGION - GISORS 90 km. Paris. FERMETTE longue et basse excellent état., gd séj. rustiq., 3 ch., eau, électr. Terr. 1.200 m². Forêt à 300 m. Px 100.000, av 20.000. SOMBIM, à Troissereux. Téléph. 700-46-21.

ISOLÉE
EN BERRY, bord forêt, vaste fermette (170 m² au sol) G. O. b. état. 3 gdes P. poutres appar., chemin rust., celliers, grange, gren. aménageable. Terrain 2.000 m², Eau, électr.
PRIX : 60 000 F
Avec 20 %, solde sur 10 ans. PROGECO 4, 94, av. de Verdun. 36000 CHATEAUROUX. (15) 54-22-34-54

domaines

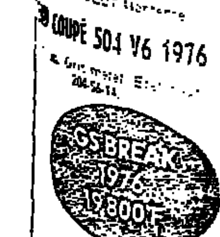
NORMANDIE. 11 km. Bayeux, 200 ha en herbages de 1re catégorie, d'un seul tenant. Manoir + corps de ferme en bon état. Téléph. Mme PEREZ, 050-56-34.

Au plein cœur de la SOLOGNE. Très belle propriété de chasse 225 hectares d'un seul tenant, dont 30 hectares d'étangs. — Mme PEREZ. 050-56-34.

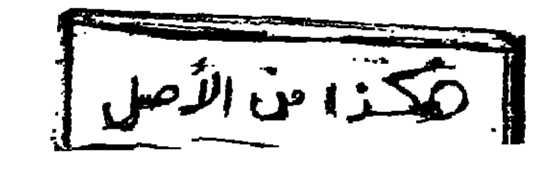
villégiatures

SUPER GRAND BORNAN (Haute-Savoie). De janvier à avril, sem. ou quatorz. Duplex 6-8 personnes. Prix intéressant. Téléphoner heures bureau : (26) 68-06-24 ou 64-28-44.

Voir la suite de nos annonces classées en page 21







PRESSE

RÉACTIONS A PROPOS DE LA DISPARITION DE « L'AGENCE NOUVELLE »

La section de la région parisienne du Syndicat national des journalistes (autonome) s'élève contre la disparition annoncée du quotidien *l'Agence nouvelle*, qui doit entraîner le licenciement de quarante-huit personnes, et ce « *dans le mépris total de l'information due aux salariés de l'entreprise* ». Le S.N.J. ajoute : « *Engagé dans une politique de fuite en avant, et aux prises avec des problèmes de trésorerie, le groupe* Opinion-Vie française *est aujourd'hui victime de sa propre politique. Refusant de l'assumer, il préfère sacrifier ses titres pour se tirer d'une situation difficile. La section parisienne du S.N.J.*, conclut le communiqué, *prendra toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder la situation de l'emploi dans l'entreprise et faire valoir les droits des salariés.* »

Pour sa part, la société des Editions Vivienne, propriétaire du fonds de commerce de *l'Agence quotidienne*, confiée en gérance libre à M. Roger Gicquel en vue de la fusion avec *le Capital* pour créer *l'Agence nouvelle*, fait toutes réserves sur la décision unilatérale prise par le groupe *Opinion* d'arrêter ce quotidien. Cela vaut pour tous transferts éventuels d'éléments dudit fonds de commerce (fichier, publicité)

Le dernier numéro de *l'Agence nouvelle* paraîtra le vendredi 7 janvier.

Aux Presses de la Cité

M. CLAUDE NIELSEN SUCCÈDE A SON PÈRE

M. Claude Nielsen a été nommé président des Presses de la Cité par le conseil d'administration de ce groupe, en remplacement de son père, M. Sven Nielsen, décédé le 30 décembre dernier. A compter du 5 janvier, il assume la présidence de la société et la direction du groupe des Presses de la Cité.

Les administrateurs ont, en outre, maintenu M. Bernard de Fallois au poste de directeur général.

LE QUOTIDIEN D'ORAN « LA RÉPUBLIQUE » EST ENTIÈREMENT ARABISÉ

Le quotidien d'Oran *la République* est totalement arabisé depuis le 1er janvier. Il s'appelle désormais *Al Djoumhouria*. Afin que les Oranais puissent disposer dès les premières heures de la matinée d'un journal en langue française, *El Moudjahid* possède désormais un centre d'impression dans la grande métropole de l'Ouest. Celui-ci utilise les « flans » fabriqués à Alger et transportés par avion. La transmission des pages se fera ultérieurement par fac-similé.

L'Algérie compte donc maintenant trois quotidiens en arabe, *Al Djoumhouria* s'ajoutant à *An Nasr (la Victoire)*, publié à Constantine, et à *Ach Chaab (le Peuple)*, réalisé à Alger. *El Moudjahid*, en français, reste cependant de loin le premier quotidien du pays par son tirage. — *(A.P., Reuter.)*

● *Au quotidien « les Echos »*, M. Marc Ullmann est nommé directeur adjoint de la rédaction à compter du 10 janvier. Jusqu'au 15 novembre, il était rédacteur en chef adjoint à *l'Express*. Mme Jacqueline Beytout, P.-D.G. de la société éditrice, demeure directeur de la rédaction des *Echos*.

● *L'hebdomadaire « Ville ouverte »*, lancé à Grenoble le 22 septembre 1976, a dû ralentir son rythme de parution en décembre, notamment à cause des recettes publicitaires insuffisantes. La création d'une Association des amis de *Ville ouverte*, dont le but est de soutenir le journal, mais aussi de contribuer au dialogue entre les rédacteurs et les lecteurs et de promouvoir la liberté de l'information, sera-t-elle de nature à rendre sa périodicité initiale à *Ville ouverte* ?

La première assemblée générale de cette association aura lieu le mardi 11 janvier à 20 h. 30 à la maison du tourisme de Grenoble. Une souscription est lancée pour recueillir 170 000 F. Les versements doivent être libellés à Jean Réal pour *Ville ouverte*, C.C.P. 24285 E, Grenoble. — *(Corresp. région.)*

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

LE C.N.P.F. : un recul sensible de la production est improbable.

« *Le rythme d'expansion s'est ralenti. Mais l'hypothèse d'un recul sensible de la production dans les prochains mois apparaît improbable en raison de l'évolution plus favorable de la conjoncture mondiale et de la politique économique suivie par les deux pays dont le poids est le plus important, Etats-Unis et Allemagne fédérale* », écrit le C.N.P.F. dans son analyse mensuelle de la conjoncture.

« *Cependant*, poursuit le C.N.P.F., *l'avenir immédiat comporte une phase très difficile, marquée à la fois par un effort pour ralentir l'inflation et par une baisse de l'activité. La conjonction de ces facteurs pèsera sur les résultats des entreprises dont les progrès de productivité seront amenuisés. Des perspectives plus satisfaisantes pourront être envisagées lorsque la modération des prix et des coûts sera durablement acquise.*

» *Le très fort accroissement des importations n'apparaît pas uniquement lié à des causes circonstancielles. On assiste en effet à un gonflement des importations dans certains secteurs, en raison du bas niveau des prix et des produits importés et d'un degré relativement élevé d'utilisation de nos capacités de production dans certaines industries. En revanche, la progression des exportations est demeurée normale dans l'ensemble, si l'on tient compte de l'évolution de la conjoncture mondiale. Le maintien de la parité du franc vis-à-vis du dollar représente, par ailleurs, un élément favorable au rétablissement de l'équilibre général de notre économie.* »

AFFAIRES

LES LABORATOIRES SERVIER CANDIDATS AU RACHAT DE RETI

Les Laboratoires Servier envisagent de prendre le contrôle de la société RETI (Recherche et Expansion thérapeutique internationale). Le docteur Servier, président de la firme pharmaceutique, nous a confirmé que des études étaient activement menées dans ce sens. AKZO-Pharma, division pharmaceutique du groupe chimique hollandais AKZO, avait un moment envisagé de lancer une O.P.A. sur les cinq cent vingt-cinq mille actions composant le capital de RETI (« le Monde » du 16 décembre 1976). Mais la Rue de Rivoli avait refusé son « feu vert » tant que toutes les possibilités d'une solution française n'auraient pas été épuisées. La cotation des actions RETI, suspendue le 6 décembre dernier, n'a toujours pas repris.

Les activités des Laboratoires Servier et de RETI sont complémentaires, tant dans le domaine de la recherche qu'au plan international. Un rapprochement apparaît dès lors parfaitement plausible.

En prenant le contrôle de RETI, le groupe Servier atteindrait véritablement la taille internationale avec un chiffre d'affaires consolidé proche de 780 millions de francs, qui le situerait parmi les leaders de l'industrie pharmaceutique française.

A. D.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS SALARIALES DANS LE SECTEUR NATIONALISÉ AVANT LA FIN DU MOIS

Les discussions sur l'évolution des salaires, en 1977, dans le secteur nationalisé seront entamées d'ici à la fi ndu mois de janvier. Si la date n'est pas encore fixée pour les Houillères et la R.A.T.P., elle l'est déjà pour d'autres entreprises : le 14 janvier à l'E.G.F. et le 20 janvier à la S.N.C.F.

Les cheminots C.F.T.C. ont précisé qu'ils ne participeraient pas à des mouvements de grève pendant la période de discussion. Quant aux cinq syndicats des Houillères, ils ont annoncé, en commun, qu'ils déclencheraient une grève d'avertissement de vingt-quatre à quarante-huit heures si les négociations ne commençaient pas avant le 15 janvier.

GRÈVE A AIR FRANCE LE 10 JANVIER

Le personnel navigant technique d'Air France — commandants de bord, pilotes et mécaniciens — a décidé une grève de vingt-quatre heures, le lundi 10 janvier, pour s'opposer à la destruction d'une dizaine de Boeing-707 A, à la progression constante des affrètements à d'autres compagnies (30 000 heures de vol par an sur 300 000), à la fermeture de lignes importantes en 1977, dont la ligne Tokyo-Papeete-Lima (*le Monde* du 29 décembre).

Selon les syndicats, « *ces mesures traduisent la politique générale de récession décidée par la direction d'Air France* ».

Des conflits nouveaux prennent le relais des grèves qui s'arrêtent

Deux conflits parisiens viennent de se terminer : le personnel de la Belle Jardinière (voir page 24) et celui de la Caisse d'épargne de Paris (*le Monde* du 6 janvier) ont repris le travail ce jeudi 6 janvier. Les employés de « L'Ecureuil » ont cependant décidé d'observer une grève de vingt-quatre heures, le 26 janvier, date à laquelle le tribunal de grande instance de Paris doit juger l'affaire sur le fond, notamment le problème du versement intégral de la prime de fin d'année.

A Brest, l'occupation de la bonneterie Transocéan s'est achevée, mardi 4 janvier. Une délégation C.G.T. de l'entreprise a remis les clés de l'usine à la mairie. Cette bonneterie a cessé toute activité depuis dix mois, après le dépôt de bilan et le licenciement du personnel. L'affaire a été placée en liquidation de biens.

En revanche, les cent soixante-dix ouvriers de la conserverie de la coopérative maritime Itsasokoa, de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques) et les cent trente salariés de la société C.M.C.-Dufour (matériel de cuisson), à Quimper (Finistère), tous menacés de licenciement après le dépôt de bilan de leur entreprise respective, occupent leurs locaux depuis le début de la semaine. D'autre part, les syndics viennent de confirmer la cessation totale d'activité, au 31 décembre dernier, des papeteries Barjon, à Moirans (Isère). Les cent onze personnes encore employées ont reçu leur lettre de licenciement.

Aux Bennes Marrel, nous indique notre correspondant à Saint-Etienne, les quelque mille cinquante ouvriers « horaires » de cette importante entreprise métallurgique implantée à Andrézieux-Bouthéon (Loire) ont reconduit le mouvement de grève déclenché pour protester contre l'annonce de cent soixante licenciements. Le P.-D.G. de cette société, M. d'Assignies, a déposé une plainte, mercredi 5 janvier, contre un délégué C.G.T., après le bris d'une porte d'un bureau de la direction. Quelques bousculades se sont produites entre les piquets de grève et des cadres.

Plusieurs autres grèves se poursuivent :

● A MARCOULE (Gard), cent vingt salariés du centre de traitement des combustibles de l'usine atomique ont cessé le travail depuis maintenant soixante-treize jours, à l'initiative de la C.F.D.T. et de F.O., afin d'obtenir de la direction que les cycles combustibles restent dans le secteur public. Les syndicats réclament « *la réouverture immédiate des discussions commencées les 7 et 8 décembre* ». Cette grève a, selon la C.F.D.T et F.O., provoqué la mise en chômage technique de mille deux cents personnes, sur un effectif global de deux mille trois cents. La direction indique, de son côté, qu'il ne s'agit que d'une réduction d'horaire de huit heures par semaine affectant six cents personnes.

● Au laboratoire Cerba, à Paris, spécialisé dans les analyses biologiques, 74 % des cent quinze salariés, selon la C.F.D.T., viennent d'entamer leur quatrième semaine de grève pour appuyer des revendications de salaires : minimum de 2 000 F net par mois, revalorisation du point et prime de fin d'année égale pour tous. Les rémunérations au Cerba sont en retard de 13 % par rapport à la convention collective de la chimie, assure la C.F.D.T.

● A l'usine Bronze industriel, à Bobigny (Seine-Saint-Denis), les six cent trente employés poursuivent leur grève entamée le 24 décembre, pour demander une augmentation uniforme de 200 F et une gratification minimum de fin d'année.

Enfin, la Fédération C.G.T. de l'habillement-chapellerie a annoncé une semaine d'action, du 17 au 21 janvier, pour obtenir notamment un minimum mensuel de 2 000 F net et le treizième mois.

HONORAIRES MÉDICAUX

APRÈS LES SANCTIONS CONTRE 90 MÉDECINS LA C.S.M.F. LANCE UN APPEL A LA CONCILIATION

La Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) a confirmé son intention de déclencher une grève administrative si les caisses nationales d'assurance-maladie n'annulent pas la mise hors convention de quatre-vingt-dix médecins parisiens, décidée par la caisse parisienne (*le Monde* du 6 janvier). Le C.S.M.F., lançant une sorte d'appel à la conciliation, laisse cependant « *une semaine aux caisses nationales d'assurance-maladie pour renoncer à des tensions discriminatoires et arbitraires* ».

De son côté, la Fédération des médecins de France (F.M.F.), qui ne conteste pas les tarifs conventionnels, déclare qu'elle refuse « *dorénavant de tenir à bout de bras les errements et les erreurs de la C.S.M.F.* » et met « *solennellement* » en garde tous les praticiens contre une agitation qui remettrait en cause la politique conventionnelle.

AUTOMOBILE

Le 18 janvier

M. GIOVANNI AGNELLI PRÉSENTERA AUX ACTIONNAIRES DE FIAT L'ACCORD AVEC LA LIBYE

(De notre correspondant.)

Rome. — Une assemblée extraordinaire des actionnaires de Fiat est convoquée à Turin pour le mardi 18 janvier, afin de se prononcer sur l'accord conclu le mois dernier entre la direction de la firme automobile et la Libyan Arab Foreign Bank. Celle-ci souscrirait à une augmentation de capital qui lui serait réservée, ce qui ferait d'elle le deuxième actionnaire du groupe, avec 9,1 % des parts.

Dans une *Lettre aux actionnaires*, M. Giovanni Agnelli, P.-D. G. de Fiat, cherche à écarter les préventions de certains petits porteurs qui ne voient pas d'un bon œil l'arrivée fracassante du colonel Kadhafi sur le marché italien. Il rappelle une nouvelle fois les avantages de cette opération, qui démontre « *la crédibilité internationale du groupe* », et demande aux actionnaires de ne pas manquer l'assemblée. La famille Agnelli ne détient en effet que 33 % du capital social de Fiat : c'est une proportion suffisante pour gouverner l'entreprise, mais non pour faire approuver un accord aussi important. Seule une majorité de plus de 50 % des voix peut conduire les porteurs de parts à renoncer au droit d'option sur les nouvelles actions de Fiat, toutes destinées à la Libye, qui les paiera à un prix prohibitif.

M. Agnelli peut compter sur l'appui de plusieurs grandes banques. Il redoute néanmoins l'absentéisme qui, lors des précédentes assemblées, avait empêché d'atteindre la majorité absolue. La réunion du 18 janvier pourrait être houleuse. On a appris notamment la création d'une Union des actionnaires de Fiat, qui entendrait proclamer à haute voix son opposition.

R. S.

FAITS ET CHIFFRES

A l'étranger

● UN TARIF PROGRESSIF POURRAIT ETRE INSTAURE EN BELGIQUE pour réduire la consommation d'électricité. — Plus la consommation de courant sera élevée, plus le prix du kilowatt augmentera, telle est la proposition faite par le ministre belge des affaires économiques, M. Herman, pour le printemps prochain, dans le cadre d'une politique de l'énergie. Toute consommation excessive serait ainsi pénalisée, mais un minimum « social », représentatif des besoins considérés comme normaux des individus et des ménages, continuera à bénéficier de tarifs préférentiels. — *(A.F.P., A.P.)*

● AUX ETATS-UNIS, LES COMMANDES NOUVELLES A L'INDUSTRIE ont augmenté de 1,1 % en novembre, atteignant 100,9 milliards de dollars. Les commandes de biens durables ont progressé de 1,8 %, pour se situer à 52 milliards. — *(Agefi.)*

Conflits

● LES MONITEURS DE VAL-THORENS ONT REPRIS LE TRAVAIL. — Réunis en assemblée, le mercredi 5 janvier, les moniteurs de l'Ecole de ski français de Val-Thorens ont décidé de mettre fin à la grève des cours entamée, le 31 décembre, à la suite de l'installation dans la station d'une école parallèle. Une décision devrait intervenir, le samedi 8 janvier, au cours de la réunion prévue entre le maire de la commune, les responsables des remontées mécaniques et un représentant du promoteur.

● METALLURGIE : LA JOURNEE D'ACTION DU 5 JANVIER organisée par la C.G.T. et la C.F.D.T. pour la défense de l'emploi, s'est surtout traduite par des délégations et des prises de parole dans les entreprises ; quelques débrayages, notamment aux Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire ; en Alsace et dans le Nord. A Paris, où des délégations ont manifesté devant l'Union patronale, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont quitté la salle de réunion de la commission nationale de l'emploi en dénonçant la « *parodie de discussion* ».

Crédit

● PRET FRANÇAIS A L'AFRIQUE NOIRE. — La Caisse centrale française de coopération économique a annoncé le 5 janvier l'octroi de treize prêts d'un montant global de 414 millions de francs. Cette décision, approuvée en décembre par le conseil de la caisse, porte à plus de 1,3 milliard de francs le total des engagements pris par la Caisse en 1976, contre 655 millions en 1975.

Énergie

● LES INTERETS DE CALTEX EN INDE SONT RACHETES PAR LE GOUVERNEMENT DE NEW-DELHI. — Les intérêts de la société américaine Caltex-Petroleum Corporation en Inde, qui portent sur le raffinage et la distribution, ont été rachetés, le 30 décembre, par le gouvernement indien pour 130 millions de roupies (environ 72 millions de francs). — *(Reuter.)*

Voir la suite des annonces classées en page 21

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

PLUS D'UN MILLION DE CHOMEURS EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

De notre correspondant

Bonn. — Pour la première fois depuis huit mois, le nombre des chômeurs a dépassé le million, au mois de décembre dernier, en République fédérale. L'Office fédéral du travail a annoncé, le mercredi 5 janvier, que le nombre de demandeurs d'emploi avait atteint 1 089 900, soit 105 200 de plus qu'en novembre. Le taux de chômage est ainsi passé de 4,3 % à 4,8 % de la population active. Le nombre des chômeurs partiels a également augmenté, passant de 167 700 à 213 800, tandis que le nombre des offres d'emplois atteignait, avec 186 000, le niveau le plus bas de l'année.

Le nombre moyen de chômeurs, pour toute l'année 1976, se situe, contrairement aux espoirs du gouvernement fédéral, au-dessus du million, légèrement au-dessous, cependant, du niveau de 1975. Le président de l'Office fédéral du travail a indiqué que les mauvais résultats du mois de décembre étaient dus à l'arrivée de l'hiver, et qu'il était probable que la situation s'améliorerait au printemps prochain.

Cependant, le gouvernement fédéral n'envisage pas de nouveaux programmes conjoncturels pour relancer l'activité économique et lutter contre le chômage. Le porte-parole du gouvernement a déclaré que, sans les efforts passés des pouvoirs publics, la situation serait encore plus mauvaise sur le marché du travail.

D. V.

Trop cher...

BOYCOTTAGE AUX ETATS-UNIS ET AU CANADA

Des consommateurs vont boycotter le café, dont le prix est devenu *par trop excessif*... Il suffit de remplacer le noir breuvage par du thé, du lait ou du chocolat.

Ce n'est ni en *France* ni en Europe que cette action sera menée, mais aux Etats-Unis et au Canada, le boycottage ayant déjà montré son efficacité — même momentanée — outre-Atlantique. Les ménagères américaines n'étaient-elles pas parvenues, il y a quelques années, à faire *baisser* le prix de la viande de bœuf ?

C'est *le* bureau new-yorkais de défense des consommateurs, appuyé par de nombreuses associations, qui a lancé cette consigne de boycottage, que soutiennent plusieurs chaînes de magasins de détail.

La vive hausse des cours du café sur les marchés mondiaux — ils ont triplé *en* un an — a provoqué une augmentation correspondante au détail, où les 3 dollars la livre sont dépassés aux Etats-Unis.

● RENAULT - ALLEMAGNE a été condamné à une amende de 15 000 deutschemarks (30 000 francs environ) par l'Office fédéral des cartels, a annoncé, le 5 janvier, un porte-parole de l'Office. Renault est accusé d'avoir violé la législation ouest-allemande sur les prix, en indiquant dans son catalogue d'accessoires des prix recommandés pour des articles n'appartenant pas à ses fabrications et en ne soulignant pas assez clairement que ces prix n'étaient pas *obligatoires* pour le détaillant. — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

La production chinoise de pétrole a augmenté de 13 % en 1976

De notre correspondant

Pékin. — L'agence Chine nouvelle a donné, mercredi 5 janvier, des indications partielles mais inédites sur la production chinoise d'hydrocarbures en 1976. La production de pétrole brut, annonce-t-elle, a augmenté de 13 % par rapport à 1975. Si l'on retient pour cette dernière année le chiffre généralement admis de 78 millions de tonnes, la production 1976 s'élèverait à un peu plus de 88 millions de tonnes. Ce chiffre ne correspond pas tout à fait aux prévisions avancées au mois de mai dernier par le ministre du commerce extérieur, M. Li Tchiang, qui situait la production de brut chinois « *un peu en dessous de 100 millions de tonnes* ». Le taux d'augmentation de 13 % révèle d'autre part un certain tassement de la croissance. L'un des derniers taux officiellement cités à Pékin indiquait une augmentation de l'ordre de 20 % au cours des huit premiers mois de 1975.

L'accroissement de la production est nettement inférieure à la moyenne nationale pour la région de Taching (Chine du Nord-Est), considérée comme exploitation pilote, mais où Chine nouvelle ne signale qu'une augmentation de 8,7 % par rapport à 1975. L'agence chinoise annonce en revanche — sans autres précisions — l'ouverture en 1976 « *d'un autre champ pétrolier à haut rendement* ». Rien n'est dit d'éventuelles exploitations *off shore*.

En ce qui concerne le gaz naturel, Chine nouvelle annonce une augmentation de la production de 11 % par rapport à 1975 et affirme que la capacité de production des puits « *s'est accrue à une vitesse record* », notamment avec la mise en service de forages à grande profondeur (6 000 mètres) dans la province du Setchouan. Cette affirmation peut surprendre : de 1973 à 1974, selon les estimations les plus sérieuses, la production chinoise de gaz naturel était passée de 45 à 60 milliards de mètres cubes, soit une augmentation de plus de 30 %.

L'agitation politique, comme l'indique d'ailleurs Chine nouvelle, a sans doute ralenti le développement de l'industrie pétrolière chinoise au cours de l'année passée. Des estimations étrangères n'évaluaient même qu'à 10,3 % l'augmentation de la production de « brut » pendant le premier semestre 1976. Il apparaît donc que, dans ce secteur comme dans d'autres, une nette reprise a marqué les derniers mois de l'année.

ALAIN JACOB.

PLUSIEURS COMPAGNIES REFUSENT D'ACHETER DU PÉTROLE IRANIEN DEPUIS LA HAUSSE DES PRIX

L'Arabie Saoudite vient d'annoncer officiellement qu'elle avait augmenté le prix de son pétrole de 5 %. Alors que le Koweït pense à nouveau devoir réduire sa production et qu'Abou - Dhabi envisage, au contraire, d'accroître la sienne, le double prix actuel du pétrole montre ses premiers effets sur le marché iranien.

Par contrat, trente-cinq clients de l'Iran s'étaient engagés à enlever 1,2 million de barils par jour en 1977. Or ils n'ont pris que six cent quatre-vingt-treize mille barils par jour depuis l'entrée en vigueur de la hausse récente de 10 %. Pour la National Iranian Oil Company (NIOC), cela représente une perte financière de 6 millions de dollars par jour (près de 30 millions de francs). Inquiète de la baisse de ses ventes, la NIOC, qui a refusé de faire des remises de prix, a averti, le 5 janvier, les clients « *qui n'honoreraient pas leurs engagements* » qu'ils « *seraient inscrits sur une liste noire* ». — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Grâce à un nouvel oléoduc

25 MILLIONS DE TONNES DE PÉTROLE IRAKIEN SERONT ÉCOULÉS PAR LA TURQUIE

(De notre correspondant.)

Ankara. — M. Demirel, premier ministre turc, a assisté dans la ville irakienne de Kirkouk aux cérémonies d'inauguration de l'oléoduc turco-irakien.

Long de 980 kilomètres (dont 640 en Turquie), l'ouvrage relie Kirkouk au district de Yumurtalik, près du port d'Iskenderun (Alexandrette).

Il aura une capacité initiale de pompage de 25 millions de tonnes par an, pouvant atteindre 35 millions de tonnes d'ici 1982. Chaque pays avait pris en charge le financement et la construction de la section traversant son territoire.

Grâce à cet ouvrage, qui sera opérationnel à partir de mars, la Turquie percevra par an environ 100 millions de dollars de redevances pour le « brut » irakien transporté, chiffre qui pourrait atteindre 150 millions de dollars dans les années à venir et dont, bien entendu, une grande partie ira au remboursement des dettes turques contractées à l'étranger. La Turquie aura en outre une option sur 10 à 14 millions de tonnes de pétrole irakien par an, probablement à un prix préférentiel. — A. V.

M. Philippe JAEGER, qui exerçait les fonctions de Directeur Général de la CORI depuis le 2 décembre 1975, a été nommé Président par décision du Conseil d'Administration du 26 novembre 1976.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOFINEX

Le conseil d'administration s'est réuni le 22 décembre sous la présidence de M. Loye, pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1976.

Les revenus du portefeuille ont atteint 6,38 millions de francs contre 5,88 millions de francs pour l'exercice précédent. Le total des produits d'exploitation se situe à 7,90 millions de francs et le bénéfice d'exploitation atteint 3,17 millions de francs contre 2,95 millions de francs.

Compte tenu des plus-values de cessions réalisées au cours de l'exercice (7,13 millions de francs) et du mouvement net des provisions pour dépréciation (6,38 millions de francs), le bénéfice net ressort à 3,82 millions de francs contre 3,63 pour l'exercice précédent.

Les principales modifications apportées à la composition du portefeuille au cours de l'exercice concernent, outre la cession en Bourse, à l'introduction, des titres Essilor, la vente de la quasi-totalité des actions Ferem et la souscription aux augmentations de capital du Jouet Français et de Nadella.

L'assemblée générale ordinaire sera convoquée pour le 10 mars 1977. Le conseil proposera de maintenir la distribution au niveau de l'année précédente, soit un dividende par action de 16 F assorti d'un avoir fiscal de 8 F.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

GAZ DE FRANCE
Obligations 8,30 % 1973

Les intérêts courus du 22 janvier 1976 au 21 janvier 1977 sur les obligations de France 8,30 % 1973 seront payables, à partir du 22 janvier 1977, à raison de 74,70 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon numéro 4 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 8,30 F (montant global : 83 F). En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 12,44 F, soit un net de 62,26 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.

LES MARC

BOURSE DE PARIS - 5 JA

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOFINEX

Le conseil d'administration réuni le 22 décembre sous la présidence de M. Loye, pour arrêter les comptes de l'exercice clos le [...] tembre 1976.

Les revenus du portefeuille atteint 6,38 millions de francs, 5,38 millions de francs pour l'exercice précédent. Le total des [...] d'exploitation se situe à 7,50 [...] de francs et le bénéfice d'exploitation atteint 3,17 millions de francs [...] 2,85 millions de francs.

Compte tenu des plus-values des cessions réalisées au cours de l'exercice (7,13 millions de francs) [...] mouvement net des provisions [...] dépréciation (6,38 millions de [...] le bénéfice net ressort à 3,83 [...] de francs contre 3,63 pour l'exercice précédent.

Les principales modifications portées à la composition du portefeuille au cours de l'exercice [...] nent, outre la cession en Bourse [...] l'introduction, des titres [...] vente de la quasi-totalité des [...] Ferem et la souscription [...] mentations de capital de [...] Français et de Nadella.

L'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 10 mars [...] conseil proposera de maintenir [...] distribution au niveau de l'exercice précédente, soit un dividende [...] action de 16 F assorti d'un [...] fiscal de 8 F.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

GAZ DE FRANCE
Obligations 8,30 % [...]

Les intérêts courus du [...] 1976 au 21 janvier 1977 sur [...] gations de France 8,30 % [...] payables, à partir du [...] 1977, à raison de 74,70 F [...] de 1 000 F nominal, [...] chement du coupon [...] estampillage du certificat [...] après une retenue à la [...] nant droit à un avoir fiscal [...] (montant global : 82 F) [...] d'option pour le régime [...] vement d'impôt forfaitaire [...] piement de prélèvement [...] sera de 12,44 F, soit [...] 62,26 F.

Le paiement des coupons [...] tué sans frais aux caisses [...] tables directs du Trésor [...] générales, recettes des [...] perceptions, à la Caisse [...] de l'énergie, à Paris. [...] [illegible]

[...]léoduc

[...]ONNES [...]IEN [...]S [...]E

[...]ant.)

[...] premier [...] dans la [...] aux cé- [...] de l'oléo- [...]es (dont [...]ge relie [...]umurta- [...]enderun

[...]itiale de [...]e tonnes [...] 35 mil- [...] Chaque [...]arge le [...]ction de [...]a terri- [...]

[...] qui sera [...] mars, la [...]environ [...]e rede- [...] irakien [...] pourrait [...] dollars [...] et dont [...]le partie [...]s dettes [...]étranger. [...]tre une [...]lions de [...] par an. [...]référen-

[...]ASIL S.A. - ELETROSUL
[...]OBRAS)

[...]UE SALTO SANTIAGO

[...] D'APPAREILLAGE [...]ES BASSE TENSION

[...]A. - ELETROSUL lancera un [...] [...]ants qualifiés dans la pré[...] [...] la fabrication, la livraison et [...] suivants, destinés à l'aména[...] [...]euve Iguaçu, dans l'État de [...]

[...]ransformateur de 1 000 kVA [...]
[...]0 V avec disjoncteurs ;
[...]transformateurs de 150 kVA [...]
[...]0 V avec disjoncteurs ;
[...]oteurs 480 V 600 A NEMA [...]
[...]urant continu 125 V, 600 A ;
[...]ourant continu, 125 V, 300 A [...]
[...]rant alternatif 120 V 300 A ;
[...]rant alternatif 480 V 300 A ;

[...]ité à fournir la totalité des [...]

[...] dessus l'ELETROSUL compte [...] signé avec la Banque Inter[...]

[...]iper seulement les fabricants [...] [...]ays en voie de développement [...] ou les pays développés qui, à [...] éligibles pour cet effet par [...]

[...] Présélection » peuvent être [...] [...]7 à l'adresse suivante :
[...]ASIL S.A. - ELETROSUL
Rua Trajano 41 - 3e andar
[...] Santa Catarina - Brésil

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
5 JANVIER

Nouvelle avance

La hausse des valeurs françaises s'est poursuivie ce mercredi à la Bourse de Paris, où, en dépit de quelques ventes bénéficiaires, les différents indices ont encore progressé de 1,5 %.

Le mouvement n'a cependant touché que quatre-vingts valeurs en moyenne contre une centaine la veille. Les achats se sont surtout concentrés sur l'alimentation, la métallurgie, les pétroles, les établissements de crédit, le bâtiment et les laboratoires pharmaceutiques. En revanche, la construction électrique et les magasins étaient plus irréguliers.

Les meilleurs scores de la séance ont été réalisés par Jacques Borel International (+ 6,5 %), Laboratoires Bellon (+ 6 %), Raffinage (+ 4,5 %), Nobel (+ 5 %).

Une trentaine de baisses, légères il est vrai, ont encore été relevées, pêle-mêle, dans tous les secteurs.

Mais l'atmosphère est restée plutôt bonne autour de la corbeille, les spécialistes se félicitant notamment de la baisse du taux de l'argent au jour le jour, de la montée du franc par rapport au deutschemark, et de la reprise du travail à la Caisse d'épargne après trois mois de grève. En liaison avec la fin de ce long conflit, d'aucuns tablent maintenant, à tort ou à raison sur un apaisement des remous sociaux.

L'effritement du dollar et la baisse, plus franche, de Wall Street ont pesé sur les américaines, les allemandes s'inscrivant également en recul. Une grande irrégularité a continué de régner aux pétroles internationaux, ainsi qu'aux mines d'or.

Sur le marché de l'or, le volume de transactions, tombé la veille à son plus bas niveau depuis mars 1971, a légèrement augmenté pour s'élever à 3,9 millions de francs contre 2,75 millions. L'on a échangé 125 lingots à 21 945 F (contre 21 790 F), et 2 000 napoléons à 235,90 F (contre 239,90 F).

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 3/4 %

LONDRES

Calme

Peu d'affaires jeudi, à l'ouverture du marché. Le seul fait marquant est la hausse des fonds d'État. Les industrielles varient peu. Recul de B.P. aux pétroles. Tassement des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 132 80 contre 133 85

VALEURS	CLOTURE 5-1	COURS 6/1
War Loan 3 1/2 %	25 7/8	26 ...
Beecham	382 ...	387 ...
British Petroleum	836 ...	832
Shell	458 ...	460 1/2
Vickers	154 ...	154 ...
Imperial Chemical	350 ...	...
Courtaulds	93 ...	93
De Beers	207 ...	206 1/2
*Western Holdings	13 3/4	13 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	175 ...	176
*West Driefontein	17 3/4	17 3/8

(*) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 I	6 I
1 dollar (en yens) ..	292 10	292 50

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GUYENNE ET GASCOGNE. — Les actions de la société, actuellement inscrites à la Bourse de Bordeaux, seront traitées à Paris à compter du 24 mars prochain.

A.D.G. — Le bénéfice net consolidé pour l'exercice clos le 30 septembre 1976 s'élève à 7,98 millions de francs contre 7,77 millions. Le chiffre d'affaires consolidé atteint 340,97 millions de francs (+ 19,6 %). Le dividende global est minoré : 6 F contre 7,05 F.

PILES WONDER. — Bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre : 7,3 millions de francs, dont 1,7 million de provision pour investissements (1969-1970), réintégrée pour être virée en réserve, contre 9,6 millions de francs, provision pour investissements (1,3 million) non déduite. La marge brute atteint 19,2 millions de francs contre 23 millions. Dividende global inchangé de 19,50 F.

BIC. — Rachat par la filiale américaine Bic Pen Corporation de la division American Safety Razor, de Philip Morris pour 20 millions de dollars (environ 100 millions de francs). A.S.R. fabrique et distribue des rasoirs et des lames sous les marques Personna, Gem et Flicker. Elle détient 13 % du marché américain des lames et réalise un chiffre d'affaires de 40 millions de dollars (200 millions de francs).

MOULINEX. — Le bénéfice pour 1976 marquera une progression supérieure à 18 %.

NEW-YORK

Nouvelle baisse

La baisse des cours s'est poursuivie mercredi à Wall Street pour la troisième séance consécutive dans un marché très actif. L'indice des industrielles a encore reculé de 9,81 points pour s'établir à 978,06. Depuis le début de l'année, sa perte dépasse maintenant plus de 26 points.

L'activité a porté sur 25,01 millions de titres contre 22,7 millions la veille.

Le mouvement de repli s'est, en quelque sorte, entretenu de lui-même, résultant, pour l'essentiel de ventes mis sur le compte de la déception. Se fiant aux prévisions de hausse faites pour janvier, de nombreux opérateurs avaient pris position fin décembre. Mais devant la tenue jugée déplorable du marché, la plupart se hâtent maintenant de prendre leurs bénéfices. Autre facteur de baisse : M. Carter a remis à plus tard l'exposé qu'il devait faire avant la fin de la semaine sur les grandes lignes de sa politique économique.

Sur 1 921 valeurs traitées, 1 031 ont fléchi, 480 ont monté et 410 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 233,21 (— 2,25) ; services publics, 107,59 (— 0,44).

VALEURS	COURS 4-I	COURS 5 I
Alcoa	55 3/4	55 1/4
A.T.T.	62 7/8	63 ..
Boeing	44 5/8	44 3/8
Chase Manhattan Bank	30 7/8	30 7/8
Du Pont de Nemours	133	133 1/2
Eastman Kodak	84 3/8	82 7/8
Exxon	52 5/8	52 5/8
Ford	59 1/2	58 3/4
General Electric	53 3/4	53 1/4
General Foods	29 3/8	29 ...
General Motors	76 1/4	75 1/4
Goodyear	23 1/2	23 1/4
I.B.M.	273	273 5/8
I.T.T.	33 3/8	33 3/8
Kennecott	27 5/8	27 1/2
Mobil Oil	64 3/8	63 5/8
Pfizer	28 1/4	27 7/8
Schlumberger	94 3/8	92 3/4
Texaco	27 1/2	27 1/8
U.A.L. Inc.	26 7/8	26 1/4
Union Carbide	61 1/8	58 1/8
U.S Steel	48 7/8	48 3/4
Westinghouse	17 1/2	17 5/8
Xerox	57 5/8	57 1/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	4 janv.	5 janv.
Valeurs françaises ..	101,1	102,1
Valeurs étrangères ..	100,8	100,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	64,4	65,5

BOURSE DE PARIS - 5 JANVIER - COMPTANT

HORS COTE

SICAV

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/I	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 929	4 935	4 95
Canada ($ can. 1)	4 900	4 925	4 88
Allemagne (100 DM)	210 050	210 170	208 25
Autriche (100 sch.)	29 710	29 565	29 60
Belgique (100 F.)	13 797	13 783	13 77
Danemark (100 krd)	85 650	85 050	85 25
Espagne (100 pes.)	7 239	7 251	7 06
Grande-Bretagne (£ 1)	8 425	8 455	8 45
Italie (1 000 lires)	5 640	5 680	5 425
Norvège (100 k)	95 860	96 670	95 25
Pays-Bas (100 fl.)	202 275	201 850	200 50
Portugal (100 esc.)	15 725	15 725	15
Suède (100 krs)	120 320	119 670	119 75
Suisse (100 fr.)	202 250	201 750	202 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/I
Or fin (kilo en barre)	21750	21875 .
Or fin (kilo en lingot)	21780	21945
Pièce française (20 fr.)	239 90	235 90
Pièce française (10 fr.)	197 50	210
Pièce suisse (20 fr.)	211	207 80
Union latine (20 fr.)	199 10	193 .
Souverain	218 50	215 ..
Pièce de 20 dollars	1044 ..	1040
Pièce de 10 dollars	535	535 20
Pièce de 5 dollars	340 10	. ..
Pièce de 50 pesos	897 60	891 .
Pièce de 10 florins	288 ..	288 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AU COURS DE SA CONFÉRENCE DE PRESSE

M. Marchais : sous le règne giscardien la République devient celle des princes et des truands

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a présenté, jeudi matin 6 janvier, au cours d'une conférence de presse, le programme de « *l'action nationale vérité et espoir* », que le P.C.F. va organiser durant les mois de janvier et février, et au cours de laquelle ses militants demanderont à la population de rédiger « *les cahiers de la misère et de l'espoir qui doivent constituer un immense sondage et inventaire de la réalité et des besoins* ».

Cette campagne sera marquée, le 12 février, par des rassemblements dans tous les chefs-lieux de départements et par un meeting au Bourget, pour lequel M. Marchais attend plusieurs dizaines de milliers de participants.

Au début de sa conférence de presse, le secrétaire général du P.C.F. a dclaré : « *La France est en crise. Elle a besoin d'un changement pour en sortir et reprendre sa marche en avant. Les choses ne font que s'aggraver sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Le bilan est catastrophique pour la France.* » Enumérant « *quelques faits accablants* » tels que la hausse des prix, la baisse du pouvoir d'achat, les « *1 430 000 chômeurs* et les « *30 milliards de déficit du commerce extérieur à la fin novembre* », M. Marchais a ajouté : « *Loin de s'attaquer aux causes de la crise, le plan giscardien frappe ses victimes. Il est inefficace, injuste et dangereux.* »

M Marchais, renouvelant son opposition à l'élection du Parlement européen au suffrage universel, a affirmé : « *Sur cette question, nous ne céderons jamais. Nous ne transigerons jamais.* » Il a poursuivi : « *De plus, les sondages et les indices politiques montrent que l'influence du pouvoir s'affaiblit. C'est la seule raison d'être de la nouvelle répartition des tâches entre Giscard et Chirac : c'est la petite politique. Un nouveau scandale éclaire les rapports bien particuliers qu'entretiennent les politiciens de la coalition réactionnaire, les financiers et les hommes de tous les milieux. Sous le règne giscardien, la République devient la République des princes et des truands.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a encore déclaré : « *La vie quotidienne atteint les limites du supportable pour beaucoup de monde. Il y a quelque chose d'indécent chez ce président châtelain qui feint de se pencher sur quelques misères, alors que c'est sa politique qui est cause de la pauvreté. Il y a en France des millions de gens qui ne peuvent faire face aux besoins de base que son l'alimentation et la santé.* »

La préparation des élections municipales

LE P.C LANCE UN APPEL A L'UNION

Le bureau politique du parti communiste, qui a siégé mercredi 5 janvier, a lancé un appel en vue de la réalisation du plus grand nombre possible de listes d'union de la gauche pour les élections municipales. Dans cet appel, le bureau politique constate que les négociations ouvertes offrent « *la perspective concrète* » d'accord dans cent trente-six des deux cent vingt-trois villes de plus de trente mille habitants, ainsi que dans un certain nombre d'autres localités ; mais il déplore l'attitude de « *certaines organisations du parti socialiste* », qui, dit-il, « *se fondant sur des prétextes variés et contradictoires, présentent des exigences injustifiées, dont le trait commun est de contester au parti communiste la place à laquelle son influence lui donne droit* ».

LES « ROIS » A L'ÉLYSÉE

A l'occasion de l'Ephiphanie, M. Valéry Giscard d'Estaing a « tiré les rois », mercredi 5 janvier, au palais de l'Elysée. En présence des dirigeants de la Confédération nationale de la boulangerie et de la boulangerie-pâtisserie française, conduits par leur président M. Francis Combe, le chef de l'Etat a partagé avec ses hôtes une galette de 1,10 mètre de diamètre pesant 10 kilos, contenant 3,5 kilos de beurre et 1,5 kilo de frangipane. M. Giscard d'Estaing a *déclaré* à cette occasion : « L'action de revalorisation du travail manuel a déjà abouti à une modification de l'opinion publique. Nous poursuivrons cette revalorisation à long terme et en profondeur. »

Le numéro du « Monde » daté 6 janvier 1977 a été tiré à 574 387 exemplaires.

REMONTÉE DU DOLLAR

La remontée du dollar, amorcée mercredi, s'est poursuivie jeudi, notamment sur la place de Paris, où il était coté, en fin de matinée, 4,9475 F contre 4,93 F la veille. Cette remontée a été moins vive vis-à-vis des monnaies fortes, notamment sur la place de Francfort, où le dollar s'est établi à 2,35 DM environ contre 2,3475 DM mercredi et 2,34 DM mardi. En conséquence, le cours du franc a légèrement fléchi vis-à-vis de la monnaie allemande, dont le cours est repassé au-dessus de 2,10 F. Cela dit, la monnaie française jouit actuellement, sur le marché des changes, d'un climat psychologique incontestablement meilleur. La Banque de France en a profité, jeudi matin, pour abaisser de nouveau de 1/4 % le taux de l'argent au jour le jour, qui tombe ainsi en dessous de 10 % : à 9 3/4 %.

La livre sterling a cédé un peu de terrain, cotant 1,7090 dollar contre 1,7110 dollar, tout en restant inchangé à Paris, au cours de 8.45 F. Les réserves monétaires britanniques sont tombées en décembre au niveau très bas de 4,13 milliards de dollars, en raison notamment du remboursement en décembre de 1,5 milliard de dollars empruntés aux autres banques centrales pendant le premier semestre 1976. Cette ponction sera prochainement annulé par l'octroi de la première tranche du prêt de 3,9 milliards de dollars accordé par le Fonds monétaire.

DE LA SODETEX A LA MATESA

L'affaire de Broglie est abondamment commentée en Espagne

Une société luxembourgeoise présidée par un ancien ministre du général de Gaulle, administrée — au moins sur le papier — par un député français et un banquier genevois, créée pour faciliter les opérations frauduleuses d'une très importante compagnie espagnole dont les patrons et protecteurs comptèrent longtemps parmi les dignitaires du franquisme : ainsi résumée, la « carte de visite » de la Sodetex S.A., fondée le 14 mai 1968 par M. Jean de Broglie, traduit les dimensions d'une affaire qui, née de l'assassinat du député de l'Eure à la veille de Noël, se nourrit aujourd'hui de révélations aussi nombreuses que troublantes.

On ne saurait prétendre que toutes ces informations recueillies et recoupées sur les activités financières du prince de Broglie aient un rapport direct avec l'attentat qui lui a coûté la vie. Mais on ne saurait davantage les considérer comme de simples « *à côtés* » qui détourneraient l'attention de ce qui, jusqu'à présent, continue seul de préoccuper les policiers : l'assassinat d'un député.

Les réactions que suscite l'affaire dans certains pays étrangers confirme, s'il en était besoin, la dimension nouvelle qu'elle a prise.

En Espagne surtout, les relations établies entre la Sodetex et le scandale Matesa (*le Monde* du 6 janvier) sont abondamment commentées. Ainsi, l'hebdomadaire *Cambio 16* écrivait, mercredi 5 janvier, que « *la version officielle de l'assassinat de M. de Broglie, malgré les efforts du ministre de l'intérieur — un prince lui aussi, — n'est pas convaincante* ». On se souvient aussi, dans certains milieux informés de Madrid, des rapports étroits que M. de Broglie avait entretenus avec quelques-uns des responsables de la Matesa. Et l'on rappelle aussi un voyage éclair — et incognito — de M. Giscard d'Estaing, alors minisure de l'économie et des finances, qui, invité à une chasse organisée par le patron de la Matesa, avait rencontré des personnalités qui furent ensuite impliquées dans l'affaire, notamment MM. Lopez Bravo et Navarro Rubio, qui furent ministres du général Franco.

En Suisse

Tout, cependant, est encore loin d'être éclairci. Les personnes citées comme administrateurs dans la déclaration officielle de la Sodetex se sont empressées de préciser que leur rôle dans l'affaire avait été des plus mineurs. Après M. Charles Bignon, député de la Somme (R.P.R.), qui nie avoir jamais accepté de figurer dans un quelconque conseil d'administration (*le Monde* du 31 décembre), c'est M. Robert Leclerc, le banquier genevois désigné sur les statuts comme étant l'autre administrateur de la Sodetex, qui se défend d'avoir réellement participé aux activités du holding luxembourgeois.

M. Leclerc, interrogé par la *Tribune de Genève* a, en effet, déclaré qu'il avait, en mai 1968, accepté la proposition du prince de Broglie, mais il a indiqué : « *N'ayant plus entendu parler de cette affaire, n'ayant reçu aucune convocation à participer à une séance du conseil et pas davantage une quelconque communication de la Sodetex, j'ai demandé à M. de Broglie ce qu'il était advenu de son projet de société, lors d'une rencontre qui a eu lieu six mois ou un an plus tard. Il m'a répondu que l'idée en était abandonnée et qu'il n'en était plus question.* » Depuis 1969, M. Leclerc affirme n'avoir jamais plus entendu parler de cette affaire, ni reçu la moindre communication de cette société qu'il croyait liquidée.

● *M. Leydenbach*, président du conseil d'administration de la Banque internationale à Luxembourg, nous demande de préciser que c'est la Sodetex S.A., et non M. Jean de Broglie comme personne privée, qui, étant domiciliée à Luxembourg, y a nécessairement été détentrice de comptes bancaires (*le Monde* du 5 janvier).

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Raymond Barre*, premier ministre, qui devait participer aujourd'hui jeudi 6 janvier, de 11 heures à 15 heures, au forum de *l'Expansion*, devait ensuite donner audience à M. Guermeur, député R.P.R. du Finistère. Puis, le premier ministre devait recevoir, à l'hôtel Matignon, MM. Ernst Brugger, chef du département fédéral de l'économie publique helvétique, Pierre Dupont, ambassadeur de Suisse en France, Paul Jolles, chef de la division fédérale du commerce helvétique.

● *M. Louis de Guiringaud*, ministre des affaires étrangères, est parti ce jeudi 6 janvier pour une visite privée au Maroc, où il va prendre quelques jours de repos. Il doit être de retour à Paris au début de la semaine prochaine.

● *M. Eric Abraham*, journaliste sud-africain, assigné à résidence au Cap en novembre, a fui l'Afrique du Sud et s'est réfugié mercredi 5 janvier au Botswana. Il a dit souhaiter se rendre dès que possible en Grande-Bretagne, pays qui lui a accordé un visa de séjour. M. Abraham déclare qu'il redoutait d'être enlevé par la sûreté africaine s'il restait au Botswana. — (*Reuter.*)

● *L'inspection du travail* a rendu, le 5 janvier, sa décision concernant la demande d'autorisation du *Figaro* de licencier neuf secrétaires de rédaction (*le Monde* du 18 novembre) : elle a finalement refusé cinq de ces demandes, n'autorisant que le départ des quatre secrétaires de rédaction (dont un délégué syndical C.F.D.T.), qui avaient manifesté le désir de quitter l'entreprise.

L'autre délégué syndical menacé (S.N.J.) figure parmi les cinq cas qui ont été refusés.

Dernier survivant du gouvernement Pétain de 1940

M. Yves Bouthillier est mort

On apprend le décès, survenu le 4 janvier à Paris, de M. Yves Bouthillier, ancien ministre des finances, à l'âge de soixante-quinze ans. Il était le dernier survivant du gouvernement formé par le maréchal Pétain en juin 1940.

Né en 1901 à Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime), inspecteur des finances, le premier qui ait été également élève de l'Ecole centrale, il commence par appartenir aux cabinets de plusieurs ministres des finances, puis devient, en 1935, directeur du budget à trente-quatre ans. Ne cachant pas ses sympathies pour la droite, il est limogé en 1936 par le Front populaire, qui le relègue à un poste de second plan : directeur des finances à la Préfecture de la Seine.

Paul Reynaud lui fait réintégrer le 1er novembre 1938 le ministère des finances, où il sera promu secrétaire général. Puis il le nomme ministre des finances en juin 1940. Il garde ce poste dans le premier gouvernement Pétain en juillet 1940 et conserve ses fonctions jusqu'à l'effacement de l'amiral Darlan, remplacé par Pierre Laval en avril 1942. Il se consacre uniquement à ses fonctions, a le sens des idées générales, de l'histoire, et, selon Robert Aron, dans son Histoire de Vichy, *est l'un des théoriciens les plus écoutés par le maréchal Pétain.*

Malgré ses démêlés avec le Front populaire, il ne craint pas de s'opposer aux puissances d'argent. Instigateur des lois contre les sociétés anonymes et les trusts, il fait dissoudre, en novembre 1940, le Comité des forges et le Comité central des Houillères, dont l'influence sur la presse était forte, en même temps, d'ailleurs, que toutes les centrales syndicales, ce qui lui attire la vindicte à la fois des milieux capitalistes et ouvriers. De 1942 à 1944, il est procureur général de la Cour des comptes.

Au cours de son procès en Haute Cour, en juillet 1948, il est lavé de l'accusation d'avoir participé au fameux « conseil restreint » qui examina la possibilité d'une « cobelligérance » avec l'Allemagne, et il bénéficie de plusieurs témoignages élogieux, dont celui de M. André François-Poncet, ce qui lui vaut une condamnation modérée (trois ans de prison et indignité nationale).

En 1950, il publie le Drame de Vichy, *plaidoyer* pro domo. *Par la suite, il entre dans le groupe Marcel Dassault comme administrateur de la Banque commerciale de Paris. Provincial de naissance et par goût, maire de Saint-Martin-de-Ré pendant douze ans, il a œuvré efficacement à la restauration du patrimoine artistique de sa commune.*

Le personnel de la Belle Jardinière a décidé de reprendre le travail

En grève depuis trois semaines pour obtenir l'annulation d'un licenciement collectif frappant 55 % du personnel, les cent douze salariés de la Belle Jardinière — qui occupaient ce grand magasin du Pont-Neuf depuis le 16 décembre — ont décidé de reprendre le travail mercredi soir 5 janvier. La direction du groupe Agache-Willot, dont dépend la B.J., a décidé de maintenir les soixante-douze licenciements projetés. Cependant, des négociations doivent se poursuivre tandis qu'un expert examine actuellement les comptes de l'entreprise et l'état exact de ses rapports avec la société-holding.

Reculer pour mieux sauter ?

La grève est finie... Sur les vitrines du grand magasin du Pont-Neuf, les affiches accusatrices ont été décollées en hâte. Les grilles sont closes. Un écriteau annonce simplement : « *Fermé pour nettoyage et inventaire. Réouverture vendredi matin 7 janvier à 9 h. 30.* »

A l'intérieur, tout est désert. Seuls, quelques vendeurs s'affairent parmi les rayons, préparant les grands soldes de janvier. Leurs visages sont un peu las. « *Il faut savoir terminer une grève* », explique M. Jardin, délégué syndical C.G.T. Pourtant, les responsables des trois syndicats de l'entreprise (C.G.T., C.F.D.T., C.G.C.) ont été surpris par la combativité du personnel. « *A la B.J., un tel mouvement ne s'était pas vu depuis vingt ans.* » Parti de la base, le conflit a duré plus longtemps que prévu.

Trois semaines : une éternité pour ces gagne-petit des grandes surfaces, pour ces « *smicards* » et ce personnel d'âge mûr, dépourvu de pratique syndicale. Trois semaines, aussi, marquées par l'unité dans la lutte. Tout au long de cette grève, et des scrutins qui se sont déroulés en assemblée générale, le plus fort clivage n'a pas excédé une vingtaine de voix.

L'action, toutefois, n'a pas payé. Mercredi, après un nouvel échec des négociations menées la veille pendant six heures trente entre les délégués du personnel et M. Lemonnier, directeur général du Bon Marché, représentant le groupe Agache-Willot, les leaders syndicaux « conseillaient » aux grévistes de cesser leur mouvement. « *Il faut*, arguaient-ils, *reculer pour mieux sauter.* »

A bulletins secrets, la « reprise » fut votée par 52 voix contre 21 : « *Nous n'étions pas armés pour lutter contre les grands patrons de l'immobilier,* reconnaît un syndicaliste. *En fait, la direction nous a menés en bateau ; pendant qu'on nous faisait poireauter pendant des heures, elle interjetait appel du premier jugement de référé décidant, d'une part, l'expulsion du personnel occupant et, d'autre part, la nomination d'un expert.* » La mission de ce dernier : informer le comité d'entreprise sur la situation financière, non seulement de la société d'exploitation des magasins, mais encore de l'ensemble des sociétés du groupe.

Pour les syndicats, la désignation de cet expert constitue « *une victoire sans précédent* ». Autres « *victoires* » aussi : la « *popularisation du mouvement* », la « *prise de conscience* » des personnels de la B.J. et du Bon Marché et des autres grands magasins en faveur d'un conflit qui met en jeu les grandes puissances financières, alliés, ajoutent-ils, à la Garantie foncière...

La parole est maintenant à la justice : « *Si la cour d'appel casse le jugement de référé du 20 décembre, tout est perdu,* reconnaissent les employés de la B.J. *Dans l'autre hypothèse,* ajoutent-ils, *l'examen des documents comptables fournis obligatoirement par la direction pourrait bien nous offrir d'autres moyens de pression que la grève.* » — J. B.

A B C D E F G